LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 186

MONTRÉAL, SAMEDI 8 AOÛT 1964

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux et pluvieux
Maximum : 70
Dimanche: Nuageux,
(Maximum hier : 83)

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR

S. CYRIAQUE
et ses compagnons

TEMOIGNAGES
Du lundi au samedi
Une émission de
Radio-Sacré-Coeur
sur 45 postes

Le risque d'un conflit élargi dans le Sud-Est paraît écarté

WASHINGTON. — Le gouvernement des Etats-Unis n'avait reçu vendredi soir du Sud-Est asiatique aucune indication d'une activité militaire quelconque dans le camp communiste, annonciatrice d'opérations de grande envergure à la suite de la riposte américaine contre les bases de vedettes du Nord-Vietnam mercredi dernier, déclare-t-on dans les milieux officiels américains.

Ce calme apparent ne signifie nullement, aux yeux de ces milieux, que l'incident qui vient de provoquer une sérieuse crise dans le Sud-Est asiatique soit terminé. Il n'est pas impossible que le Nord-Vietnam et la Chine communiste préparent actuellement des opérations de représailles contre le Sud-Vietnam ou même contre les forces navales américaines qui ont repris leurs activités de patrouille dans le golfe du Tonkin. Mais toutes les observations qui sont parvenues dans la capitale fédérale indiquent qu'aucun mouvement d'unités navales communistes n'a eu lieu, qu'aucun survol de reconnaissance n'a été effectué et qu'aucun mouvement massif de troupes de terre n'a été enregistré. Il semble donc aux yeux des autorités américaines que les Chinois, comme les Nord-Vietnamiens, ne cherchent pas à provoquer une "escalade" dans les opérations militaires.

Les milieux officiels américains s'attendent cependant à une recrudescence de l'activité du Vietcong au Sud-Vietnam. Les forces communistes ont en effet depuis deux ou trois semaines ralenti considérablement leurs opérations. Il est cependant probable qu'avec l'appui aérien que les autorités de Hanoï ont demandé à la Chine communiste, les opérations militaires vont reprendre en territoire Sud-Vietnamien.

Les milieux officiels américains éprouvent de très grandes difficultés, en raison des nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte, à évaluer exactement les motifs qui ont amené le Nord-Vietnam à provoquer les derniers incidents ou à déceler les intentions futures des communistes dans le Sud-Est asiatique.

On relève cependant avec intérêt que malgré les déclarations de propagande violentes critiquant l'attitude des Etats-Unis, le gouvernement de Pékin continue de parler de la nécessité d'une conférence internationale pour régler la situation dans le Sud-Est.

Les réactions de Moscou ont été également assez acerbes sur le plan de la propagande mais relativement calmes quant au fond du problème.

La nouvelle crise qui sévit dans le Sud-Est asiatique continuait, hier, à soulever de vifs commentaires à travers le monde et à provoquer, en maints endroits, de tumultueuses manifestations.

A Saïgon, le premier ministre Nguyen Khanh craint le pire. C'est pourquoi il a décrété l'état d'urgence et proclamé la loi martiale. Il ne rejette pas la possibilité d'une invasion par les communistes nord-vietnamiens.

A Hanoï, l'état-major nord-vietnamien a porté plainte auprès de la Commission internationale de contrôle contre "de très graves violations des accords de Genève". La note de protestation prétend que des avions militaires américains ont violé, à plusieurs reprises hier, l'espace aérien du nord-vietnam.

Le Canada est membre de cette commission.

Un porte-parole du Département d'Etat américain a déclaré qu'il n'y a pas eu "de nouvelles attaques" contre le Nord-Vietnam, hier. On a refusé cependant de commenter la possibilité de vols américains de reconnaissance.

On apprend, par ailleurs, que des intercepteurs et des chasseurs bombardiers américains ont été envoyés, hier, en renfort dans le Pacifique. Il s'agirait de "F-100" et de "F-105."

Des appareils de reconnaissance du type "F-101," venant de la Caroline du Sud, et des transports de troupes du type "C-130," feraient également route vers le Pacifique. Des avions-citernes "KC-135" ont été envoyés par le "Strategic Air Command" pour ravitailler en vol les appreils durant leur traversée du Pacifique.

Un porte-parole du Département d'Etat a déclaré lors de la proclamation de l'état

Voir page 10 : Le risque



M. René Hamel (à droite), l'actuel procureur général, serait nommé juge, et le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, le remplacerait comme procureur général.



L'actrice SOPHIE DESMARAIS et son mari JEAN de BARONCELLI, critique du cinéma au journal "Le Monde," sont arrivés pour la première du Festival du film international de Montréal, hier soir. Le metteur en scène Gian Franco de Bosio est attendu dimanche.

Le 5e Festival du film s'est ouvert hier soir

Le cinquième festival international du film de Montréal s'est ouvert hier soir avec la présentation d'un film de Jean-Luc Godard, "Le Mépris". M. Georges-Emile Lapalme, président d'honneur du festival, ainsi que M. Pierre Juneau, président, ont été invités à prendre la parole avant le spectacle. Quelque 3,000 personnes ont assisté à cette grande première.

A l'affiche hier soir, il y avait également le dernier court métrage de Norman McLaren, "Cannon". M. McLaren a été présenté à l'auditoire en début de soirée. On devait également présenter la délégation française, formée de Jean de Baroncelli, Claude Nedjar, Pierre Sheaffer, de la RTF, et la comédienne Sophie Desmarais.

A l'issue du spectacle, la direction du festival offrait aux invités une réception à la garnison de l'Ile Sainte-Hélène.

Détérioration subite de la crise

Chypre : raid aérien turc

NICOSIE. — Le gouvernement de Chypre a révélé hier soir que quatre réactés de l'aviation turque avaient mitraillé la ville portuaire de Polis, sur la côte nord-ouest et aient endommagé un cargo italien dans le port. La nouvelle a été confirmée officiellement par les services de l'ONU. Selon le gouvernement, des témoins ont vu quatre avions effectuer plusieurs vols à basse altitude, venant de la mer, et mitrailler la ville. Il n'y a pas de rapport immédiat de victimes.

Toutes les forces cypriotes grecques ont immédiatement été mises en état d'alerte hier soir, sur tout le territoire de l'île, où l'on s'attend à des événements graves, apprend-on de sources officielles cypriotes.

D'autre part, aux Nations unies, on s'attend, dans les milieux informés, à une réunion imminente du Conseil de sécurité sur les derniers incidents de Chypre. Cette réunion pourrait être convoquée dans les prochaines heures.

A la suite de l'annonce — démentie à Nicosie — que trois villages cypriotes turcs de la région de Mansoura étaient tombés aux mains des Cypriotes grecs, le gouvernement de Mgr Makarios aurait reçu, hier soir, par voie diplomatique, un avertissement solennel d'Ankara. Le gouvernement turc aurait menacé d'envoyer d'autres avions de chasse sur Chypre et notamment sur la capitale, si l'offensive cypriote grecque pour réduire la poche de Mansoura n'était pas arrêtée immédiatement.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'une protestation était logée auprès du gouvernement turc et que le cabinet songe à convoquer une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le gouvernement a précisé que les avions ont attaqué quelques minutes après 6 h. p.m., heure locale — midi, heure avancée de l'est.

Le gouvernement grec avait annoncé un peu plus tôt à Athènes que le gouvernement turc l'avait averti d'une intervention possible à Chypre, prétextant que la minorité cypriote turque était menacée.

La violation de l'espace aérien de Chypre par les avions turcs survient la seconde journée au cours de laquelle de violents combats ont éclaté entre Cypriotes turcs et grecs dans le nord-ouest de l'île.

Les autorités disent que les réactés turcs ont survolé un camp de l'armée grecque cypriote à l'extérieur de Paphos, dans l'ouest de l'île, mais n'ont pas ouvert le feu.

Les combats terrestres se sont surtout déroulés au village cypriote turc de Kokkina, à 50 milles à l'ouest de Nicosie. C'est le seul secteur de littoral de l'île, contrôlé par les Cypriotes turcs.

Les forces cypriotes-grecques ont repoussé les Cypriotes turcs vers la mer, dans l'intention d'obtenir le contrôle de la section de la plage qui sert, disent-ils, au débarquement d'hommes, d'armes et de ravitaillement, en provenance de la Turquie.

Par ailleurs, les combats qui ont repris au début de l'après-midi dans le secteur côtier de Mansoura, au nord de l'île, se poursuivaient avec la même intensité hier soir.

Deux bataillons de Casques bleus, l'un suédois, l'autre canadien, étaient prêts à intervenir dans ce secteur. Le bataillon suédois est déjà sur place.

Selon le commandant du bataillon suédois, "il ne fait pas de doute qu'il s'agit, de la part des Cypriotes grecs, d'une attaque minutieusement préparée. Jusqu'à la dernière minute, les officiers suédois se sont efforcés de convain-

Voir page 10 : Chypre

Marchand : oui, la CSN recrute dans le CTC et continuera à le faire

QUEBEC. — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, a déclaré hier que la centrale qu'il dirige a cherché de nouveaux membres parmi les travailleurs appartenant déjà à des syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada, et qu'elle continuera de le faire.

Il commentait des rapports de presse selon lesquels le CTC, en collaboration avec la Fédération des travailleurs du Québec, mettent au point une campagne de "représailles" contre la CSN.

La dernière livraison du "Travailleur canadien", organe mensuel du CTC, annonçait que "lors d'une réunion qui groupait récemment, à Ottawa, une soixantaine de représentants des syndicats affiliés au CTC, le Congrès a proposé une campagne coordonnée d'organisation, d'éducation et de publicité en vue de favoriser une réorganisation syndicale au Québec et de contrecarrer les efforts de démembrement déployés par la CSN. Les membres affiliés au CTC ont bien accueilli cette proposition. La campagne sera menée avec la collaboration de la Fédération des travailleurs du Québec".

M. Roger Provost, président de la FTQ a rencontré récemment le vice-président exécutif du CTC, M. William Dodge, et on apprend que le CTC s'apprête à mettre sept de ses neuf représentants dans le Québec à la disposition de la FTQ aux fins de cette campagne de représailles.

MM. Provost et M. Claude Jodoin avaient annoncé une réorganisation des structures de la FTQ au cours du dernier congrès de cet organisme, en novembre. A ce moment-là, dans les milieux de la FTQ et du CTC, on précisait que la réorganisation avait pour but principal de rendre la FTQ plus présente du Québec.

Mais au cours des derniers mois, les syndicats du Québec brandissant la bannière du nationalisme québécois, ont enlevé des membres affiliés au CTC dans bon nombre de milieux syndicaux de la province". C'est ce qui expliquerait que la réorganisation de la FTQ puisse prendre l'allure d'une campagne contre la CSN.

Commentant ces événements, M. Marchand a déclaré hier à la Presse canadienne : "Aucune centrale syndicale n'a un droit éternel à l'adhésion des travailleurs. Nous (la CSN) ne tentons pas de retenir nos membres contre leur gré. D'autre part, il est vrai que nous nous adressons à des membres de syndicats affiliés au CTC pour leur expliquer ce que nous pouvons leur offrir. Au lieu d'organiser une vaste campagne de recrutement contre la CSN, le CTC ferait mieux d'améliorer l'organisation des syndicats internationaux qui lui sont affiliés et d'arrêter le flot des démissions."

Elections dans 7 comtés du Québec au début d'octobre?

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Les élections partielles dans au moins sept comtés provinciaux auront vraisemblablement lieu le 4 ou le 7 octobre prochain. On s'attend que le premier ministre en annonce la date officiellement, la semaine prochaine, ou au plus tard le 19 août. Il en profiterait également pour procéder à un remaniement ministériel d'importance. Les comtés actuellement vacants sont Matane, Saguenay et Dorchester. Quatre autres le deviendront avec la nomination de deux juges et de deux conseillers législatifs.

Il est presque officiel que le procureur général, Me René Hamel et le ministre des communications et transports, Me Gérard Cournoyer, seront nommés juges. Les deux sièges vacants au conseil législatif iraient au ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Lionel Bertrand et à M. George O'Reilly, député de Verdun. Il a déjà parlé du secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, comme candidat possible à la Chambre haute, mais on doute fort que le gouvernement aille "ouvrir" un comté aussi peu sûr que celui de Matapédia.

Le ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte, deviendrait procureur général; Me Oswald Parent, de Hull, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche; Me Henri Beaupré, de Québec-Centre, ministre des affaires municipales; Me Guy Lechasseur, de Verchères, secrétaire de la province ou ministre des transports.

Mais dans tout cela il y a un point d'interrogation : il s'agit du cas de Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui ne peut demeurer indéfiniment ministre d'Etat. Certains croient qu'elle pourrait devenir soit secrétaire de la province soit ministre du tourisme. Dans le premier cas, M. Lechasseur serait aux transports et communications; dans le deuxième cas, ce poste serait confié à M. Parent.

Il reste toujours la possibilité assez lointaine que Me Yves Gabias démissionne comme député de Trois-Rivières; mais connaissant le caractère un peu spécial de l'avocat trifluvien, on n'ose pas trop envisager un tel geste de sa part.

La nouvelle loi électorale

Ces élections partielles donneront au président des élections, Me François Drouin, l'occasion de faire l'essai de la nouvelle loi électorale, qui compte entre autres les particularités suivantes :

Voir page 10 : Elections

La grande préoccupation de Diefenbaker : éviter que le drapeau à feuilles d'érable ne soit proclamé avant la visite de la reine

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Malgré l'échec des négociations de mardi et de mercredi tendant à forcer un compromis entre conservateurs et ministériels sur la question du drapeau, tout espoir d'assurer à la Chambre des communes quelques semaines de répit avant l'automne n'est pas perdu.

M. John Diefenbaker, qui fut responsable de l'échec, serait encore disposé, dit-on, à rechercher une entente avec le premier ministre et les leaders des trois autres partis d'opposition en s'inspirant de la formule Douglas qui renverrait l'examen de la résolution sur le drapeau à la reprise de la session et limiterait à une semaine — ou à peu près — la durée du débat. M. Diefenbaker ne serait pas opposé à restreindre la discussion pourvu qu'on lui consentit un peu plus d'une semaine. Si les pourparlers entre chefs de partis reprenaient sur cette base, ils seraient probablement fructueux car M. Lester Pearson a d'avance acquiescé à une telle proposition quand il a informé la Chambre jeudi qu'il ne verrait pas d'objection à prolonger le débat durant "quelques jours de plus" qu'une semaine.

La grande préoccupation des tories, assure-t-on, est d'éviter que le drapeau à feuilles d'érable ne soit proclamé avant la visite de la reine au Canada. Ils craignent que le gouvernement ne profite du séjour de Sa Majesté dans la capitale fédérale pour la prier de hisser le drapeau à l'un des mâts du Parlement, événement que la presse ne manquerait pas de souligner par force photographies. Attendu qu'ils sont déterminés à voter contre le futur drapeau, les tories n'ignorent pas que de telles images seraient un merveilleux outil de propagande électorale dans les mains du parti ministériel.

C'est pourquoi M. Diefenbaker insiste aussi pour que la session, si on parvient jamais à l'ajourner avant l'adoption du nouveau drapeau, ne reprenne pas avant le 15 octobre, date à laquelle Sa Majesté doit rentrer en Angleterre. Cette exigence, croit-on, fut l'un des obstacles contre lesquels se sont heurtés les pourparlers de cette semaine.

S'il n'obtient pas que l'examen de la résolution sur le drapeau soit différé jusqu'à l'automne, M. Diefenbaker s'efforcera alors de prolonger le débat jusqu'au-delà de la date prévue pour le départ de Sa Majesté. On lui concède toutefois peu de chances de succès, car, même si tous les membres de son parti (à l'exclusion de trois ou quatre députés du Québec, dont M. Léon Balcer) sont disposés à parler aussi longtemps qu'il le faudra pour réchapper le Red Ensign, il faudrait qu'ils soient vraiment en verve pour alimenter la discussion durant deux mois et demi.

D'autant plus que les ministériels vont contrer leur stratégie en se taisant. Le parti s'est entendu pour n'inscrire qu'un orateur par jour durant le débat sur le drapeau et la fonction de cet orateur sera de faire observer que le gouvernement, n'entendant pas prolonger inutilement la discussion, souhaiterait que la question soit mise aux voix. Les néo-démocrates et les créditistes, dit-on, sont tentés d'avoir recours à la même tactique.

Dans ces circonstances, même une obstruction systématique de la part des conservateurs ne réussirait pas à dif-

Voir page 10: La grande

Collège St-Denis : Québec n'interviendrait pas

Par Jules LeBLANC

D'après les renseignements que LE DEVOIR a recueillis depuis une semaine, il paraît acquis que le ministère de l'éducation n'instituera pas une enquête approfondie sur la situation qui existe présentement au Collège St-Denis. Néanmoins, le ministère n'a pas encore pris officiellement position dans cette affaire qu'il considère délicate; il n'a pas encore accusé réception de la lettre que le syndicat des professeurs du Collège St-Denis lui a envoyée il y a plus de trois semaines et dans laquelle il réclamait une intervention rapide du gouvernement.

Il est très difficile de savoir exactement ce qui se passe depuis deux semaines au ministère de l'éducation en ce qui a trait au cas St-Denis : même sous le couvert du secret, on semble prendre un malin plaisir à dérouter les journalistes.

Le lenteur du ministère à répondre aux professeurs est surtout attribuable à deux causes.

D'abord, le manque de disponibilité du ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, au cours des dernières semaines. Les travaux sessionnels, et en particulier l'affaire Gabias, ont accaparé complètement le ministre durant les deux dernières semaines de la session qui a pris fin vendredi dernier. Et dès samedi, M. Gérin-Lajoie s'est envolé pour quinze jours : après la conférence interprovinciale de Jasper, à laquelle il a participé, il est parti en vacances. En son absence, il a confié le dossier St-Denis à l'un des plus hauts fonctionnaires de l'éducation et, hormis la réponse aux professeurs, il appert qu'aucune décision importante ne sera prise d'ici le 16 août.

Deuxièmement, — et surtout — le fait que la requête des professeurs de St-Denis place le ministère dans un dilemme.

D'autre part, le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement sera vraisemblablement publié dans quelques semaines, s'appuyant sur les recommandations de la Commission Parent, le ministère entend établir, dans quelques mois, une politique générale qui s'appliquera à l'enseignement classique et à l'enseignement privé. Cette politique, prévoit-on, prendra la forme de normes. Dans cette perspective, plusieurs hauts-fonctionnaires se demandent : le ministère peut-il, peu avant de mettre au point une politique générale, s'occuper d'un cas particulier, à savoir Saint-Denis ? Par contre, s'il refuse d'intervenir qu'arrivera-t-il de Saint-Denis ?

D'autre part, continuent-ils, le problème à St-Denis est réel et sérieux et il a besoin d'être corrigé, sinon de façon permanente, du moins de façon temporaire, c'est-à-dire pour l'ouverture des classes en septembre. Dans cette perspective, le ministère peut-il opter pour l'inaction ? Par contre, s'il agit, il devra le faire dans tous les cas et cela l'accaparera tellement qu'il ne pourra plus établir une politique générale !

D'après nos renseignements, face à ce dilemme, les jeux sont faits de façon presque définitive : le ministère n'interviendra pas directement dans le différend. Son hésitation, alors, serait attribuable au désir du ministère de tirer élégamment son épingle du jeu, sans se compromettre, sans s'engager à quoi que ce soit.

L'avènement prochain d'une politique générale est la première raison qu'invoquent ceux qui, au sein du ministère, — et il semble qu'ils l'emportent présentement — s'opposent à une enquête sur St-Denis.

Contre cette enquête, on invoque également qu'il n'y a

Voir page 10 : Collège

Le coût de la vie atteint un nouveau sommet record au pays

OTTAWA — Le coût de la vie au Canada a atteint un sommet record en juin, à cause principalement d'une hausse marquée des prix des aliments, selon le Bureau fédéral de la statistique. L'indice des prix à la consommation, calculé sur les prix de 1949, ayant 100 comme dénominateur, a grimpé de neuf dixièmes de point, à 136.2, au 1er juillet, alors qu'il était de 135.3 le mois précédent.

Ce qui signifie que l'indice a augmenté de deux points depuis le 1er janvier, alors qu'il était de 134.2. Il est également supérieur de 2.7 points à celui du 1er juillet 1963, qui était de 133.5.

Si les prix des aliments ont augmenté en juin, les gages et les salaires industriels étaient également à la hausse. L'indice de la moyenne des salaires et gages au 1er juin était de 202.0, au regard de 201.0 le mois précédent et de 194.4, il y a un an.

En plus de l'augmentation du prix des aliments, des hausses ont également été enregistrées au 1er juillet pour le logement, les divertissements et la lecture. L'indice des transports a diminué légèrement et les autres indices sont demeurés stationnaires.

Congrès des créditistes à Québec

QUEBEC. — Les créditistes du Québec ont commencé à affluer hier dans la Vieille Capitale pour leur congrès qui a lieu durant la fin de semaine.

Environ 1,000 délégués et les 13 députés aux Communes du Ralliement des créditistes, discuteront lors de ce congrès de l'opportunité pour leur parti de participer aux élections provinciales, et de la place du Canada français dans la Confédération.

M. Réal Caouette a déjà déclaré que, bien que la date d'un congrès pour choisir un leader provincial puisse être fixée durant la fin de semaine, aucun leader provincial ne sera choisi.

Les organisations de comtés provinciaux ont déjà choisi leurs candidats mais des porte-parole ont déclaré que le Ralliement ne présentera peut-être pas de candidats aux élections partielles dans trois comtés cet automne.

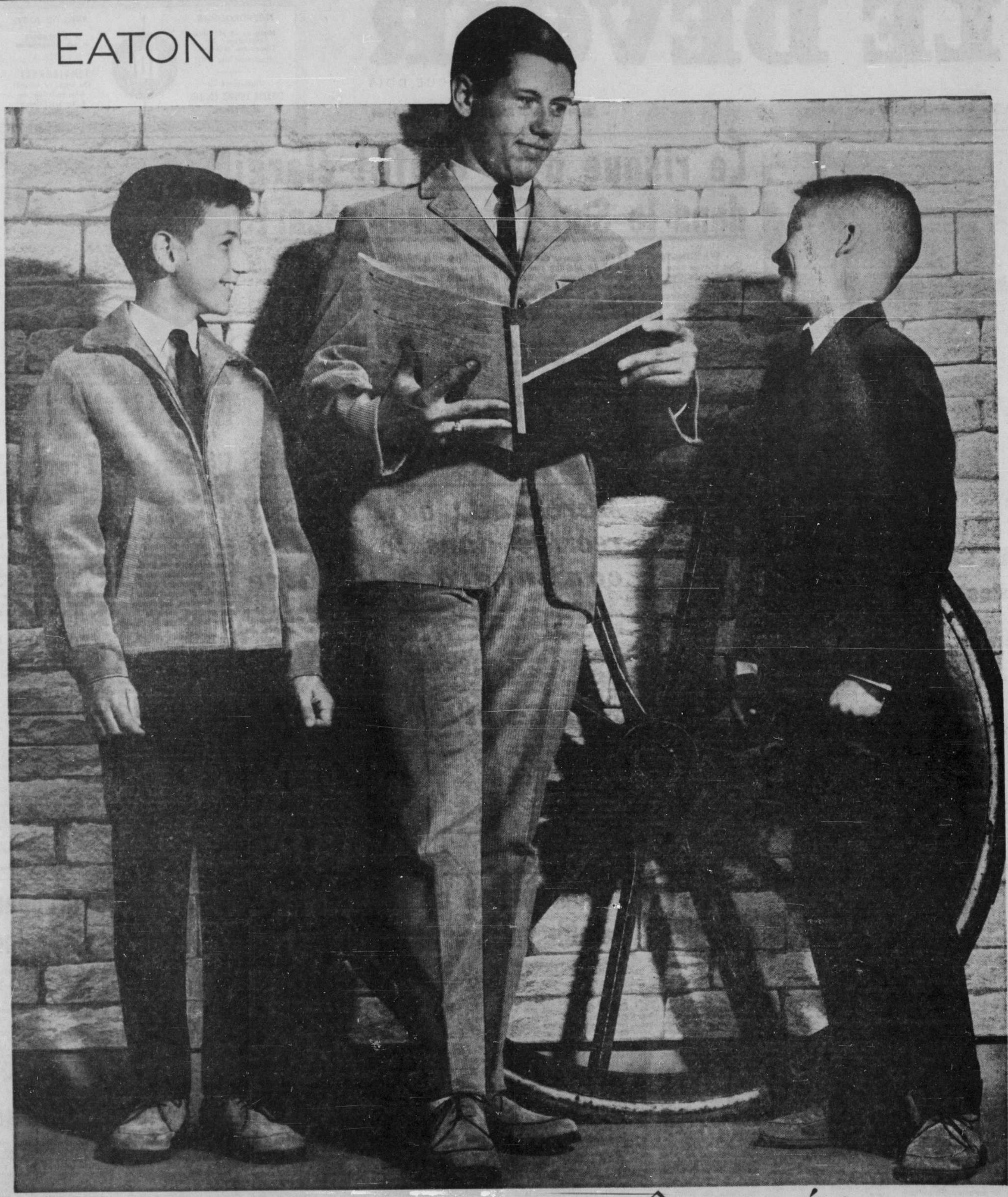
M. Caouette s'est déclaré en faveur de la concentration des forces du parti dans un seul comté où existent des chances de victoire dans l'espoir de mettre le pied à l'Assemblée législative avant les élections générales de 1966.

Entre temps, un comité travaille à la mise au point d'un programme mettant l'accent sur les problèmes de l'agriculture. Il y est notamment proposé de déclarer que l'agriculture est une profession et que le gouvernement devrait assurer un revenu annuel minimum de $3,500 aux agriculteurs.

Au sujet de la Confédération, M. Caouette déclare que l'accent sera mis sur les méthodes que peuvent employer les Canadiens français pour prendre ce qui leur revient dans la Confédération "en douceur et sans rien briser".

On s'attend à ce que le Ralliement fasse appel aux indépendantistes leur demandant de s'allier aux créditistes et d'exprimer leur "vrai patriotisme" mais les rumeurs d'alliance entre le Ralliement et le Rassemblement pour l'indépendance nationale ont été démenties.

EATON



VIVE LE VELOURS CÔTELÉ!

Ce tissu, aussi résistant que beau, joint le pratique à l'élégance. Il s'avère l'idéal pour garçons et jeunes gens qui retournent aux études.

COUPE-VENT POUR GARCONS — soigneusement confectionnés de velours de coton côtelé européen. Modèle à glissière, col en pareil, poignets boutonnant. Entièrement doublés de rayonne. Teintes unies de brun, anthracite, blé.. Tailles 6 à 18. **9.99**

VESTONS SPORT POUR GARCONS — confectionnés d'épais velours de coton côtelé européen. Modèle continental, à revers tailleur et 3 boutons. Pièce de cuir noir aux coudes et double fente côté. Poches à rabat garnies de cuir noir. Mi-doublés de rayonne. Blé (brun pâle), vert loden, anthracite, Bourgogne. Tailles 14 à 16 **17.95**
Tailles 6 à 12 **15.95**

GILETS POUR GARCONS — gilets confectionnés à l'européenne, ornés de cinq boutons dorés, 2 poches inférieures et 1 poche supérieure bordées. Dos et doublure de rayonne. Rouge, noir, blé. Tailles 8 à 18 **3.99**

VESTONS SPORT POUR JEUNES GENS — modèle droit à 3 boutons, en épais velours de coton côtelé européen.. Poches à rabat, ornées de suède. Boutons de cuir, double fente côté, mi-doublure de rayonne. Blé, brun, noir, vert loden. Taille 34 à 40. **24.95**

PANTALONS 'MOUNTIE' POUR GARCONS — une marque Eaton, votre assurance de qualité. En velours de coton côtelé 'Heekcord', lavable et grand teint. Demi-ceinture élastique; modèle continental à ceinture réglable et 2 poches biais ou ceinture ordinaire avec passe-ceinture et poches abaissées. Vert loden, anthracite, marine, brun. Madèle continental 10 à 18 **7.99**
Demi-ceinture élastique 6 à 12 **5.99** Ceinture ordinaire 10 à 18 **6.99**

PANTALONS POUR JEUNES GENS — en épais velours de coton côtelé avec poches garnies de simili-cuir. Modèle continental à ceinture réglable. Noir, beige, olive. Tailles 28 à 34 **14.95**

GILETS POUR JEUNES GENS — gilets confectionnés à l'européenne, ornés de 6 boutons dorés, 2 poches inférieures et 1 poche supérieure bordées. Dos et doublure de rayonne. Rouge, noir, blé. Tailles 34 à 40. **5.99**

COMPOSEZ 842-9211 — Service des commandes téléphoniques

Vêtements pour garçons et jeunes gens (rayon 232), au deuxième étage, chez Eaton

Garantie Eaton: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS."

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9H.30 A 6H., SAMEDI COMPRIS - JEUDI ET VENDREDI: 9H.30 A 9H. - LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8H.30 TOUS LES MATINS - 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — 842-9331

T. EATON Co OF MONTREAL

LE DEVOIR
MONTRÉAL, SAMEDI 8 AOÛT 1964

Proscrit à la TV, le film "Mr. Pearson" a été rejeté par le Festival du film...

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Proscrit à la télévision, le film "Mr. Pearson" l'est maintenant au festival du film de Montréal. La direction du festival l'a rejeté, a-t-on appris hier, sans même lui faire la grâce d'un procès sommaire tel que lui avait au moins consenti la société Radio-Canada au printemps avant de le bannir des ondes pour des motifs soi-disant "techniques" et d'en interdire la vente au réseau concurrent C.T.V. effrayée sans doute par les répercussions politiques que risquait d'entraîner la projection du film. Elle a refusé même de le faire voir par le jury de pré-sélection.

Ainsi, pour avoir voulu raconter simplement la journée de travail du premier ministre du Canada dans un documentaire-vérité d'une durée de 50 minutes, le réalisateur torontois Richard Ballantine se sera fait supprimer un à un tous ses auditoires. Il lui reste un moyen de prouver que son oeuvre méritait un meilleur sort : les festivals étrangers entendu qu'ils ne jugeront pas à leur tour que le sujet du film est tabou.

La direction du festival a tenté de se justifier en expliquant que M. Ballantine ne s'était pas conformé aux dates limites prescrites par ses règlements pour l'inscription du film et la livraison de la pellicule au jury de pré-sélection. Mais il est impensable qu'en rejetant le film "Mr. Pearson", elle n'ait pas davantage obéi à des motifs d'ordre politique. Car les scrupules soudains qu'elle a manifestés au sujet de l'observance des règlements n'ont pas joué contre plusieurs autres films qui lui sont arrivés longtemps après que M. Ballantine eut été en mesure de livrer le sien.

Dès la première semaine de mai, M. Ballantine a informé les organisateurs du festival qu'il comptait inscrire son film. Il a en même temps prévenu M. Pierre Juneau, chef de la production française à l'office national du film et l'un des principaux dirigeants du festival, que "Mr. Pearson" ferait probablement, dans l'intervalle, l'objet d'une controverse, mais M. Juneau n'a fait que lui témoigner un intérêt plus grand encore puisque le film pouvait ainsi devenir un sujet d'attraction doublement formidable.

Le 15 juin M. Ballantine a écrit à la direction du festival afin de s'enquérir du délai ultime autorisé par les règlements pour la présentation du film au jury de pré-sélection. Il a expliqué qu'il avait enfin mis la main sur une pellicule (la société Radio-Canada ayant jusque-là refusé de lui retourner un exemplaire de son film), mais qu'il aurait préféré — si les délais le lui permettaient — s'en procurer une seconde avant de la remettre au festival.

Entretemps, "Mr. Pearson", présenté privément aux journalistes de la tribune parlementaire le 10 juin, avait déclenché à la Chambre des Communes l'incroyable tintamarre que l'on sait. M. Douglas Fisher (NPD, Port-Arthur) tentait de démontrer que des pressions politiques avaient empêché la télédiffusion du film et reprochait, en particulier, à la société Radio-Canada d'avoir injustement terni la réputation des auteurs

(Suite à la page 10)



Des visites interprovinciales : amorce des fêtes du centenaire

QUEBEC. — Sous l'égide du Secrétariat de la province avec la collaboration du ministère de l'Education et celle de la Commission des écoles catholiques de Montréal, un programme de visites interprovinciales de jeunes gens de 15 à 17 ans amorce cet été la célébration des fêtes du centenaire de la Confédération au Québec.

Ce programme de visites est le fruit d'une entente conclue récemment entre le gouvernement d'Ottawa et chacun des dix gouvernements provinciaux, pour faire suite à un projet préparé par la Commission nationale du centenaire. Assez limité cette année, le nombre des visites et celui des participants devrait s'accroître d'année en année jusqu'à 1967.

Le programme a pour but de fournir à un certain nombre de jeunes canadiens l'occasion de voyager en dehors des frontières de leur province. Ceci leur permettra de se familiariser avec la géographie de leur pays, ses institutions politiques, les divers aspects de sa vie culturelle et ses réalisations artistiques et industrielles.

Les deux premiers groupes de jeunes Québecois visitant les autres provinces sont partis de Montréal le 1er juillet, l'un pour la Saskatchewan, l'autre pour la Colombie britannique. Depuis, un troisième groupe a quitté le Québec le 15 juillet pour une visite au Manitoba. Deux autres groupes sont partis le 1er août, l'un pour l'Alberta, l'autre pour Terreneuve. Enfin, le dernier groupe quittera Montréal le 15 août pour une visite au Manitoba.

C'est la Commission des écoles catholiques de Montréal qui s'est occupée, cette année, de recruter les jeunes Québecois devant visiter les autres provinces et de trouver des foyers d'accueil pour les jeunes en visite au Québec. Dans la ville de Québec, les visiteurs des autres provinces, accompagnés de leurs jeunes hôtes de Montréal, sont hébergés aux endroits suivants : les filles, à l'Ecole normale Laval de Mérci; les garçons, au Patronage Saint-Vincent-de-Paul.

VIIe séminaire des étudiants à Québec

Du 30 août au 5 septembre, l'Union canadienne des étudiants, anciennement FNEUC, tiendra son VIIe séminaire annuel à la cité universitaire de l'université Laval, à Québec. Environ 140 étudiants, venant de 41 institutions d'enseignement supérieur au Canada participeront au colloque ayant comme thème : "vers une nouvelle confédération ?"

Recommandations au sujet de l'hôpital Fleury

Le Bureau des gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens de la province a adopté jeudi une résolution qui fait certaines "recommandations" au ministre provincial de la santé, au directeur du service de l'assurance-hospitalisation et au bureau médical de l'hôpital Fleury, dans le nord de Montréal.

Le Bureau demande que des mesures soient prises pour la réouverture des salles de chirurgie et d'obstétrique; il demande en outre d'étudier si des médecins de l'ancien hôpital (privé) ont été victimes d'injustices.

Un porte-parole du Collège a précisé hier soir que ce dernier n'a aucun pouvoir pour intervenir, et qu'il peut simplement faire des recommandations et jouer un rôle de conciliateur, dans l'intérêt public de la société. Il a ajouté que ces deux recommandations du Bureau des gouverneurs ne signifient nullement qu'il prend partie pour l'un ou l'autre des deux groupes de médecins de l'hôpital Fleury.

Recrues maltraitées

OSTERHOLZ - SCHARMBECK, Basse-Saxe — Deux sous-officiers instructeurs de la 32e brigade de Panzer grenadier (fantassins portés) de Schwanede ont été condamnés par le tribunal à deux semaines d'arrêts de rigueur et à une amende de 150 dm. pour avoir maltraité des recrues. Un autre sous-officier de la même unité a été acquitté pour manque de preuves. Il avait ordonné à ses hommes de se jeter à plat-ventre dans la boue. Le tribunal a estimé qu'en cas de danger un soldat ne doit pas s'inquiéter de l'état du terrain avant de se plaquer au sol.

Faits divers

182 années de pénitencier

Un autre membre d'un gang qui a perpétré une série de vols à main armée au cours des derniers mois a écopé hier d'un total de 182 années de pénitencier. André Gelderblom a été condamné par le juge en chef Edouard Archambault de la Cour des sessions de la paix. Plus tôt, Aimé F. Richer et Bernard Robitaille, du même gang, ont été condamnés respectivement à 30 et 12 ans de pénitencier. Gelderblom, qui s'est reconnu coupable de 11 vols à main armée, purgera 25 ans de prison, ses sentences devant être purgées concurremment. Trois autres personnes, dont deux femmes, sont encore devant les tribunaux en rapport avec une série de vols dans des salons de coiffure, bijouteries et autres établissements commerciaux de Montréal.

Un 10e inculpé

Benoît Doucet, présumé membre de la bande qui a commis le vol de $1,400,000 dans un camion postal à Montréal le 31 mars dernier, a été cité à son enquête préliminaire le 13 août.

L'arrestation de Doucet lundi porte à 10 le nombre des personnes actuellement inculpées devant les tribunaux relativement au "grand vol postal".

Sept ont été accusées de participation tandis que trois sont inculpées de complicité. On recherche deux autres présumés membres.

L'auto fila

M. Lionel Gauthier, 33 ans, est mort hier dans un hôpital de Montréal, à la suite de blessures subies lorsqu'il fut heurté jeudi par une automobile qui continua sa route.

Hold-up désarmant

Deux hommes ont commis un hold-up jeudi dans une taverne du nord de Montréal, désarmant un constable et s'échappant avec $1,000 à bord d'une automobile volée sur laquelle un constable a tiré à deux reprises.

La police a révélé qu'on croit que les bandits sont Claude Levasseur, 27 ans, et Yvon Savard, 29 ans, deux prisonniers évadés le 30 juin dernier du pénitencier de St-Vincent-de-Paul au moment où ils commençaient à purger des peines pour vols à main armée.

L'agent de police Pierre Lemire, qui dirigeait le trafic à une intersection voisine, s'est lancé à la poursuite des bandits qui s'étaient réfugiés dans un immeubel voisin. Le policier a été désarmé, mais n'a pas été blessé par les bandits.

Vol de banque

CALUMET, Qué. — Cinq bandits portant des lunettes de soleil ont volé, hier, une somme évaluée à $57,000 en argent et en valeurs dans une succursale de la Banque de Montréal. Les voleurs ont fait irruption dans la banque peu après son ouverture et ont obligé le personnel à s'étendre sur le plancher pendant qu'ils vidaient les caisses et le coffre-fort. Ils ont pris la fuite dans une auto rapportée volée plus tôt.

Piège réussi

TORONTO. — Un torontois âgé de 38 ans, Ernest K. Bryce, a été condamné hier à huit ans de pénitencier pour avoir tenté d'extorquer $125,000 à un citoyen d'Ottawa en menaçant de le tuer ainsi que sa famille.

Bryce a avoué sa culpabilité. Il avait été capturé, le 24 juillet, lorsqu'il était tombé dans un piège tendu par la police dans un supermarché où sa victime, M. Lawrence Freiman, un homme d'affaires, était censé être allé déposer l'argent.

3 morts ; 4 blessés

PASPEBIAC — Trois automobiles se sont tamponnées jeudi soir, entraînant la mort de trois personnes et en blessant grièvement quatre autres, à Paspébiac, dans la Baie des Chaleurs.

Une femme de 35 ans, Mme Marius Fortin, de Paspébiac, Mme Norbert Pardic, âgée d'environ 45 ans et M. Yvan Chatterton, 37 ans, de Uptown, ont perdu la vie. La fille de Mme Fortin, Fabienne, âgée de 9 ans, M. Norbert Pardic et les frères Melvin et Roddy MacGuire, reposent à l'hôpital dans un état critique.

L'impôt fraudé

QUEBEC — Joseh Cauchon, industriel de Québec, a été condamné à $11,000 d'amende après s'être reconnu coupable d'avoir fait de fausses déclarations au service de l'impôt fédéral.

M. Pierre Boileau, avocat représentant le ministère fédéral, a précisé que l'accusé a remis en entier plus l'intérêt la somme impliquée, $139,311.

Un cinquième évadé

KINGSTON. — Un quatrième prisonnier s'est évadé hier de la prison à sécurité minimum de Joyceville, près de Toronto. Dimanche dernier, trois autres détenus avaient quitté l'institution à l'occasion d'une partie de baseball. Deux furent repris mardi matin. Le troisième est encore au large.

St-Michel : référendum sur l'annexion le 3 septembre

Tout comme Roxboro, et à la même date, ville St-Michel tiendra un référendum municipal le 3 septembre, sur le projet fort controversé de l'annexion à Montréal.

Les autorités municipales de la troisième ville de banlieue que Montréal désire annexer, Pointe-aux-Trembles, n'ont pas encore pris connaissance officiellement du règlement d'annexion adopté la semaine dernière par le conseil de la métropole. Deux réunions du conseil ont dû être remises, faute de quorum. Des observateurs estiment que le conseil se réunira finalement et prendra la même décision que les deux autres banlieues : la mise en filière du règlement d'annexion et la convocation d'un référendum "maison".

A Saint-Michel, jeudi soir, tous les membres du conseil et un grand nombre de contribuables se sont déclarés violemment contre le projet de l'administration Drapeau-Saulnier, qui a été l'objet de quolibets et de bruyants "shoo !". Le maire Maurice Bergeron a soutenu que la décision unanime du conseil de tenir un référendum sur la question de l'annexion "revêt une signification profonde et reflète la conviction des administrateurs de notre municipalité que les propriétaires de St-Michel doivent immédiatement avoir l'occasion de se prononcer démocratiquement". Selon le maire, "des porte-parole de la ville de Montréal ont fait remarquer avec cynisme à maintes reprises que les administrateurs des municipalités de banlieue sont opposés à l'annexion parce qu'ils protègent leurs propres intérêts. Le prochain référendum prend la forme d'une réponse éloquente à pareille démagogie".

Réitérant la thèse du Conseil de coordination intermunicipale (autonomie municipale à l'intérieur d'un système régional de coopération), le maire a ajouté : "Nous sommes d'avis que les contribuables de Saint-Michel partagent notre point de vue". Et la foule d'applaudir bruyamment.

Le maire a soutenu que l'annexion sera rejetée d'emblée.

"Les résultats du référendum mettront fin, une fois pour toutes, aux ambitieux projets d'annexion entrepris par Montréal, contre la volonté même des résidants de banlieue en général et des résidants de Saint-Michel en particulier", a terminé M. Bergeron.

REFUS EN BLOC ?

Rappelons que, légalement, les trois conseils municipaux qui ont reçu des "offres" de Montréal ont trente jours, soit jusqu'au début de septembre, pour faire part de leur décision. Si les autorités municipales de Montréal ne sont pas satisfaites, elles pourront faire appel à la Commission des affaires municipales de Québec dans le but de forcer un référendum. Les observateurs se demandent si, advenant un refus en bloc des règlements d'annexion, Montréal suspendrait les procédures (en attendant le rapport Blier) ou irait jusqu'au bout.

Pour le compte des Montréalais les Parisiens font l'essai de wagons de métro... climatisés

PARIS. — Pour le compte des habitants de Montréal, les Parisiens, ravis par ce temps de canicule, expérimentent pour la première fois depuis hier sur une ligne du métro de la capitale française, des wagons climatisés.

La Régie autonome des transports parisiens qui, sur le plan technique, participe, on le sait, à la construction du métro de Montréal, a en effet installé sur deux voitures de la ligne Levallois-les Lilas (traversant Paris d'Ouest en est) des appareils de climatisation destinés aux rames du métro de Montréal.

Ces appareils sont surveillés en permanence par deux spécialistes qui contrôlent la température de l'air et enregistrent les réactions des voyageurs, en fonction des variations de la température. Ces wagons expérimentaux ne diffèrent pas sensiblement des voitures habituelles : de l'extérieur, ils sont reconnaissables seulement à un éclairage plus soutenu, aux trois plafonniers de larges dimensions qui ventilent l'air et à un coffre qui, au fond de la voiture, contient l'appareillage électrique nécessaire. Les essais vont se poursuivre encore pendant une certaine période.

Pour les habitués du métro parisien qui envient aux habitants de Montréal ce confort qu'ils n'ont pas encore, un espoir subsiste : l'adoption de la climatisation par la RATP n'est pas exclue dans un avenir plus ou moins proche en fonction des crédits disponibles.

Choix de bière !

Les buveurs de bière canadiens peuvent maintenant choisir parmi 110 sortes différentes de bières. On compte 50 sortes de "lagers", 34 sortes d' "ales". Les 26 sortes de porter ou stout ne représentant que 8 p. 100 des ventes. Les Canadiens de l'Ouest consomment de la lager dans une proportion de 97.1 p. 100, tandis que les Canadiens de l'Est consomment de l'ale dans une proportion de 77.8 p. 100.

Les recettes de l'Etat, au titre de la production et de la vente de la bière, ont atteint 246 millions de dollars en 1962, après s'être établies à 186 millions en 1952. En 1962, le montant en cause représentait 34.61 p. 100 du coût de la bière pour le consommateur.

La gigantesque opération du transport des céréales vers l'URSS sera bientôt terminée

Vers le 23 août, quand environ 400 navires, dont la plupart ont été nolisés par l'URSS, auront quitté les ports du St-Laurent, l'un des plus spectaculaires transferts de céréales d'une partie du monde à l'autre, aura été accompli.

Il ne reste plus que cinq navires attendus ces jours-ci à Montréal, pour que se complète l'envoi de 228,000,000 de boisseaux de blé à la Russie. L'Union soviétique a également acheté au Canada 620,000 tonnes de farine depuis un an. La valeur totale de ces achats de céréales s'élève à $500,000,000.

La grande armada du blé reviendra-t-elle ? La célérité avec laquelle les armateurs canadiens ont pu remplir les cales des navires milite en faveur d'autres achats de blé par Moscou, au Canada.

Mais, il faudra attendre que l'on détermine en Union soviétique l'abondance de la récolte de cette année. De premières indications démontrent qu'elle ne dépasserait pas la moyenne.

Même par temps froid, le chargement n'a pas provoqué de grandes difficultés, en dépit du placement dans les navires de plus fortes quantités de blé que l'on ait encore manutentionnées dans le port de Montréal, a commenté M. B. Corbett, gérant général de March Shipping Agency, de Montréal.

Le blé a toujours revêtu une grande importance dans l'économie du pays, mais jamais il n'y eut une année aussi fructueuse que celle qui vient de s'achever dans l'histoire de la production et de la vente du blé canadien.

La production canadienne de blé, en 1963-64, atteignait un niveau record: 723,000,000 de boisseaux; le chiffre record des exportations s'élève à 590,000,000 de boisseaux.

L'achat de blé par la Russie, au cours de l'année, a eu un certain effet de surprise. Si l'on considère le volume normal des ventes de blé, l'année aurait été sans doute satisfaisante, mais au demeurant bien ordinaire.

Pendant dix mois, les ports canadiens ont connu une activité débordante.

Le gouvernement canadien s'était engagé à placer à bord des navires soviétiques ou nolisés par ce pays tout le blé qu'il réclamait, avant le 31 juillet. Il semble que personne ne soit particulièrement gêné des quelques semaines de reard que des circonstances diverses ont entraînées; elles sont surtout attribuables aux navires mêmes.

L'envoi de blé et de farine à la Russie atteignait au total 240,000,000 de boisseaux. La Grande-Bretagne a importé 90,000,000 de boisseaux de blé canadien; le Japon, 50,000,000 de boisseaux et la Chine communiste, 42,000,000.

L'Allemagne de l'Ouest, client traditionnel venait ensuite avec 36,000,000 de boisseaux.

Il a fallu 200,000 wagons d'une société ferroviaire, le Canadien Pacifique, pour transporter vers la tête des Grands Lacs, la moitié du blé destiné à l'exportation : 396,000,000 de boisseaux, du 31 juillet de l'an dernier, au premier août de cette année.

De plus, cette société ferroviaire a assumé le transport des deux tiers du blé acheminé par rail jusqu'aux ports de l'est pendant l'hiver. Elle a transporté 150 p.c. plus de farine qu'au cours de l'année précédente.

SURINTENDANT BILINGUE DES VENTES

Compagnie d'assurance-vie avec siège social dans l'Ontario offre deux positions de surintendant bilingue des ventes pour son bureau principal de Montréal. Il s'agit d'ouverture immédiate et permanente. Les candidats devront avoir un record de succès dans la vente, âgés de 28 à 32 ans, ils devront vouloir arriver à un revenu annuel de $10,000 et être formés à la gérance éventuelle. Ecrivez en toute confidence, donnant les détails complets de votre expérience à:

Case 759 "Le Devoir"

GERANT DES VENTES

Demandé par une compagnie manufacturière progressive située à Montréal.

Le candidat sera responsable de l'organisation et de la progression des ventes, et sera en charge d'un groupe de vendeurs de produits pour l'industrie de la construction dans Montréal et les environs.

Les qualités requises comprennent un diplôme universitaire ainsi que d'excellentes références à la direction des ventes. Le candidat devra être en mesure d'occuper des fonctions au niveau de la direction. Une expérience dans l'industrie de la construction est préférable.

Age : dans la trentaine. Langues : Française et anglaise. Excellent salaire et boni, automobile fournie et dépenses défrayées.

Toutes demandes sont gardées confidentielles. Une réponse est assurée.

Adressez-vous à Monsieur Gordon Bryson

HAROLD FISK & COMPANY

Edifice du Carré Dominion, Montréal.

A-477

Conseillers... à toute direction recherchant des exécutifs.

Au Vieux Manoir — LE HOME DES GOURMETS

Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard

Poulet Divan
Fruits de mer
Rôti de boeuf
Entrecôte
LICENCE COMPLETE

Réservation : 674-7855

DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS



ROUTE 3 entre LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier
200 ans d'existence

avouez-le...



MANNIE ROBBINS



DAVID SCIORTINO



JACQUES DENAULT

vous ne savez rien de leurs projets



ED FAILLACE

C'est qu'ils sont en train de mettre au point sept modèles de maisons, les plus charmants de toute la région de Montréal (de $17,000 à $23,000). Et alors? Eh bien, la prochaine fois que vous passez sur la Rive Sud, suivez donc les enseignes du Parc Laurier sur la Route 9 à Candiac — à dix minutes des ponts Mercier ou Champlain.

Non, vous ne verrez rien de la route. Il faut rentrer dans Candiac, la *vraie* cité nouvelle. Et là encore, avouez-le: vous ne saviez même pas que tout y est frais et vert, ombragé, impeccablement aménagé, loin de la circulation lourde et du bruit — bref, chic et résidentiel . . . le saviez-vous, dites?

Parc Laurier

LA NOUVELLE RÉSIDENCE CHIC À CANDIAC

EDITORIAL

L'imbroglio du collège St-Denis

Depuis deux semaines, il est question, chaque jour, du collège St-Denis.

Le Devoir a fait largement écho, dans ses pages d'information, à une demande d'enquête formulée par les professeurs de cette institution. Il a exposé en détail les griefs des professeurs contre la maison et son recteur.

Des organismes comme la Fédération des collèges classiques et l'Association des professeurs laïques de l'enseignement classique ont appuyé la demande d'enquête. D'autres organismes immédiatement intéressés — dont la Faculté des arts et le ministère de l'Education — sont demeurés muets.

Après un long silence, le conseil d'administration du collège St-Denis a parlé jeudi pour la première fois. Il est revenu à la charge hier, cette fois contre le Devoir.

Avant que cette affaire ne se noie dans des chicanes de clocher, il faut faire le point et prendre nettement position.

●

Les griefs des professeurs sont multiples et graves. Ils portent sur l'administration générale du Collège, sur les comportements du recteur, sur l'instabilité des structures académiques, sur l'absence de cohésion dans la régie interne de l'institution. Les professeurs affirment, en résumé, que, dans l'état actuel des choses, St-Denis n'est pas équipé pour s'acquitter convenablement de sa mission.

De tout ce qui s'est écrit à ce sujet, retenons un passage significatif d'une lettre rédigée il y a environ un an par deux anciens professeurs: "Il est clair pour tous qu'en ce moment, d'une part le collège ne donne pas aux étudiants les services qu'ils sont en droit d'attendre d'un collège spécialisé, et que, d'autre part, il n'offre pas non plus la formation d'un collège régulier".

Deux déclarations du conseil d'administration ont tenté en vain de clarifier la situation. Le conseil s'est borné à rappeler ses états de service, à réaffirmer sa confiance en M. Moreau, et à clamer que tout va bien. Il n'a répondu à aucune allégation. Paradoxalement, il s'est mis en frais de procéder au réengagement de la plupart de ces mêmes professeurs à qui il ne juge pas opportun de répondre.

Les professeurs ont donc dit, pour l'instant, ce qu'ils avaient sur le coeur. Le conseil d'administration a aussi parlé. Et notre lanterne n'est guère plus éclairée, sauf que des doutes ont été éveillés dans nos esprits. Cette confusion nous fournit, en fait, la clé de la solution.

Derrière la controverse présente, il se cache, en effet, des problèmes fondamentaux d'orientation qui dépassent la compétence immédiate de ceux qui sont engagés dans le conflit.

Il y a d'abord les questions relatives à la mission même de St-Denis. L'institution fut fondée comme collège clinique. Après bien des avatars, elle semble être devenue, en même temps qu'un collège clinique, un service de récupération académique et même un collège ordinaire. Dans lequel de ces rôles St-Denis peut-il être le plus utile au milieu en 1964? Voilà une question qui intéresse non seulement les administrateurs et les professeurs de St-Denis, mais tous ceux qui ont une responsabilité dans l'orientation de l'enseignement classique. Il est impensable d'en confier la solution à quelques individus isolés.

Il y a aussi les questions reliées à la structure du collège. St-Denis a fonctionné depuis des années à contre-courant. Se heurtant longtemps à des murailles d'incompréhension, M. Moreau a bâti d'arrache-pied une institution qui répondait à des besoins réels. Il a édifié son oeuvre dans l'isolement et lui a imprimé en retour la marque de l'individualisme farouche qui le caractérise. L'individualisme du pionnier fait d'abord figure de vertu. Lorsque arrive le stade de l'institutionalisation, il risque de devenir un vice. Il faut aujourd'hui repenser non seulement le statut du fondateur à l'intérieur de son oeuvre, mais aussi le statut de l'oeuvre à l'intérieur de la famille des institutions de même nature. Voilà une seconde question qui intéresse toute la communauté, non les seuls responsables de St-Denis.

On a également soulevé, à propos de St-Denis, des problèmes administratifs sérieux, dont celui de la disparité énorme des frais de scolarité et celui des structures internes du collège. Sans vouloir minimiser ces problèmes, nous croyons qu'ils se rattachent à ceux qui viennent d'être évoqués.

●

Il faut, pour sortir de l'imbroglio actuel, s'élever au-dessus des chicanes domestiques et voir avant tout les problèmes d'intérêt général qui se dégagent de la polémique des derniers jours.

Or, ces problèmes relèvent, par leur nature même, d'une autorité supérieure. Seule, pourra les résoudre une enquête impartiale, menée sous l'égide du ministère de l'Education, avec le concours de la Faculté des arts et de la Fédération des collèges classiques.

Cette enquête, le bien général l'exige.

Claude RYAN

FRANÇAIS D'HIER — FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

Quelques réflexions sur notre français oral en fin d'année scolaire

Par Mme Jean-Louis AUDET

D'UNE LANGUE A L'AUTRE : Depuis longtemps, depuis toujours, devrais-je dire, nous avons choisi de parler la langue des ancêtres. Si nous tenons compte du fait historique : la conquête, — du fait géographique : l'éloignement de la France, — du fait résistance : PARLONS FRANÇAIS ! On peut en conclure que notre attitude a été courageuse. Mais une . . .

ATTITUDE paradoxale, aussi. On s'étonne de plus en plus de notre entêtement à vouloir conserver un langage périmé, négligé, rempli de fautes envers la prononciation, le vocabulaire et la syntaxe du français moderne.

Que fait donc l'école ? Je constate, en écoutant un bon nombre d'écoliers et d'écolières qui suivent mes cours, que l'Ecole, malgré une longue série de campagnes, de congrès, ne semble pas avoir trouvé la formule de ce passage d'une langue à l'autre, et, par l'autre, j'entends le LANGAGE, car la langue écrite se porte assez bien. Suivant leur âge, ces élèves des écoles, des couvents et des collèges savent les règles de la grammaire, l'accord des participes, la concordance des temps... Ils sont cependant assez maladroits en Lecture expressive, et c'est dommage, car elle a une influence directe sur le langage. La lecture visuelle ne suffit pas... et pourtant deux ou trois phrases par jour, bien lues, bien ponctuées, avec *rythme* et *intonations*, combleraient vite cette lacune. J'insiste sur le mot: *langage*, car il se sépare nettement de l'*écrit*, dans le sens qui nous occupe.

Et le vocabulaire ? On s'y intéresse beaucoup : exercices de correction à la Radio, à la Télévision, en classe. Tout cela est bien, tout cela est très bien. Mais il ne faut pas, pour autant, que ces "Jeux de francisation, ou de re-francisation de mots et d'expressions nous fassent oublier et négliger la partie si importante de la Phonétique corrective, de la syntaxe parlée, si je puis m'exprimer ainsi. Car . . .

Un langage spontané, commencé tant bien que mal, dans la famille, s'acquiert, en classe, sous la direction de maîtres compétents qui, tous les jours — et donnant eux-mêmes l'exemple — devraient habituer l'élève à s'exprimer correctement, à construire ses phrases comme l'exige la sévère syntaxe française.

Et les Ecoles Maternelles ? Certaines mamans se plaignent du peu d'intérêt que l'on porte au FRANÇAIS ORAL dans ces écoles, pourtant si modernes avec le programme dynamique de l'Ecole Nouvelle.

— En général, on règle la question en engageant un professeur de Diction. Ce qui est fort bien, — quand ce ne serait que pour juger, — un peu comme le ferait un inspecteur, de la qualité du langage des Tout-Petits, et aussi de celui du personnel enseignant.

— Mais là encore, et surtout à l'Ecole Maternelle, il faut que l'enfant entende les professeurs s'exprimer dans un français d'aujourd'hui.

Sans oublier . . .

La Correction des Défauts du langage : voilà une importante question à résoudre à l'Ecole Maternelle. Ces Particularités (évitons pour l'instant l'expression : *vices* du langage) ces particularités donc, sont assez faciles à corriger. Encore, faut-il agir le plus tôt possible, et savoir comment s'y prendre, — surtout avec tact et délicatesse, quand les cas sont plus graves : bégaiement, dyslexie, etc . . .

Il faudrait donc REPENSER le PROGRAMME de langue orale, par des Cours spéciaux, destinés aux futurs professeurs. Les programmes actuels font plus de bruit que de bien. On a décidé, paraît-il, de remercier les professeurs de Diction dans certaines écoles, et c'est le professeur de français qui s'occupera désormais du FRANCAIS INTEGRAL (L'oral et l'écrit). Alors, pourquoi ne pas nommer quelques inspecteurs de Langue parlée ?

Ils pourraient rendre compte, à qui de droit, du résultat de leurs enquêtes.

Aptitudes de l'enfant

Le Savant docteur Penfield, au cours d'une conférence qu'il prononçait il y a trois ans, devant plusieurs membres de l'Alliance Canadienne, affirmait déjà — et il avait raison — qu'un jeune enfant peut apprendre à la fois, et très facilement, deux et même trois langues PARLEES.

Chacun sait que l'enfant possède une ouïe très fine, et ce qu'il "entend" il le "répète" sans effort, qualité qui l'aidera à parler **en** bon français, s'il entend **un** bon français.

Tandis qu'au contraire, l'adulte réagit d'une façon lente et parfois inattendue... ou amusante. C'est le cas d'un de mes jeunes étudiants anglais, dans un cours collectif de conversation française.

—"Madame, un instant, s'il-vous-plaît. Je voudrais pouvoir **épeler** deux mots nouveaux que vous venez de dire. Et aussi, je cherche **l'infinitif** du verbe que j'ai entendu dans votre deuxième phrase." Et stylo en main, il prenait des notes. Toujours la même réaction: l'oral dominé par l'écrit chez l'adulte.

Et puis, il y a le problème du vocabulaire et de l'usage. Les Anglais se servent souvent de certains mots composés avec "tongue": comme mother-tongue, tongue-tied, tongue-twister... mais c'est presque toujours le mot **language** qu'ils disent pour désigner ce que nous appelons, nous, en français LANGUE, opposé à LANGAGE, langue parlée. Ce qui peut créer parfois un petit malentendu.

Et notre savant médecin a raison de croire que cette "langue parlée s'apprend très vite, de bouche à oreille, dès le jeune âge", et aussi, je crois, chez l'adulte qui a peu d'instruction. L'oreille remplace la grammaire.

On fait, en ce moment, des expériences intéressantes, à travers le pays, de l'Est à l'Ouest. Attendons les résultats, en espérant que dans les deux groupes ethniques, la langue maternelle ne perdra pas la place à laquelle elle a droit: la première. L'une respectant l'autre.

UNE SUGGESTION : Je conseille à tous ceux qu'intéresse l'étude simultanée des deux langues, de lire la très riche documentation que représente "DIVERSITE DES LANGUES et BILINGUISME", dont l'auteur est Léopold Taillon, c.s.c., directeur de l'Ecole de Pédagogie de l'Université Saint-Joseph de Moncton, N.B. La préface du livre est de Robert Gauthier, directeur de l'Enseignement du français, en Ontario. L'auteur a beaucoup voyagé, assistant, comme délégué, à des Congrès, des Séminars, dans de nombreux et lointains pays bilingues et plurilingues. Il aurait tout à fait sa place dans nos débats sur ce sujet passionnant: le Bilinguisme. Il est également directeur des Cours d'été à Moncton. Je l'ai vu à l'oeuvre, et — entouré de professeurs compétents — il fait un travail magnifique, au service de la Langue française.

Portection de la langue

ICI, UNE QUESTION : Qu'est-ce que représente, pour les autorités scolaires, ce personnage étrange, tour à tour apprécié et déprécié, qu'on appelle un professeur de Diction?

a) un personnage indispensable qui enseigne tous les secrets, toute la musique de la langue de Racine, sans oublier la Phonétique Corrective?

b) ou bien, au contraire, un personnage de luxe qui donne à ses élèves une prononciation affectée?... ou qui "dérange le programme de ces pauvres écoliers, programme tellement chargé, m'a-t-on dit quelquefois. "Mais, mademoiselle l'institutrice, le plus lourd fardeau, c'est justement ce français archaïque, lourd de son passé. Plaçons-le avec respect dans les Anthologies. Avec quelle joie nous le retrouverons aussi dans nos Contes et nos vieilles chansons!

Et maintenant, voici l'opinion du linguiste CHARLES BRUNEAU, au Congrès de la Langue française, à Québec en 1952. "Le Canadien de langue française qui possède l'usage de la langue parlée, au Canada, devrait s'efforcer d'apprendre, afin de la lire et pour quelques-uns, afin de l'écrire, cette langue de civilisation qu'est le français littéraire, disait Charles Bruneau au Congrès, à Québec en 1952. Et le savant linguiste terminait ainsi cette conférence sur le Parler français au Canada: "C'est une grande **chose** qu'une langue de civilisation; mais c'est une **chose** délicate. Elle est la propriété de tout un peuple. Aussi, ne doit-on pas craindre que beaucoup, par paresse ou par imprudence, ne gâtent ou n'avilissent leur langue maternelle? Une langue doit avoir ses gardiens, ses mainteneurs, comme on dit quelquefois. Leur tâche est des plus difficile...

Et intérieurement, je continuais la phrase: Nos ancêtres ont fait, pour conserver notre idiome, des **choses** beaucoup plus difficiles que celles qui nous restent à faire.

Rôle des femmes

ENFIN, une PAGE à LIRE :

Je m'adresse ici aux institutrices dont les élèves sont âgés de 4, 5, 6 ans et aussi aux jeunes mères de famille, nos précieuses collaboratrices. Je vous propose la lecture de ce court extrait d'un article de Rémy de Gourmont, sur le sujet qui nous intéresse: **LES FEMMES et le LANGAGE:** "La grande oeuvre intellectuelle de la femme est l'enseignement du langage. Les grammairiens et leurs successeurs, instituteurs et professeurs, s'imaginent être les maîtres du langage, et que, sans leur intervention, la langue des hommes périrait dans la confusion et l'incohérence. On les entretient depuis des siècles dans cette illusion, et pourtant, il n'en est pas de plus ridicule.

Les femmes sont les ouvriers élémentaires du langage. Voici des enfants qui parlent: ils s'en vont à l'école, pour recevoir une leçon de grammaire. Ils parlent et usent de toutes les formes du verbe, avec aisance et justesse. Ils parlent, et le maître triomphe de leur apprendre ce que c'est que l'imparfait du subjonctif.

A une **fonction**, le maître a substitué une **notion:** il a remplacé le geste par la conscience du geste, le mot par sa définition.

Il n'enseigne pas le langage. Le langage est une fonction: la grammaire est l'analyse de cette fonction.

Sans cette semence, jetée sans cesse à la volée, par la mère, la fonction linguistique de l'enfant resterait inerte, et il ne sortirait de ses lèvres que des sons vagues, peut-être inarticulés."

DERNIER CONSEIL: Il est vrai que ce texte date d'une quarantaine d'années. Les temps ont changé. L'Ecole Maternelle est devenue une aide précieuse dans le problème de la formation des jeunes écoliers. Mesdames, mesdemoiselles, vous remplacez la mère, comme le nom de vos écoles l'indique. Ajoutez donc à votre programme l'apport si précieux de l'enseignement du **langage**, et, pendant que vous y êtes, du FRANÇAIS moderne, international, dans son vocabulaire et sa phonétique. Et de ce travail sortira, élégant et précis, le langage des nouvelles générations.

Sans cette collaboration étroite des Ecoles, des Couvents, des Collèges, l'enseignement du français oral,—qu'on le veuille ou non, — restera longtemps une spécialité. Et ce serait dangereux, car il nous faut un immense effort collectif, pour sauver une langue à la dérive, dans sa forme la plus vivante.

Déjà, en 1910, Georges Leroy, sociétaire de la Comédie Française, et professeur au Conservatoire, faisait part de ses inquiétudes dans une célèbre conférence "faite par nous dans plusieurs lycées de Paris", nous dit-il dans la Préface de son "Traité pratique de Diction française". Il s'adressait au personnel enseignant: "Messieurs, une chose m'a toujours frappé: c'est la disproportion entre le temps que le jeune Français **dépense** pour apprendre à écrire, et celui qu'il **sacrifie** pour apprendre à parler."

Ce qui nous amène à conclure: Tant que: de la Maternelle à l'université, un français de qualité internationale ne sera pas devenu le langage habituel des professeurs, — de façon à l'inculquer aux jeunes à jet continu, nous aurons besoin, pour remédier à la déplorable situation qui est la nôtre, de ces spécialistes que sont les professeurs de diction et de français oral.

A une condition, toutefois: que ceux-ci ne soient pas des professeurs improvisés — comme il s'en est trouvé sur le marché, et s'en trouve peut-être encore — au grand préjudice de la profession. Mais des professeurs dûment préparés à leur enseignement par les longues et sérieuses études requises, sous une direction compétente.

Quelles mesures faudrait-il prendre pour doter notre milieu d'un tel corps de professeurs de français oral? C'est là, estimons-nous, un problème qui mériterait une attention spéciale, de la part d'un organisme supérieur, tel que: L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE avec la collaboration du nouveau ministère de l'Education.

Madame Jean-Louis AUDET,
Directrice de l'Ecole Supérieure de Phonétique et Diction
Professeur au Conservatoire de la Province de Québec et à l'Ecole d'Indy.

VIETNAM : QUI EST L'AGRESSEUR ?

Même si elle paraît s'être atténuée ces deux derniers jours, la crise qui a surgi dimanche dernier à propos du Vietnam subsiste et reste extrêmement préoccupante. Elle le reste d'autant plus que les incidents du début de la semaine ne sont pas des faits isolés mais ne peuvent se comprendre que dans le contexte de la guerre du Vietnam et plus généralement dans le contexte indochinois, où les causes possibles de conflit entre l'Est et l'Ouest sont innombrables.

Il est permis de se demander qui au Vietnam aujourd'hui est vraiment l'agresseur. Paul Sauriol écrivait justement dans son éditorial, hier, que la conception singulièrement large qu'ont les Américains de la "légitime défense" est fort contestable. C'est en effet une version nouvelle du "droit de suite", interprété très libéralement et dont Washington a jadis condamné l'application de la part d'autres puissances, notamment lorsque les Français, pendant la guerre d'Algérie, cherchèrent une fois ou deux à frapper les bases où se ravitaillaient et s'entrainaient les fellaghas en Tunisie. Que Washington ait donné l'ordre à ses navires de riposter à chaque attaque, voire de détruire les vedettes nord-vietnamiennes, c'est normal et légitime : qu'il ait ordonné le bombardement aérien des bases d'où partaient prétendument les vedettes, c'est extrêmement discutable. Le gouvernement américain soutient qu'en "intimidant l'éventuel agresseur", il sert la cause de la paix : pareille thèse est, en l'occurrence, non seulement fragile mais dangereuse. C'est désavouer a posteriori le président Truman qui, pendant la guerre de Corée, refusait au général McArthur le droit d'aller frapper en Chine les bases d'approvisionnement, en armes et en "volontaires", de la Corée du nord. La justification apparente était pourtant beaucoup plus forte alors que dans le cas présent.

Au reste, nous manquons de précisions sur plusieurs aspects des incidents du début de la semaine. Hanoi nie être à l'origine de la seconde attaque et soutient que la première a eu lieu parce que les unités américaines avaient pénétré dans les eaux territoriales du Vietnam du nord.

Incidents inévitables et tragi-comédie

Mais à supposer même que la version américaine soit entièrement fondée, peut-on nier que, du point de vue d'Hanoi, la présence de 16,000 militaires américains (et bientôt de 23,000) au Vietnam du sud et celle de la 7e escadre américaine dans le golfe du Tonkin aient à la longue un caractère de provocation ? Washington admettrait-il aisément qu'une escadre soviétique croise en permanence dans la mer des Caraïbes ? Ne tiendrait-il pas d'avance Moscou responsable des incidents qui pourraient éclater ? Et serait-il possible d'empêcher indéfiniment ces incidents ?

Par leur assistance massive au Vietnam du sud, par une présence militaire constante et grandissante dans la région, les Américains ont réuni les conditions qui devaient tôt ou tard susciter des incidents. On ne saurait attribuer toute la responsabilité de ceux-ci au seul Vietnam du nord. Et en exerçant des représailles sous forme de bombardements aériens, les Etats-Unis, même s'ils ne le souhaitent pas, préparent l'extension du conflit à tout le Vietnam. Cela signifierait l'entrée en scène, au moins officieuse, de la Chine. Or, comme vient de l'écrire un journaliste australien, les E.-U. n'auraient alors le choix qu'entre le recours aux armes nucléaires s'ils voulaient arracher la victoire et la table de conférence, à Genève ou ailleurs, s'ils consentaient à un règlement général pour l'ex-Indochine.

●

Congo : tragédie

Si la gravité des événements ne l'interdisait, il y aurait beaucoup à dire sur les paradoxes ironiques auxquels a donné lieu le retournement de la situation politique au Congo. Honni hier par le State Department, qui en disait pis que pendre, M. Moise Tschombé bénéficie aujourd'hui de la cote d'amour à Washington qui, pour un peu, le supplierait de solliciter un soutien militaire massif des Etats-Unis : on paraît même disposé à devancer ses voeux.

Le même State Department s'apprête à accueillir avec cordialité sinon avec effusion M. Michel Struelens, envoyé spécial du premier ministre Tschombé: voici dix-huit mois, M. Struelens devait quitter les U.S.A. sous peine d'en être expulsé. En 1960 et 61, Washington ne cachait pas son hostilité envers la politique de Bruxelles au Congo et faisait chorus à l'ONU avec les Afro-Asiatiques pour obliger la Belgique à retirer sans délai ses troupes qui étaient encore au Congo. Aujourd'hui, le gouvernement américain insiste auprès du président Tschombé pour que celui-ci sollicite un large concours militaire de la Belgique et dépêche à Bruxelles M. A. Harriman avec mission d'examiner les conditions d'une intervention militaire belgo-américaine au Congo.

Des semaines décisives

Cela dit, il faut reconnaître que sans le concours militaire, technique et financier de puissances étrangères, le chef du gouvernement congolais aura du mal à conjurer le péril qui grandit : jamais les rebelles n'avaient été aussi nombreux, entreprenants et bien équipés; jamais, l'armée nationale congolaise n'avait été à ce point désorganisée et démoralisée. Les rebelles occupent près du tiers du territoire national et l'autorité du gouvernement central ne s'exerce effectivement que dans les très grandes villes et dans l'arrière-pays immédiat. L'anarchie gagne de jour en jour.

Il était impossible au président Tschombé de retourner en moins d'un mois une situation qui n'a cessé de se dégrader depuis plus d'un an, qui était déjà très critique au début du printemps. Avant de rechercher des solutions aux problèmes d'ordre politique et constitutionnel, le premier ministre doit évidemment enrayer l'avance des rebelles puis, si l'ultime offre d'amnistie est repoussée, les éliminer. Il paraît évident qu'il n'y pourra réussir sans l'assistance d'une puissance étrangère, la Belgique ou la France ou les deux, avec, éventuellement le concours technique des Etats-Unis.

Il est exclu en effet que l'ONU revienne au Congo et une intervention trop directe des Etats-Unis risquerait de faire véritablement du Congo un autre lieu d'affrontement Est-Ouest, un autre banc d'essai de la guerre froide.

Si dans les deux à trois prochains mois, Tschombé parvient à tenir les rebelles en échec puis à les refouler progressivement, il pourra s'attaquer avec quelque chance de succès aux énormes problèmes d'ordre politique et économique du Congo. Peut-être sera-t-il amené à revenir à sa thèse de jadis pour une confédération d'Etats mi-souverains, seule formule apparemment propre à préserver un minimum d'unité dans un pays extrêmement divers. Si Tschombé devait échouer dans cette difficile entreprise, on ne voit plus très bien qui serait en mesure d'empêcher l'éclatement définitif du Congo ex-belge, d'autant que le pourrissement de la situation appelle naturellement les convoitises étrangères, africaines et non-africaines.

J. M. L.

BLOCS NOTES

lettres au DEVOIR

Liberté d'expression dans un journal

Monsieur le Directeur,

Les journalistes du Devoir viennent de signer avec la maison un contrat collectif dans lequel on peut lire ce qui suit :

"Aucun employé permanent et à plein temps ne peut :

1) émettre publiquement une opinion manifestement hostile à l'endroit de la politique éditoriale du Devoir;

2) fournir des informations d'actualité à un autre journal quotidien du Canada, sans une entente à ce sujet avec la direction;

3) collaborer régulièrement à un journal officiel de parti politique, sans une entente à ce sujet avec la direction; au cours d'une campagne électorale, il ne peut collaborer en aucune façon à un tel journal, sans une entente à ce sujet avec la direction;

4) accepter ou conserver un emploi à temps partiel et de caractère permanent qui le place dans une situation de conflit d'intérêt ou qui nuise manifestement à son rendement au service de la compagnie."

Comment les journalistes de La Presse peuvent-ils prétendre que la direction du journal veut les bâillonner en les empêchant de combattre dans les colonnes du journal ou à l'extérieur ce qui est ou pourrait être la ligne de pensée de La Presse ?

Les journalistes du Devoir sont-ils moins fiers que ceux de La Presse ? Ou ceux de La Presse seraient-ils en train de nous faire croire qu'ils défendent la liberté d'expression alors qu'ils poursuivraient une querelle idéologique ?

Comme simple imbécile qui ne comprend rien à ces questions, j'aimerais à être éclairé.

Sincèrement vôtre,
GERARD FILION,
Saint-Bruno de Montarville, Qué.

Revue de Presse

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité traduits des journaux de langue anglaise du Canada.

La candidature Goldwater

Le Courier, Kelowna, Colombie-Britannique — Les Etats-Unis ont manifesté leur mécontentement en apprenant que certains autres pays et leurs journaux expriment de l'inquiétude à la suite de la mise en candidature du sénateur Goldwater. Ce mécontentement vient du fait que la plupart des Américains ne se rendent pas compte que, dans le monde d'aujourd'hui, l'élection d'un président des Etats-Unis ne saurait constituer une affaire privée de ce pays; les Etats-Unis ne sauraient donc blâmer des amis de s'intéresser profondément à l'homme qui pourrait diriger le gouvernement américain.

Que nos amis américains apprécient ou non ce fait, le président des Etats-Unis ne dirige pas son propre pays, mais bien le monde occidental. Il n'est donc pas étonnant que d'autres pays, d'autres peuples, se soucient grandement de l'éventuelle élection de M. Goldwater qui les mènerait sur une voie inconnue d'eux.

Ce qui les ennuie également, c'est qu'il est de plus en plus clair qu'une fraction très importante de la population américaine soutient M. Goldwater. Il semble bien maintenant que les élections présidentielles ne constitueront pas un concours gagné d'avance, comme cela semblait devoir être le cas il y a deux mois. M. Goldwater est devenu le symbole du conservatisme, de la réaction et, pour la première fois en de nombreuses années, l'électeur américain aura l'occasion de choisir entre l'individualisme et le bien-être assuré par l'Etat.

On pense encore, certes, que M. Goldwater n'a aucune chance d'être choisi comme président de son pays. Il y a seulement quelques mois, on disait confidentiellement qu'il ne pouvait être désigné comme candidat républicain, mais il l'a été... (29 juillet).

L'abus de l'immunité parlementaire

Le Citizen, Ottawa — L'exclusion, pendant trois ans, de M. Yves Gabias, de la législature québécoise, est une mesure sévère, mais, dans les circonstances, justifiée. M. Gabias, à la suite de déclarations sous serment d'un entrepreneur de Shawinigan, avait accusé le procureur général du Québec, M. René Hamel, de trafic d'influence. Un comité de la législature fit une enquête et conclut, à l'unanimité, à la fausseté de l'accusation.

En vertu de l'immunité parlementaire, de faciles accusations de corruption et d'autres malversations sont portées trop souvent, ces jours-ci, dans les législatures et dans les conseils municipaux, et même en plein parlement fédéral. On peut abuser de l'immunité, tout comme on peut l'invoquer. Si on en abuse, un corps législatif tout entier est touché, et ce corps a le droit, et peut-être même le devoir, de punir le coupable.

Trop souvent, on accuse en se basant à peu près uniquement sur un gros titre peu clair, ou sur un "tuyau" sans fondement donné par un informateur. On ne fait rien pour vérifier les faits. On estime que l'immunité parlementaire constitue une protection suffisante quand un député méchant ou manquant du sens des responsabilités, un conseil municipal, ou le parlement fédéral, sont induits en erreur.

Peut-être la mesure prise par la législature du Québec aura-t-elle l'effet si souhaitable, empêcher de pareilles erreurs de se reproduire. Même couvert par l'immunité, on ne devrait pas permettre à la légère à une personnalité élue de salir la réputation d'un homme. Si cette mesure fait qu'on se souciera davantage de contrôler les faits avant de proférer des accusations, un grand pas aura été accompli. (31 juillet).

Discours des députés

Le Sentinel, Kamloops, C.-B. — Certains de nos représentants élus tentent de persuader le parlement d'Ottawa d'autoriser l'impression dans le Hansard des discours qui n'ont pas été prononcés aux Communes. Cette idée a été exprimée deux fois au cours des deux dernières semaines, au sujet de la reprise attendue du débat sur le projet de drapeau présenté par le parlement . . .

Certains députés veulent manifestement exprimer leurs idées sans être présents à la Chambre. Ils prétendent que cela accélérerait le travail de l'assemblée et éviterait les répétitions ennuyeuses qui, disent-ils incitent des députés à sortir des Communes. Cela aurait aussi l'avantage de libérer les députés, du point de vue participation aux séances de la chambre.

Nos représentants élus sont-ils fatigués et surmenés au point de ne pouvoir rassembler leurs énergies pour exprimer eux-mêmes leurs idées? Nous ne le pensons pas. Il est malheureux que nous ne puissions pas mettre à la porte ces "députés de mauvais gré" avant les prochaines élections. S'ils étaient dans les affaires privées, il y a longtemps qu'ils seraient sur le pavé.

Il n'est que juste de noter que les parlementaires qui sont en faveur de cette voie facile pour se débarrasser de l'accomplissement de leurs devoirs ne constituent qu'une petite minorité, mais on peut être certain que, si jamais cette proposition est adoptée on en profitera de plus en plus, sans tarder. 27 juillet.

A la Chambre des Communes

Le Colonist, Victoria — E. Davie Fulton, chef du parti conservateur de la Colombie-Britannique et ancien ministre fédéral, a proposé un plan en trois points pour mettre fin à l'attitude d'immobilisme du parlement canadien.

Prenant la parole hier devant les participants à la 33ième conférence de l'Institut canadien des affaires publiques, à Couchiching, M. Fulton a noté qu'on est mécontent actuellement, dans tout le pays, du comportement du parlement fédéral . . .

M. Fulton s'est dit d'avis qu'on devrait accroître l'importance du dispositif des comités, en leur donnant de plus grands pouvoirs quand il s'agit de revoir et d'examiner les propositions et les programmes de dépenses du gouvernement.

En agissant ainsi, a précisé l'ancien ministre, les membres des comités où sont représentés tous les partis pourraient non seulement étudier la politique du ministre, mais également interroger des fonctionnaires sur l'arrière-plan, les faits et les considérations concernant la politique qui suscite le programme de dépenses présenté.

Pour M. Fulton, ce système permettrait de sauver énormément de temps à la Chambre des Communes même . . .

Toujours selon M. Fulton, les députés devraient être aidés davantage non seulement sur le plan organisation des bureaux, mais également par la direction nationale de leurs partis, qui devrait leur fournir un bureau dans leurs circonscriptions.

Si tout cela était fait, estime M. Fulton, on n'aurait aucune difficulté à persuader les députés d'accepter des mesures limitant leurs libertés aux Communes, dont la désignation d'un président permanent qui déciderait en dernier ressort lors des problèmes de recevabilité des demandes et de privilèges, et l'imposition d'une "limite de temps" chaque fois qu'on étudie les grands points de la législation du gouvernement . . . 28 juill.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

La Bible vous parle

Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains pour dormir, et tel un rôdeur te viendra l'indigence, et la disette comme un homme d'armes.

(Prov 24, 33-34)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Coup d'oeil sur trois capitales:

Rome, ville de contrastes, est une capitale moderne aux attraits multiples

Par Marc-Henri Côté

Rome possédera toujours un attrait qu'aucune autre capitale d'Europe peut entamer. Symbole de la chrétienté, autant que ville ancienne et moderne à la fois, le charme de Rome, son accueil spontané captivent le visiteur.

Les Romains ont gardé dans le tohu-bohu de la vie moderne une calme assurance qui les distingue des autres citadins des grandes capitales d'Europe.

Rome a gardé ce cachet de distinction qui convient à la ville qui abrite en son enceinte la Cité du Vatican, ses riches musées, point de ralliement de tous les catholiques et chrétiens à l'heure du Concile.

La Ville Eternelle révèle ses trésors pourvu que le soleil brille. Au début de l'hiver le ciel de Rome n'est pas toujours pur et partage avec Paris et Londres, une part de grisaille et de froid humide.

Le visiteur qui descend d'avion à Ciampino, en banlieue de Rome, n'a pas encore vraiment aperçu la grande ville qu'il découvrira au bout d'une demi-heure d'autobus, le long d'une voie étroite, bordée d'arbres.

C'est par la gigantesque Stazione Termini que tous les visiteurs pénètrent à Rome. Cette grande arche donne l'impression d'être ouverte aux quatre vents — la foule pénètre librement sans que les portes lui barrent la route, dans l'estrade centrale.

Celui qui choisirait d'y vivre pourrait le faire et trouverait là tout ce qui lui est nécessaire, depuis les magasins d'alimentation, jusqu'aux boutiques des marchandes de vêtements, sans oublier la gamme complète des services.



La vaste gare Termini, à Rome, recèle, telle une arche, tout ce qui est nécessaire à quiconque voudrait avoir la fantaisie d'y habiter. C'est l'une des attractions de la capitale de l'Italie.

Il faut se garder de quitter le Termini dans l'une de ces petites voitures conduites par des chauffeurs de taxi "en contrebande", resquilleurs sans vergogne qui vous offrent un "raccourci prolongé".

Rendons-nous bien compte que dans l'immense termini ces chauffeurs ont leurs agents, habiles indicateurs qui ont à l'oeil toute personne qui porte des bagages.

Les petits hôtels

Rome possède une variété de petits hôtels, beaucoup plus nombreux, comme d'aspect infiniment plus discret que les grands hôtels à l'américaine. Il y a même Via Vicenza, à peu de distance du Termini, l'hôtel Pensione Canada que tient de façon impeccable, M. Pucci qui a passé plusieurs années à Montréal.

La capitale de l'Italie offre aux visiteurs de nombreux points d'attraction; les ruines du forum, les églises célèbres, le Château St-Ange et la fontaine de Trevi comme d'autres aussi belles, que nombreuses productions cinématographiques ont fait connaître sans leur rendre pleinement justice.

Nombreux contrastes

Les contrastes ne manquent pas à Rome et chaque secteur offre des perspectives assez différentes de celles des autres. Le quartier des affaires n'y a pas cette apparence bruyante, ces établissements criards et bigarrés que l'on connaît en Amérique. Une visite chez Cim, l'un des principaux grands magasins permet d'apprécier le standard de vie des Romains. Il y a moins d'étalage de luxe dans ces grands magasins que dans les nôtres, mais la modicité relative des objets d'usage courant laisse place à une qualité fort convenable.

Comme dans toutes les capitales, il est à Rome des rues qui font le comble du bonheur des lèche-vitrines, particulièrement celles qui longent les boutiques d'artisans habiles à transformer tous les bois et métaux en magnifiques meubles et bibelots, sans oublier les émaux et autres travaux d'art.

Rome révèle son intimité dans le Transvetere, au-delà du Tibre, dans ce quartier d'aspect vétuste, mais bien entretenu qui plaît particulièrement et où l'on trouve des restaurants typiques que le touriste se doit d'apprécier. Dans cette sorte de faubourg de la grande capitale, il n'y a plus de hâte et l'on se croit transporté à un autre âge face aux pierres brunes des immeubles chargés de souvenirs.

Mais, la Rome des fontaines, des tramways que l'on voit de moins en moins ailleurs est aussi celle des automobiles, petites de tailles, véritables volcans qui font irruption aux intersections, s'arrêtent brusquement sur les mollets des piétons, puis repartent avec plus d'impétuosité encore. Il faut dire qu'à Rome il n'y a pas autant de feux de circulation qu'en maintes autres grandes villes.

Les nombreux musées de la capitale de l'Italie attirent les visiteurs, mais il n'y en a pas de plus charmant que celui de la Villa Borghese, dans le grand parc de ce nom qui était autrefois le domaine d'une grande famille de Rome. Les sculptures qu'on y trouve, l'harmonie de leur disposition et l'atmosphère chaleureux de la villa font contraste avec la froideur du marbre de nombre d'autres musées.

Mais, Rome n'est pas elle-même ou ne serait pas aussi attachante, sans la présence de la Cité du Vatican; quand apparaissent à un tournant de rue les colonnades de Saint-Pierre, un monde nouveau s'anime sous les yeux du visiteur qui s'avance avec respect en direction de la vaste coupole de Saint-Pierre. Le monde chrétien vit ici dans son plus vif éclat depuis le premier siècle. Des catacombes aux tombeaux des papes, en admirant ensuite les musées splendides du Vatican, l'émotion saisit le touriste et elle est à son comble quand il a le bonheur d'assiter à une audience papale.

Rome, c'est la ville des clercs, des enfants que l'on conduit en classe revêtus d'un costume qui a fait époque, avec son collet de toile bien empesé et la boucle ample de satin ou de tulle. C'est aussi la ville des travailleurs et des audacieuses réalisations architecturales qui s'épanouissent dans la ville nouvelle dont la croissance étonne.

C'est aussi et peut-être davantage une ville où les oeuvres d'art sont innombrables, où la discrétion des édifices, comme celle des monuments sont indices de mesure et d'harmonie.

Un bref article ne peut que rendre hommage à une grande ville, sans lui rendre tout le tribut que lui vaut le lustre de ses 27 siècles d'existence.

De Montréal à Rome, il n'y a plus que la distance d'une demi-journée à bord d'un aérobus à réaction DC-8F, du Pacifique Canadien.

Dans un confort qui ne laisse rien à désirer, le majestueux appareil transporte quelque 10 voyageurs au-dessus des Acores et de la péninsule Ibérique, avant d'atteindre Rome. Certaines envolées font escale à Lisbonne et à Madrid.

Nous aurons l'occasion dans cette série d'articles sur trois capitales européennes de donner plus de précisions sur les horaires des envolées de CPA et des dispositions particulières selon la saison.

Rond point fermé

QUEBEC — Le ministère provincial de la voirie annonce que pour fins de construction, il est indispensable de détourner la circulation aujourd'hui (samedi), de 7 heures du matin à minuit, au rond point de Dorval.

La circulation de Montréal via la Côte de Liesse route 2B ne sera pas affectée à destination de l'aéroport, mais sera détournée vers Ste-Anne-de-Bellevue, par le boulevard Cardinal et la Montée des Sources. La circulation de Montréal et de Dorval via la route no 2 boulevard Ste-Anne vers l'aéroport se fera par la 55e avenue à Lachine.

En cas de pluie, les travaux se feront le samedi suivant.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses
d'ACHAT ou LOCATION
RENAULT - SIMCA - CITROEN - FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN - PANHARD - TAUNUS
Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité — Assurance et permis Internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de
L'EUROPE . . . EN AUTOMOBILE !

ESPAGNE - PORTUGAL
Voyage en groupe, accompagné
BARCELONE — COSTA BLANCA
COSTA DEL SOL — ANDALOUSIE
MADRID, ETC. — PORTUGAL
Voyage de trois semaines
départ de Montréal le 17 septembre
PRIX: $772 par personne
Renseignements:
VOYAGES BARBET
2115, rue DRUMMOND 842-2943

VOYAGE D'AUTOMNE EN
EUROPE
ACCOMPAGNÉ
BRUXELLES — PARIS — LOURDES — COTE D'AZUR
ITALIE — SUISSE — PARIS
Départ: 23 septembre, par jet de SABENA
21 jours — $973.90
Ce voyage peut être effectué avec des traversées transatlantiques par bateau
Départ: 11 septembre, "S.S. Carmania"
Retour: 20 septembre, "S.S. Queen Elizabeth"
39 jours: — $1,234.60
Renseignements et inscriptions
VOYAGES HONE
1460, AVE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

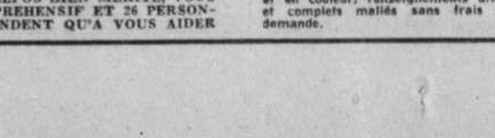
VOYAGES GROUPES
EUROPE
Les plus beaux voyages aux meilleurs prix
7 sept. — Circuit touristique de trois semaines à $655. Visitez l'Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Autriche, Italie et France.
24 sept. — Voyage gastronomique à l'intention des fins gourmets. Les Vendanges en France, Espagne et Portugal. $777. Trois semaines en première classe.
1 oct. — Grand voyage à l'Exposition de Lausanne, visite de la France et de l'Italie, trois semaines ... $695, sous le patronage de la grande comédienne Mlle Juliette Huot.
2 oct. — Voyages par paquebots l'Empress of England et le Carmania. Tournée sur le continent en autocar de Londres à Paris via Rome $655.00.
8 oct. — Voyage en France avec Jean Rafa. Deux semaines d'agrément. Prolongement facultatif. $699.00
Autres voyages pour l'Europe en organisation
L'ESPAGNE: 2 nov. La HOLLANDE et L'EUROPE: 7 sept., 5 oct., 2 nov. La BELGIQUE et L'EUROPE: 16 sept., 30 sept., 14 oct., 28 oct., et plusieurs groupes à prix réduit. Renseignez-vous avant de réserver. Soyez très exigeant et obtenez plus pour votre argent.
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE FRANÇAISE
VOYAGES TRAVELAIDE LTEE
1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL
Mezzanine — Edifice Dominion Square — UN. 1-7272
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. sur semaine
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

Du Soleil — de la Beauté — de la Joie
Le MEXIQUE vous ATTEND
Il y a un vaste choix de voyages au Mexique, mais faites confiance à une formule originale qui a fait ses preuves
Départ de Montréal le 16 octobre par Super DC-8 de CPA
Retour le 31 octobre
Deux semaines au MEXIQUE: Mexico - Taxco - Acapulco, MAIS aussi circuit des lacs et des villes d'art.
Hôtels de première classe et de luxe.
PRIX: $539 — Can. tout compris
Le moins cher possible pour un voyage de haute qualité!
Dépliant sur demande:
VOYAGES ANDRE MALAVOY INC.
1225 ouest, Dorchester
Tél.: UN. 1-2485
MONTRÉAL, P.Q.
"La maison aux milliers de références"

VOYAGES EN GROUPE POUR L'AUTOMNE
ESPAGNE ET PORTUGAL
Départ le 26 octobre, 15 jours, circuit en autocar visitant Lisbonne, l'Andalousie, Séville, Algésiras, Grenade, Madrid. Séjour sur la magnifique plage de Torremolinos. Hôtels de 1re classe partout, tout compris:
Prix $529.60
LE MEXIQUE
Départ le 16 octobre, deux semaines. Séjour à Mexico et Acapulco, visite des coins les plus pittoresques du pays, Xochimilco, Puebla, Cuernavaca, Taxco. En plus, combat de taureaux, réception dans un foyer mexicain.
Prix $499.00
Inscrivez-vous dès maintenant sur les croisières aux Antilles d'automne et d'hiver
AGENCE DE VOYAGES VIAU
Demandez notre dépliant "Guide de vacances"
3428, rue St-Denis Tél. 842-4648
Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9 hres

Pourquoi payer 2 fois le prix!
"Et avoir la moitié autant"
$3.00 BUDGET SPECIAL Deux par chambre par personne tous les jours $4.50
Chambres - eau courante
CHAMBRES LUXUEUSES
Douche particulière et radio
Stationnement gratuit, terrain gratuit pour baignade
• Elévateur • T.V. • Salle de jeu
• Téléphone dans chaque chambre • Pont-promenade
NOUVELLE PISCINE nouveau restaurant
Avec l'argent que vous économisez à l'hôtel Commodore vous pouvez visiter le "Steel Pier", profiter d'une croisière sur l'océan, d'une promenade en télésiège et déguster d'excellents biftecks.
COMMODORE-CLINTON
715 avenue Pacifique à la Place St-Charles
Atlantic City, N.J.
Téléphone: Atlantic City 344-8962
Seulement à une rue de la plage
Ecrivez à Monsieur D. Bernard, pour votre brochure colorée gratuite.
ON PARLE FRANCAIS

La brise marine et les bas tarifs de la saison d'économie vous appellent vers l'Europe

Départs de Montréal et de Québec durant la saison économique pour aussi peu que $198* (aller seulement)
*prix réduit pour le voyage aller-retour durant la saison économique.
A partir de maintenant jusqu'au 31 décembre, laissez la brise fortifiante et les divertissements à bord faire de votre voyage en mer des vacances mémorables.
CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA
Choix de 6 ports de mer captivants: Southampton, Le Havre, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh.
Profitez de la vie — Consultez votre agent de voyage
Il vous fournira tous les renseignements sur les économies que vous pouvez réaliser grâce aux tarifs d'excursion et aux voyages en groupe
de CUNARD

Voyager par Cunard, c'est doubler son plaisir
Siège social: 465, rue St-Jean, Montréal • Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal • 849-5651
(ouvert le samedi matin)

21 jours de vacances en Europe
Voyage individuel. Spécial 64
de l'American Express. $758.90

Château de Chillon, Montreux
Voyage individuel: Arrivée à Zurich, découverte de Lucerne et d'Interlaken, montée par train à la Jungfrau, Montreux, (l'excursion permet d'assister à l'Exposition Nationale Suisse, tenue à Lausanne; elle a lieu tous les 25 ans) puis Genève. Descente du Rhin par bateau de Wiesbaden à Cologne—3 jours à Paris, la "Ville Lumière", 6 jours à Londres (escale à Bruxelles facultative).
Inclus dans le prix: Voyage AR par "jet" de Montréal, hôtels, 1ère classe dans les trains ou autocars, visites diverses.
Epargnez, gagnez du temps et partez détendu: car votre voyage en Europe peut être organisé par l'American Express, la plus grande agence de voyage du monde (405 bureaux).
Tous renseignements: rendez-vous au bureau de l'American Express ou postez ce coupon.
☐ Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements au sujet des voyages en Europe
☐ je suis aussi intéressé par un voyage à:
(nommez l'endroit)
Nom
Adresse
Postez ce coupon à: American Express, 1200 rue Peel, Montréal.
L'AGENCE DE VOYAGE
AMERICAN EXPRESS
1200 rue Peel, Montréal • tél: 861-9921

Voyages individuels pour toutes destinations. Séjour en Europe de 3½ semaine à 7½ semaines. Le passeport parfait pour le plaisir de voyager 15 août, 22 août, 5 sept. 18 oct. tions, agents officiels d'Air Canada, Air France, Pacifique Canadien, BOAC, KLM, et toutes les grandes lignes.
TRAVELAIDE
à 25% d'économie pour l'Europe — départs les Billets d'excursion, voyages groupes pour sociétés, bil-
PAQUEBOTS AVION
EUROPE
ANTILLES
MEXIQUE
FLORIDE
Voyages de 3 semaines $655 comprenant avion et circuit terrestre complet. Prochains départs: 7 septembre, 1er octobre et 2 novembre. Aussi voyages de 2 à 7 semaines, $599.00 à $1,220.00.
Croisières de l'Homeric à NASSAU du 12 septembre au 5 décembre. 6 jours $135 — 7 jours $155 — Voyage par avion $193 — HOTELS: $8.50 et plus.
Voyages de 12 jours $389 — 16 jours $479, comprenant hôtels, repas, visites, avion et guides. . .
Une semaine à Miami Beach $19.50. Billet d'avion $153. Tour de la Floride par autobus $275, 14 jours de Jacksonville.
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE FRANÇAISE
VOYAGES TRAVELAIDE LTEE
1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL
Mezzanine — Edifice Dominion Square — UN. 1-7272
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. sur semaine
B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
CONSULTEZ NOTRE SERVICE DE VOYAGES GRATUIT
Obtenez gratuitement plus de renseignements — Assurez-vous d'un service plus complet — Consultez sans obligation la grande agence du Canada français — Un seul bureau à Montréal
★ Billets — avion, paquebot, train, autobus, tours d'observation, visites
★ Hôtels — villes et villégiatures (mer et montagne), auberges et motels
★ Croisières — fleuves, rivières, mers, grands lacs, autour du monde
★ TOURS — domestiques et internationaux, tous les circuits touristiques
★ Groupes — voyages à forfait dirigés en français dans le monde entier
★ Itinéraires — traçons voyages n'importe où suivant vos désirs
★ Brochures — dépliants, fascicules touristiques en couleurs et illustrés
QUE CE SOIT POUR UN VOYAGE DE NOCES, UNE FIN DE SEMAINE, UN GRAND CIRCUIT TOURISTIQUE OU UN REPOS BIEN MERITE, VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS UN ACCUEIL COMPREHENSIF ET 26 PERSONNES DE LANGUE FRANÇAISE QUI NE DEMANDENT QU'A VOUS AIDER
Le monde sans problème
TRAVELAIDE
PLAN DE CREDIT pour financement à 4% de billets et frais de séjour sur des périodes de 3 à 24 mois.
PASSEPORTS ET VISAS obtenus gratuitement et rapidement.
DÉPLIANTS ILLUSTRÉS en couleur, renseignements divers et complets mailés sans frais sur demande.

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 a.m. à 9 p.m.
VOYAGES TRAVELAIDE
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.A. Turcotte, Président
J. Desmarais, Sec.-Gen.
UN. 1-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Enquête sur les circonstances de la découverte de riches gisements

TORONTO — Le premier ministre Robarts a annoncé qu'il nommera une Commission royale formée d'un seul homme pour enquêter sur les événements de ces dernières semaines, concernant la propriété de la société Windfall Oils and Mine Limited, dans la région de Timmins.

Dans une déclaration, depuis Jasper, en Alberta, où il assistait à la conférence des premiers ministres et rendue publique ici, le premier ministre dit que le commissaire sera un membre de la magistrature et qu'il "enquêtera, examinera tous les événements de ces dernières semaines, ce qui comprend les spéculations et les activités boursières."

Windfall a fait un plongeon spectaculaire à la Bourse la semaine dernière, à la suite de la nouvelle des résultats négatifs au premier forage sur sa propriété près de Timmins.

Les spéculateurs ont joué plus de $1,000,000 par jour sur Windfall, depuis la rumeur du 6 juillet voulant qu'un important gisement de métal de base ait été découvert sur ses propriétés à quatre milles de la Texas Gulf Sulphur Company, qui a trouvé un gisement de $2,000,000,000 de cuivre, d'argent et d'étain.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 620-266 — SACCO FUEL OIL, demanderesse, vs JAMES STEWART (dallas CARL IZEARD) défendeur. Le 18 août 1964, à 1 h. de l'après-midi au domicile du défendeur au No 982 rue Addington en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 745-586 — JOSEPH RUSNAK, demandeur vs THEODORE DIDONE, défendeur. Le 19 août 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10548 rue Des Ormes en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Philco et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H. C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 587-295 — SYNDICAT BERGER CIE, demanderesse, vs THOMAS ROY, défendeur. Le 17 août 1964 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4554 rue Ste-Catherine Est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 17" modèle consol et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 326-828 — T. MITCHELL, demandeur, vs HENRI GAUTHIER, défendeur. Le 17 août 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5834 rue Park en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Québec, COUR SUPERIEURE, No. 10-971 — LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, requérante, vs ERNEST BARA et NARCISSE TORMEN, employeurs. Le 18 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de l'employeur Ernest BARA au No 10221 rue Ste-Gertrude en la cité de Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'employeur Ernest Bara saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, lampe, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, VINCENT DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 730-103 — YVETTE RICHARD LINGERIE INC., demanderesse, vs JACQUES LAROSE, défendeur et J. BOUCHARD, tiers-saisi. Le 18 août 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du tiers-saisi, au No 3855 rue Mentana, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Trois-Rivières, COUR SUPERIEURE, No. 26-107 — GRATIEN ARSENEAULT INC., demanderesse, vs RODRIGUE COTE, défendeur. Le 18 août 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 2395 rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, machine à laver la vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 547,198. — TRADERS AUTOMOTIVE REBUILDERS INC., demanderesse vs GILLES PARE, défendeur. Le 17 août 1964, à 12h. (midi) au domicile du défendeur au No 5808 rue De Chateaubriand en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. 21" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 641-271 — ZYGMUND ZAJDMAN (ZIGGY'S CREDIT OUTFITTING REG'D), demandeur vs VINCENZO BELLO, défendeur. Le 19 août 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile d défendeur au No 1490 rue Jarry est, app. 6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque G.E. modèle de table et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 479-303 — TRADE COLLECTION et MERCANTILE AGENCY LTD., demanderesse, vs DAME ANTOINETTE LEONARD, défenderesse. Le 18 août 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2561 boul. Rosemont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 728-441 — CANADIAN PITTSBURGH INDUSTRIES LIMITED, demanderesse, vs LLOYD A. GEORGE (ROSEDALE PAINTERS et STEEPLEJACK REG'D), défendeur. Le 17 août 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4979 rue Rosedale en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 638-139 — ALOUETTE AMUSEMENT CORPORATION, demanderesse, vs RAOUL HENRI VEZINA, défendeur. Le 17 août 1964, à 4 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1847 rue Dorchester est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 poêle électrique Modern Kitchen, 1 machine de marque Moffat French Fryer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 753-772 — DR. RAYMOND RIVEST, demandeur, vs MLLE PIERRETTE PATRI, défenderesse. Le 17 août 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 5650 rue St-André en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Dumont et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 644-283 — ACE FINANCE CORPORATION LTD., demanderesse, vs GILLES DE MONTIGNY, défendeur. Le 13 août 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10407 rue Papineau en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 419-374 — JEAN VANIER, demandeur, vs ALDERIC FORGET, défendeur. Le 19 août 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7875 rue Foucher en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, radio, lampe, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE CONSTANT, H.C.S. 861-9873. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Québec, COUR SUPERIEURE, No. 10-778 — COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC requérante, vs HAMILTON ARTWARES LTD., employeur. Le 18 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit employeur au No 175 rue St-Cyr en la cité de Montréal-Est, district de Montréal seront vendus par autorité du dit employeur saisis en cette cause, consistant en: claviers, machines à calculer, machines à coudre, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 628-909 — TOLHURST OIL LTD., demanderesse, vs MARCEL GAGNE et JEAN-GUY LAVIOLETTE "SERVICE STATION GAGNE et LAVIOLETTE", défendeurs. Le 19 août 1964 à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs au No 540 Montée De Liesse en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 17 automobiles, 3 camions, peinture pour automobiles, machine à calculer, machines à soudre, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 744-348 — THE T. EATON CO. LTD. OF MONTREAL, demanderesse vs DAME AUDREY WISEBERG et VIR, défendeurs. Le 17 août 1964, à 12 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 7340 rue Birman en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Québec, COUR SUPERIEURE, No. 612-843 — FRANCOIS DEL SANTO, demandeur, vs SALOMON K. MAHLOUFF, défendeur. Le 18 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entrepot du gardien au No 419 rue Rosemont en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile marque Cadillac 1959 licence 984-627 P. Q. 1963. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-2722. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 590-858 — CANADIAN OIL COMPANIES LIMITED, demanderesse vs ERIC A. HERNBLADE (HERNBLADE AGENCIES REG'D) défendeur. Le 19 août 1964, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6780 rue Darlington en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Hydraulic bumper jack de marque Milwaukee, 2 bureaux 2 cabinets pour filières, 2 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 625-092 — CANADIAN OIL COMPANY, demanderesse vs JEAN FORGET & GEORGES FORGET (J & G. FORGET EXCAVATION) défendeurs. Le 18 août 1964, à midi au domicile du défendeur Georges Forget au No 11387 rue Drapeau en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral, 1 téléviseur de marque Columbia cosole et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 634-846 — SUN OIL COMPANY LIMITED, demanderesse vs DR. HERVE LACHARITE, défendeur. Le 17 août 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3875 rue St-Urbain, Suite 205 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau réception, 1 clavigraphe, 6 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 611-846 — SUN OIL COMPANY LIMITED demanderesse vs DR HERVE LACHARITE, défendeur. Le 18 août 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 47 rue Grandville à Hampstead et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Emerson et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 642-832 — TWENTIETH CENTURY HOLDING CORPORATION, demanderesse vs ARTHUR AUBRY, défendeur. Le 17 août 1964, à 4 h. de l'après-midi à la place d'entreposage du Gardien au No 407 rue McGill Chambre 903 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 737-890 — SACCO FUEL OIL, demanderesse vs L. P. PREVOST, défendeur. Le 18 août 1964, à 10 h. de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 107 rue Meadow Brooks à Beaconsfield et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith et acc. 1 téléviseur de marque Philco et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 634-846 — SUN OIL COMPANY LIMITED, demanderesse vs DR. HERVE LACHARITE, défendeur. Le 17 août 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3875 rue St-Urbain, Suite 205 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau réception, 1 clavigraphe, 6 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 634-846 — SUN OIL COMPANY LIMITED demanderesse vs DR HERVE LACHARITE, défendeur. Le 18 août 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 47 rue Grandville à Hampstead et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral 21" model de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H. C. S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 644-246 — NORMAN'S LIMITED, demanderesse vs CLAUDE HAMEL & ROLAND HAMEL, défendeurs. Le 19 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Roland Hamel au No 4248 rue Bélanger est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. modèle de console et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 737-890 — SACCO FUEL OIL, demanderesse vs L. P. PREVOST, défendeur. Le 18 août 1964, à 10 h. de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 107 rue Meadow Brooks à Beaconsfield et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque Singer avec table et moteur, 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H. C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 751-711 SYNDICAT ST-HENRI INC., demanderesse vs ROGER DUPRAS, défendeur. Le 18 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 120 rue Camilles en la cité de St-Pierre et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque aMrconi et acc. et meubles de ménage, tc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 593-258 TRANS CANADA CREDIT CORPORATION LIMITED, demanderesse vs DAME LAURETTE BOULAIS, défenderesse. Le 19 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 281 rue Craig Est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral 21" model de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 755-243 — SIDNEY BERNARD KNOFF (ASCOT BEAUTY PRODUCTS CO demandeur vs ASTOR BEAUTY SALON, défenderesse. Le 17 août 1964, à 3 h. de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 720 rue Ste-Catherine Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Burroughs, 11 mirroirs, 3 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 766-449 — SIDNEY BLACK & JOSEPH BLACK, demandeurs vs JUDE KELLEY, défendeur. Le 18 août 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2041 rue Manufacturers en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, radio et record player de marque Admiral, 1 téléviseur de marque Traveler et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 757-947 — SAUL CHORAN (C&C HOUSEHOLD FURNISHERS) demandeur vs MAURICE BRADETTE défendeur. Le 19 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4634 rue Papineau, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 21" model de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 640,957. — METRO PRINTING CO, demanderesse, vs DAME LUCILE BRUNETTE, défenderesse. Le 19 août 1964, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7769 rue Saint-Hubert, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à cigarettes Atlantique. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT. H.C.S. Montréal 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 764-645 — ANKER ELECTRIC INC., demanderesse, vs GABRIEL KLEIN, DAME CLARA ENGEL & LEOPOLD MENDLOVIC (PACIFIC SPORTSWEAR MFG. CO), défendeurs. Le 17 août 1964, à 4 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 5413 Boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 2 fers à repasser à la main avec acc. 12 machines à coudre de marque Pluff avec moteurs et acc. approx. 300 jupes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 128-246 — GELBER DAVID REALTY CORPORATION, demanderesse vs JEAN PAUL GARNEAU, défendeur. Le 19 août 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 512 82e Ave en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 combinaison stéréo, console radio-phono et téléviseur de marque IElectrohome et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 743-198 — YVES A. PERRON, demandeur vs IRMO GENTILE, défendeur. Le 18 août 1964, à 10 h. de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7820 7e Ave en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE CONSTANT, H.C.S. 861-9873. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 755-005 — GERARD LE TESTUT & JEANNE CHANTRON "LES EDITIONS JANARD ENR" demandeurs vs J.R. BELAND, défendeur. Le 18 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4555 rue Fabre en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE CONSTANT, H.C.S. 861-9873. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 757-525 — KOVAC MFG. INC., demanderesse vs PIERRE ROY (LE VESTIAIRE DU RELIGIEUX) défendeur. Le 19 août 1964, à 11 h. de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1700 rue Berri, Chambre 34 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque aMrconi et acc. et meubles de ménage, tc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 593-258 TRANS CANADA CREDIT CORPORATION LIMITED, demanderesse vs DAME LAURETTE BOULAIS, défenderesse. Le 19 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 281 rue Craig Est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral 21" model de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 755-243 — SIDNEY BERNARD KNOFF (ASCOT BEAUTY PRODUCTS CO demandeur vs ASTOR BEAUTY SALON, défenderesse. Le 17 août 1964, à 3 h. de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 720 rue Ste-Catherine Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Burroughs, 11 mirroirs, 3 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 766-449 — SIDNEY BLACK & JOSEPH BLACK, demandeurs vs JUDE KELLEY, défendeur. Le 18 août 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2041 rue Manufacturers en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, radio et record player de marque Admiral, 1 téléviseur de marque Traveler et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 766-449 — SIDNEY BLACK & JOSEPH BLACK, demandeurs vs JUDE KELLEY, défendeur. Le 18 août 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2041 rue Manufacturers en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, radio et record player de marque Admiral, 1 téléviseur de marque Traveler et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 643-589 — ALEPIN INC., demanderesse vs T. LAROSE, défendeur. Le 19 août 1964, à 12 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur au No 8711 rue Beyries, en la cité de Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 756-577 — LUCIEN LACHAPELLE, demandeur, vs JACQUES ST-JEAN, défendeur. Le 17 août 1964, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9190 rue Châteaubriand en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur, lampes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN ROSE, H.C.S. VI. 5-3106. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 730-106 — SYNDICAT BERGER CIE, demandeur, vs ETIENNE CUSSON, défendeur, vs MYER MINKOWITZ & SCHLOMA SHIMONOVITZ (LUBAVITCHER KOSHER POULTRY) tiers-saisie. Le 19 août 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires des tiers-saisis au No 18 est, rue Roy en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des tiers-saisis en cette cause, consistant en: 1 balance, 1 balance suspendeur de marque Toledo, 2 fans électriques, etc. — Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 724-266 — SYNDICAT BERGER CIE, demandeur, vs MAURICE CAYER, défendeur. Le 19 août 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5975 rue Delaroche en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque G.E. et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 619,391. — ROSEMOUNT CREDIT UNION INC, demanderesse vs GLADYS VENIEZ, défenderesse. Le 17 août 1964 à 1h.30 de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 11144 Boul. Pie IX apt. 6 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 592,085. — JOURDAIN & PLANTE LTEE, demanderesse vs J. GOLDEN, défendeur. Le 17 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5415 4e Ave en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table secrétaire, 1 machine à additionner Remington, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RAYMOND CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 645,693. — CAISSE DE CREDIT DES EMPLOYES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL, demanderesse vs ANDRE BIREAU, défendeur. Le 17 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 1604 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque aMrconi et acc. et meubles de ménage, tc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 625,793. — GARAGE LATREILLE AUTOMOBILE LIMITEE, demanderesse vs JOE & LOUIS GARAGE INCORPOREE, défenderesse. Le 17 août 1964, à 11.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6965 rue De Laroche en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau et accessoires de garage, Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 586,311. — ROGER & ELIE ENRG, demandeur vs MAURICE MARCIL, défendeur. Le 18 août 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 717 rue Desnoyers en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-PAUL LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 642,290. — CHATEAU STORES LTD, demandeur vs PIERRE THERIAULT, défendeur. Le 19 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4225 rue Marcil en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. 17" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A.B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE No 644,901. — SHEET METAL & HEATING CO. LTD, demanderesse, vs O'NEIL THERIAULT, défendeur. Le 19 août 1964, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 5826 rue Des Erables en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Philipp et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal 7 août 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 703-899 — LEOPOLD MENDIOVIC, demandeur, vs DAME ROSE SCHIFF & VICTOR E. EHRMAN, défendeurs. vs EUGENE LARUE, mise-en-cause. Le 19 août 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du demandeur au No 6530 rue Wilderton en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. — PERRY GURALNICK. H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 août 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 629-348 — LAPINIERE AUTOMOBILE INC., demanderesse, vs JEAN-LOUIS BISSONNETTE, défendeur. Le 19 août 1964, à 11 he

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

AIDE DOMESTIQUE

Femme de chambre 30 - 40 ans, interne, parlant français, pour maison privée Westmount, commençant mi-septembre. WE. 2-4289. 12-8-64

AIDE — PAS DE CUISINE 9 à 5 heures, 5 jours, $30.00, références, famille juive. Tél.: 481-0273, 124 Aberdeen — Autobus 66 ou 63. 10-8-64

Ménagère entre 30 et 40 ans, ouvrage général, famille canadienne-française, 2 adultes, $30.00 par semaine. S'adresser à 351 ave Kent, RE. 8-8176. 11-8-64

A LOUER

CHALET construit dernier cri, un étage et demi, cinq pièces, véranda et balcon à l'étage supérieur, joli foyer en pierres des champs, meublé en neuf, chauffage central, eau chaude, eau froide, bain et douche, chauffage et eclairage payés; cour asphaltée, vue sur le lac; à proximité des chalets "COCHANS"; de l'hôtel, d'une épicerie... Idéal pour couple ou petite famille. Prix: $140.00 par mois septembre à mai. Prix spécial pour bail à l'année. Adresse: Mme L. Martineau Ste-Marguerite du Lac Massen, R.R. 1 Rang 9, Cté Terrebonne, P.Q.

Bungalow 9 pièces, grand terrain, rive sud, (Ste-Julie), 12 milles du pont Jacques-Cartier - $100. CR. 7-2584, ou 649-1267. 20-8-64

1353 Torrance près gare Windsor, 1½ moderne, $12.00 et $15.00. Concierge 937-5957. 10-8-64

8230 Sherbrooke est, 2½ - 3½, moderne, meublé et non meublé. RE. 7-9886. 10-8-64

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant. JNO

ENDROIT DE CHOIX
Situé sur la rue de la Montagne au Nord de Sherbrooke, avec vue sur le jardin et orienté vers le sud; Grand salon et chambre à coucher, cuisine avec poêle et réfrigérateur, service de concierge, portier. Le loyer est de $180.00 et comprend le garage. Tél.: 9 a.m. — 5 p.m. 877-2200. J.N.O.

Logements 3½ - 4½ - 6½ libre immédiatement. 3210, 3220 Henri de Sallière, près Sherbrooke est, 2 rues au sud-ouest du Centre d'achats Domaine. Nouvel arrondissement très moderne. Appareils de chauffage fournis. Mensualités à partir de $65.00. Pour renseignements, appeler M. Grenier à 256-1133 ou 669-3349. JNO

MONTREAL-NORD, appartements, 3 pièces $90, 4 pièces $105, piscine, chauffé, taxes d'eau payées, buanderie, nouvel édifice, occupation immédiate. S'adresser: La Régence, 10,000, rue Audoin, app. No 104, Montréal. Tél.: 323-2830 - 321-3167. 10-8-64

LOCAL commercial à louer rue St-Hubert près Jarry. Téléphoner 277-4952 ou 272-4707. 1-9-64

N.D.G. 5827 Ave Clanranald, 6 pièces, haut, $135, bien situé, site attrayant. Pour adultes. Tous services. Occupation immédiate si désiré. Après 6h. p.m. HU. 9-6096. 17-8-64

VILLE ST-LAURENT — Magasin chauffé 12 x 48, sous-sol, centre des affaires, arrêt d'autobus près Décarie au 1480 Côte Vertu, Tél.: 748-6073. 11-8-64

Appartement neuf, 2520 Chambly. Attention spéciale pour institutrices et employés de la Commission scolaire. Tél.: LA. 5-2998. 10-8-64

ENDROIT DE CHOIX
Situé sur la rue de la Montagne au nord de Sherbrooke, avec vue sur le jardin et orienté vers le sud; grand salon et chambre à coucher, cuisine avec poêle et réfrigérateur, service de concierge, portier. Le loyer est de $180.00 et comprend le garage. Tél.: 9 a.m. — 5 p.m. 877-2200. 10-8-64

Bungalow 6 pièces, près centre d'achats, école et piscine, rive sud à la sortie du pont Champlain, 15 minutes du coeur de Montréal. 676-6166. 12-8-64

HUDSON — Occupation immédiate — Maison unifamiliale, 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain, grande cave, 220, chauffage à l'huile, terrain paysager 120 x 130 — près du Pine Lake. S'adresser 72 Main Road, Hudson. Tél.: 236-4369. 10-8-64

1353 Torrance, près gare Windsor, 1½ moderne, $12.00 et $15.00. Concierge. 937-5957. 17-8-64

8230 Sherbrooke est, 2½ - 3½, moderne, meublé ou non meublé. RE. 7-9836. 17-8-64

AHUNTSIC — Pour une ou deux personnes, 1½ pièce, meublée, entrée privée, service complet, 10,767 Meunier, Tél.: 331-4105. 10-8-64

AUTOS A VENDRE

Citroën 1960, parfait état $400.00. 767-2891. 10-8-64

PEUGEOT 62 — toit coulissant, radio, comme neuve, à sacrifice $1,050. M. Wuttke. VI. 9-1203. 10-8-64

AUSTIN-CAMBRIDGE Sedan 1960, bon moteur, en bonnes conditions. Tél.: 625-3178. 10-8-64

CITROEN Familial, confort, blanc, 1963, 8,000 milles, ceintures de sécurité, double chaufferette, en parfait état, propriétaire partant pour l'étranger. Livraison préférée le 1er septembre, $3,000., comptant. Tél.: 937-7166. 22-8-64

A VENDRE

CARTIERVILLE — BORD DE L'EAU Grand cottage moderne, grand confort, 4 chambres et boudoir convertible, 2 vivoirs, 2 cuisines, salle de jeu, 3 salles de bain, 2 autres toilettes, le haut utilisable un appartement séparé, garage double, 10 minutes gare CN, grand terrain bord de l'eau, tout confort ville et avantages campagne, échange possible propriété revenus. Propriétaire, 334-5126. 10-8-64

TERRRAINS — Lac Champlain côté canadien, 41 milles Montréal. Magnifiques terrains, grève, piscine réservée aux propriétaires. $450., $8.44 par mois. Bâtissons chalets selon votre plan. Petit dépôt, termes 10 ans. 334-3588. 18-8-64

TERRAINS - LAC CHAUD, magnifiques terrains, grève sablonneuse, excellente pêche, chasse. Constructions chalets, 25 modèles assortis, commodités sur place, restaurant. Petit dépôt, termes 10 ans. Fournel 256-0525. 18-8-64

3 logements à vendre, 3210 - 3220, rue Henri de Sallière, près Sherbrooke est, 2 rues au sud-ouest du Centre d'achats Domaine, Maisons entièrement neuves dans un nouvel arrondissement très moderne. Revenu annuel possible $5,000. Pour 2 x 3½, 2 x 4½, 1 x 6½. Système de chauffage fourni, prêt à visiter. Valeur $38,000. 1ère hypothèque de $24,000.00 à 20 ans. Pour renseignements, appeler M. Grenier à 256-1133 ou 669-3349. JNO

TRIPLEX — 2 x 5½, 1 x 4½, comme neuf. Tél.: 352-3571. J.N.O.

Collection de petits cartons d'allumettes de différents pays, série de 25,000 et plus, classés par ordre alphabétique. Téléphone 525-4568. 10-8-64

Terrains, Rue St-Emile près Sherbrooke 50 x 95 — $8,500. CL. 5-4626. 10-8-64

TERRAINS - ROSEMONT, treizième avenue, 45 x 50. Bâtissable. Propriété avoisinante également. Particulier, 722-1911. 10-8-64

COMMERCE A VENDRE
Pharmacie à vendre, Rosemont. Très intéressant. Pas cher. $18,000. 722-1911. 10-8-64

TERRAINS — Très beaux terrains au Domaine d'Estrie, sur même développemnt que Théâtre Marjolaine, prêts pour construction immédiate, pêche, chasse, ski Mont-Orford, rues faites. Valeurs exceptionnelles. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à: Eastman 297-2861. Montréal: 669-3519. 5-10-64

STE-ADELE-EN-HAUT — Lingerie, nouveautés, marchandises et fixtures, $6,000. CA. 9-3180. 10-8-64

Singe et cage à vendre. UN. 6-6070. 10-8-64

CHALETS A LOUER

POINTE-CALUMET — chalets, plage privée, mois, semaine. M. Lamothe, 501 Boul. Lachapelle, Tél.: 473-7705. 10-8-64

DOMAINE CABANAC

ST-HIPPOLYTE, LAC MORENCY 40 MILLES MONTREAL AUTOROUTE, CHALETS MODERNES SEMAINE, SAISON, PRES VILLAGE, DOUCHE, PISCINE PRIVEE, TENNIS, CLUB-HOUSE, JEUX DIVERS, JOUR: DU. 7-7108. J.N.O.

LAC L'ACHIGAN — grève, chaloupe-moteur. Tél.: 669-6547. 10-8-64

LAC DES PLAGES — 40 chalets meublés, toilette, réfrigérateur, tennis, chaloupe, pêche. Mme Roland Pilon, 426-4761 ou les lundis seulement 3 à 10 h. p.m. 389-9170. J.N.O.

L'ANNONCIATION — Lac Michaudville, vacances idéales, 100 milles de Montréal, 2 chalets modernes, confort parfait, bord beau lac, chaloupes, $55 - $65 semaine. Exclusif. 275-5157. Virer les frais après 9 h. p. m. JNO

LOUERAIS ancien pensionnat, Montréal ou extérieur, pour oeuvre d'utilité publique — Urgent — Tél.: 322-7991. J.N.O.

CHALETS A VENDRE

POINTE-CALUMET — 11 chalets, plage privée, étendue de terrain pour être subdivisée en 110 lots. Conditions faciles. M. Lamothe — 501 Boul. Lachapelle, Tél.: 473-7705.

VAL-DAVID, Mont-Plante, près pentes de ski, 4 appartements, 2 chambres, foyer, système chauffage, grande véranda, meublé ou non meublé. Appeler 631-5968. 10-8-64

Chalet 5 pièces dans les Laurentides près route 11, hangar, galerie vitrée, 669-3815. 10-8-64

AUBAINE — Chalet, magnifique terrain, 390 pieds de grève — en plus une île boisée — meublé; réfrigérateur, fournaise à l'huile et poêle 220. Totalité ou partie. Paiement annuel accepté. LAC VERT, 2 milles nord St-Jean-de-Matha. Voir sur les lieux, R. Masse, propriétaire. 10-8-64

VAUDREUIL, près Cascades, 3 pièces meublées, eau courante, toilette, réfrigérateur, grève privée, chaloupe, facade Summerlea Golf Club. $5,000 Termes si désiré. 766-5030, 767-5237. 10-8-64

LAC LANTHIER — près l'Annonciation 100 milles de Montréal, magnifique chalet genre suisse, meublé, tous confortS, 132 pieds de plage sur lac, terrain 1 acre, moteur Johnson et chaloupe, $4,000. Soir 653-3406. 11-8-64

DEMANDE D'EMPLOI

MENUISIER prendrait réparations, contrats et sous-contrats de menuiserie. Estimation gratuite. Pour informations appeler Victor Martel 279-9548, après 6 heures le soir. J.N.O.

MENUISIER — Ebéniste d'expérience, réparations ou rénovations de tous genres. Responsable et honnête français et anglais. Téléphoner à 625-6671. 10-8-64

PROFESSEUR diplômé enseigne à sa résidence, langues et civilisation latine, espagnole, portugaise, française et grecque. Tél.: 334-7534. 10-8-64

Gradué universitaire désire faire de la comptabilité à temps partiel pour tous genres d'entreprises. Possibilité de faire des états financiers si désiré. Tél.: 259-2435. 10-8-64

DIVERS

Rénovations extérieures, réparations et neuf, posage de briques et pierres, tirage de joints, estimé gratuit, ouvrage garanti. Tél.: 352-6777. 21-8-64

EDUCATION

PROFESSEURS ou élèves de Sciences du secondaire ou de l'université, secrétaires de Commissions scolaires. Demandez notre prospectus. Les Fournitures biologiques André, 1830, rue de la Visitation, Montréal 24, P. Q. 10-8-64

COURS strictement privés, anglais, mathématiques, français, latin, rattrapage par professeur de collège français à Outremont. Tél.: 271-2271. Avons répétitrice pour surveiller; expliquer devoirs à jeunes enfants. 10-8-64

Cours privés français, niveau de 8e - 9e année, professeur qualifié, méthode active. Tél.: à Montréal 272-0971. Tél.: à Chambly 658-8233. 11-8-64

FEMMES DEMANDEES

JEUNES QUEBECOISES DEMANDEES
Jeunes filles vives de 18 ans et plus, désireuses de faire partie de la Renaissance québécoise. Bienvenue à toutes nos étudiantes, travail d'équipe agréable et rémunérateur. Communiquer entre 9 heures a.m. et midi avec M. George Kendall au No. téléphone suivant: 866-9416 ou présentez-vous à 1253 ave McGill College, suite 247. 13-8-64

Travail de bureau 2 à 3 jours par semaine. Expérience de la dactylographie et tenue de livres, dans Ville St-Laurent. Ecrire case 785, Le Devoir, Montréal. 10-8-64

Opératrices demandées pour confection de blouses, bon salaire, travail à temps plein. S'adresser: Lady Dundee Inc., 1435 Bleury, ch. 401. 12-8-64

HOMMES DEMANDES

SECRETAIRE PARTICULIER

demandé comme assistant dans une étude d'avocats. Position permanente. Salaire $3,500 - $6,000. Qualités requises: Instruction solide, dactylographie avec sténographie de préférence, initiative. Avantages: Le candidat choisi recevra un entraînement théorique et pratique en matières légales. Ecrire case 778, Le Devoir, Montréal. 10-8-64

Professeur en culture physique à temps partiel 2 à 3 jours par semaine. Primaire et secondaire. S'adresser: Commission scolaire de St-Césaire, M. J. A. Bellavance, secrétaire - trésorier. Case postale 206 - St-Césaire, Qué. 536-2420. 10-8-64

HOMMES DEMANDES

Portes et châssis — Traceur d'expérience et 2 hommes de banc d'expérience. S'adresser Peel Cream Ltd, 711 Richmond, Montréal. Tél.: 931-1321. 10-8-64

Machiniste sur machine à coudre, 20 heures par semaine. S'adresser à 329 Notre-Dame est. 10-8-64

COMMIS - COMPTABLE
Age de 22 à 27 ans
BILINGUE
Intéressante position dans la section de la taxe pour un jeune homme possédant un diplôme universitaire. Le travail consiste à préparer et justifier remboursement de la taxe fédéraie.
Conditions de travail: Excellentes.
Au centre de la ville
Heures: 8h.30 à 4h.30
Bénéfices sociaux. Salaire selon qualifications.
Pour entrevue s.v.p. écrire à:
The British American Oil Co. Ltd
SECTION DU PERSONNEL
1945 Boul. Graham,
MONTREAL 16, Qué.
OU TELEPHONER: RE. 9-2211 11-8-64

Si vous avez de l'expérience dans la traduction et la production de revues commerciales

Vous pouvez bien être la personne que nous cherchons. Cette position offre des chances remarquables d'avancement. Le salaire sera basé selon l'expérience. Faire application par lettre à Claude Beauchamp, Boite 42, Southam Business Publications Ltd., 1061 St-Alexandre, Montréal 1. 12-8-64

ETUDIANT GARDIEN pour fin de semaine, $10.00, samedi 5 hres p.m. à lundi matin. DA. 2-8990. 10-8-64

OPPORTUNITE INCROYABLE
D'ACCROITRE VOTRE REVENU
Professeurs, publicistes, journalistes, intellectuels, étudiants, 22 ans et plus. Voyez Monsieur A. Dion, au Prix Nobel, 8607 St-Laurent ou téléphoner de 11 h. a.m. à 3 h. p.m. DU. 1-7721. 10-8-64

LOGEMENTS A LOUER

AHUNTSIC — 9915 Esplanade, 3 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, poêle, réfrigérateur, endroit de choix, prêt pour premier septembre. Tél.: 389-1726. 10-8-64

ST-SULPICE, 1536 Notre-Dame, magnifique propriété, cottage meublé, grand terrain, bord fleuve, autobus porte, septembre à juin. 837-3577, frais renversés. 13-8-64

N. D. G. — 3849 Old Orchard, 5 pièces, 2e, $130. Bien situé, site attrayant pour adultes. Occupation 1er octobre. Sur rendez-vous. Tél.: HU. 6-4353. 10-8-64

OUTREMONT — Van Horne et Stuart, 4½ pièces, ascenseur, toutes commodités, redécoré. $92.50 - $100. Tél.: 277-2715. 10-8-64

AVE QUERBES — 8378, semi-sous-sol, 4½, non chauffé. $60.00. 272-7839. 1-9-64

ST-URBAIN et Liège, grand 9 pièces avec sous-sol et terrasse, chauffé, $150.00. Tél.: 389-9075. 13-8-64

ANJOU, Boul. Roi-René, 7331, près Boul. Métropolitain, logement neuf, 5½ appartements. $85.00. Tél.: 259-5000. 10-8-64

OUTREMONT — 17 de l'Epée, 5 pièces chauffées, poêle, réfrigérateur, taxe d'eau payée, service concierge, premier étage, balcon, redécoré, $100. CR. 1-2104. 11-8-64

Aubaine, près Mousseau & Sherbrooke, superbe 5 pièces fermées, bas, garage, cour, chauffé, électricité et taxes payées, $125. par mois. Doit louer. Tél.: 256-4613. 10-8-64

1616 St-Christophe — 7 pièces très propres, avec eau chaude, fourni avec fournaise et prélarts. Lavabos dans les chambres. Peut être loué en maison de chambres. Prix $70.00 DU. 8-7685. 11-8-64

OUTREMONT — COIN DUCHARME-McEACHRAN — 6 PIECES, CHAUFFE, EAU CHAUDE, CONCIERGE, BALCONS, CUISINE MODERNE, RE-DECORE, PRES ECOLES, EGLISES, CENTRE D'ACHATS, TRANSPORT, PISCINE, $100. RI. 4-1616. 10-8-64

PTE-AUX-TREMBLES — bas, 7 grands appartements fermés, 1305, 9e avenue. 20-8-64

COTE STE-CATHERINE — maison pierres, 7 pièces meublées à neuf, foyer, garage, tapis mur à mur, piano concert, lave-vaisselle. Disponible un an à compter septembre. $350. Références, Tél.: 731-9980. 11-8-64

CHAMBORD 8322, 6 pièces chauffées, modernes, 2e étage, 220, loyer $95. Rendez-vous pour visite: Tél. 334-3102. 12-8-64

6785, 29e avenue, Rosemont, 4 et 3 appartements fermés, chauffés, neufs, thermostat individuel, linoléums, eau chaude fournie. S'adresser: 6740, 30e avenue, appt 1. Tél.: 727-5836 — 352-1606 — 381-3075. 1-9-64

Boul. ST-JOSEPH 916, bas, 6 pièces, logement chauffé, cave, garage, chauffe, libre. 11-8-64

ON DEMANDE

Fille avec ou sans expérience sur machine à coudre. S'adresser à 329 Notre-Dame est. 24-8-64

CONCIERGE DEMANDÉ(E)

Bilingue de préférence, demandé(e) pour s'occuper des soins du ménage dans un hôpital de 115 lits, situé au coeur des Laurentides. Une expérience antérieure sera considérée. 5 jours par semaine. Excellente police d'assurance personnelle. Commodités modernes pour loger sur les lieux disponibles à un prix raisonnable.
S'adresser par écrit en mentionnant votre curriculum vitae à: Administrateur, Boite Postale 1,000, Ste-Agathe des Monts, Qué. 10-8-64

Appartement meublé demandé à Paris, 3 chambres à coucher, balcon ou terrace près d'un parc, de préférence le 16e arrondissement, bail de 2 ans avec option pour une troisième année, à compter du 1er octobre. Loyer NF 3,500. Avocat petite famille, à être vu avant signature. Tél.: 937-7166. 20-8-64

U. de M. Faculté des lettres
SECRETAIRE DE DIRECTION

ni anglais, ni sténographie, mais culture, orthographe, ordre, rapidité, expérience. Tél.: 273-1158. 10-8-64

Un terrain superficie 10 acres environ, près d'une grande route à environ 15 milles de Montréal. Tél.: 937-7536. 10-8-64

Tabaconiste et confiseur en gros prendrait associé ou vendrait. Ecrire à case 787, Le Devoir, Montréal. 12-8-64

Position ouverte pour technicien en radio, district de Montréal. Tout appliquant devra si possible posséder l'expérience nécessaire pour l'installation et la réparation de Stations fixes, mobiles ou portatives opérant en VHF/FM et en HF/SSB. Salaire de $4,560. à $4,760. pour commencer suivant les connaissances techniques avec possibilité d'avancement jusqu'à $5,180. Faire application comme suit: Officier commandant, Gendarmerie Royale du Canada, Division "C", C.P. 250, Westmount, Qué. 12-8-64

DE PLUS EN PLUS...

Mesdames, les cosmétiques AVON sont en demande. Aimeriez-vous faire un rêve intéressant? Devenez REPRESENTANTE AVON. Signalez dès maintenant: 866-2685 12-8-64

PERDU

Verres de contact chez Dupuis Frères. Récompense. Tél.: 738-5951. 12-8-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

Montréal-Ouest, beau duplex, 5½-5½ sous-sol fini, $32,000. Doit être vu. 481-3769. 10-8-64

Montréal-Nord, 4 logements avec garage, Fleury est, accompte $2,000 cause résidant à New York. 322-6435. 10-8-64

PROPRIETES A VENDRE

MONTREAL-NORD - Luxueux cottage bord rivière, 8 grandes pièces, foyer naturel, garage chauffé, terrain 110 x 85, rue paisible, idéal homme d'affaires, professionnel, $23,000. DA. 1-6994. 10-8-64

AHUNTSIC, triplex neuf, 8 pièces, très moderne, sous-sol fini, garage double, système zoné, coin de rue, près écoles, églises, excellent, professionnel ou autre. 10,510 rue Chambord. 20-8-64

REPENTIGNY, bord fleuve, emplacement spectaculaire, 20,247 pieds carrés, paisible, distingue. Résidence originale, planifiée. Poêle, laveuse-vaisselle, tapis, etc. Départ, $21,000, comptant $4,000. 25 Girard, 581-1293. JNO

AHUNTSIC, magnifique duplex détaché, 422 rue Fleury est, entre Berri et St-Denis, résidentiel, 2-4 appartements, sous-sol fini, garage double, façade pierre. Comptant: $10,000 ou plus. DU. 7-6518. 10-8-64

DUVERNAY — Joli bungalow 6 pièces, garage, grand terrain, patios, sous-sol fini avec bar et toilette, draperies et tapis mur à mur. Comptant $3,000, solde 20 ans 7%, règlement succession. Tél.: 255-2604 pour rendez-vous. Pas d'agent. 13-8-64

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT — résidence moderne, neuve, sur la côte de la montagne, 5 chambres à coucher. $75,000. 272-6719. Aussi terrain à vendre. 10-8-64.

ST-LAMBERT — Bungalow moderne, 6 pièces. Hypothèque $8,600. à 5½%. Libre le premier septembre. $17,500. Tél.: 671-4975. 10-8-64

ROSEMONT — 3400 Dandurand, trois commerces. Logement huit pièces. $48,000. 722-1911. 10-8-64

ST-LEONARD-PORT - MAURICE — 5555 Boul. Robert, bungalow, 5½ pièces, terrain 65 x 100, $14,900. visible de 5 à 9 heures p.m. 10-8-64

ST-LAMBERT

Magnifique bungalow neuf, 6 pièces, salle de jeu, buanderie, $22,000. Boni $500. Directement du constructeur. Tél.: 671-6276. 10-8-64

DOMAINE
Aubaine $35,000

200 acres dont plus d'un demi-mille de greve sur grand lac d'eau potable, 2 maisons, garage, remise, tennis, tous confort et services — Laurentides, 100 milles de Montréal — près grande route. Privauté et site pour communauté, camp, club, hôtel ou subdivision. Tél.: RE. 1-1364 ou écrire à Case 781 Le Devoir Montréal. 10-8-64

ROSEMERE — Belle maison canadienne en pierres, bord de l'eau, grand terrain. Aubaine $20,000. Tél.: 625-3056. 24-8-64

Coquet bungalow nouvellement décoré dans centre résidentiel, 6 grandes pièces, près école régionale des Mille-Iles et église. Hypothèque 5%. Prix $14,500. Occupation d'ici au 1er septembre. 230 blvd Laval, Ste-Rose. Toute offre raisonnable acceptée. 10-8-64

CARTIERVILLE — Split level, 7549 de Villebon, près Gouin, 7 pièces, foyer, occupation immédiate. 331-2891. 10-8-64

PTE-AUX-TREMBLES, 511, 11e ave. Résidence d'architecte, maison moderne, 7½ pièces, fenêtres verre scellé, chauffage central, foyer naturel, $18,000. 645-0888. 15-8-64

BELOEIL — Bungalow 6 pièces, garage, pelouse, arbres, terrain 77 x 145, hypothèque $11,900. Tél.: FO. 7-6924 — 637 Iberville, Beloeil. 11-8-64

ROUGEMONT — Verger plus de 3,000 pommiers avec 38 arpents de bonne terre, 14 vaches, avec equipement moderne complet pour verger et ferme, maison moderne 13 pièces, 2 salles bain, bon bâtiment, $65,000., moitié comptant.

FARNHAM — Route Bedford, ferme 100 acres, moitié cultivable, avec bon ruisseau, maison 8 pièces, salle bain et bon bâtiment, $9,500; comptant $5,000.
IMMEUBLES VALVER, COURTIERS 676-7761 15-8-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2332 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VACANCES

$45.00 par semaine seulement, pour chambre et pension, à l'hôtel Windermere, Mont-Tremblant, plage, orchestre, etc. Informations: 663-2148 ou directement: A. Bastien, propriétaire. 11-8-64

Vendeur bilingue ayant de préférence expérience en chauffage ou en plomberie. Visiterait clientèle établie, auto fournie. Application doit contenir détails sur expérience et degré d'instruction. Discrétion assurée. Ecrire à Case 783 Le Devoir, Montréal. 10-8-64

$45.00 par semaine, temps partiel, de 9 hres à midi ou de 5 à 8 hres, pour vendre, pas d'expérience nécessaire. Ecrire qualifications, case postale 331, station Youville, Montréal. 10-8-64

MOTEL BORD DU LAC
ST-DONAT, comté Montcalm — Lac Archambault, chalet avec cuisine, chambre et pension, endroit idéal, reposant pour vos vacances, voyage de noces. Tarif à partir de $35 par semaine par personne. Pour réservation: M. J. Issa, prop., tél.: St-Donat 424-2544. 10-8-64

VENDEURS DEMANDES

Excellente opportunité pour un bon vendeur 5 ans d'expérience en grocerie, pour Montréal. Marié. Position d'avenir, salaire, dépenses, plan pension, char fourni. Adressez vos applications en mentionnant tous détails à Case 784, Le Devoir, Montréal. Application gardée confidentielle. 10-8-64

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 236 est, rue Ste-Catherine. Tél.: 861-9299. 10-8-64

VOYAGES

L'Association des Beaux Voyages visitera Chicoutimi, Arvida, Shipshaw, Lac St-Jean, Lac Bouchette. Départ 15 août.
LA. 6-0003 10-8-64

Jeunes hommes de 21 et 22 ans cherchent une âme charitable qui leur permettrait de faire un voyage en Europe, fin octobre. Ecrire casier postal 864, Le Devoir, Montréal. 12-8-64

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de Enseignes Patenaude Inc., ayant sa principale place d'affaires à Ville de Brossard, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 28 juillet 1964, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie, le 4 août 1964, sous le No 68949.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 3872 en expropriation

LA VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant son siège social à St-Hubert district de Montréal,
Requérante en expropriation
et
JOSEPH E. VANDETTA, ou tout propriétaire des lots 168-55 et 168-P-52 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert,
Exproprié

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR
JOSEPH E. VANDETTA, ou tout propriétaire des lots 168-55 et 168-P-52 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert, exproprié, est tenu de comparaitre dans les trente (30) jours.
Montréal, le 4 août, 1964.
Claude Paquette
Député-Protonotaire
Mes Monette, Filion & Labelle
159 ouest, rue Craig,
Montréal,
Procureurs de la requérante en expropriation.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 651072

CLOVIS TROTTIER, mecanicien et GISELE TROTTIER, opératrice fille majeure usant de ses droits, tous deux en leur qualité d'héritiers à la succession ab-in-testat de feu Maurice Trottier et demeurant et domiciliés au no 1152 Chemin du Lac St-Louis en la ville de Léry, district de Montréal,
Demandeurs es-qualité
vs
THOMAS STACEY, junior, de Caughnawaga, district de Montréal, et les Héritiers de feu De Margaret Stacey, de lieux inconnus,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné aux héritiers de feu De MARGARET STACEY de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, 5e jour d'août, 1964.
RAYMOND PILON
Député-Protonotaire

Chabot & Downs,
Avocats,
99, Avenue du Chalet,
Ville St-Pierre,
P. Q.
Proc. des demandeurs es-qualité.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
SOUMISSIONS
SERVICE DE CONCIERGE AUX PROJETS PARK ROYAL ET PLACE BENOIT

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, heure de Montréal,

Mardi le 5 2août 1964

Pour le Service de Concierge pour une période de quinze (15) mois, du 1er octobre 1964 au 31 décembre 1965, aux projet de Park Royal et Place Benoit à St-Laurent, Québec.

Les devis et les formules de soumission requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de sécurité d'un montant de $1000.00 pour chacun des projets pour lequel une cotation est faite. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité où le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme depôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou tout autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

Le gérant,
Société Centrale d'Hypothèque et de Logement,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 16, P. Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montreal

COUR SUPÉRIEURE

No 650319

RICHARD ZEILINGER, Travailleur Social de la Cité et du District de Montréal, en sa qualité de tuteur aux enfants mineurs de la défenderesse, Myra Malca Sarah Ingberman et Abie Ingberman, tous deux de Cité et District de Montréal,
Demandeur es-qualité
vs
DAME ANNETTE STERNBERG INGBERMAN, autrefois des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse DAME ANNETTE STERNBERG INGBERMAN de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, 5e jour d'août, 1964.
NORMAND DESROCHES
Député-Protonotaire

Kaufman, Hoffman, Respitz & Sederoff,
Avocats,
715 Carré Victoria,
Suite 460,
Montréal, P. Q.
Proc. du demandeur es-qualité.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 3877 en expropriation

LA VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant son siège social à St-Hubert district de Montréal,
Requérante en expropriation
et
SAMUEL MARSHALL CATTLEMAN, ou tout autre propriétaire du lot 169-33 P.N.E. du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert,
Exproprié

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR
SAMUEL MARSHALL CATTLEMAN, ou tout autre propriétaire du lot 169-33 P.N.E. du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert, exproprié, est tenu le comparaitre dans les trente (30) jours.
Montréal, le 4 août, 1964.
Claude Paquette
Député-Protonotaire
Mes Monette, Filion & Labelle
159 ouest, rue Craig,
Montréal,
Procureurs de la requérante en expropriation.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 3876 en expropriation

LA VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant son siège social à St-Hubert district de Montréal,
Requérante en expropriation
et
THOMAS DAVIDSON, ou tout propriétaire du lot 169-47 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert,
Exproprié

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR
THOMAS DAVIDSON, ou tout propriétaire du lot 169-47 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert, exproprié, est tenu de comparaitre dans les trente (30) jours.
Montréal, le 4 août, 1964.
Claude Paquette
Député-Protonotaire
Mes Monette, Filion & Labelle
159 ouest, rue Craig,
Montréal,
Procureurs de la requérante en expropriation.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 3875 en expropriation

LA VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant son siège social à St-Hubert district de Montréal,
Requérante en expropriation
et
SAMUEL H. FRIEDMAN, ou tout autre propriétaire du lot 168-P-1, du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert,
Exproprié

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR
SAMUEL H. FRIEDMAN, ou tout propriétaire du lot 168-P-1, du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert, exproprié, est tenu de comparaitre dans les trente (30) jours.
Montréal, le 4 août, 1964.
Claude Paquette
Député-Protonotaire
Mes Monette, Filion & Labelle
159 ouest, rue Craig,
Montréal,
Procureurs de la requérante en expropriation.

SOUMISSIONS

La Commission scolaire de St-Basile le Grand, comté de Chambly, recevra jusqu'à huit heures p.m., le 17 août 1964, des soumissions pour le lavage des vitres extérieures de l'école Jacques-Rocheleau, 10 rue Préfontaine, à St-Basile le Grand. Ces soumissions devront être scellées, adressées au secrétaire-trésorier Elie Côté, et devront porter en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour lavage de vitres".

Le soumissionnaire devra posséder sa propre organisation, afin de procéder audit travail, et devra en plus être protégé en assurance, contre les risques d'accident et dommages matériels. L'original de la police d'assurance devra être en possession de la Commission scolaire avant la signature du contrat. Une garantie de 10% pourra être retenue du paiement tant que cette Commission scolaire ne se soit pas déclarée satisfaite desdits travaux.
Elie Côté, secrétaire-trésorier,
10 rue Préfontaine,
St-Basile le Grand,
OL. 3-6922

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 3874 en expropriation

LA VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant son siège social à St-Hubert district de Montréal,
Requérante en expropriation
et
WILLIAM J. MURRAY, ou tout propriétaire des lots 169 P.S.O. 210, 169 P-174, 169 P.S.O. 152 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert,
Exproprié

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR
WILLIAM J. MURRAY, ou tout propriétaire des lots 169 P.S.O. 210 169-P-174, 169 P.S.O. 152, du cadastre officiel de la paroisse de St-Hubert, exproprié, est tenu de comparaitre dans les trente (30) jours.
Montréal, le 4 août, 1964.
Claude Paquette
Député-Protonotaire
Mes Monette, Filion & Labelle
159 ouest, rue Craig,
Montréal,
Procureurs de la requérante en expropriation.

Nouveau bouc au 22e

QUEBEC — Le Royal 22e Régiment a reçu un nouveau bouc du troupeau personnel de Sa Majesté la reine; il remplacera Batisse I qui décédait l'hiver dernier à l'âge de on

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

AUX DIRECTEURS DE MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Tous les samedis LE DEVOIR publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du Devoir.

Téléphonez sans tarder à :

Gérard Laurendeau

"LE DEVOIR" — VI. 4-3361

BUSINESS COLLEGE **ELIE** COLLEGE COMMERCIAL
MONTREAL

A. MORIN, directeur

- Anglais
- Dactylographie

"Jeunes filles seulement"
"Cour commercial complet"

- Sténographie
- Comptabilité

JOUR et SOIR

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Nos élèves du jour de 16 à 18 ans auront droit à l'allocation de $100, allouée par Québec

UN SEUL COLLÈGE
4478 ST-DENIS (près Mont-Royal) **VI. 5-2628**

Membre de l'Association des Collèges Commerciaux Inc.

ECOLE PROPEDEUTIQUE INC.

(Ecole de préparation universitaire)

835 ouest, Jean-Talon — Tél. 277-3644

CLASSES RÉGULIÈRES de 10e et 11e Scientifique

COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES (12e)
approuvé et conforme aux normes du Ministère de l'Education

PROPÉDEUTIQUE — (13e année)
Options : Génie, Sciences, Pharmacie, Commerce, Arts

Inscription : du lundi au vendredi inclusivement de 2h. à 5h. p.m.
LE SOIR : les mardis, mercredis et jeudis de 7.30 à 9 h. p.m.
A d'autres moments, sur rendez-vous

ÉCOLE RECONNUE OFFICIELLEMENT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

ÉCOLE SECONDAIRE DU SOIR

JEUNES GENS — JEUNES FILLES — ADULTES

- **COURS GENERAL**
  8e et 9e en un an — 10e et 11e en un an
- **COURS SCIENTIFIQUE**
  Préparation aux études universitaires
- **ECOLE D'ASPIRANTES GARDE-MALADE**
  Préparation immédiate aux écoles d'infirmières
- **ORIENTATION scolaire et professionnelle**
  Service continuel de spécialistes en orientation
- **COURS SPECIAUX**
  L'anglais pratique
- **CLASSES DU JOUR ET DU SOIR**
  Dactylographie

NOUVELLE 12e ANNEE (cours préparatoire aux études supérieures pour les élèves de 11e scientifique ou l'équivalent, ancienne 12e, et versification)

(Spécialisé dans les mathématiques et les sciences)

Ecole reconnue par le Ministère de l'Education
Diplôme officiel du Ministère de l'Education

Tous nos professeurs détiennent un brevet d'enseignement et un diplôme universitaire

La renommée de l'Institut s'appuie sur 15 ans d'expérience

Institut SAMSON

2151 EST, BOULEVARD ST-JOSEPH

LA. 6-4646

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

à temps partiel
pour école secondaire

Arts plastiques — chant et solfège — éducation physique — tricot et couture — diction — éducation générale (savoir vivre) — français et littérature.

Conditions : Le candidat doit être spécialisé dans la discipline où il désire enseigner, avoir une bonne diction et posséder au moins une année d'expérience dans l'enseignement.

Sciences ou mathématiques aux niveaux des 10ième et 11ième années.

Conditions : Posséder brevet d'enseignement et avoir une bonne diction.

Les candidats intéressés doivent se présenter à 11 h. à l'une des dates suivantes : 28 - 29 - 30 juillet, 4 - 5 - 6 août.
10,142 boulevard St-Laurent, Montréal

COLLÈGE SAINTE-MARIE

BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES

1964 - 1965

avec sujet majeur en

ADMINISTRATION	HISTOIRE	PHILOSOPHIE
ÉCONOMIE	MATHÉMATIQUES	PSYCHOLOGIE
LITTÉRATURE FRANÇAISE	SCIENCES NATURELLES	SCIENCES RELIGIEUSES

ANNÉE ACADÉMIQUE : le soir et le samedi, à partir du 14 septembre

La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

DEMANDER LE PROSPECTUS

Les COURS du GESÙ

1180, rue Bleury, Montréal (2) — 866-3611

COLLÈGE VALERY

UNIVERSITÉ POPULAIRE CANADIENNE
Président : JOSÉ LEROUX, B.A., L.S.P., LL.B.

JOUR SOIR

Cours de droit (COMPLET (SOIR))	COURS SCIENTIFIQUE 8e 9e 10e 11e	Espagnol
Cours commercial		Journalisme
Anglais (élémentaire, intermédiaire et supérieur)		Préparation aux études de Garde-malade
Administration du personnel	Cours de commerce - administration (après une 11e année)	Orientation scolaire
VENTE ET PUBLICITÉ ÉCONOMIE	Cours général	

Les parents jouissent des avantages des lois de la gratuité scolaire et des allocations sociales et familiales. Bourses accordées par le Ministère de l'Education.

Prospectus sur demande

INSCRIPTION : 2 à 4 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.
3565, PAPINEAU, MONTREAL — LA. 2-4411
(près Sherbrooke)
COLLEGE RECONNU PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

LA. 2-4411

Venez converser en

ANGLAIS AVEC NOUS

Prenez jusqu'à 120 mots à la minute en STENO

Apprenez la DACTYLO au rythme de la musique

Etudiez "personnellement" la COMPTABILITÉ à l'aide d'un professeur d'expérience

Entrainez-vous au TRAVAIL DE BUREAU.

N.B. Gratuités scolaires et allocations familiales spéciales vous sont accordées.

LES ETUDES COMMERCIALES DE L'EST, INC.

EASC

3630 est, rue Ontario — Montréal 4
LA. 3-6138

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.

Bienvenue aux élèves promus en 10e, 11e ou 12 ou l'équivalent

Inscription tous les mardis soir de 7 à 9 p.m.

Commission scolaire régionale Salaberry

PROFESSEURS MASCULINS DEMANDES

Cours secondaire

TRAITEMENTS :
Brevet A : $5,800. à $7,750.
Brevet A et B.-A. : $6,000. à $8,200.
Spécialistes en mathématiques : 11e année
Spécialistes en anglais : classe préparatoire aux études supérieures

s'adresser à :

M. Maurice Marleau, directeur général,
87, rue Ste-Cécile, Tél.: 373-0612
Salaberry-de-Valleyfield

Pour vos garçons — Pour vos filles

Le "Collège français"

5217, avenue de l'Esplanade — Montréal

une réputation solide :

- 35 professeurs laïques, diplômés des universités françaises et canadiennes
- Cours secondaire officiellement reconnu le 23 mai 1962
- Cours collégial français officiellement reconnu le 19 décembre 1963
- Près de 750 élèves déjà inscrits
- Habilité à recevoir les subventions des commissions scolaires et les bourses gouvernementales

des solutions adaptées :

1. PRE-SCOLAIRE DES L'AGE DE 4 ANS ½ - 5 ANS
2. PRIMAIRE COMPLET EN CINQ ANNEES
   (ouverture récente d'une nouvelle classe de 7e ou Préclassique)
3. SECONDAIRE DE LA FACULTE DES ARTS DE L'U. DE MONTREAL
   (3 classes d'Eléments latins, 2 classes de Syntaxe, 2 classes de Méthode, 1 classe de Versification)
4. COLLEGIAL FRANÇAIS:
   - Préparation en 2 ou 3 ans au baccalauréat français
   - Année unique de philosophie
   - **SERIES SANS LATIN** particulièrement adaptées au cas des élèves de 11e et 12e scientifiques désireux d'entrer en université

Pour tous renseignements: tél. 272-0754

INSTITUT ALIE

2850 EST, rue SHERBROOKE, Montréal 24 — Tél. 527-3631

JOUR — SOIR — CORRESPONDANCE

1. **NOUVELLE 12e ANNEE** (cours préparatoire aux études supérieures pour les élèves de 11e scientifique ou l'équivalent, ancienne 12e, et versification)
2. **COURS CLASSIQUE : 8e année** (examen d'admission sur rendez-vous—Composez: 527-3631)
3. **Cours scientifique: 8e, 9e, 10e, 11e**
4. **COURS GENERAL: 8e, 9e, 10e, 11e**
5. **COURS COMMERCIAL: 10e, 11e, 12e**

LES MEMES COURS SE DONNENT AUSSI LE SOIR ET PAR CORRESPONDANCE

1. Ecole reconnue par le Ministère de l'Education.
2. Allocation de $10.00 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans.
3. Service complet d'orientation scolaire.
4. Laboratoire moderne, amphithéâtre.
5. Activités sportives et culturelles.
6. En 1963-64, plus de 2,000 étudiants ont profité de la haute qualité de nos cours et de la compétence de nos professeurs.
7. Octroi de $200.00 des commissions scolaires.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Inscrivez-vous dès maintenant

527-3631

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

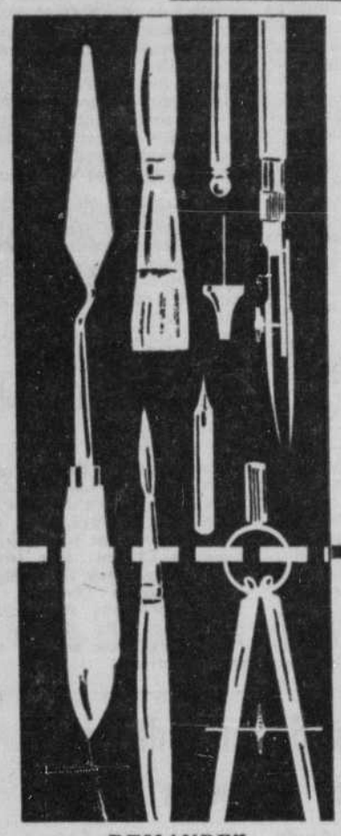
DESSIN COMMERCIAL

COURS DU JOUR ET DU SOIR

pour garçons et jeunes filles

COURS DE DESSIN COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE

Une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience dans l'enseignement du dessin et spécialisée uniquement dans le dessin commercial



- Lettrage, perspective, anatomie, dessin, typographie, photographie, retouche, mise en page, étude complète de la couleur, dessin à vue, photo-montage, cartonnage, affiche, mobile, carte d'étalage et dessin de mode.
- Lavis, Craftint, Glarco, Aquarelle, Carte à gratter, Gouache, Aérographe, Dry-brush, Trame.
- Principes de la lithographie, imprimerie, silk-screen, miméographie, photogravure, photostat, procédé en quatre couleurs.

EXPOSITION

Prenez rendez-vous, venez visiter notre exposition, plus de 2,500 dessins des élèves finissants — 1re et 2e année 1964.

Ouvert les mardis et jeudis soir de 8 hres p.m. à 10 h. 30 p.m. pour visite et inscription.

DÉBUT DES COURS : 8 SEPT.

STUDIO **SALETTE** ENRG.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

8883, boul. St-Laurent (au nord de Crémazie)

Tél. 381-6895

ECOLE MATERNELLE DALPE

Directrice : Jeannette Dalpé
Assistante-directrice : Yolaine Dalpé-Jodoin
CLASSES MATERNELLES PRESCOLAIRES : enfants de 3 à 5½ ans
1re ANNEE : cours régulier
TRANSPORT ORGANISE
7454, rue Saint-Denis — Tél. 276-8853

COURS COMMERCIAL

EN DIX MOIS

ENTRAINEMENT COMPLET POUR LE TRAVAIL DE BUREAU

COURS DU JOUR COURS DU SOIR

Nous veillons à ce que nos élèves acquièrent de l'expérience en leur facilitant un stage dans les bureaux.

ANGLAIS : Conversation - grammaire - traduction et correspondance bilingue

STÉNO-DACTYLO Comptabilité générale

COMPTABILITÉ sur la machine électrique Burrough Sensimatic

DICTAPHONE — DACTYLO électrique

Membre de l'Association des Collèges Commerciaux Inc.

INSTITUT BENOIT INC.

6927, rue SAINT-DENIS 279-6582

JARDIN D'ENFANTS

GARÇONS ET FILLETTES, 5 À 12 ANS

PREMIÈRE ANNÉE — MATHEMATIQUES: METHODE CUISENAIRE-GATEGNO; INITIATION CHRETIENNE; DES ENFANTS DE 5 et 6 ANS.; LECTURE, DESSIN.; COURS TOUS LES JOURS 1 H. à 4 H.

DEUXIEME A LA CINQUIEME ANNEE — COURS BILINGUE; TOUTES LES MATIERES DU COURS PRIMAIRE; DE 9 HRS A 4 HRS.

DICTION-CHANT-PIANO-TRANSPORT SI DESIRE
PROFESSEURS QUALIFIES-INSCRIPTION MAINTENANT

ECOLE DU DOUX PARLER

373 Carré St-Louis, près St-Denis Tél.: VI. 9-8207

POUR ELEVES PROBLEMES

Institut Privé St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (d'éléments latins à versification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier.

— chaque élève est suivi et guidé individuellement
— nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité
— Pour informations : **331-0012**

COLLÈGE LAPOINTE

COURS DU SOIR



Ch.-Henri Lapointe
directeur général

- B.A.
- Br. supérieur
- Br. A.
- Lic. en Péd.
- Diplôme en orientation
- Membre de la Corporation des conseillers en orientation
- Diplômé inspecteur d'écoles
- 30 ans d'expérience en éducation

- B.A.
- Br. supérieur
- Lic. en Péd.
- Diplômé du conservatoire
- Professeur d'école normale
- Membre de "l'Association Mathématique" du Québec
- 20 ans d'expérience en éducation



Paul Thibault
directeur des études

COURS

- — De la 8e à la 12e année : scientifique, général, commercial.
- — 8e et 9e en 1 an.
- — 10e et 11e général en 1 an.
- — Locaux modernes et spacieux.
- — Nos élèves sont candidats aux examens officiels du Ministère de l'Education.

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

par professeurs qualifiés et expérimentés

PARENTS!

- — AIDEZ VOS ENFANTS
- — Familiarisez-vous avec la méthode "CUISENAIRE" nouveau procédé d'enseignement des mathématiques en 1ère, 2e et 3e année.
- — Méthode déjà en vigueur dans de nombreuses écoles primaires

COURS UNIQUE A MONTREAL

INSCRIPTIONS

Du lundi au vendredi : de 2 h. à 9 h. p.m.

3630 est, rue SHERBROOKE

TEL: 526-6685

PROSPECTUS SUR DEMANDE

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Commission Scolaire de Thetford Mines demande pour le cours Secondaire Garçons :

PROFESSEURS DE FRANÇAIS
" " DE MATHÉMATIQUES
" " D'ANGLAIS
" " DE SCIENCES, ET AUTRES

Salaire très intéressant — Bonnes conditions de travail

S'adresser au :

DIRECTEUR DES ETUDES
CASIER POSTAL 789
THETFORD MINES
Tél. (bureau) 335-7587
(rés.) 338-1204

L'école CINQ-MARS

du JOUR et du SOIR

en ses nouveaux locaux modernes, face au parc Ahuntsic

10330 LAJEUNESSE
tél.: 389-7114

dispense l'enseignement le plus "à point" en

MATHEMATIQUES
en vue de
POLYTECHNIQUE

faculté des SCIENCES, architecture, arpentage, écoles militaires et de marine, hautes études commerciales, et autres facultés.

• • •

l'école CINQ-MARS donne aussi régulièrement le cours SCIENTIFIQUE aux niveaux SECONDAIRE et COLLEGIAL en 9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème

INSCRIPTION
4-6 p.m. les lundis, mercredis et vendredis
8-9 en soirée, ou à d'autres moments sur rendez-vous
Prospectus sur demande



Aurèle Daoust
directeur

COLLÈGE VILLE-MARIE

1380, rue Gilford, Montréal 34

Téléphone : 525-2516

École secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Education et par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal

COURS DU JOUR

Cours classique : 8e année (Eléments latins)
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
Cours commercial : 10e et 11e années
Cours préparatoire aux études supérieures

COURS DU SOIR

Cours général : 8e et 9e années (un an); 10e et 11e années (un an)
Cours scientifique : 10e année (un an); 11e année (un an)

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES COURS
du lundi au vendredi de 9 A.M. à 5 P.M.

Le soir : lundi et mercredi de 7.30 P.M. à 9.30 P.M.

Les élèves de 8e à 11e années inscrits aux cours du jour peuvent bénéficier de la subvention de $200. octroyée par les commissions scolaires. L'élève de 16 ou 17 ans inscrit aux cours peut aussi bénéficier d'une allocation sociale de $10. par mois s'il fréquente l'école régulièrement.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

ACADÉMIE RHÉAUME

25 ANS DE SUCCES

Nous nous spécialisons dans les problèmes d'enseignement depuis 25 ans. Avez-vous des garçons ou des filles qui ont manqué leurs études régulières ? Eh bien! c'est à nous qu'il faut les confier! Nous avons aussi un programme ordinaire pour les élèves réguliers désirant compléter un cours d'affaires en un an.

DEUX ECOLES SEPAREES POUR GARÇONS ET FILLES

COURS COMMERCIAL COMPLET

et cours préparatoire au commercial 6e et 7e, 8e et 9e, 10e et 11e, en un an

UN SEUL BUREAU 3929, rue ST-DENIS

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS
JOUR: $15 PAR MOIS — SOIR: $10 PAR MOIS
Livres GRATUITS - Inscription GRATUITE
ETUDIEZ AGREABLEMENT SANS FATIGUE

3 HEURES PAR JOUR

Pour un cours commercial rapide, abrégé et efficace, inscrivez-vous sans retard à l'ACADEMIE RHEAUME et au COLLEGE UNDERWOOD!

PAS DE MATIERES ENCOMBRANTES ET INUTILES — DROIT AU BUT: le bureau, les affaires, le travail.

Temps MINIMUM - Résultat MAXIMUM

5000 ELEVES SATISFAITS EN 25 ANS

Les places sont limitées
Nous plaçons nos élèves

Inscriptions tous les jours de 2 hres à 5 hres et de 7 hres à 9 hres, ou sur rendez-vous.

ENTREE: le 9 septembre

Chs RHEAUME, B.L. (ex-élève d'Europe) DIRECTEUR
FLORENCE RHEAUME DIRECTRICE

3929, rue ST-DENIS AV. 8-5318

COLLÈGE UNDERWOOD

La grande . . .

(Suite de la première page)

férer l'adoption du drapeau jusqu'à la fin d'octobre sans susciter dans le public un vif ressentiment.

Hier, M. Diefenbaker a imaginé une nouvelle mesure dilatoire. Il a prié le gouvernement de donner priorité à la loi établissant le régime de retraite, comptant que la discussion sur ce projet de loi sera interminable. Le premier ministre, cependant, a refusé carrément sa proposition. "Puisque nous n'avons pu nous mettre d'accord sur une méthode d'accélérer les travaux de la Chambre, a-t-il dit, je ne vois pas l'utilité de modifier l'ordre des mesures proposées par le gouvernement."

Il est possible, cependant, que sans faire obstacle à la résolution sur le drapeau, les néo-démocrates insistent pour que la Chambre dispose de la loi sur le régime de retraite avant de prendre du repos. Le livre blanc sur le régime de retraite — le troisième depuis que le projet est en marche — sera vraisemblablement déposé lundi.

Quand ils auront consacré quelques jours à l'étude du document, les néo-démocrates demanderont sans doute qu'on entame le débat sur le projet de loi.

Le leader ministériel à la Chambre, M. Guy Favreau, a d'autre part annoncé hier qu'au moins une journée par semaine sera réservée d'ici l'ajournement de la session à l'examen des crédits permanents requis par le ministère. Durant le débat qui vient de s'achever sur les crédits provisoires, le gouvernement s'est fait reprocher par les tories d'avoir différé sans raison l'étude des crédits des ministères. Il compte bien s'épargner ces reproches quand la Chambre devra se pencher de nouveau en novembre sur les crédits provisoires et, entre-temps, il s'efforcera de faire adopter le plus grand nombre possible de crédits permanents.

Bref, compromis ou non, les députés ont beaucoup de pain sur la planche avant de songer à se reposer.

Proscrit à la TV, le film...

(Suite de la page 3)

du documentaire en prétextant "des déficiences techniques" pour l'interdiction qu'elle faisait peser sur le film.

Le 25 juin, M. Roch Demers, secrétaire exécutif du festival, a répondu à M. Ballantine au nom de la direction. Sa lettre révelait un revirement complet d'attitude chez les dirigeants du festival par rapport à l'entrevue du début mai. M. Demers expliquait qu'étant donné que M. Ballantine ne s'était pas conformé aux délais d'inscription et de livraison, la direction du festival se voyait dans l'obligation de refuser son film.

Consterné et pensant que la direction du festival avait pu s'inquiéter de la possibilité qu'il remportât un prix s'il participait au concours des courts métrages canadiens, M. Ballantine s'est empressé de téléphoner à M. Juneau pour lui proposer d'inscrire son film hors concours. M. Juneau, de nouveau, a semblé intéressé. Mais, quelques jours plus tard, M. Demers a fait parvenir une nouvelle lettre à M. Ballantine pour lui confirmer la décision du festival en raison des motifs qu'il avait déjà invoqués dans sa première lettre.

Par la suite, en juillet, M. Ballantine s'est fait dire par l'un des organisateurs du festival que 9 postes restaient encore à remplir au calendrier de la semaine.

Effectivement, plusieurs films ne sont parvenus aux autorités du festival qu'à la mi-juillet tandis que les délais d'inscription prescrits à M. Balantine par M. Demers étaient le 1er mai et le 10 juin. Mieux encore, le long métrage qui l'an dernier a remporté les honneurs du festival, "A tout prendre", de Claude Jutras, n'était parvenu au jury de pré-sélection que 14 heures avant d'être montré au public. Au jour d'ouverture du festival, le film était encore dans les ateliers de montage.

Un incendie est vite maîtrisé

QUEBEC. — Une centaine de policiers provinciaux et municipaux ont contrecarré hier soir ce qui semble être une tentative d'évasion à la prison des Plaines d'Abraham. Un groupe de prisonniers ont mis le feu à un hangar dans le but de distraire les gardes. L'incendie fut rapidement maîtrisé, et les nombreux policiers accourus en toute hâte ont réussi à convaincre les 175 prisonniers qui prenaient le frais à ce moment-là de retourner dans leurs cellules.

Nouveau directeur

TROIS-RIVIERES — Le ministère de l'Education du Québec a nommé M. Jean-Paul Morrissette au poste de directeur de l'Institut technologique de Trois-Rivières. Licencié en sciences sociales, M. Morrissette compte 20 années d'expérience dans l'enseignement spécialisé. Il était jusqu'ici directeur de l'Ecole des métiers à Mont-Joli.

Il succède à M. Josaphat Thériault qui est maintenant à sa retraite.

Elections . . .

(Suite de la première page)

1 — les jeunes gens de dix-huit ans auront le droit de vote;

2 — les délais entre l'émission des brefs et le jour de la votation sont réduits d'une semaine, ce qui signifie que si l'élection a lieu un dimanche — (encore une autre innovation), — par exemple, le 4 octobre, le premier ministre devra annoncer le scrutin quarante-six jours auparavant, soit le 19 août prochain;

3 — les dépenses électorales sont strictement limitées à 25 cents par électeur pour les partis et pour les candidats de 85 cents à 65 cents par électeur selon le nombre d'inscrits sur les listes électorales. Les comtés d'Abitibi-Est, Duplessis et Saguenay (ce dernier en cause dans les prochaines élections partielles), à cause de leur étendue) ont 10 cents de plus sur toute l'échelle. La loi remarque qu'au cours d'élections partielles, aucune dépense n'est allouée à un parti politique, cependant, le montant alloué pour chaque candidat est majoré du montant que pourrait dépenser un parti politique s'il s'agissait d'une élection générale :

4 — le président général des élections rembourse jusqu'à concurrence de 15 cents par électeur inscrit toutes dépenses encourues et acquittées par l'agent officiel d'un candidat d'un parti reconnu; dans Abitibi-Est, Duplessis et Saguenay, ce sera 25 cents.

5 un parti reconnu est celui qui a présenté au moins 10 candidats lors des dernières élections générales ou de celles en cours. Les tiers partis, au cours des prochaines élections partielles ne pourront donc pas être reconnus ni bénéficier des 15 cents par électeur que le gouvernement versera aux candidats libéraux et de l'Union nationale.

Quelques exemples

Voici quelques exemples des dépenses électorales permises dans certains comtés où se dérouleront des élections partielles.

Dans Saguenay, aux élections de novembre 1962, il y avait 27,300 électeurs inscrits. Il y en aura beaucoup plus cette année, car il faudra y ajouter les jeunes de 18, 19 et 20 ans.

Calculons cependant selon les chiffres de 1962. Le candidat de Saguenay, d'après la nouvelle loi électorale, verra ses dépenses limitées à $1.10 par électeur (35 cents, qui est la part du parti qui lui revient et 75 cents sa propre part), ce qui signifie un total de $29,920. Toutefois, il pourra pour ses dépenses légales, justifiées et acquittées recevoir jusqu'à 25 cents par électeur, soit $6,800.

Dans Dorchester : 17,600 électeurs inscrits en 1962. Dépenses permises (25 cents plus 75 cents) : $17,600. Montant récupérable à 15 cents par électeurs : $2,600.

Matane : 20,400 électeurs en 1962. Dépenses permises (25 cents plus 65 cents) : $18,360. Montant récupérable du gouvernement : $3,060.

L'échelle des dépenses permises est la suivante :

Pour le parti 25 cents par électeur inscrit ; dans Saguenay, Abitibi-Est et Duplessis : 35 cents.

Pour le candidat : 85 cents jusqu'à 10,001 électeurs ; 75 cents jusqu'à 20,001 et 65 pour plus de 20,001. Les comtés de Saguenay, Abitibi-Est et Duplesis bénéficient de 10 cents de plus par échelon.

Comme on peut le constater, le président des élections aura besoin d'un personnel vraiment efficace pour mettre en application cette nouvelle loi électorale qui exige un contrôle strict des dépenses des partis et des candidats.

Le risque . . .

(Suite de la première page)

d'urgence, que la situation était devenue "extrêmement grave" dans l'ensemble du Sud-Est asiatique.

Pendant ce temps, les manifestations se multiplient, la plupart dirigées contre les Etats-Unis.

A Pékin, près d'un demi-million de personnes ont manifesté hier dans les rues pour "condamner sévèrement l'agression armée commise par les Américains contre le Nord-Vietnam" et pour "exprimer leur solidarité avec le peuple nord-vietnamien". C'est du moins ce que rapporte l'agence "Chine Nouvelle".

A Calcutta, quelque 500 manifestants de gauche ont défilé devant le consulat général des Etats-Unis en criant "les impérialistes américains doivent quitter lAsie et le Vietnam".

On signale aussi des manifestations à Tokyo et à Oslo. Plusieurs participants ont été arrêtés.

Chypre . . .

(Suite de la première page)

cre les Cypriotes grecs de renoncer à leur projet, mais ils se sont heurtés à un refus formel.

Par ailleurs, le gouvernement grec a été informé de l'attaque à laquelle des avions turcs se sont livrés hier soir à Chypre. Il espère qu'elle ne constitue pas le prélude à "la folle aventure d'un débarquement" car la Grèce a pris toutes les mesures de défense "et repoussera toute agression", a déclaré M. Stavros Costopoulos, ministre grec des affaires étrangères.

Les mitraillages des quatre avions turcs dans le port de Polis, à l'est de Nicosie, n'ont pas fait de victimes, a indiqué un porte-parole de l'ONU.

Les dommages infligés au cargo italien ancré dans le port seraient négligeables.

A Nicosie même, le calme règne. Les établissements publics ont fermé leurs portes de bonne heure et les rues étaient désertes hier soir. C'est un calme insolite et lourd de menaces.

D'autre part, le gouvernement cypriote a rejeté une demande de la Turquie de relever une partie de son contingent stationné à Chypre.

Un porte-parole du ministère cypriote des affaires étrangères a souligné que le gouvernement de Chypre considère comme caduc le traité de garantie qui donne à la Turquie le droit de faire stationner un contingent à Chypre et qu'il estime illégale la présence de ce contingent dans l'île.

A Ankara, au ministère turc des Affaires étrangères, on ne disposait, hier soir, d'aucune information concernant les 4 avions turcs qui ont mitraillé Polis. Un porte-parole du ministère a déclaré que le conseil extraordinaire des ministres, sous la présidence de M. Ismet Inonu, premier ministre, était toujours en délibérations. A ce conseil assistaient outre les ministres, les commandants miiltaires ainsi que M. Enihat Erim, représentant de la Turquie aux entretiens de Genève.

La nouvelle de l'attaque des avions turcs contre Polis a été confirmée par les services de l'ONU. Selon le gouvernement cypriote, des témoins ont vu quatre avions effectuer plusieurs vols à basse altitude, venant de la mer, et mitrailler la ville.

Collège . . .

(Suite de la première page)

pas de situation d'urgence à St-Denis. Le fait que le collège, à la mi-juillet, n'ait encore engagé aucun professeur et aucun chef de service pour la prochaine année académique, n'est pas une urgence en soi, affirme-t-on : il en est ainsi à St-Denis depuis une dizaine d'années.

L'urgence, cette année, n'est pas d'ordre académique mais d'ordre syndical : c'est que les professeurs se sont groupés en syndicat l'automne dernier et que, si les professeurs ne sont pas réengagés d'ici le 31 août, le syndicat sera démantelé et perdra son certificat de reconnaissance syndicale. Dès lors, sur le plan syndical, tout sera à recommencer. Certains hauts fonctionnaires insistent tellement sur ce point qu'ils finissent par laisser croire que, dans leur esprit, le problème est beaucoup plus syndical que professionnel.

A cet égard, il semble que le ministère tienne beaucoup au réengagement des professeurs : un tel réengagement à ses yeux, apporte une solution temporaire au problème. Le fait que le Collège St-Denis ait entrepris des pourparlers en vue de la signature de contrats individuels est de nature à plaire au ministère.

Toutefois, il convient de signaler que, d'après nos renseignements, ces pourparlers jusqu'ici n'ont abouti à la signature d'aucun contrat : plusieurs professeurs ont rencontré la direction du collège jeudi et se sont fait offrir des contrats, mais on leur a demandé de revenir la semaine prochaine pour la signature; de plus, certaines conditions de travail offertes aux professeurs seraient, du moins dans certains cas, plutôt "farfelues".

La plupart des hauts fonctionnaires du ministère à qui nous avons parlé semblent considérer qu'il n'y a pas de problèmes administratifs à Saint-Denis. Ils ne se montrent pas très sensibles au fait que tous les cas de désorganisation académique qu'ont exposés les professeurs et les lacunes qu'ils ont signalées ont un point en commun : ils convergent tous vers la personne du directeur, M. Gilles-Yvon Moreau. Le syndicat a d'ailleurs accusé celui-ci de "paternalisme" et de "despotisme intolérable". Quant aux normes sur lesquelles le collège s'appuie pour imposer des frais de scolarité très variables, ces fonctionnaires ne semblent guère s'en soucier.

Enfin, certains invoquent les arguments suivants :

a) Le Collège St-Denis est un collège à direction laïque et il ne faudrait pas laisser au public l'impression que seules les institutions d'enseignement dirigées par des clercs sont bien administrées.

b) S'il est vrai que la situation présente à St-Denis existe aussi dans la plupart des collèges, du moins pour ce qui est du manque de stabilité et de sécurité d'emploi qu'ils accordent à leurs professeurs, il n'en reste pas moins que St-Denis constitue un mauvais cas-type en raison des deux traits qui le caractérisent et qui en font une institution unique en son genre au Québec : collège clinique appartenant à des laïcs.

c) Le ministère peut-il intervenir dans l'enseignement privé sans se faire accuser de vouloir étatiser l'enseignement ? Peut-il le faire avant la publication du Rapport Parent ?

De tous les arguments qu'invoquent contre l'enquête certains hauts fonctionnaires du ministère, un point commun paraît se dégager : la politique générale passe avant le cas d'exception ; le fait que St-Denis soit un mythe, voire une fumisterie, comme l'affirment les professeurs du collège, le fait que 300 étudiants soient en cause, tout cela semble compter fort peu.

Mais d'autres hauts fonctionnaires réfutent ces arguments et préconisent une enquête : d'où les hésitations...

Martin souhaite une séance à huis clos pour faire rapport sur la situation en Asie

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures, M. Martin, a déclaré hier en Chambre qu'il serait heureux de se présenter à une séance à huis-clos du comité parlementaire des affaires extérieures, pour faire rapport sur la situation dans l'Asie du sud-est. Il a ajouté que la suggestion du chef conservateur, M. Diefenbaker, de tenir une telle session à huis-clos, était "utile". On ne sait pas encore, toutefois, si le comité sera convoqué.

M. Diefenbaker avait fait cette suggestion parce que, comme il l'avait affirmé, il était impossible de se faire une idée claire de la situation dans le sud-est asiatique, en se basant sur les articles des journaux. Il avait ajouté aussi que personne ne pouvait s'appuyer sur les réponses incomplètes et incompréhensibles de M. Martin à la Chambre.

Au début de la séance d'hier matin, M. Martin a dû affronter une avalanche de questions durant une vingtaine de minutes. Le premier ministre M. Lester B. Pearson, a répété une déclaration qu'il a faite jeudi, affirmant que le Canada, en tant que membre de la commission chargée de faire observer la trêve dans le sud-est asiatique, était prêt à offrir ses bons offices afin d'apporter une solution au conflit qui oppose Nord-Vietnam et Etats-Unis.

M. Martin a dit que ce n'était pas la faute du Canada si la commission de contrôle, composée du Canada, de l'Inde et de la Pologne, n'avait pu s'acquitter de ses responsabilités au sud-est asiatique.

M. Diefenbaker lui avait demandé d'apporter des précisions sur un rapport voulant qu'un ancien conseiller de l'ARC auprès des membres canadiens de la commission avait accusé le pays de toujours se soumettre lorsque la Pologne maintenait avec insistance que les vedettes nord-vietnamiennes n'étaient que des bateaux de pêche.

M. Diefenbaker a rappelé que les accords internationaux de 1954 à 1962, qui avaient établi la constitution de la commission de trêve au Vietnam, interdisaient la possession de vedettes par les pays sous surveillance.

M. Martin a déclaré qu'il avait scruté le comportement des membres canadiens de la commission au cours des 10 dernières années.

Le Canada a été un des premiers à le suggérer et depuis 1962, lorsque la constitution de la commission a été amendée, il s'est conformé à l'idée voulant qu'en l'absence d'unanimité chez les trois membres de la commission, la décision à prendre en certaines occasions n'avait besoin d'être approuvée que par deux membres.

Après avoir affirmé de nouveau que le Canada n'était pas à blâmer pour l'insuccès de la commission, M. Martin a ajouté que, si l'Inde et la Pologne étaient d'accord et que s'il en avait l'opportunité, le Canada était prêt à offrir ses bons offices.

Mme Adélard Groulx est décédée hier

Mme Adélard Groulx, (née Irène Lévesque) épouse du directeur du service de santé de la ville de Montréal, est décédée subitement hier soir, à l'âge de 59 ans. Elle laisse dans le deuil ses filles, Mme Gaétan Paquet (Andrée), et Mme Jean-Pierre Peron (Monique); ses fils Jacques et Pierre; ses deux brus et ses deux gendres.

Ottawa : les députés discutent des nouvelles ententes fiscales

OTTAWA — Un député conservateur a émis l'opinion hier que les formules d'option, dont le Québec prend avantage dans les mesures législatives mises de la'vant par Ottawa, consacreront par le fait même la séparation de cette province.

M. Gordon Aiken (PC, Parry Sound-Muskoka) a admis que le Québec est différent des autres provinces, mais il a exprimé l'espoir que cette loi relative aux nouvelles ententes fiscales, le bill C-111, alors étudiée par la Chambre, serait la dernière du genre présentée par le gouvernement fédéral, permettant à une province de se tenir à l'écart.

Selon lui, ces programmes ne font que contribuer à faire du Québec un Etat fort et séparé et une Fédération de deux Etats associés au pays, un Etat du Québec et un Etat du Canada anglais, réclamée par le Ralliement des créditistes.

M. Aiken, parlant peu avant que le bill ne soit lu pour la deuxième fois, ce qui consacre l'adoption du projet de loi en principe, a signalé que toutes les provinces devraient avoir les mêmes pouvoirs constitutionnels.

"On ne parle plus actuellement des droits des provinces, mais des droits du Québec."

De son côté, le ministre des Finances a fait savoir que les chiffres donnés par M. Gilles Grégoire (Créditiste, Lapointe), quand il affirme que le Québec donne plus à Ottawa qu'il n'en reçoit, ne sont pas exacts.

M. Walter Gordon a expliqué que ces chiffres ont été fournis en 1963 par M. M. W. Taylor, sous-ministre des Finances du temps, à M. Maurice Allard, alors député de Sherbrooke et que pris isolément ils peuvent donner lieu à des conclusions erronées.

On y dit que les revenus perçus par Ottawa dans le Québec sont de $1,748,900, alors que le gouvernement fédéral ne donne que $1,072,700 à la province, en subventions de toutes sortes.

Ce sont ces chiffres que M. Grégoire a donnés dans son discours, jeudi soir.

M. Gordon a expliqué, hier, que les impôts payés par les bureaux chefs des compagnies, dans le Québec, ne sont pas distribués aux autres provinces, que les revenus provenant des droits d'accise et de douane ne sont pas non plus redistribués aux provinces. de même que les droits perçus au port de Montréal.

Le ministre a enfin expliqué que ces chiffres ne comprennent pas les dépenses budgétaires faites dans l'intérêt du pays et qui bénéficient directement à toutes les provinces, comme celles consacrées au corps législatif central, aux ministères des Finances et aux autres organismes administratifs.

Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, a accusé le leader parlementaire du Ralliement des créditistes, M. Gilles Grégoire, d'avoir fait de fausses déclarations en Chambre au sujet de la position du Québec au sein de la Confédération.

Il a soutenu que M. Grégoire basait son exposé sur des chiffres erronés quand il affirmait que le Québec recevait moins de la Confédération qu'il ne donnait.

M. Choquette a déclaré qu'au contraire le Québec y gagne à faire partie de la Confédération, "nous y gagnons au point de vue financier et il est faux de prétendre le contraire".

M. Choquette a accusé les députés du Ralliement de nourrir des idées séparatistes et de ne penser qu'au succès que pourraient avoir ces idées dans un programme de politique provinciale.

"Le Ralliement a l'intention de se lancer dans la politique provinciale, et si ces idées prennent, ils en feront leur programme. Heureusement, le peuple du Québec croit en la Confédération en un Canada uni. La province a confiance en son avenir et ne veut pas du séparatisme".

Loi discriminatoire ?

De leur côté, trois députés de la Colombie-Britannique ont soutenu que la nouvelle loi est discriminatoire contre leur province.

MM. Stuart Fleming (PC-Okanagan - Revelstoke), J. M. Willoughby (PC-Kamloops) et Bert Leboe (CS-Cariboo) ont reproché au gouvernement d'avoir basé sa formule de péréquation sur les richesses renouvelables de la province.

Jeudi soir, des députés de l'Alberta avaient formulé les mêmes critiques.

M. Leboe a soutenu que la formule ne devrait pas être basée sur le revenu brut provenant des richesses naturelles mais sur le revenu net le moins élevé.

M. Willoughby a laissé entendre que les conservateurs pourraient bien apporter plus tard un amendement à la loi pour faire disparaître cette anomalie.

M. Fleming a demandé au gouvernement fédéral de collaborer à la construction d'une deuxième route transcanadienne et a reproché au ministre des transports de consacrer $13,000,000 à la voirie québécoise tout en négligeant les autres provinces qui ont également des besoins urgents dans ce domaine.

70 travailleurs du bois ont déclenché une grève hier midi

Les quelque 70 employés née. D'autre part, l'employeur Sterling Furniture Manufacturer, membres de la section locale 505 du syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique (FTQ), ont déclenché une grève hier midi. Le syndicat demandait un contrat d'un an, avec une augmentation de salaire de 15 cents l'heure, huit jours de congé statutaires au lieu de sept, et 3 semaines de vacances après dix ans. Ces deux dernières demandes ont été refusées par l'employeur, qui offrait un contrat de trois ans avec une augmentation de salaire de deux cents l'heure chaque année. D'autre part, lemployeur voulait abolir le régime de l'ancienneté au niveau de l'usine pour calculer désormais l'ancienneté au niveau des départements. Le vote de grève a été adopté à l'unanimité jeudi soir; les employés auraient accepté de surseoir si la compagnie avait consenti à rencontrer le syndicat hier matin, mais elle a fait savoir qu'il ne pourrait pas y avoir de rencontre avant lundi.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

1947 1964

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

BUREAU : 820 CHERRIER, MONTREAL. TEL. : 525-1436

PROGRAMME OFFICIEL ET DIPLOME OFFICIEL DU MINISTERE DE L'EDUCATION

COURS POUR ADULTES

COURS DU SOIR

Endroit — Ecole Cherrier

Durée : 1 an

1. 8e et 9e année : cours spécialement pour les adultes
2. 10e et 11e année : générale-mathématiques
3. 10e année : sciences-lettres
4. 11e année : sciences-mathématiques et sciences-lettres
5. POUR LES INFIRMIERES qui possèdent un diplôme de 11e année antérieur à 1959 — cours spéciaux — 2 soirs par semaine — en sciences et en mathématiques, ces cours préparent à la 11e année scientifique du nouveau programme.
6. Les élèves de 10e et 11e année peuvent suivre les cours par matières séparées à raison de deux soirs par semaine

Durée : 2 ans

COURS DU JOUR

Endroit : Salle Morin à l'Hôpital Hôtel-Dieu.

Durée : 1 an

Filles seulement : 11e année sciences-lettres à raison de 5 après-midi par semaine, de 1 heure à 5 heures.

ATTENTION, élèves de 11e année générale-mathématiques — il y aura cours spéciaux dans l'avant-midi pour les élèves qui désirent passer de la 11e année générale à la 11e sciences-lettres.

— Services —

1. Orientation
2. Etude des dossiers scolaires
3. Classification des élèves selon leurs aptitudes
4. Choix de professeurs adaptés à la psychologie des groupes

N.B. ECOLE RECONNUE POUR LA QUALITE DE SON ENSEIGNEMENT ET LES SUCCES ACADEMIQUES

ENTREE : LE 9 SEPTEMBRE 1964

Lycée da Silva

10142 boul. ST-LAURENT DU. 8-5764

INSTITUTION RECONNUE
PAR LA FACULTE DES ARTS DE L'U. DE M.
ET LE MINISTERE DE L'EDUCATION

COURS

PRIMAIRE

DE LA 1ière A LA 7ième

(LE PRIMAIRE EN 5 OU 6 ANNEES)

CLASSIQUE

SCIENTIFIQUES

8IEME A 11IEME SCIENTIFIQUE
OPTIONS SC-LETTRES OU MATHEMATIQUES ACCEPTONS EN 8e SC. LES ELEVES SUPERIEUREMENT DOUES DE LA 6e
INSCRIPTION : LES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS, SOIR ET MATIN.

NOUS ACCEPTONS

Après un Test de quotient intellectuel
Les élèves ayant conservé 80% en 6e année
Les bons candidats de 7ième année
Les Candidats en éléments-latins
sont priés de se présenter le jeudi soir.

INSCRIPTIONS... ADMISSIONS... TESTS Q.I.

LE PLUS TOT POSSIBLE

N.B. APPORTER DOSSIER SCOLAIRE

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Héli-transport dans les TNO

OTTAWA. — Les services officiels ont fait savoir hier que la société Foothills Aviation Limited a obtenu un permis d'exploitation d'une ligne de transport par hélicoptères au départ de Forth Smith, dans les territoires du Nord-Ouest.

Du blé à foison

OTTAWA. — Le Bureau fédéral des statistiques révèle que les agriculteurs des provinces de l'ouest ont ensemencé une aire record de 29,080,000 acres de blé cette année. Le précédent record au Canada fut enregistré en 1940 alors que les producteurs avaient ensemencé 27,750,000 acres.

Signaux bilingues

OTTAWA. — M. Horace Racine, député libéral d'Ottawa-Est, a indiqué qu'il songeait à proposer à la législature ontarienne un projet de loi de nature à permettre aux municipalités d'installer des signaux de circulation bilingues, si elles le désirent.

Une vache de prix

OTTAWA. — Un fermier d'Oka a payé $1,025 lors de la cinquième vente nationale canadienne de vaches Ayrshire, pour une de ces vaches pure race venant d'Ecosse.

M. René Trépanier a acheté l'animal de F. W. Montgomery and Sons Limited, d'Ayrshire, Ecosse.

Trente-quatre vaches et deux veaux ont été vendus pour une somme totale de $13,065. Le prix moyen a été de $384.26.



Dans le cadre du Salon international de la caricature, une réalisation du Service des parcs de la ville de Montréal, qui se déroule présentement au Musée des Beaux-Arts de Montréal en collaboration avec le journal "The Montreal Star", M. Roland Moisan, caricaturiste français de grande renommée, séjourne à Montréal en qualité de président du jury. On aperçoit MOISAN ci-haut à son arrivée à l'aéroport international de Montréal à bord d'un avion d'Air Canada en provenance de Paris.

SESSION fédérale

OTTAWA. — La Grèce et la Turquie ont montré une attitude favorable à l'appel des Nations unies pour régulariser la situation à Chypre, a fait savoir le ministre des affaires extérieures, hier aux Communes. M. Paul Martin n'a toutefois pu préciser quels seront les résultats des entretiens. M. Stuart Fleming (PC - Okanagan-Revelstake) avait demandé au ministre s'il croyait que ces négociations seraient utiles. M. Martin a déclaré qu'il n'avait aucune idée des résultats qui pourraient être obtenus. M. Douglas, chef néo-démocrate, et H. A. Olson (CS-Medicine Hat) ont demandé au ministre de commenter une lettre de l'archevêque Makarios dans laquelle il offre tout accès aux forces de l'ONU à Chypre. Le ministre a répondu qu'il n'avait pas encore pris connaissance de ce message, mais il a ajouté qu'Ottawa en recevra une copie aujourd'hui.

Hier aux Communes, il a été à la fois question de diminuer la durée des séances et de . . . l'allonger. Un député conservateur a proposé que la Chambre en revienne à son horaire régulier (les Communes siègent maintenant à un rythme accéléré) alors qu'un député créditiste a suggéré que l'on siège 24 heures par jour. Aucune des deux propositions n'a été retenue . . .

* * *

Le ministre du commerce a fait savoir que ses services étudient depuis quelque temps l'utilisation éventuelle du système métrique au Canada. M. Sharp a pourtant précisé qu'il ne faudrait, en aucun cas, que l'application éventuelle d'une telle mesure nuise à notre commerce extérieur.

* * *

Le ministre des transports, M. Pickersgill a déclaré aux Communes hier qu'il n'avait jamais discuté du parti libéral ou de la tendance de la publication avec les rédacteurs de Maclean's Magazine (On sait que plusieurs rédacteurs de la publication torontoise ont démissionné récemment, ce qui explique que la question ait été soulevée en Chambre).

* * *

Le député libéral de Lotbinière, Auguste Choquette, a reproché au député créditiste Gilles Grégoire, de Lapointe, d'avoir fait une fausse déclaration aux Communes relativement à la position de Québec au sein de la Confédération. M. Choquette s'en prenait à l'intervention de M. Grégoire qui, on s'en souvient, avait déclaré que le Québec payait davantage en impôt à Ottawa qu'il n'en retirait.

Le secrétaire d'Etat a fait savoir que la traduction française du manuel des procédures Beauchesne sera disponible vers la fin du mois.

* * *

Le premier ministre a déclaré, hier, aux Communes, qu'il présentera bientôt une communication relative au point de vue des provinces au sujet de l'exploitation du sous-sol pétrolifère sous-marin au large des côtes.

* * *

Le gouvernement canadien s'est adressé au gouvernement soviétique pour exprimer son inquiétude relativement à des nouvelles venues d'URSS et qui veulent que certains Israélites soient là-bas victimes d'antisémitisme.

* * *

Le secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne a dit être convaincu que le comité spécial de consultation sur la radiodiffusion recommandera l'extension du réseau actuel de télévision de Radio-Canada aux régions qui n'en jouissent pas actuellement.

* * *

Un député conservateur est revenu à la charge hier aux Communes en faveur d'un référendum sur le drapeau. M. Coates, de Cumberland, qui est partisan du maintien du Red Ensign, a dit qu'en précipitant les choses comme il le fait, le premier ministre faisait montre d'"irresponsabilité" évidente.

* * *

Le ministre des affaires étrangères, M. Martin, a déclaré hier que les allusions voulant que le Canada contribue à augmenter la puissance économique de l'Indonésie et, par conséquent, sa puissance militaire, étaient sans fondement.

* * *

Le premier ministre espère que le 'livre blanc" relatif au programme fédéral de retraite pourra être présenté aux Communes lundi.

* * *

Le premier ministre a laissé entendre aux Communes vendredi qu'il a l'intention de se rendre à Saint-Lambert aujourd'hui, assister aux éliminatoires en vue des prochains jeux olympiques.

* * *

Le député néo-démocrate Stanley Knowles a proposé hier un projet de loi visant à porter de 20 à 50 le quorum des Communes. Au moment où le député a commencé à présenter sa proposition, il y avait 29 députés en Chambre. A la fin de son exposé, il n'y en avait plus que 22. (Il y a 265 sièges aux Communes d'Ottawa).

Le Sénat a voté les crédits gouvernementaux hier après que le sénateur Grattan O'Leary fut intervenu énergiquement pour activer les choses. Le gouvernement dispose ainsi de $1,037,030,109 pour faire face à ses dépenses essentielles en août, septembre et octobre.

29,492 employés sont remboursés

QUEBEC. — Grâce à l'intervention de la Commission du salaire minimum, 29,492 salariés du Québec se sont fait rembourser, en 1963, la somme globale de $344,417.90. Les employeurs en cause étaient au nombre de 2,332. Ces employeurs n'avaient pas payé le salaire minimum légal ou accordé les congés annuels prévus par la loi. Des salariés qui ont bénéficié ainsi de l'intervention de la Commission du salaire minimum, 16,771 étaient du sexe masculin et 12,721 du sexe féminin; le remboursement fut de l'ordre de $227,035.19 pour la première catégorie et de $117,382.71 pour la seconde.

Durant la même période et pour l'un ou l'autre des motifs indiqués plus haut, la Commission du salaire minimum a dû intenter 196 poursuites à des employeurs pris en défaut; les salaires en cause s'élevaient à $74,974.81 et 2,191 salariés étaient concernés, soit 1,358 hommes et 833 femmes.

2,800,000 v.c. de béton coulé à Manic 5

La mise en place de la millionième verge cube de béton s'est faite au barrage de Manicouagan 5, dans le contrefort numéro 7. On sait que cet ouvrage de béton à voûtes et à contreforts multiples, que l'Hydro-Québec construit à 135 milles au nord de Baie-Comeau, est le plus gros du genre au monde. La quantité totale de béton qu'on y coulera d'ici la fin des travaux, en 1968, se chiffre à 2,800,000 verges cubes.

Par ailleurs, on procédait, samedi dernier, à la fermeture des deux galeries de dérivation cruesées sous le barrage, pour permettre à l'immense réservoir qu'il créera de commencer à se remplir immédiatement, car on prévoit qu'il mettra sept ans à le faire. Ce lac artificiel, le troisième en étendue au monde, atteindra à cette époque une longueur de 125 milles, soit la distance entre Ottawa et Montréal. Il couvrira une superficie de 800 milles carrés et retiendra près de 5 milliards de pieds cubes d'eau.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Etude sur notre santé physique

OTTAWA — Trois universités ont commencé une étude sur la santé physique des Canadiens.

Le ministère de la santé a annoncé que les universités d'Alberta, Toronto et Montréal, recevront un total de $750,000 d'ici les cinq prochaines années, pour former et maintenir des unités de recherches dans ce domaine. Chaque université a reçu une subvention initiale de $25,000. Chacune pourra recevoir $50,000 par année durant les cinq prochaines années, pour poursuivre le travail.

Le personnel, recruté sur le conseil de scientifiques renommés de l'Amérique du Nord et de l'Europe, étudiera la médecine et d'autres disciplines connexes afin de vérifier l'état de santé de la nation et de suggérer des moyens de l'améliorer.

Le régionalisme est enraciné

TORONTO — M. Royce Frith, de Toronto, membre de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a affirmé que l'attitude de la population constitue le coeur du problème du biculturalisme au Canada.

A l'occasion d'une réunion, à l'université de Toronto, M. Frith a déclaré que si une région considère le biculturalisme comme un rapport entre une majorité et une minorité tandis qu'une autre le regarde comme une participation d'égal à égal, le terrain ne sera pas alors bien fertile pour l'échange de culture. Le conflit actuel durera, dit-il, tant que nous n'aurons pas trouvé le moyen de modifier cette attitude. M. Frith a ajouté que la commission a constaté au cours de sa tournée à travers le pays que le régionalisme s'est enraciné profondément au Canada.

Deux autres commissaires, MM. Jean-Louis Gagnon et Frank Scott, de Montréal, ont appuyé ses dires. Pour sa part M. Gagnon a fait observer qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de français et d'anglais mais de maintenir ensemble tous les groupes au Canada sans pour autant les transformer en creuset car, alors, ce ne pourrait être qu'un creuset américain.

Signalisation en français

OTTAWA — M. Horace Racine, député libéral d'Ottawa-Est à la Législature de l'Ontario, a déclaré jeudi qu'il se proposa de soumettre à la Législature un projet de loi dans le but de légaliser la signalisation en français dans les rues des villes de l'Ontario. L'usage du français dans les panneaux de signalisation serait facultatif. Cette suggestion a été faite en présence des neuf membres de la commission qui parcourent l'Ontario afin de s'enquérir des changements qui pourraient être apportés au code municipal de l'Ontario.

Le drapeau, 1er pas vers la république

OTTAWA. — Le député conservateur Gordon Churchill a sousigné hier que l'adoption du drapeau national proposé par le gouvernement pourrait bien être le premier pas vers la création d'une république canadienne.

Au cours de l'émission "The Nation's business", à Radio-Canada, il a invité tous les Canadiens à s'unir pour conserver le Red Ensign comme drapeau national. Le peuple canadien affronte un problème capital, a-t-il dit. Si nous cédons maintenant, et acceptons le drapeau personnel de M. Pearson, que serons-nous amenés à faire dans l'avenir ? Devrons-nous nous séparer du Commonwealth et répudier notre souveraine pour former une république ? C'est ce que certains députés libéraux prônent déjà.

M. Churchill, qui représente le comté de Winnipeg sud centre aux Communes, a ajouté que "certains groupes" tentent depuis de nombreuses années de supprimer le Red Ensign. "Ces groupes, qui veulent nous couper de notre passé, qui veulent ignorer notre histoire et nos traditions, ont trouvé leur héraut en la personne de M. Pearson," a-t-il dit.

Des demandes de permis faites au BGR

OTTAWA. — Des demandes sont parvenues au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion en vue de l'octroi de permis à trois nouveaux postes de radio de modulation d'amplitude et quatre nouveaux postes de modulation de fréquence, ainsi que 12 nouveaux relais de télévision. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion fera l'étude de ces requêtes à son audience publique de Halifax, le 1er septembre. Il y aura également audience au sujet de l'établissement d'un nouveau réseau radiophonique dans les provinces maritimes.

La plupart des demandes de postes de relais de télévision viennent du Québec. Radio-Nord Ltée désire en installer à Val d'Or, Matagami, Ville-Marie. Un relais dans la Beauce diffuserait les émissions d'un nouveau poste de télévision de Radio-Canada, à Québec, canal 6. CKRT-TV, de Rivière-du-Loup, réclame également un poste de relais, de même que CKBL-TV, Matane, pour desservir Grande-Vallée.

L'Alberta imitera probablement Québec en refusant de profiter du régime de prêt aux étudiants

OTTAWA. — Officiellement, seul le Québec a signifié au gouvernement fédéral qu'il n'entendait pas participer au programme de régime de prêts aux étudiants créé par le projet de loi C-110. Officieusement toutefois, le ministre de l'éducation de l'Alberta s'est également prononcé contre le projet.

Le ministre des finances a préféré toutefois attendre après l'expiration de la période fixée par le bill en question pour donner une réponse précise à ce sujet.

Les provinces ont jusqu'à 30 jours après l'adoption de la loi pour faire savoir au gouvernement d'Ottawa si elles préfèrent toucher les paiements de compensation ou adhérer au programme fédéral permettant aux étudiants d'emprunter jusqu'à concurrence de $1,000 par année sur une période de cinq ans.

Le bill a été adopté le 24 juillet par les Communes.

M. Walter Gordon a également indiqué à M. Gilles Grégoire (créditiste — Lapointe) que des négociations étaient en cours avec le Québec au sujet du montant que cette province recevra en vertu de cette formule d'adoption.

M. Gordon a également expliqué que les étudiants intéressés à se prévaloir de ces prêts doivent communiquer avec les autorités de leur province ou de leur université pour obtenir des renseignements.

Le ministre a expliqué aux Communes que tous les détails du programme ne seront pas complétés avant la fin d'août ou le début de septembre.

En vertu du programme, il appartient aux provinces de désigner un organisme provincial chargé de choisir les étudiants ayant droit à ces prêts.

Vieille salle sous le pic des démolisseurs

Le Mountain Playhouse, salle de spectacles presque centenaire, disparaîtra bientôt sous le pic des démolisseurs, à la requête du service des incendies de Montréal. La salle située à proximité du lac-aux-castors, sur le Mont-Royal, était déjà désaffectée depuis deux ans.

Le comité exécutif a accordé le contrat de démolition au coût de $750.

Clocher de la mort

ST-MAJORIQUE — Wilfrid Lavoie, 69 ans, qui a fait une chute de 20 pieds en se rendant à son travail dans le clocher de l'église de cette localité de la péninsule gaspésienne, est mort d'une fracture du crâne. Il n'a pas repris connaissance après avoir frappé les marches de pierre de l'église.

TRAVELAIDE Présente : Un agréable Tour de France en joyeuse et bonne Compagnie

LA FRANCE avec Jean Rafa

Départ le 8 octobre 1964 par jet d'Air France

Voyez et voyez bien ce que beaucoup ne voient jamais !

Vous participerez et apprécierez
- à SANCERRE — Intronisation des Chevaliers de SANCERRE, premier ordre vinicole créé par des Canadiens.
- à LYON — Music-hall et souper franco-canadien.
- à MARSEILLE — Réceptions à la distillerie RICARD et dégustation de bouillabaisse sur le Vieux Port.
- à PARIS — Jumelage de bistros parisiens et montréalais. Emissions à la R. T. F.
- et PARTOUT des réceptions, des fêtes . . . et de la bonne humeur !

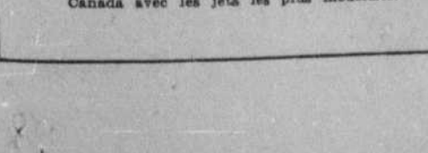
COÛT DU VOYAGE
Prix du séjour ..... Can. $352.10
Prix du billet d'avion ..... Can. $346.10
(basé sur le tarif excursion de 21 jours)
Can. $699.00

EXTENSION A PARIS
Du 22 au 25 octobre — Séjour à Paris en demi-pension.
26 octobre — Transfert de l'hôtel à l'aéroport et départ pour Montréal par Jet d'AIR FRANCE.

COÛT DU VOYAGE ET DE L'EXTENSION
Prix du séjour ..... Can. $428.10
Prix du billet d'avion ..... Can. $346.90
Can. $775.00

LA GRANDE AGENCE CANADIENNE FRANÇAISE
VOYAGES TRAVELAIDE LTEE
1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL
Mezzanine — Edifice Dominion Square — UN. 1-7272
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. sur semaine
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

Croyez-le ou non! il fait plus frais A MEXICO qu'à Montréal



Vous pouvez vous y rendre dans peu de temps VIA

AERONAVES DE MEXICO

La fameuse vallée de Mexico est reconnue depuis longtemps par sa température fraiche, ce qui vous permet de prendre vos vacances au "sud de la frontière" tout en les préférant à la chaleur de Montréal. Mexico vous offre une tournée de la ville incomparable, dans un décor historique et pittoresque de plus de 800 ans, lequel est aménagé avec ingéniosité de sections très modernes. Si vous désirez passer une vacance de plaisir, venez découvrir par vous-même le spectacle émouvant de combats de taureaux et participer avec nous à la gaieté et au décor enchanteur de l'Amérique latine. Rendez-vous à cet endroit de rêve avec les jets DC-8C, via Aeronaves de Mexico et avec l'atmosphère de "Welcome Amigo" qui rend votre voyage plus agréable. Venez visiter notre fraiche cité de Mexico.

Voyez votre agent de voyages ou téléphonez

AERONAVES DE MEXICO

1115, rue Cypress, Montréal — 878-9559

La plus importante ligne aérienne de Mexico desservant l'Europe, les Etats-Unis, l'Amérique Centrale et le Canada avec les jets les plus modernes.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée MONTRÉAL

★ Le Cardinal ★
NOUVELLE CONCIERGERIE 6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale coin Decelles
733 - 6618
Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.

COMMIS DACTYLO
Aux Recherches Statistiques
Bilingue - Minimum 40 mots à la minute
Au moins 1 an de travail de bureau
Copie de données statistiques
Correspondance
Travail général de bureau
Pour entrevue :
GILLES ROY
RI. 7-5511, local 352

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA MACHINERIE

Homme bilingue, avec expérience, demandé pour entretien des machines dans une usine moderne d'une compagnie de spécialités pharmaceutiques. Capable d'ajuster différents types de machines à étiqueter (Pony) et machines à remplissage (RMR) ainsi que capsuleuses et machines à fixer les cartons. Salaire selon expérience. Tous bénéfices. Semaine de 5 jours — 37½ heures. Ecrire à:

Frank W. Horner Ltd,
5485, rue Ferrier,
Ville Mont-Royal, Qué.
a/s Gérant du personnel

HOMME DEMANDÉ
DESSINATEUR
avec expérience dans les enseignes Néon et Plastic
Appelez H. Palmer
739-3151
CLAUDE NEON GENERAL ADVERTISING LIMITED
4090 o., rue Jean-Talon

BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL D'EXPERIENCE
JUSQU'À $7,500
pour affectation à la bibliothèque principale du
MINISTÈRE DES FORÊTS, OTTAWA

Les candidats doivent avoir un baccalauréat en bibliothéconomie et compter un certain nombre d'années d'expérience du catalogage. Il serait en outre aavntageux qu'ils sachent lire le français de même qu'une ou plusieurs langues étrangères.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire **sans tarder** à la **Commission du service civil du Canada, Ottawa 4.** Concours 64-2052 (Forêts).

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA
Ottawa
BIBLIOTHECAIRE
TRAITEMENT jusqu'à $7,500

Prendre la direction de la bibliothèque de la Galerie nationale, surveiller le catalogage, aider dans ses recherches le personnel des services de conservation et fournir un service de références aux étudiants et au grand public.

Les candidats doivent avoir un baccalauréat en bibliothéconomie et compter un certain nombre d'années d'expérience de bibliothécaire professionnel, acquise subséquemment à l'obtention du grade. Il serait en outre avantageux qu'ils sachent lire une ou plusieurs des langues suivantes: le français, l'allemand ou l'italien, et qu'ils aient des connaissances dans le domaine des arts.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire **sans tarder** à la **Commission du service civil du Canada, Ottawa 4.** Concours 64-2052 (Galerie nationale).

SECRETAIRE
pour travailler à l'Université de Montréal

QUALIFICATIONS : Connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés, pouvant utiliser le dictaphone, culture littéraire, 11e année (cours commercial), expérience minimum de deux (2) ans comme sténo-dactylo.

Veuillez appeler :
Service du Personnel, 733-9951, poste 241

À LOUER DURANT 4 ANS
BUREAU ET ENTREPOT
7,500 PIEDS CARRÉS
EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN

Ce nouvel édifice, face à la route transcanadienne, est facilement accessible par tous les moyens de transport. Il offre 2,500 pieds carrés de bureaux, collectifs et particuliers, et 5,000 d'entrepôt propre et non encombré, d'une hauteur de 13 pieds. Le chauffage, l'électricité et l'eau sont fournis. Pas d'agents.

Loyer : $560.00 par mois, la première année.
$690.00 par mois, par la suite.
OCCUPATION IMMEDIATE
Téléphone : 321-8081

OPPORTUNITE POUR ELECTRICIEN

Nous avons présentement besoin d'un homme qui a sa licence de maître-électricien ou qui pourrait l'obtenir dans un avenir rapproché. Cette personne doit avoir un degré d'instruction suffisant et de l'expérience dans l'administration, ce qui lui permettrait de prendre charge des électriciens et, éventuellement, de s'occuper entièrement du Groupe de la Maintenance de l'édifice. Etre bilingue serait un avantage. Ceci est une position très intéressante dans une compagnie reconnue au pays.

Répondez en toute confiance, indiquant expérience et éducation à :

CASIER 769, "LE DEVOIR"

INSTITUT COLLÈGE FELLER

est intéressé à avoir des garçons (et filles) désirant travailler et réussir. Nous offrons le programme d'études de l'école secondaire tel qu'établi par le département de l'Education (Protestant). Le point important de nos classes élémentaires est que les études bilingues sont disponibles pour ceux dont les parents le désirent.

TELEPHONE :
JOHN S. GILMOUR, B. A., B. D.
ST-JEAN, FI. 6-4143
Une école résidentielle chrétienne

CHEF de l'INFORMATION et des RELATIONS EXTERIEURES

Une entreprise d'envergure nationale offre un poste de commande à un candidat apte à diriger son service d'information et de relations extérieures. Sera responsable de la rédaction de textes et d'articles de même que d'entretenir des contacts avec des média de publicité.

Habileté prouvée dans la rédaction et l'organisation; aptitude à présenter des idées d'une façon saisissante et à les exécuter avec dynamisme; souplesse et sens de collaboration.

SALAIRE $8,500 ET PLUS SELON LA COMPÉTENCE.

Faire demande par écrit à :
Case postale 789, Le Devoir

Vietnam: le Congrès accorde un appui unanime à Johnson

WASHINGTON — Le président Lyndon Johnson a reçu hier l'appui quasi unanime du pouvoir législatif pour les décisions prises face aux attaques contre des navires américains dans le golfe du Tonkin et l'autorisation des deux Chambres de décider toutes les mesures — y compris l'emploi de la force armée — pour défendre la liberté dans le Sud-Est asiatique.

Le blanc-seing accordé au président des Etats-Unis par un vote de 414 voix et sans opposition, à la Chambre des représentants, et par 88 voix contre deux au Sénat, prévoit également que le président peut fixer lui-même le moment ou un état de paix raisonnable aura été rétabli soit par une action des Nations unies ou autrement.

Le président Johnson a déclaré que le vote de la résolution du Congrès "constitue une démonstration de l'unité de tous les Américains aux yeux du monde entier".

"Les votes de la Chambre par 414 voix sans opposition et du Sénat par 88 voix contre 2 approuvant la résolution conjointe sur l'Asie du sud-est, prouvent notre détermination de défendre nos propres forces, d'empêcher l'agression et de travailler avec fermeté et constance à faire régner la paix et la sécurité dans cette région", a déclaré le président.

DEUX EXCEPTIONS

Les républicains, avec le sénateur Barry Goldwater, candidat à la présidence des Etats-Unis, en tête, ont appuyé en bloc la résolution; la seule opposition est venue de deux démocrates, les sénateurs Wayne Morse de l'Oregon et Ernest Gruening de l'Alaska.

Ces deux sénateurs ont expliqué longuement leur opposition à une motion qui, à leur avis, donne au président le pouvoir de déclarer la guerre ou de l'élargir dans le Sud-Est asiatique sans que le Congrès puisse intervenir comme le prévoit la constitution américaine.

Au cours de ses déclarations devant le Sénat, le sénateur Morse a affirmé que "le général de Gaulle a raison lorsqu'il affirme qu'il convient d'aller à la table de conférence avant et non pas après avoir dominé le champ de bataille", ajoutant que la situation dans le Sud-Est asiatique ne sera probablement jamais réglée par les armes.

Les promoteurs de la résolution, dont le vote avait été chaudement recommandé par le président Lyndon Johnson, ont donné toutes garanties que le pouvoir exécutif ne cherche pas à obtenir les moyens d'élargir le conflit armé dans le Sud-Est asiatique, mais souhaite d'avoir entre ses mains l'autorisation du pouvoir législatif d'agir aussi rapidement que la situation peut l'exiger.

LA RESOLUTION

Le texte adopté par les deux Chambres et qui est parallèle à ceux qui avaient déjà été votés sous l'administration Eisenhower pendant les crises de Formose et du Liban et à celui qui avait été adopté sous l'administration Kennedy pendant la crise cubaine, prévoit: 1) L'approbation et l'appui du Congrès pour la détermination du président, en tant que commandant en chef des forces armées américaines, de prendre toutes les mesures appropriées pour repousser toute attaque ennemie contre les forces armées des Etats-Unis et pour empêcher toute nouvelle agression. 2) L'affirmation que le maintien de la paix dans le Sud-Est asiatique étant dans l'intérêt de la paix mondiale, les Etats-Unis sont prêts à prendre toutes les mesures que fixera le président, y compris l'emploi de la force armée, pour aider tout membre de l'OTASE qui demanderait une aide pour défendre sa liberté. 3) La liberté laissée au président de déterminer quand un degré de paix raisonnable aura été rétabli soit par l'action de l'ONU ou autrement pour mettre fin à ces pouvoirs.

Il s'agit là de pouvoirs extrêmement larges qui ne limitent pas l'autorisation donnée au président au Sud-Vietnam, mais l'étendent à tous les membres de l'OTASE. Le vote massif en faveur de ce texte n'élimine pas l'existence de multiples réserves mentales parmi les parlementaires, démocrates particulièrement, qui, tout en voulant soutenir leur président, ne peuvent s'empêcher de craindre l'usage qui pourrait être fait d'un texte de cette nature par un autre occupant de la Maison-blanche.

Quant aux républicains, ils sont tous favorables à la mesure, non pas tellement en fonction de l'actuel occupant de la Maison-blanche que parce qu'elle correspond fondamentalement à la politique de fermeté qu'ils préconisent dans le Sud-Est asiatique.

Thant n'a soumis aucune solution sur le Sud-Est asiatique aux E.-U.

NATIONS-UNIES. — Un porte-parole des Nations unies a démenti hier qu'U Thant, secrétaire général des Nations unies, ait proposé une solution aux Etats-Unis afin de régler la crise dans le Sud-Est asiatique.

Le porte-parole a déclaré qu'il doutait fort que le secrétaire général ait discuté jeudi avec le président Johnson, lors de leurs entretiens à la Maison-Blanche, d'une éventuelle intervention militaire de l'ONU dans cette région.

U Thant, qui a regagné New York hier de retour de Washington, tiendra une conférence de presse le 20 août au siège des Nations unies, au cours de laquelle il est possible, a poursuivi le porte-parole, que le secrétaire général fournisse quelque information aux représentants de la presse sur les entretiens qu'il a eus avec le président Johnson.

Conseil de sécurité: Hanoï et Saïgon invités à exposer leur point de vue

NATIONS UNIES — Le Conseil de sécurité, sous la présidence de M. Siebert Nielsen (Norvège) a repris vendredi soir la suite de son débat sur les événements du golfe du Tonkin.

Après que les membres du Conseil, la Chine exceptée, eurent exprimé leurs condoléances à la Pologne pour la mort du président Zawatski, le président du Conseil, M. Nielsen, donne lecture d'une déclaration invitant le Nord-Vietnam à présenter au Conseil les informations qu'il jugerait nécessaires au sujet de la plainte américaine et invitant le Sud-Vietnam à fournir lui aussi, de la manière qu'il jugerait adéquate, les informations qu'il jugerait utiles.

La déclaration lue par le président du Conseil de sécurité exprime l'accord intervenu sur une invitation simultanée à Hanoï et à Saïgon. Elle stipule que le Conseil, " pour la suite de son examen de la plainte américaine contre la république populaire du Vietnam, serait heureux d'obtenir les informations que la République démocratique populaire du Vietnam déciderait de lui fournir soit en prenant part aux débats, ou sous une autre forme". "En outre", poursuit cette déclaration, "le Conseil accueillerait de la même manière les informations que la République du Vietnam (Vietnam-Sud) trouverait utile de lui fournir selon les modalités qu'elle jugerait appropriées".

Le représentant de la France, M. Roger Seydoux, soulignant que "le rythme des actions et des réactions" dans le Sud-Est asiatique "est de plus en plus alarmant" déclare que "notre souci majeur est que les Etats dont les populations ne souffrent que trop visiblement cessent de servir de champs de bataille ou s'affrontent des rivalités".

Le représentant de la France déclare ensuite: "Notre objectif est le retour sincère à la paix, à l'intégrité et à l'indépendance de ces pays, à l'établissement de règles contrôlées de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats; notre but est de revenir au respect strict des accords de 1954 et d'aboutir enfin à une véritable pacification des Etats qui composaient autrefois l'Indochine."

"Notre conviction est qu'il n'y a en la circonstance de solution que politique: il faut aboutir à une négociation et donc à une conférence entre les puissances intéressées afin de préserver cette partie du monde de tels événements qui auraient des conséquences incalculables."

Les délégués soviétiques américains et polonais ont ensuite pris la parole avant que la réunion ne soit ajournée à une date qui sera fixée après consultations avec Hanoï et Saïgon.

La réunion tripartite sur la crise au Laos pourrait se dérouler à Paris

VIENTIANE. — Le prince Souphanouvong, chef du Pathet-Lao, désirerait que la réunion envisagée des dirigeants des trois factions politiques laotiennes, se tienne à Paris. C'est ce qu'ont déclaré hier M. Donald Hopson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Vientiane et M. Bhadkham Kar, délégué indien et président de la Commission internationale de contrôle.

M. Hobson a regagné Vientiane hier, depuis Khang Khai, quartier-général du Pathet-Lao, où il s'était rendu avec le chargé d'affaires soviétiques, en leur qualité de représentants des pays co-présidents de la conférence de Genève. L'ambassadeur et le chargé d'affaires soviétiques étaient accompagnés par les représentants indiens, polonais et canadiens auprès de la Commission internationale de contrôle.

Bien que le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, chef de la faction neutraliste, n'ait pas encore fait connaître son opinion sur ce choix, on estime, dans les milieux bien informés, que rien ne devrait pouvoir s'y opposer. On fait remarquer, toutefois, qu'aucune invitation n'a été faite sur ce point par le gouvernement français et que l'initiative vient donc uniquement du prince Souphanouvong.

LA CONFERENCE D'HIER

Le choix de Paris, comme lieu d'une telle rencontre, par le prince Souphanouvong répond à la récente proposition du prince Souvanna Phouma, de choisir la Nouvelle-Delhi, proposition qui n'a pas rallié l'adhésion du prince Souphanouvong. Depuis, les négociations à ce sujet ont traîné en longueur et le choix d'une ville suisse avait été évoqué à plusieurs reprises. Mais on apprend toutefois que le prince Souphanouvong ne semblait pas être particulièrement favorable à cette éventualité.

Ainsi donc, la Commission internationale de contrôle au Laos prendra l'initiative d'organiser une rencontre au sommet entre les chefs des trois tendances laotiennes. La nouvelle a été confirmée hier soir par M. Kar, qui agit sur l'instruction de son gouvernement. De source proche de la Commission internationale de contrôle, on indique que les discussions d'hier à Khang Khai ont porté sur l'ordre du jour de la conférence et que le prince Souphanouvong a laissé entendre qu'au fond, le point principal des négociations sur cette conférence était son but et non pas le choix du lieu.

Selon la même source, le prince Souphanouvong désirerait, en effet, que les participants à la conférence puissent discuter de tous les sujets et notamment de la préparation d'une conférence des 14 nations. Cette position, fait-on remarquer dans les milieux bien informés de Vientiane, semble s'apparenter au récent télégramme du prince Souvanna Phouma au prince Souphanouvong, énonçant une opinion sensiblement similaire et également à la récente déclaration du Conseil des ministres laotiens d'accueillir "très favorablement" une proposition soviétique de conférence à 14.

SUR LE FRONT MILITAIRE

D'autre part, un communiqué du gouvernement laotien, publié hier, annonce que les forces gouvernementales ont réussi à dégager la route 1 nord-sud, après avoir attaqué les positions occupées par le Pathet-Lao. Quelque 30 soldats du Pathet-Lao auraient été tués et plusieurs autres blessés, selon le communiqué.

Les forces gouvernementales ont saisi des armes et du matériel au cours d'une attaque lancée contre Ban Muong Kheung, au sud-ouest de Ban Thieng. Un soldat de la force gouvernementale a été tué et 12 autres blessés, précise le communiqué. Onze soldats du Pathet-Lao ont été tués à Phou Koutt, au nord de la Plaine des Jarres, déclare-t-on de plus, de source neutraliste.

Un autre communiqué publié hier à Vientiane annonçait que le général Phoumi Nosavan, vice-premier ministre et chef de la faction de droite, le général Kouprasith Abbay, commandant militaire de la région de Vientiane, et le général Siho, chef de la police, ont conféré avec le prince Souvanna Phouma auquel ils ont réaffirmé leur appui.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Nouvelle crise italienne ?

ROME — La position officielle de l'Italie, favorable aux Etats-Unis, concernant les incidents du golfe du Tonkin, qui a été précisée à la Chambre, par M. Aldo Moro, a suscité de vives réactions au sein du parti socialiste italien, principal partenaire de la démocratie-chrétienne au sein de la coalition gouvernementale. Après cette déclaration présidentielle, la direction du P.S.I. a été convoquée, afin d'examiner la situation et exprimer la position officielle des socialistes en présence des récents événements en Asie sud-orientale.

Protestation soviétique

WASHINGTON. — La dernière note de protestation soviétique contre les survols des navires russes par des avions américains, est actuellement à l'étude et elle fera l'objet d'une réponse en temps voulu, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

Education

PARIS — Proposition d'une charte universelle sur les droits et devoirs des enseignants, coopération avec l'ONU pour la compréhension internationale et avec l'UNESCO pour la lutte contre l'analphabétisme, condamnation énergique de toute discrimination raciale, en matière d'enseignement, tels sont les points essentiels à l'actif du congrès de la confédération mondiale des organisations de la profession enseignante qui vient de terminer ses travaux au palais de l'UNESCO.

Luttes tribales

NAIROBI. — 121 membres de la tribu Turkana, parmi lesquels 63 enfants ont été massacrés, près de la frontière entre le Kenya et l'Ethiopie, par un groupe de 200 hommes armés, des tribus de Dongiro et de Merille. Un seul Turkana, blessé, a survécu à la boucherie.

Pont aérien

WASHINGTON. — Sept cents réservistes des forces aériennes américaines vont participer à partir du 8 août à un exercice de pont aérien "ready-go" Amérique-Europe et retour à bord de 54 chasseurs et ravitailleurs en vol.

Ces manoeuvres auront pour but, fait savoir vendredi soir le Pentagone, de "mettre à l'épreuve l'état de préparation de la garde nationale aérienne à se rendre outre-mer en cas d'urgence, et de démontrer les capacités accrues de ces unités depuis la crise de Berlin en 1961".

OTAN

WASHINGTON — Le général d'armée Jean Hoyssaye, chef de la délégation française au groupe permanent de l'OTAN à Washington, est arrivé vendredi dans la capitale américaine pour prendre ses fonctions. Le général Houssaye succède à l'amiral Max Douguet qui vient de rentrer en France.

L'amiral rouge

RIO DE JANEIRO — Le tribunal suprême des forces armées brésiliennes a ordonné la mise en liberté provisoire de l'ex-amiral Candido Aragao, surnommé "l'Amiral Rouge," ancien chef de l'infanterie de marine de Rio de Janeiro,, incarcéré sous l'inculpation de subversion depuis la déposition de M. Joao Goulart.

Attentat

LA PAZ. — M. Juan Lechin a été attaqué et roué de coups jeudi dans une rue de La Paz, quelques heures avant d'abandonner la vice-présidence de la République bolivienne au profit du général René Barrientos Ortuno, par une vingtaine d'hommes qui ont pris la fuite dans deux jeeps appartenant, croit-on, au "contrôle politique" (service de renseignements). Il est disparu quelques heures plus tard. Selon son secrétaire, il aurait été arrêté.

Pendant les consultations Harriman-Spaak à Bruxelles:

L'ANC reprend Baudouinville et Kabongo

LEOPOLDVILLE — La situation n'est guère reluisante au Congo, même si les forces congolaises ont repris hier Baudouinville, sur les rives du lac Tanganyika, occupée par les insurgés il y a près de trois semaines.

De même la ville de Kabongo, dans le Nord-Katanga, a été réoccupée hier également par les soldats de l'armée nationale congolaise.

A Stanleyville, le calme règne. L'aéroport étant entre les mains des rebelles, il n'a toujours pas été possible d'envoyer de médecins dans cette ville comme cela avait été prévu. De son côté, l'ambassade américaine à Léopoldville a fait savoir qu'elle n'avait pu établir de contact avec son consulat de Stanleyville depuis jeudi.

Cependant, un réfugié arrivant de Manono a affirmé que les troupes régulières avaient fui cette dernière ville devant les rebelles, mercredi soir dernier. Soixante gendarmes katangais arrivaient sur les lieux et devaient faire face aux populations africaines qui cherchaient à piller la ville.

Les gendarmes katangais n'ont pu, de ce fait assurer la protection des Européens qui ont dû évacuer la ville.

Par ailleurs, près de 200 anciens gendarmes katangais se sont rendus hier à la résidence de M. Edouard Bulundwe, président du Katanga oriental, pour réclamer leur solde. Au cours de leur marche dans les faubourgs de la ville, ils ont lancé des pierres sur les voitures, arrêtant, menaçant et demandant de l'argent aux chauffeurs et à leurs passagers.

D'autre part, les Etats-Unis s'inquiètent de la situation au Congo et tentent actuellement, avec la Belgique, de déterminer si une action conjointe peut être projetée pour aider le gouvernement central congolais à restaurer l'ordre et à sauvegarder l'unité nationale.

C'est dans ce but que M. Averell Harriman, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, s'est rendu à Bruxelles pour avoir un entretien avec M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des affaires étrangères.

A l'issue de cet entretien, M. Spaak a déclaré que les Américains et les Belges avaient envisagé les moyens de remédier à la situation.

Il résulte de nos entretiens, a-t-il dit, qu'il n'y a rien de changé dans la politique d'assistance au gouvernement congolais que les Etats-Unis et la Belgique poursuivent depuis plusieurs mois.

L'assistance belge au Congo est régie par un accord d'assistance technique qui exclut toute intervention politique ou militaire.

M. Spaak a indiqué que s'il souhaitait modifier la politique belge à l'égard du Congo, il devait au préalable convoquer le Parlement, actuellement en vacances, pour obtenir son accord.

M. Spaak a démenti par ailleurs que M. Moïse Tschombé, premier ministre congolais, ait demandé au gouvernement belge que les officiers belges, qui servent actuellement de conseillers à l'armée nationale congolaise, prennent le commandement des opérations contre les insurgés.

Selon les milieux informés, le gouvernement américain aurait paru souhaiter qu'une intervention militaire rapide mette un terme à l'avance de la rébellion dans les provinces du Congo. M. Harriman se serait rendu à Bruxelles porteur d'une demande en ce sens. Ce dernier, cependant, quittera Bruxelles aujourd'hui sans revoir M. Spaak, ni le ministre belge de la Défense, M. Seegers, qui a assisté aux entretiens.

Quant à l'ambassadeur de Belgique à Léopoldville, le comte de Kerchove de Denterghem, il est rentré hier soir au Congo, après une semaine de consultations.

Varsovie: décès de M. Zawadski

VARSOVIE. — M. Alexandre Zawadski, président du conseil d'Etat de Pologne, est décédé hier à Varsovie, annoncent la radio et l'agence de presse polonaises.

M. Alexandre Zawadzki était âgé de 65 ans. Il était président du conseil d'Etat depuis 1952.

En 1937, en U.R.S.S., il se trouve victime d'une purge stalinienne et est déporté dans un camp de travail en Sibérie.

Après la guerre, il devient le premier gouverneur de la province de Silésie puis, en 1948, il entre au comité central du parti communiste polonais. De 1951 à 1952, il est vice-président du conseil, en 1952, il devient chef de l'Etat.

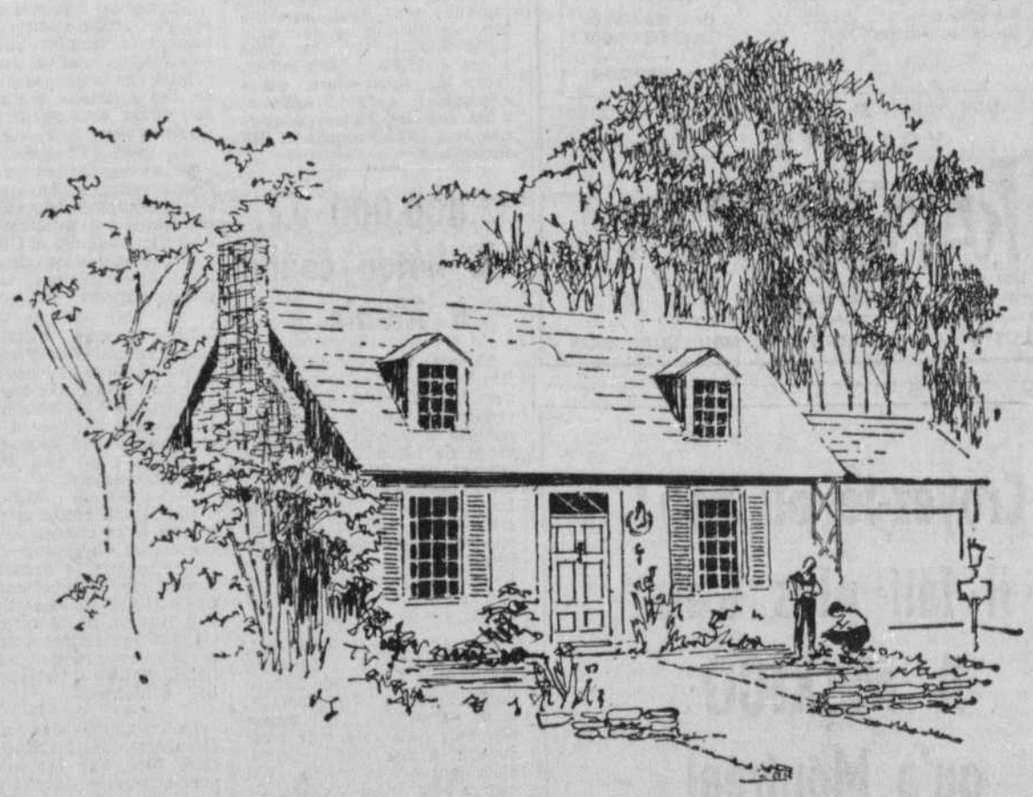
Une rencontre K-Erhard devra avoir lieu à Bonn

BONN. — Le gouvernement fédéral allemand n'acceptera pas qu'une éventuelle rencontre Erhard-Khrouchtchev ait lieu ailleurs qu'à Bonn. Le porte-parole officiel du gouvernement s'est vu dans l'obligation de répéter vendredi ce point de vue à la suite des informations datées de Londres, selon lesquelles des membres du gouvernement britannique s'efforceraient actuellement de proposer Londres comme lieu de rencontre pour les chefs des deux gouvernements.

Le ministre des affaires étrangères de Bonn a été informé entre-temps par l'ambassade britannique que ces informations n'étaient pas fondées. L'ambassade a souligné qu'une déclaration de M. Butler, avait été vraisemblablement mal interprétée par les journalistes.

On souligne dans les milieux officiels de la capitale fédérale que le chancelier Erhard a renoncé à se rendre à Moscou ou à recevoir M. Khrouchtchev ailleurs qu'à Bonn. Le professeur Erhard tient à ce que le chef du gouvernement soviétique vienne en Allemagne afin de constater par lui-même dans quelles conditions vit la R.F.A. que Moscou qualifie fréquemment de "revancharde et militariste".

On espère à Bonn une prompte réponse de M. Khrouchtchev. On précise ici qu'aucun contact officiel ne sera pris, avant que Moscou ne donne cette réponse. Toutefois on prépare activement au ministère des affaires étrangères, l'éventuelle visite de M. Khrouchtchev à Bonn.



Pierre Lajoie et la Mutual Life du Canada

Pierre Lajoie est propriétaire de sa maison. Il en a financé l'achat au moyen d'un prêt hypothécaire de la Mutual Life, compagnie d'assurance du Canada. En ces dernières années, 6,185 autres pères de famille du Québec sont de même devenus propriétaires, grâce à des prêts sur hypothèques consentis par la Mutual Life du Canada.

La Mutual Life joue, dans l'économie du pays et de la province de Québec, un rôle qui dépasse largement celui qu'on lui connaît dans le public. Outre la protection qu'elle procure à ses assurés et à leur famille, elle représente une source de capitaux dont bénéficient de nombreux secteurs de notre économie. Si l'industrie de la construction domiciliaire est l'un des secteurs importants, il n'est pas le seul où la Mutual Life du Canada a engagé des fonds.

Nos gouvernements, à l'échelon provincial et municipal, des entreprises de service public telles que l'Hydro-Québec et l'Autoroute, nombre d'industries et de maisons de commerce dont le siège social est situé dans le Québec, des commissions scolaires et des institutions religieuses figurent au portefeuille de la Mutual Life du Canada pour des sommes importantes. Les placements de la Compagnie dans La belle Province atteignent actuellement quelque $150 millions.

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
La compagnie aux dividendes constamment élevés

ML-65-44FR

Au deuxième festival compétitif du film canadien

Avec Gilles Groulx, Don Owen et Pierre Patry qui présentent leur premier long métrage

L'an dernier à la même époque, une vive émulation régnait dans le milieu du cinéma canadien. Pour la première fois, un Festival compétitif était organisé. Pour la deuxième année consécutive, le Festival du cinéma canadien aura lieu. Cette fois, un Grand Prix de $2,000 sera attribué par un jury international au meilleur long métrage. Trois jeunes cinéastes canadiens attendent avec anxiété le verdict du jury et l'accueil que réservera le public à leurs oeuvres respectives. Ce sont Gilles Groulx, Don Owen et Pierre Patry. Chacun d'eux présentera en compétition au Festival son premier long métrage.

Rappelons, d'autre part, que seize courts sujets sont en compétition dans leur catégorie.

Le jury international est composé de Saul Bass, Ian Cameron, James Blue, Gia Franco de Bosio, Gilles Hénault, Ross McLean et Michel Patenaude.

Mais qui sont ces trois cinéastes: comment et pourquoi ont-ils tourné leurs films? C'est ce que nous leur avons demandé.

GILLES GROULX



Avec un mince budget destiné à la réalisation d'un court métrage pour le compte de l'Office National du Film, Gilles Groulx décida de réaliser un long métrage. "Le Chat dans le sac", qui sera présenté en première mondiale au Festival, fut tourné en 10 jours avec deux jeunes acteurs non professionnels BARBARA ULRICH et CLAUDE GODBOUT. "C'est, explique le blond et mince metteur en scène, à travers une simple histoire d'amour, la chronique d'une prise de conscience du milieu canadien-français. Le héros est un jeune homme de 23 ans, indépendantiste, sensible aux problèmes politiques et sociaux de son milieu qui entre sur le marché du travail. Il est journaliste à la pige et se bute à la réalité de la vie, en contradiction avec ses propres idées."

— Ce film répondait-il à un besoin d'expression personnelle?

— Au moment où j'ai fait le film, oui. Mais en trois mois, on évolue. Aujourd'hui, je ne traiterais plus le sujet exactement de la même façon, parce que je pense différemment.

— Etes-vous satisfait du "Chat dans le sac"?

— Je suis content d'avoir un premier long métrage à mon crédit. Quant au reste... il m'est impossible d'être satisfait, comme tout jeune metteur en scène, qui travaille avec des moyens aussi limités que les miens.

Le Chat dans le sac s'apparente plus au cinéma spontanéité qu'au cinéma vérité, "car le cinéma vérité, explique Gilles Groulx, refuse l'élément fictif. Moi, pas. Mais j'ai voulu mon film aussi spontané que possible, à partir d'un scénario déterminé. Je préparais soigneusement chaque scène. Au moment du tournage, j'expliquais aux interprètes l'idée à développer mais aucun dialogue n'avait été rédigé. C'est du temps perdu au cinéma, écrire des dialogues et ça colle moins à la réalité. Deux seules scènes ont été reprises véritablement. Pour ne pas briser le rythme du film je préférais intervenir directement pendant le tournage sans l'interrompre pour donner des indications aux acteurs et obtenir d'eux l'expression ou le sentiment voulu; au montage, on a coupé ces séquences où j'intervenais. C'est une méthode rapide et efficace pour obtenir plus de spontanéité et je crois avant tout à la spontanéité, au cinéma.

— Quels sont vos maîtres?

— Je m'intéresse au jeune cinéma français. Notre situation est tellement différente et nos moyens de travail si peu ressemblants. Chaque cinéaste canadien qui ose un long métrage doit partir à zéro, sans pouvoir rattacher son oeuvre à une méthode quelconque d'une école de cinéma.

Gilles Groulx, 33 ans, cinéaste à l'emploi de l'Office National du Film depuis sept ans, justifie ainsi le titre de son film: "Le chat finit toujours par sortir du sac".

DON OWEN

Don Owen, 29 ans, Torontois de naissance, vient lui aussi de terminer son premier long métrage NOBODY WAVED GOODBYE, qui sera également présenté en première mondiale lors du Festival. A l'origine, sujet de court métrage destiné à la télévision canadienne, NOBODY WAVED GOODBYE a été tourné par une équipe "intime", c'est-à-dire réduite au minimum; le caméraman John Spotton utilisait une caméra portative; seuls les éclairages indispensables illuminaient le plateau.

Don Owen favorise comme Gilles Groulx le cinéma spontanéité mais utilise une technique différente. "J'étais le seul à connaître le scénario original. Aucun dialogue n'avait été écrit et au moment du tournage, j'informais séparément chacun des acteurs et des membres de l'équipe de la scène à tourner, pour conserver un élément de surprise nécessaire à la spontanéité. Ma méthode n'en est pas une d'improvisation pure. J'ai repris une même scène jusqu'à vingt-cinq fois. J'ai utilisé 60,000 pieds de pellicule. NOBODY WAVED GOODBYE raconte l'évolution d'un couple d'adolescents qui cherche à s'affranchir de l'autorité



familiale. Ainsi, à la cinquième ou sixième prise de vue d'une scène où l'adolescent est arrêté par la police, je l'ai pris à part pour lui faire remarquer: "Un garçon ne se laisserait pas aussi facilement enfermer. Les policiers et le caméraman n'étant pas au courant, d'où s'ensuivit une des scènes les plus réalistes du film.

— Etait-ce un sujet que vous rêviez de porter au cinéma depuis longtemps?

— Non. Le sujet ne m'intéressait nullement. Mais il me fallait réaliser un film en vitesse et trouver un sujet en toute hâte.

— A quelle école de cinéma vous ralliez-vous?

— Je me sens très près des cinéastes canadiens-français comme Gilles Groulx et Michel Brault sans subir comme eux l'influence du cinéma français. Le cinéma hollywoodien me fascine mais je ne me sens rattaché à aucune école. Au Canada, nous sommes nos seuls professeurs. Ce serait extraordinaire d'apprendre son métier aux côtés d'un Hitchcock ou d'un Renoir. Avant "Nobody Waved Goodbye", je n'avais jamais travaillé avec des acteurs. Il y a quantité d'erreurs dans mon film. Je pourrai les corriger uniquement en réalisant d'autres longs métrages.

Don Owen, d'abord étudiant en anthropologie, puis poète est entré au service de l'Office National du Film, il y a trois ans et demi pour y trouver un moyen de subsistance. Aujourd'hui, il déclare: "I Waved Goodbye to poetry".

PIERRE PATRY

Le troisième long métrage en compétition au 2e Festival du cinéma canadien est TROUBLE FETE, de Pierre Patry, au-



tre cinéaste à l'emploi de l'Office National du Film, qui a tourné ce premier film de longue durée en 25 jours pendant

Colette BEAUCHAMP

(Suite à la page 14)

Montréal, rendez-vous de cinéastes et de vedettes:

en voici quelques-uns que l'on pourra voir durant le 5e Festival du film



KAMINA KAUSHAL: cette actrice hindoue est la vedette de "GO-DAAN" qui sera présenté au 5e Festival. Elle sera accompagnée à Montréal de son partenaire dans ce film **Raaj Kumar** et du réalisateur **Trilok Jetly.**

GIANFRANCO DE BOSIO: metteur en scène au théâtre depuis 1949, il a fait ses débuts de réalisateur au cinéma avec "Le Terroriste" présenté durant la Semaine du cinéma italien en juin dernier à Montréal. Membre du jury du 2e Festival.

CARL LEE: cet acteur noir est la vedette des deux longs métrages de Shirley Clarke, "The Connection" et "The Cool World".

SHIRLEY CLARKE: une des rares femmes-réalisateurs aux Etats-Unis "The Cool World" une étude sur les Noirs américains qui sera présenté au Festival est son second long métrage. Son premier long métrage "The Connection" avait été présenté au 4e Festival.

JAMES BLUE: ce jeune cinéaste américain de 33 ans vient de terminer "The March", un document sur la marche des Noirs sur Washington. Il a tourné son premier long métrage "Les oliviers de la justice", en français, en Algérie. Il fera partie du jury du 2e Festival.

ERICK VON STROHEIM: grand présent et cependant grand absent du festival puisque le célèbre comédien est mort en 1957. Une exposition lui est cependant consacrée qu'a organisée Herman G. Weinberg actuellement à Montréal. On verra aussi "The Wedding March" le 9 août. Ce film "maudit" n'a pas été vu sur le continent américain depuis 1927.

SAUL BASS: ce réalisateur américain est un spécialiste des génériques de films. On lui doit ceux de "West Side Story", "Psycho", "Carmen Jones". Il sera l'un des membres du jury international du 2e Festival du cinéma canadien.

FRANÇOIS TRUFFAUT: il est devenu un "habitué" du Festival international du film de Montréal puisqu'il y a déjà assisté deux fois. Son dernier film "La Peau douce" sera présenté en première nord-américaine le soir de clôture du Festival.

Avec Pierre Juneau

à propos du Ve Festival du film de Montréal

"Capitale du jeune cinéma"

par Jean BASILE



MONTREAL: "deux millions d'habitants, la métropole du Canada, deuxième ville française du monde, bilingue et cosmopolite, 100,000 Italiens, 30,000 Polonais, 30,000 Allemands, la plus européenne des villes d'Amérique, le lien naturel entre l'Europe et l'Amérique."

Ainsi commence le dépliant que l'organisation du Festival distribuera aux 40,000 personnes qui se rendront Place des Arts à l'occasion du Ve Festival cinématographique de la ville.

On y lit en outre, cette petite mais édifiante statistique: 135,-000 entrées pour 74 films de long métrage, 45 "premières" nord-américaines, plus de 20 pays participants.

En cinq ans (et ceci dès la première année où le Loew's afficha complet pour presque toutes les séances), le Festival de Montréal a conquis et retenu un public de cinéphiles qui n'a plus eu qu'à s'élargir peu à peu.

Chaque année cependant, approximativement à la même date, se pose la question de savoir si le Festival se survivra à lui-même ou pas.

Pierre Juneau, président du conseil d'administration du Festival et l'un de ses principaux fondateurs, me reçoit dans son bureau capitonné de liège de l'ONF où se rencontrent plus souvent producteurs et réalisateurs que journalistes. Tout à l'heure, d'ailleurs, Don Owen qui présentera son premier long métrage (produit par l'ONF au Festival) fera une petite apparition: un grand garçon joufflu et en bonne santé, l'air un peu effaré.

Pierre Juneau, le Festival, cette année, sera-t-il un petit frère jumeau de ceux qui l'ont précédé ou, au contraire, a-t-il sa physionomie propre?

— Je pense que l'on peut parler d'un élargissement. Initialement nous avions à gagner la confiance des cinéphiles, il nous reste maintenant à drainer place des Arts un plus large public. Ceci est une volonté; elle se reflète sous deux aspects: premièrement, notre sélection est moins spécialisée que les années passées — deuxièmement, nous allons tenter d'étendre à la Province entière le déblocage que nous avons effectué à Montréal.

Mais un élargissement peut-il se concevoir sur le plan du public en ignorant le "grand" cinéma américain, celui que l'on appelle encore "les vues" et qui est encore celui qui fait les meilleures recettes à Montréal.

— Nous avons toujours été, nous dit Pierre Juneau, largement et généreusement soutenus par les organisations cinématographiques américano-canadiennes. Peut-on en dire autant des sociétés purement américaines? Je ne le pense pas. A New York, d'où tout se décide, on apprend, dès qu'on demande un film, que compte avant tout la question financière. Cela explique pourquoi les Etats-Unis s'intéressent plus à San Sebastian en Espagne qu'à nous; il y a là un marché à conquérir. Nous le regrettons fortement.

Il devait, en effet, y avoir un "grand" du cinéma américain avec Hitchcock. Il n'y sera pas. Cependant nous pourrons voir quelques exemples du "free cinema" qui trouvera donc au Festival de Montréal plus de compréhension que chez les distributeurs internationaux.

— Jusqu'à présent, quels sont les pays dont la collaboration a été la plus efficace?

— Il y en a de nombreux, répond Pierre Juneau. Faut-il citer la France, l'Italie, le Japon, les pays de l'est? La Russie même l'a été, malgré bien des difficultés administratives.

Autre problème qui découle du succès et de l'importance du Festival du film de Montréal: ses rapports avec les organismes gouvernementaux tant au niveau administratif qu'au niveau financier. Ce problème est peut-être même celui sur lequel on sachoppe le plus volontiers. D'un côté, le Festival n'a pas assez d'argent et, par conséquent, en demande davantage aux différents organismes publics chargés de subventionner les manifestations artistiques; de l'autre, on le soupçonne de trop en dépenser comparativement aux résultats obtenus.

— Nous avons, en effet, de dire Pierre Juneau, quelques problèmes dans ce sens. Afin d'élargir nos points de vue et de bien montrer que le Festival n'est pas une affaire fermée, nous avons décidé de la création d'un Conseil général, composé de membres éminents choisis dans différents secteurs de la vie sociale. Ce Conseil examinera les bilans, étudiera les prévisions budgétaires, verra à l'orientation générale du Festival à qui il servira d'appui quand nous présenterons nos demandes. Bien entendu, ce conseil n'a rien à voir dans l'organisation proprement dite et dans le choix des films. J'ai dit qu'il était un appui, il sera aussi vraiment un "conseil".

— On parle beaucoup actuellement d'une "nationalisation" du Festival qui pourrait, le cas échéant, être "racheté" par un gouvernement, son rôle étant devenu juste trop important pour ne pas écarter a priori, une telle mesure.

— Je pense, répond Pierre Juneau, que le Festival doit rester indépendant.

Voici une contradiction entre cette prise de position de Pierre Juneau et le poste important qu'il occupe à l'ONF, organisme gouvernemental. Je la lui signale.

— Il y a, dit-il, une option de base à faire et il ne me semble pas qu'elle soit déjà faite. Si le Gouvernement décide d'une "socialisation" générale du domaine social, je m'inclinerais; et le gouvernement pourrait alors gérer le Festival. Je pense néanmoins que c'est là une mauvaise solution. Il s'agit là, je pense, d'une question d'optique personnelle. Je crois, quant à moi, que la vitalité d'un groupe ethnique vaut ce que vaut la vitalité de ses éléments. Le Festival a été créé à partir d'initiatives privées; il est universellement reconnu qu'il est bien conçu et bien géré. Notre succès et nos bilans que nous déposons chaque année le prouvent. Entreprise privée, il bénéficie d'enthousiasme que l'on ne retrouvera peut-être pas s'il devient une organisation officielle. Pourquoi le nationaliser?

Il est tout à fait compréhensible qu'enlever un organisme bien conçu et qui "marche" des mains de ceux qui en ont été les instigateurs puisse paraître comme une frustration illégitime. Je demande cependant à Pierre Juneau si demander une aide financière accrue à des organismes gouvernementaux ne revient pas, tôt ou tard, à accepter une nationalisation.

— Il n'est pas indispensable, répond à cela Pierre Juneau, qu'un gouvernement gère une affaire pour lui donner de l'argent.

Et voilà le mot-clé de l'histoire: l'argent. Cela coûte cher un Festival, très cher même. Que l'on y songe: une salle à louer, des frais de publicité considérable, un secrétariat permanent, des contacts à prendre à l'étranger, des personnalités à inviter et j'en oublie sans doute.

— Sans argent, dit Pierre Juneau, il est vain de vouloir faire marcher un Festival comme le nôtre. La Province nous a beaucoup aidés et ce n'est pas assez. Nous comptons sur l'entreprise privée, sur le fédéral, sur tous ceux enfin qui croient comme nous que le Festival du film est une chose indispensable à la vie de notre pays et qui croient, comme nous, que le rôle du Festival est très loin d'être terminé.

Il est nécessaire maintenant de transcrire la fin du dépliant que nous citions au début de cette entrevue: "Le Festival, y lit-on, a favorisé l'entrée au Canada de la production cinématographique internationale, il a favorisé des accords de coproductions entre le Canada et les principaux pays producteurs de films, il a permis la création de cinémas d'essais, il a aussi favorisé la diffusion du film scientifique et éducatif, du film expérimental et du film pour enfants, il a enfin revalorisé le court métrage auprès du public canadien". Tout cela est vrai même si, sur certains points, le rôle du Festival côtoie d'un peu près celui de l'ONF.

— Je tiens à préciser, dit Pierre Juneau, que le Festival n'a jamais été une affaire fermée. Nous y avons accueilli et nous y accueillerons tous ceux qui désirent oeuvrer dans notre sens. Ce que nous devons déjà à tous ceux qui nous ont aidés, et si souvent bénévolement, est inestimable.

Pour la première fois de son existence déjà longue, le Festival du film se tient place des Arts. Aux derniers renseignements, le succès qu'il remporte (et que l'on peut prévoir à partir de la vente des billets) sera comparable et vraisemblablement supérieur à ceux des années précédentes.

Festivité supplémentaire, des cinéastes, des vedettes, tous ceux qui s'intéressent au cinéma pourront s'y rencontrer dans des réunions organisées à cet effet. Sans doute, ni Brigitte Bardot, ni Hitchcock, ni Roberto Rossellini ne pourront venir. Il y aura quand même quelques anciens et beaucoup, beaucoup de jeunes. Le cinéma du Festival de Montréal est un jeune cinéma. C'est un titre qu'il a peut-être conquis malgré lui mais enviable quand même.

Et voilà peut-être trouvée cette "personnalité" que l'on voudrait tant pouvoir afficher du Festival du film de notre ville: MONTREAL, CAPITALE DU JEUNE CINEMA.

à prix populaires
marabout
en vente partout

LES LIVRES

achetez lisez
marabout
10, millions de lecteurs

Une étude d'Étienne Fuzellier

"Cinéma et littérature"

par Christian Zimmer

Il est difficile de nier les rapports du cinéma et de la littérature. Mais pour les uns le cinéma ne saurait remplir qu'un très médiocre rôle d'illustration, en marge de la littérature, tandis que pour les autres le cinéma peut se permettre, au nom même du cinéma, toutes les violences à l'égard de la littérature.

M. Etienne Fuzellier, qui est universitaire, voit les choses avec plus de sérénité. Il existe entre les deux arts, explique-t-il dans *Cinéma et Litterature* (1), un système de rapports osmotiques dont ils profitent l'un et l'autre.

C'est sur la notion de *genre* que repose l'argumentation de M. Fuzellier. Epopée, histoire, roman, lyrisme, éloquence, comédie, tragédie, autant de genres qui se retrouvent à la fois dans la littérature et le cinéma parce qu'ils correspondent à des "instincts et à des besoins fondamentaux de l'espèce humaine". Une étude comparative ne devra donc point se limiter à ces "symétries de dictionnaire et de syntaxe, qui se bornent à constater des equivalences horizontales entre les langages". Ce qu'il faudra mettre en lumière c'est "comment le langage cinématographique traduit, *indépendamment du langage littéraire*, des inspirations, des besoins d'expression, des démarches créatrices, des relations humaines que la littérature exprime de son côté". Aussi n'est-il "plus question de rechercher une équivalence de contenu entre les signes de deux langages, mais de remonter aux points de départ communs que désignent les orientations essentielles de leurs formes. Ces points de départ ce sont les grandes pulsions créatrices qui aboutissent au discours, au poème, au sermon, à la tragédie".

Cette excellente méthode de recherche, M. Fuzellier n'a point cru pourtant devoir la suivre à la lettre. Il a préféré s'en tenir à la progression que lui fournirait la classification naturelle des genres littéraires. Mais, ce faisant, il ne pouvait éviter de prêter quelque peu le flanc à une critique qu'il formule lui-même : "tenter de coucher le cinéma dans le lit de Procuste de la littérature".

Vouloir demeurer au niveau des genres c'est en effet s'interdire d'atteindre le niveau des essences et, par suite, de saisir des ressemblances vraiment profondes entre les deux arts : les genres sont des "attributs", non des "substances". D'où les a *priori* qu'implique la recherche de M. Fuzellier : le cinéma est, comme la littérature, un art essentiellement temporel, un art du discours, un art analytique; il a, comme la littérature, des structures stabilisées, définitives, qui, précisément, se traduisent de diverses façons dans les genres.

Or ce sont là deux points de vue des plus contestables. Le cinéma exprime des rapports entre les hommes ou entre l'homme et le monde à l'aide de relations qui sont toujours, et par définition, spatio-temporelles; sa prise sur le réel est par conséquent globale, synthétique, et le "signe" cinématographique n'a jamais le dépouillement, la nudité du signe de l'écriture. D'un autre côté, le cinéma n'a point, et pour cause, la maturité de la littérature : ses structures profondes sont encore en pleine évolution. Si la parenté des deux arts parait quelquefois si éclatante, n'est-ce point que la littérature a joué, et joue encore, à l'égard du cinéma le rôle d'une sorte de tuteur, comme si le second nommé se sentait insuffisamment robuste pour s'affirmer par ses propres créations ? Si l'épopée est à l'origine de la littérature, comme le rappelle justement M. Fuzellier, elle n'est nullement à l'origine du cinéma. Celui-ci n'est devenu épique qu'avec l'apport de l'Histoire, plus ou moins légendaire (le *western*), et celui de la littérature populaire (*Judex, Fantômas*). Et encore est-il difficile de savoir ce qui enchantait le plus les spectateurs de ces "primitifs" de l'écran : les rebondissements et les péripéties d'un scénario naïf et compliqué ou l'extraordinaire impression de réalité dont, on ne l'ignore pas, des cinéastes comme Louis Feuillade avaient le plus grand souci.

De toute manière, il semble assez imprudent d'assimiler les genres cinématographiques aux genres littéraires. M. Fuzellier le reconnait lui-même au terme d'une remarquable analyse : le véritable comique cinématographique, celui de Mack Sennett, des Marx Brothers, est absolument irréductible à une catégorie littéraire, quelle qu'elle soit, et ce n'est que du côté de certains dessinateurs humoristiques qu'on saurait lui trouver une parenté. Si, d'autre part, le cinéma est bien un langage spécifique et autonome (ce qui n'est peut-être pas le cas de la radio, à laquelle M. Fuzellier dit avoir consacré de semblables recherches) il est dans une plus ou moins large mesure appelé à créer ses propres genres. La chose semble du reste déjà faite en partie et l'on peut faire au sujet du western, de la comédie musicale américaine, ou du "thriller" la même remarque qu'à propos du film comique : ce sont des genres sans équivalences littéraires. Nest-il pas frappant qu'un genre comme le western ait pu, sans être sérieusement altéré dans son essence profonde, "assimiler" la tragédie et même la comédie (nous songeons au "Train siflera trois fois" et à une oeuvre comme "Un roi et quatre reines" de Raoul Walsh) après avoir si longtemps calqué sa structure sur celle de l'épopée primitive ? Et il y a, si l'on veut, la contre-épreuve : que M. Fuzellier ne trouve, pour évoquer la tendance "oratoire" du cinéma, que les seuls "Pourquoi nous combattons" et "Justice est faite" (dont il démontre fort bien le mécanisme mystificateur) suffit à prouver qu'il ne croit pas lui-même à l'existence d'un secteur cinématographique voué à "l'éloquence".

Le plus piquant est peut-être qu'à l'heure où s'affermit son autorité, où se confirme son autonomie, le cinéma manifeste un assez net retour à la littérature. Mais non point par le biais de l'adaptation : des films comme ceux de Resnais, de Chris Marker, de Pierre Kast nous offrent autant de variétés d'un genre cinématographique naissant qu'on pourrait appeler le "cinéma littéraire".

(Tous droits réservés)

(1) Editions du Cerf, collection "Septième Art".

Un essai de Marcel Martin

"Le langage cinématographique"

par Serge Losic

La littérature sérieuse sur le cinéma est peu abondante. Une dizaine d'essais au plus. Dans cette dernière catégorie le livre (1) de l'éminent cinéphile français, Marcel Martin, occupe une place de choix et mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'art cinématographique.

Dans une introduction excellente, bien qu'un peu trop linguistico-philosophique, l'auteur du Langage Cinématographique essaie de démontrer que le cinéma est un art aussi important que les autres arts, ayant ses propres moyens d'expression. Et en passant par diverses phases de l'évolution du cinéma, de Méliès et Griffith à Eisenstein et Antonioni, il a pleinement réussi dans son dessein. En même temps, en analyste objectif et impartial, il nous avertit des défauts de cet art : "art fragile", car techniquement parlant le temps est contre lui; "art facile", puisque basé sur la violence, l'érotisme et le mélodrame; "art au service des puissances d'argent"; "art futile", parce que considéré comme un simple divertissement. Comme tout roman n'est pas un art, comme toute peinture n'est pas un art, aussi tout film n'est-il pas art nous dit l'auteur du livre sur le 7e art. Donc, n'importe quel art est "une industrie", mais certains produits de cette "industrie" (y compris le cinéma) peuvent être étudiés en se plaçant du point de vue de l'esthétique. On peut dire que dans cet essai l'auteur est à la recherche de l'esthétique propre du cinéma. Quoique la plus jeune parmi les esthétiques et malgré les violences qui lui sont faites, l'esthétique du cinéma est la plus fascinante par les procédés d'expression dont elle dispose.

Les divers langages humains ont fait l'objet de nombreuses études dans différentes sciences; l'analyse des images filmées de M. Martin est d'autant plus intéressante qu'elles constituent un des langages les plus importants de notre siècle, car c'est le langage du cinéma qui exerce sans contredit la plus grande influence sur l'homme. Bien que celui-ci, en sa grande majorité, ne comprenne pas la valeur esthétique d'un film, l'homme - spectateur participe plus à l'art du cinéma qu'à aucun autre. Phénomène artistique. Mais aussi phénomène sociologique. Telle pourrait être la thèse principale de cet essai.

Chapitre par chapitre M. Martin étudie les divers moyens d'expression de l'image filmique. Le lecteur y trouvera d'abord les "caractères fondamentaux" de cette image : ce qu'elle peut dire et ce qu'elle ne peut pas dire. Sa valeur est avant tout d'ordre affectif, car elle "montre et ne démontre pas"; elle suggère, elle n'explique pas. Il insiste particulièrement sur le montage comme étant, avec le temps, "la notion fondamentale du langage cinématographique".

Ensuite, il étudie le rôle créateur de la caméra, qui me semble être la clé du livre. Avec beaucoup d'exemples fort heureux, il retrace l'histoire de l'évolution de la caméra qui est à la base de la création de l'art cinématographique : "L'art du cinéma commence avec la libération de la caméra", affirme-t-il. C'est ici que nous trouvons les grands créateurs du 7e art de Lumière à Resnais. Que certains détails soient discutables au point de vue technique, cela n'enlève rien à la valeur de l'étude de M. Martin. Il définit tout. Il précise toujours en se référant directement au film où le procédé en question est employé. Cinq cents films sont cités. Rien, donc, n'est laissé au hasard. C'est du travail exhaustif, digne d'un ancien élève de l'Institut de Filmologie de la Sorbonne.

En cheminant au long de son "miroir d'une grand'route" qu'est le cinéma, M. Martin arrive à la notion de temps cinématographique.

Pour lui "le cinéma est d'abord l'art du temps". Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette nouvelle conception du temps, c'est que l'homme, grâce à la caméra, peut maîtriser pour la première fois le temps. Si le metteur en scène veut nous faire sentir la fuite du temps c'est une image "accélérée" que nous verrons sur l'écran; si nous voulons voir la lenteur du temps, il se sert du "ralenti" (un but marqué par le Rocket au ralenti!); et, finalement, il peut arrêter l'image en mouvement.

Retenons, de sa conclusion, deux écoles parmi les plus importantes dans leur tentative d'exprimer le monde: l'une est "cérébrale et conceptuelle" (Eisenstein, Dreyer, Hitchcock, Welles, Bergman, Visconti, Resnais), l'autre est "sensorielle et intuitive" (Chaplin, Dovjenko, Renoir, Bunuel, Mizoguchi, Fellini, Antonioni).

Comme tout travail sérieux, celui de M. Martin n'est pas exempt de certaines faiblesses. Ma critique ne vise pas la partie concrète de son étude, mais plutôt sa conception linguistico-philosophique du langage. Je ne vois pas comment et sur la foi de quoi, l'auteur peut avancer l'idée que "l'image ne se compare pas au mot". Peut-on dire que les Chinois n'ont pas "atteint un degré suffisant d'abstraction rationnelle", comme il dit des peuples primitifs, en opérant par images dans leur langage? Que l'image soit toujours "précise" j'en conviens, mais que le mot "argent" soit vague, j'en suis moins sûr. Que "l'argent" soit "générique et général" soit, mais celui qui l'a ou ne l'a pas base son concept à partir d'une réalité particulière qui est la sienne. L'auteur nous invite à considérer l'image filmique surtout comme une donnée "affective". Mais la stylistique, la plus jeune science des mots, ne s'occupe-t-elle pas d'abord du domaine affectif? Pourquoi alors ce refus de "comparaison" puisqu'il la fait malgré lui tout le long de son livre? Il me semble qu'ici il y a un jeu de mots qui n'éclaircit rien et qui, par surcroit, est gratuit. Il est à souhaiter que l'auteur clarifie un peu plus sa pensée dans la prochaine révision du livre.

En dépit de ces restrictions, nous considérons que le livre de M. Martin a une grande valeur de documentation et pourra être très utile à tous les amateurs du cinéma.

(1) "Le langage cinématographique" par Marcel Martin — Edition du Cerf — Paris.

Avec Gilles Groulx...

(suite de la page 13)

ses dernières vacances. A l'encontre de ses deux concurrents, TROUBLE FETE a déjà été présenté au public. Il a même connu une fructueuse carrière. Alors qu'"A tout prendre" de Claude Jutra, Grand Prix 1963 du cinéma canadien, a tenu l'affiche deux semaines à Montréal, "Trouble Fête" détient un record de huit semaines. A l'échelle commerciale, c'est un immense succès.

Pierre Patry a-t-il voulu produire un film commercial ? "J'ai voulu réaliser un film esthétique qui se vend. Je n'ai consenti aucun compromis sur le plan de l'esthétique. Mais au Québec nous avons le complexe de la valeur commerciale. Elle existe et si nous pensons établir ici une industrie du cinéma, il faut en tenir compte. Fellini et Orsons Welles ont réalisé des oeuvres géniales et on n'a pas encore reproché à Fellini "La Strada" qui est à mon sens un film commercial.

— Qu'est pour vous la valeur commerciale d'un film ?

— C'est dans un film répondre aux aspirations du public, non pas à ses aspirations les plus basses mais à des aspirations inconscientes vers le beau. C'est satisfaire à la loi d'intérêt.

— Ce langage joual et ces jurons dans "Trouble Fête", était-ce pour satisfaire au public ?

— C'était pour rester fidèle à la réalité. "Trouble Fête" raconte l'histoire d'un jeune homme qui marche en dehors des conventions et qui, par conséquent, devient victime de son milieu. Ce jeune homme est un collégien canadien-français. Dans les collèges, les étudiants en groupe jurent à chaque phrase et le premier texte du scénariste Jean-Claude Laure en était farci. J'en ai gardé un seul.

Pierre Patry explique "Trouble Fête"; on le sent nerveux, sur la défensive, prêt à bondir à la moindre attaque, pressé de justifier son premier-né.

Quand Pierre Patry parle cinéma, il ne pense d'abord ni recherche ni besoin d'expression personne, il entend en premier lieu, public et industrie du cinéma : "En réalisant un film, je pense constamment au public. "Trouble Fête" marque une étape dans l'industrie du cinéma au Québec. Il a été produit sans aucun bénévolat mais selon les normes de l'industrie. Tous les organismes, les compagnies privées et les artistes qui ont collaboré à la production du film, sont payés avec les recettes du film. En ce moment, ce procédé m'apparait le seul moyen de produire un film indépendant et d'établir une industrie cinématographique canadienne.

Pierre Patry dont la fiche de travail indique sept ans d'apprentissage comme cinéaste à l'Office National du Film, prépare son second long métrage. Il portera à l'écran "La Corde au cou", de Claude Jasmin. "Ce sera vraisemblablement encore pendant mes vacances." Un troisième projet suivra : un scénario de Guy Dufresne, sur le monde des infirmières.

LIBRAIRIE GARNEAU LTEE

47 - 49, rue Buade, Québec 4

Blais, Marie-Claire	poèmes	Existences	$1.50
Morin, Ernest-Pallascio	poèmes	Autopsie du secret	$2.00
DesRoches, Francis	poèmes	Cendres chaudes	$2.25
Dion-Lévesque, Rosaire	poèmes	Quête	$1.75
Paradis, Suzanne	poèmes	La Malebête	$2.25
Lévesque, Alice-Lemieux	poèmes	Silences	$2.25

Livres de bibliothèque - Livres religieux - Education - Psychologie - Romans - Nouvelles - Biographies
Catalogues et listes expédiés gratuitement

Notes de Lectures

"Un Petit Bourgeois" de François Nourissier

Un homme qui se penche sur sa conscience et qui tente de récupérer celle-ci en projetant son moi dans un texte écrit, livré aux lecteurs, — ces derniers devant servir d'écran (une sorte de "regard d'autrui" de J.-P. Sartre) susceptible d'objectiver et par là de rendre consistant un JE livré au monde en état de gratuité : Tel fut l'effort jadis d'un Montaigne; ce sera le même projet que le romancier moderne, F. Nourissier, reprendra avec **Un Petit Bourgeois** (1).

Souvenirs, réflexions, confidences, — Nourissier raconte sa vie : vie d'un écrivain venu à la littérature parce que son existence prenait une direction par trop banale, vie d'un homme qui semble avoir passé toujours outre à une action qui fût vraiment engagée. D'où ce ton de **confession** qui caractérise l'oeuvre : à quarante-trois ans, se découvrant terriblement "petit bourgeois", Nourissier craindra de rencontrer chez autrui ce jugement qu'il porte sur lui-même. Aussi choisit-il l'aveu, — phénomène magique, s'il en est un : le fait d'avouer une faute, une erreur, n'a jamais pu conférer, hélas, nouvelle figure au pénitent.

Ce livre d'un style familier — l'auteur le destine à ses fils, voulant "dresser à leur usage un inventaire moral" saura sans doute plaire aux lecteurs qui ont pensée et goût traditionnels.

Claude DANSEREAU

(1) François Nourissier, "Un Petit Bourgeois", 345 pages, Grasset, éd.

"Les Invités" de Marc Saporta

Le "nouveau roman" a déjà donné de très grands noms : Butor, Simon, Bernstein... Il ne laisse aucun doute, à la lecture du dernier roman de Marc Saporta, **Les Invités** (1), que cet auteur aille bientôt rejoindre les premiers — et ce, en grandeur.

Les Invités, c'est tout d'abord une réflexion — la longue réflexion de multiples personnages sur l'homme et sur la vie. Et cette réflexion trouve un cadre très précis, qui est celui d'un lieu et d'une durée : douze heures, le temps d'une soirée donnée par Luc pour quelques amis. Il y a jazz, danse et flirts... Il y a Dr Ty, un médecin japonais, qui convoite une jeune fille, très belle mais fantasque, Isabelle. Cette dernière paraissant l'ignorer, Ty organise un jeu de société, très équivoque où il espère troubler l'assurance froide de la jeune fille : le "jeu des procès". Il s'agit de refaire, pour chacun des invités, le procès de Kafka : chacun répondra de sa condamnation de vivre et de mourir. D'abord amusant, ce jeu ne tarde pas à prendre une tournure dramatique. Car les questions que les principaux personnages viennent tôt à poser sont celles-là mêmes, les plus profondes, qui inquiètent toute conscience humaine : vie-mort, plaisir-souffrance; bien - mal et surtout cette grande question, question impliquant toutes les autres : le temps. Prise de conscience donc, mais qui demeurera sans rémission. A l'aube, ne restera plus pour Luc, Ty et Isabelle qu'une existence devenue sans valeur, absurde et négative. Ainsi, accablé de cette lucidité nouvelle, chacun désormais, chaque jour venant, "devra-t-il tenter de vivre".

Ce fond philosophique du roman alimente les recherches formelles les plus surprenantes qui soient : un style qui varie selon les personnages et qui semble, dirait-on, saisir chacun de l'intérieur; l'utilisation fréquente de caractères savamment disposés sur la page, formant architecture ou suggérant mouvement, temps; rapprochements significatifs et intéressants de mots, voire de lettres... Mais jamais cette recherche ne paraît gratuite; jamais on ne devine un simple jeu, une simple technique. Tout demeure essentiel; tout, toujours, demeure vrai.

Les Invités, une grande oeuvre à lire !

Claude DANSEREAU

(1) Marc Saporta, "Les Invités", roman; 358 pages; éd. du Seuil.

Vient de paraître

"La Bataille de la villa Fiorita"

par Runner GODDEN

Deux enfants qui n'acceptent pas le divorce de leur mère entreprennent une bataille avec le futur nouvel époux. De l'humour et de la malice qui n'excluent pas une fine analyse psychologique (Albin Michel)

"La carrière scientifique de Teilhard de Chardin"

par Louis BARJON et Pierre LEROY

Après de nombreux livres sur la pensée du célèbre jésuite, une étude consacrée strictement à son oeuvre scientifique au triple plan de la géologie, de la paléontologie et de l'anthropologie.

(Edition du Rocher)

Maintenant distribués exclusivement par FIDES

MANUELS DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME APPROUVÉS PAR LE D. I. P.

LE SOLFÈGE À L'ÉCOLE

1ère — 2ème — 3ème
livre de l'élève, 64 p. ..... $0.60 net
livre du maître, 130 p. ..... $1.90 net

4ème — 5ème
livre de l'élève, 64 p. ..... $0.65 net
livre du maître, 110 p. ..... $1.90 net

6ème — 7ème
livre de l'élève, 72 p. ..... $0.75 net
livre du maître, 138 p. ..... $2.00 net

8ème — 9ème
livre de l'élève, 72 p. ..... $0.85 net
livre du maître, 134 p. ..... $2.25 net

FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal FIDES

DOSSIER LESAGE

L'Enquête Bouchard avait demandé au Gouvernement Lesage une Régie du Livre en vue d'accréditer les libraires et de fixer le prix de vente des livres.

M. Jean Lesage, malgré l'extrême urgence du problème, a pensé "qu'il pressait plus d'aider les cultivateurs de la province d'abord".

Si le public déplore de ne plus obtenir des libraires ses commandes spéciales, qu'il adresse ses griefs non à nous, mais directement au Premier Ministre de cette Province :

Monsieur Jean Lesage,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

LES LIBRAIRIES

MÉNARD
222, Ste-Catherine est
861-5621

TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

Programmation complète des longs métrages présentés au Ve Festival du film de Montréal

VENDREDI, 7 AOUT

9 h. 30 p.m. — *LE MEPRIS (France), de Jean-Luc Godard, avec Brigitte Bardot, Jack Palance, Michel Piccoli, Georgia Moll et Fritz Lang.*

Adapté du roman d'Alberto Moravia, "Le Mépris" raconte l'histoire de la désintégration d'un couple. Un jeune scénariste accepte de travailler pour un riche producteur américain. Soudain, et sans aucune raison, sa femme le regarde avec mépris et lui avoue qu'elle ne l'aime plus. Elle le quittera un jour pour le producteur.

(Version originale, sous-titres anglais).

SAMEDI, 8 AOUT

10 h. 30 a.m. — *THE RESCUE SQUAD (Grande-Bretagne), de Colin Bell.*

Les aventures excitantes et fantaisistes d'un groupe d'enfants et d'un âne. Tom et son avion sont tous deux délivrés d'une tour solitaire grâce à l'ingéniosité de l'âne Nelly. C'est un spectacle de cinéma spécialement destiné aux jeunes de 6 à 14 ans.

2 h. 30 p.m. — *LE CHAT DANS LE SAC (Canada), de Gilles Groulx, avec Barbara Ulrich, Claude Godbout et André Leblanc.*

La chronique de la prise de conscience des problèmes canadiens-français. Claude est un révolté, mais il est peu doué pour la violence; Barbara, une jeune Juive, va droit devant elle, sans hésitations. Elle a opté définitivement pour la vie, tandis que Claude se perd dans ses propres contradictions et que sa révolte se dilue dans une sorte de jubilation solitaire.

(Version originale).

6 h. 30 p.m. — *LA PASSAGERE (Pologne), de Andrzej Munk, avec Aleksandra Slaska et Anna Ciepielewska.*

Terminé par Witold Lesiewick, après la mort de Munk, ce film raconte les derniers jours et la mort d'une jeune Polonaise, prisonnière dans le camp de concentration d'Auschwitz. C'est un nouveau témoignage sur la dernière guerre qui oppose le meurtre "légal" au courage et à l'espoir.

(Version originale, sous-titres français).

9 h. 30 p.m. — *LA FILLE A BUBE (Italie), de Luigi Comencini, avec Claudia Cardinale, George Chakiris et Marc Michel.*

Une jeune fille de Toscane est amoureuse d'un ancien héros de la Résistance; celui-ci, recherché par les autorités, doit s'enfuir à l'étranger. Lorsqu'il sera enfin arrêté et emprisonné, la jeune fille choisira de l'attendre jusqu'à ce qu'il soit libérée.

DIMANCHE, 9 AOUT

2 h. 30 p.m. — *THE WEDDING MARCH (Etats-Unis), d'Erich von Stroheim, avec Fay Wray, George Fawcett et Erich von Stroheim.*

Un jeune prince, dont la famille a subi des revers de fortune, est amoureux d'une jeune fille du peuple. Il consent cependant à l'abandonner pour épouser la fille d'un riche industriel. Ce chef-d'oeuvre n'a pas encore été présenté en Amérique, depuis sa brève sortie aux Etats-Unis en 1927.

(Film muet).

6 h. 30 p.m. — *JUDEX (France), de Georges Franju, avec Channing Pollock, Francine Bergé, Edith Scob et Théo Sarapo.*

Oeuvre classique du film policier français à épisodes de l'époque du muet, *Judex* a tenté Franju par son côté fantastique et romantique. Dans cette histoire, Judex poursuit un riche banquier et le force à restituer à ses victimes la moitié de sa fortune. Franju recrée ce monde de fantômes, merveilleux et angoissant, avec beaucoup de poésie et d'humour.

(Version originale).

9 h. 30 p.m. — *LOS TARANTOS (Espagne), de Rovira-Beleta, avec Carmen Amaya, Antonio Gades, Sara Lezana et Daniel Martin.*

Dans la ville de Barcelone, la haine de deux familles gitanes redouble au cours d'une rencontre. Rafael et Juana, qui appartiennent aux deux familles adverses, décident de s'enfuir dans un lieu du monde où l'on puisse vivre sans haine. Mais ils seront tués avant de réaliser leur rêve. *Los Tarantos*, ce *West Side Story* espagnol qui recrée la tragédie de Roméo et Juliette, a remporté le Grand Prix 1964 du Festival de Buenos-Aires.

(Version originale, sous-titres anglais).

LUNDI, 10 AOUT

6 h. 30 p.m. — *ELLE ET LUI (Japon), de Susumu Hani, avec Sachiko Hidari, Eiji Okada et Kikuji Yamashita.*

Une jeune femme découvre un jour que les terrains qui entourent l'immeuble ultra-moderne dans lequel elle vit avec son mari sont couverts de baraques et de pauvres bicoques. Elle y rencontre un misérable chiffonnier et une petite fille aveugle. Son attitude envers son mari évolue rapidement, à mesure qu'elle s'attache à ces deux êtres déshérités. Quand l'homme et la fillette disparaîtront un jour, elle ne pourra plus les oublier.

(Version originale, sous-titres anglais).

9 h. 30 p.m. — *STATION SIX SAHARA (Angleterre) de Seth Holt avec Carroll Baker, Peter van Eyck et Ian Bannen.*

Un groupe d'hommes vivent dans le désert, à 400 milles de toute civilisation. Une femme survient au milieu d'eux. Sa présence dans ce coin perdu engendre une nouvelle situation. Cette étude psychologique est un des meilleurs films britanniques des dernières années.

(Version originale).

MARDI, 11 AOUT

6 h. 30 p.m. — *THE COOL WORLD (Etats-Unis) de Shirley Clarke, avec Carl Lee, Hampton Clayton et Yolanda Rodriguez.*

Un jeune Noir de 15 ans vit dans Harlem; il rêve de bagarres et de coups durs. Devenu chef de sa bande, il doit s'enfuir alors qu'un des membres est mortellement blessé dans une bataille. Pour avoir trop joué au dur qu'il n'est pas, à son tour, il se fera tué. Après *The Connection*, Shirley Clarke a ici réalisé un document social de première importance. La musique du film est interprétée par Dizzie Gillespie et son Jazz Group.

(Version originale).

9 h. 30 p.m. — *LA FEMME DES DUNES (Japon) de Hiroshi Teshigawara, avec Eiji Okada et Kyoko Kishida.*

Un collectionneur d'insectes, en vacances dans les dunes pour quelques jours, devient prisonnier d'un immense trou de sable et passe ses nuits à remplir des boîtes du sable qui coule des parois. Après plusieurs tentatives d'évasion, l'homme découvre sa vraie liberté grâce à l'amour et au travail. Ce film à la fois réaliste et métaphysique a fait sensation au récent Festival de Cannes.

(Version originale, sous-titres français).

MERCREDI, 12 AOUT

6 h. 30 p.m. — *DE QUELQUE CHOSE D'AUTRE (Tchécoslovaquie) de Vera Chytilova avec Eva Bosakova.*

Dans son premier long métrage, l'Agnès Varda du cinéma tchèque étudie les problèmes de la femme moderne. Le film se divise en deux épisodes: le premier suit l'entraînement rigoureux d'une championne des Jeux Olympiques (Eva Bosakova), le second raconte l'histoire d'une femme que son mari délaisse peu à peu. *De quelque chose d'autre* a obtenu le Grand Prix du Festival de Mannheim en 1963.

(Version originale, sous-titres français).

9 h. 30 p.m. — *GO-DAAN (Inde) de Trilok Jetly, avec Raaj Kumar, Kamini Kaushal, Shubba Khote, Mehmood.*

Dans son premier long métrage, Trilok Jetly a voulu porter à l'écran l'oeuvre célèbre du romancier du 19e siècle, Premchand. *Go-Daan* est l'histoire tragique de Hori, un pauvre paysan. On y voit le contraste frappant qui existe entre les gens de la campagne et ceux de la ville. La musique de *Go-Daan* a été composée par le jeune musicien hindou déjà connu internationalement Ravi Shankar.

(Version originale, en couleurs, sous-titres anglais).

JEUDI, 13 AOUT

6 h. 30 p.m. — *NOBODY WAVED GOODBYE (Canada) de Don Owen avec Julie Biggs et Peter Kastner.*

Un adolescent du milieu bourgeois de Toronto se révolte contre sa famille et son entourage. Après une violente dispute, il quitte la maison, se trouve une situation dans un terrain de stationnement et finalement vole une auto. Il s'enfuit avec sa petite amie qui est enceinte mais quand elle apprend que l'auto a été volée, elle refuse de le suivre.

(Version originale).

9 h. 30 p.m. — *LA PEAU DOUCE (France) de François Truffault, avec Jean Desailly, Françoise Dorléac et Nelly Benedetti.*

La Peau douce, c'est l'histoire de Jules et Jim à l'envers. Dans *La Peau douce* le triangle met en cause un homme et deux femmes; un homme de 44 ans, directeur d'une revue littéraire, sa femme, 38 ans, et une jeune hôtesse de l'air de 22 ans. Une intrigue simple; une banale histoire d'amour mais racontée à la façon si personnelle de François Truffault.

(Version originale, sous-titres anglais).

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

ADORABLE JULIA : cote provisoire : **A déconseiller.**

AIMEZ-VOUS LES FEMMES : L'inconduite des personnages et une scène d'alcôve comportant des images intolérables motivent une cote sévère. **A déconseiller.**

BAIE DES ANGES, LA: S'il montre bien la puissance dangereuse de la passion du jeu, le film par contre présente sans blâme le divorce et l'amour libre. **Adultes, des réserves.**

BECKET: Bien qu'incomplète, cette évocation de la vie d'un saint met en relief sa détermination de préférer à tout le service de Dieu. Quelques scènes délicates font réserver l'ensemble aux adultes. **Adultes.**

BONNE CHANCE CHARLIE : Tout en stigmatisant les horreurs du nazisme, le film semble approuver le geste d'un homme qui s'érige en justicier et commet un meurtre de sang-froid. **Adultes, des réserves.**

CA COMMENCE PAR LE BAISER: Sous le couvert d'une mise en garde contre les maladies vénériennes, ce film présente avec sympathie l'inconduite des jeunes et comporte des scènes intolérables. **A proscrire.**

CET ENFANT EST MIEN : L'inconduite de l'héroïne qui sert de point de départ à ce film le fait réserver aux adultes. **Adultes.**

CONSTANCE AUX ENFERS: Le climat sordide dans lequel s'exercent un chantage odieux et une vengeance impitoyable motive une cote sévère. **A déconseiller.**

DRAGEES AU POIVRE : cote provisoire: **A déconseiller.**

EASY LIFE, THE : Ce récit et sa fin tragique peuvent faire réfléchir. Une note pessimiste et des comportements répréhensibles motivent des réserves. **Adultes, des réserves.**

FILLES SEMENT LE VENT, LES: cote provisoire: **A proscrire.**

GENTLEMAN DETECTIVE: Quelques détails égrillards font réserver le film aux adultes. **Adultes.**

GOLD FOR THE CAESARS : cote provisoire: **Adultes.**

GUINGUETTE : cote provisoire: **Adultes, des réserves.**

GYPSY, VENUS DE BROADWAY : Les effets pénibles résultant de l'ambition aveugle d'une mère peuvent inviter à la réflexion. Cependant, le fait de présenter avec sympathie une occupation moralement répréhensible motive de nettes réserves. **Adultes, des réserves.**

HONEYMOON HOTEL: cote provisoire: **A déconseiller.**

INCONNU AU SERVICE SECRET, L' : cote provisoire: **Adultes, des réserves.**

INFORMERS, THE: Ce film policier ne manque pas de qualités humaines. Le milieu décrit et des scènes de violences le font réserver aux adultes. **Adultes.**

IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD: Quelques légeretés sont noyées dans un ensemble anodin. **Adultes et adolescents.**

LOVE WITH THE PROPER STRANGER : L'orientation du film est positive. Des réserves s'imposent en raison d'une motivation insuffisante du rejet de l'avortement. **Adultes, des réserves.**

MADEMOISELLE SCAMPOLO: Le film comporte des éléments positifs. Une situation irrégulière fait réserver l'ensemble aux adultes. **Adultes.**

MATA HARI : Le film se déroule dans un milieu peu reluisant où l'amour libre est considéré comme chose normale. **Adultes, des réserves.**

MAUVAIS COUPS, LES : cote provisoire : **A déconseiller.**

MOON SPINNERS, THE: cote provisoire: **Adultes et adolescents.**

NUITS D'ORIENT : Un commentaire souvent tendancieux, une recherche évidente d'effets suggestifs et, notamment, des danses lascives motivent une cote sévère. **A déconseiller.**

PANIQUE A L'ANNEE ZERO : Le sujet abordé et le traitement très réaliste que l'auteur y a apporté font réserver ce film aux seuls adultes. **Adultes.**

PROSTITUTION, LA : Le film veut être avant tout une mise en garde, dévoilant les stratégies des profiteurs de la traite des blanches. Le sujet lui-même et quelques images osées font réserver l'ensemble aux adultes. **Adultes.**

QUEEN CHRISTINA : La conduite libre de l'héroïne, présentée avec sympathie, motive des réserves. **Adultes, des réserves .**

SAMSON CONTRE HERCULE : Le bon droit triomphe dans ces aventures invraisemblables qu'on ne peut guère prendre au sérieux. **Adultes et adolescents.**

SEVEN DAYS IN MAY : Ce film comporte plusieurs implications dignes de réflexion. L'ensemble convient davantage aux adultes en raison de certaines situations et allusions délicates. **Adultes.**

STOP TRAIN 349 : cote provisoire: **Adultes.**

TON JONES : Le ton satirique et l'allure rapide du film l'empêchent de tomber dans une vulgarité offensante. L'audace de quelques situations motive toutefois des réserves. **Adultes, des réserves.**

VIKINGS ATTAQUENT, LES : Le bon droit triomphe sur la duplicité et la convoitise. Les violences coutumières au genre n'empêchent pas le film de convenir à un assez large public. **Adultes et adolescents.**

UNSINKABLE MOLLY BROWN, THE : cote provisoire: **Adultes.**

VIRIDIANA: Ce film qui ne recule pas devant le blasphème nie la possibilité de la rédemption par le sacrifice et oppose un "humanisme" matérialiste à la foi et à la charité chrétiennes. **A proscrire.**

WHAT A WAY TO GO: Des images et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. **Adultes, des réserves.**

YANK IN VIETNAM, A : cote provisoire: **Adultes et adolescents.**

YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW: Une certaine vulgarité de ton domine l'ensemble et se manifeste surtout dans le dernier sketch où elle s'accompagne d'images nettement suggestives et d'incidences ironiques pour des aspects religieux. **A déconseiller.**

ZULU : Ce film met en valeur une action militaire héroïque. La présentation tendancieuse d'un personnage religieux motive toutefois des réserves. **Adultes, des réserves.**

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI, 8 AOUT 1964

CBFT — Canal 2

1.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage
3.30 L'Omnium canadien de golf.
5.30 La guerre des aigles
6.00 Le roman de la science.
6.30 Téléjournal
6.45 Illusions amusantes
7.00 Sports d'été
8.00 A livre ouvert
8.30 BILLET DE FAVEUR
10.00 Détective international
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.05 CINEMA

CFTM-TV, Canal 10

11.30 Coquetel musical
12.45 Ouverture — Horaire — Manchettes
1.00 Kit Carson
1.30 Remous
2.00 Olympiades au 18
3.00 La rampe&sportive
3.30 Sur le matelas
4.30 CINEMA DU SAMEDI
4.30 C'est arrivé cette semaine
7.00 Les hommes volants
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES
10.30 Pour rire
10.45 Nouvelles du jour
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA

CBMT — Canal 6

12.57 Today On CBMT
1.00 Cuisine
1.30 Jim Trimble Show
2.00 Broadway goes Latin
2.30 World Of Sport
5.30 Bugs Bunny
6.00 Countrytime
6.30 Keynotes
6.45 CBC TV News
7.00 Hancock
7.30 The Saint
8.30 Beverly Hillbillies
9.00 Great Movies
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 The Sports Shop
11.36 FILM FAVOURITES

CFCF — Canal 12

3.00 The Sound of Twelve
3.15 Meditation — Newsroom 12
3.30 Jean's Place
4.00 Montreal Minor Hockey
8.00 Calgary Stampede Parade
6.00 Like Young
7.00 Rawhide
8.00 Combat !
9.00 Espionnage
10.00 The Untouchables
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Night Flight
1.30 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE, 9 AOUT 1964

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Connaissance du monde
3.00 L'Homme et le Fleuve
3.30 L'Omnium canadien de golf
5.30 Festival Charlie Chaplin
6.00 Les travaux et les jours
6.30 L'Afrique noire d'hier à demain
7.00 Robin des Bois
7.30 Caméra 64
8.00 Rouli-roulant
9.00 CINEMA DU DIMANCHE
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Documents

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
12.15 Manchettes - horaire
12.30 La science et la vie
1.00 En ce temps-ci
1.30 Mantovani
2.00 PROGRAMME DOUBLE
5.00 Les P'tits bonhommes du dimanche
6.00 Jeux d'hommes
7.00 Théâtre d'Errol Flynn
7.30 CINE-SPECTACLE
9.00 La police des plaines
9.30 Mot de passe
10.00 Carnet de voyages
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA

CBMT — Canal 6

1.27 Today On CBMT
1.30 Wheelspin
2.00 World Of Sport
5.30 Kingfisher Cove
6.00 International Showtime
7.00 Hazel
7.30 Chorus Anyone
8.00 Ed Sullivan
9.00 Bonanza
10.00 Horizon
11.00 CBC National News Meditation
11.14 Sunday Sports
11.36 All-Star Golf

CFCF — Canal 12

3.00 The Sound of Twelve
3.15 Meditation — Newsroom 12
3.30 Let's Find Out
4.00 The Liberal Arts
4.30 Forum
5.00 Family Theatre
6.30 Walt Disney Presents
7.30 Mr. Novack
8.30 The Richard Boone Show
9.30 The Jack Benny Program
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 No Hiding Place
12.00 Newsroom 12 —

Lactantia
MY COUNTRY
Beurre sans sel
Santé et plaisir

Télésélection

Le samedi 8 août 1964:

A la radio, **Concert d'été,** à 1 h. 30, met en vedette le baryton Jules Bruyère. L'orchestre est dirigé par Sylvio Lacharité.

Sports d'été présente, à 7 heures, un reportage sur les championnats canadiens d'athlétisme.

A 8 heures, **le Football canadien.** Les Alouettes rencontrent les Tiger Cats de Hamilton.

A la radio, à 8 heures, Paul Martin est l'invité de Jean Morin à l'émission **Nouveaux disques.**

A 11 h. 05, **Cinéma** met à l'affiche **Climats,** drame psychologique réalisé par Stellio Lorenzi, d'après le roman d'André Maurois. En vedette: Jean-Pierre Marielle, Marina Vlady, Emmanuelle Riva et Alexandra Stewart.

Le dimanche 9 août 1964:

A 4 h. 45, **la Suisse du XXe siècle,** une émission sur les arts, les loisirs, les coutumes, le travail et les sports en Suisse. Aujourd'hui: la musique, art populaire et savant.

A 5 heures: **l'Art et les hommes** est consacré au peintre et graveur français, Jacques Villon.

L'Afrique noire d'hier à demain, à 6 h. 30, porte sur la culture et l'enseignement en Afrique.

A la radio, à 8 heures, **les Contes du dimanche** présentent **l'Apprenti-fantôme,** une oeuvre de H. G. Wells. Traduction d'Odette Frey. Lecteur: Yvon Leroux.

Au **Cinéma du dimanche,** à 9 heures: **Prise au piège,** drame psychologique de Max Ophuls, avec James Mason, Robert Ryan et Barbara Bel Geddes.

A 11 heures, **Documents** présente sous le titre de **Gendarmes et voleurs** une histoire du crime aux Etats-Unis.

A **Dernier matin,** immédiatement après **Documents,** une biographie du poète anglais Percy Shelley.

Programme de Radio

Samedi 8 août

CBF

7.00—Radio-journal
7.02—Prière du matin
7.15—Musique légère
7.40—Radio-journal
7.53—Nouvelles du sport
8.00—Jardin d'été
9.00—Radio-journal
9.02—Les Jeux de l'été
9.30—Turlutufu
10.00—Radio-journal
10.02—Micro-variétés
10.30—Passepartout musical
11.00—Radio-journal
11.01—Double mesure
11.30—Nos vedettes de la chanson canadienne
12.00—Images du Canada
12.30—FETE au village
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.15—Folklore
1.30—Concert d'été de Québec
2.00—Radio-journal
2.02—Interdit aux hommes
3.00—Radio-journal
3.02—Invitation à la musique
5.55—Nouvelles du sport
6.00—Radio-journal
6.15—Les Mensonges d'Ulysse
6.30—La langue bien pendue ou le français universel
7.00—Radio-journal
7.02—Si l'aviation m'était contée
7.30—Omnium canadien de golf
8.00—Nouveaux disques
9.00—Du blues et des hommes
9.30—Reportage
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Les Mensonges d'Ulysse
11.15—Vivre sa vie
12.00—Radio-journal
12.02—Chacun à son gout
1.00—Radio-journal
1.02—Musique variée

CBM

9.00—News
9.10—Small Fry Frolics
10.00—Traveller's Check
10.30—Hobby Club
11.15—Careers
11.30—Great Moments in Swing
12.00—BBC News, Commentary
12.15—World Church News

Dimanche 9 août

CBF

8.00—Radio-journal
8.05—Beau dimanche
8.30—L'heure du Concerte
9.25—Méditation
9.30—La revue de la semaine
10.00—Le Monde en musique
10.30—L'Homme et les sortilèges
11.00—Récital
11.30—Une loge à l'opéra
12.00—Radio-journal
12.02—Le monde parle au Canada
12.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
12.45—Nos artistes invités
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles du sport
1.15—D'un disque à l'autre
1.30—Le Septième Jour
1.45—Les hommes chantent le Seigneur
2.00—Radio-journal
2.02—Sur quatre roues
3.00—Radio-journal
3.02—Sur quatre roues
4.00—Radio-journal
4.02—Sur quatre roues
5.00—Radio-journal
5.02—Sur quatre roues
5.55—Nouvelles du sport
6.00—Radio-journal
6.10—Cinéma, miroir du monde
6.30—Omnioum canadien de golf
7.00—Radio-journal
7.02—Michel Simon se raconte
7.15—Harmonie du soir
7.30—Jazz à Paris
8.00—Les contes du dimanche
8.30—Le Cabaret du soir qui penche
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Le Cabaret du soir qui penche
10.55—Nouvelles du sport
11.00—Le cabaret du soir qui penche
12.00—Radio-journal
12.02—Musique variée

CBM

9.00—Sunday Morning Magazine
9.30—Organ Recital
10.00—Neighbourly News
10.15—Weather
10.30—Halifax Orchestra
11.00—Sunday Serenade
11.30—Sunday Morning Recital
12.00—BBC News And Regional Weather
12.15—Looking Through The Papers
12.30—Stranger At Home

Présenté
DANS LES CADRES DES FESTIVALS DE MONTRÉAL
DE LA TCHECOSLOVAQUIE A MONTREAL!
quand quelqu'un parle de "mime" à qui songez-vous?
NOUS AUSSI . . . JUSQU'EN 1962. Mais au Festival international de Pantomime tenu à Berlin, FIALKA fut le centre d'attraction. C'est FIALKA qui attira l'attention et laissa le public absourdi grâce à sa brillante technique de mime qui nous rappelle si bien le Théâtre de Chine et Marceau. C'est FIALKA, avec ses caricatures à la Chaplin, qui fit rire le monde d'une manière si sympathique . . . C'est FIALKA qui, avec sa délicate maîtrise et son goût de l'Art Comique, a ému tout le monde. Et maintenant ce sera FIALKA qui recommencera tout cela pendant son premier engagement à LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL. A compter de maintenant, quand quelqu'un mentionne "MIME, vous penserez à FIALKA.
Les Productions SAMUEL OSSER INC. présentent:
LE THEATRE DE PANTOMIME DE PRAGUE
LA PLACE DES ARTS
24 CRÉATIONS
Mercredi, 19 août, Vendredi, 21 août, Samedi, 22 août et Dimanche, 23 août, 1964 à 8:30 P.M.
Billets: $5.00, $4.00, $3.00, $2.00, taxe incl.
LE VOYAGE DE PIERROT
Samedi, 22 août et Dimanche, le 23 août 1964 à 2:30 P.M.
Billets: $4.00, $3.00, $2.00, taxe incl.
MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET DE LA PLACE DES ARTS.
UNE TROUPE COMPLETE D'ARTISANS DU THEATRE
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC). TÉL.: 842-2112

Pour tout votre matériel d'artiste
consultez nos experts
OMER DESERRES
1406 St-Denis — AV. 8-0251
Centre d'achats Rockland
6955, rue St-Hubert

L'Atelier chorégraphique des Grands Ballets Canadiens
présente
12 NOUVEAUX BALLETS
les 12 et 13 août, à 8h.30 p.m.
programmes différents
WESTMOUNT HIGH SCHOOL
4350 OUEST, STE-CATHERINE
ENTREE LIBRE
pour réservations : 861-1808
Programmes différents

été summer 1964
CONCERTS
EXPOSITIONS
EXHIBITIONS
MATINÉES
THÉÂTRE
DRAMA
VILLAGE JMC Orford

Samedi 8 août 8:30 p.m. — CONCERT DES CAMPEURS. Les Litanies de Mozart pour choeur et orchestre. Interprétation d'oeuvres écrites par les élèves.
Dimanche 9 août 8:30 p.m. — KENNETH GILBERT, claveciniste
Mercredi 12 août 8:30 p.m. — JACQUES SIMARD, hautboïste
Samedi 15 août 8:00 p.m. — RECITAL DE PIANO PAR LE GAGNANT DU CONCOURS MUSICAL NATIONAL J M C
Samedi 15 août 8:30 p.m. — ORCHESTRE NATIONAL DES JEUNES. Dirigé par Victor Feldbrill
Dimanche 16 août 8:30 p.m. — MAREK JABLONSKI, pianiste
Mercredi 19 août 8:30 p.m. — JEAN-PAUL JEANNOTTE, ténor; JEANNE LANDRY, pianiste
SHIVARAM, danseur hindou

LA SALLE DE CONCERT JMC EST SITUEE DANS LE PARC PROVINCIAL DU MONT ORFORD, A 5 MILLES DE MAGOG, DANS LES CANTONS DE L'EST.
Réservations: (billets retenus jusqu'à 8 h. 15 seulement) MONTREAL: Centre de disque inc. 2,000 Crescent — 845-3541 MAGOG: Jeunesses Musicales du Canada — 843-3981.
JEUNESSES MUSICALES DU CANADA, MONT ORFORD, MAGOG, P.Q. • RÉSERVATIONS, MAGOG TL. 3-3981, MONTRÉAL 861-4281

Concert sous les Étoiles
DOMINION
au Chalet de la Montagne
Directeur Musical: ALEXANDER BROTT
MARDI SOIR, le 11 AOUT
"SOIREE A L'OPERA"
Ouverture du Barbier de Séville . . . Rossini
"Unavoce pocofa"... "Largo al Factotum"... "Dunque io son", duo.
Solistes: YOLANDE DULUDE, soprane; ROBERT SAVOIE, baryton
Ouverture William Tell . . . Rossini
Tu che di ciel ser cinta (Madame Turandot) . . . Puccini
Dite alla Giovine (La Traviata) . . . Verdi
Lair du Toréador (Carmen) . . . Bizet
L'Arlésienne Suite . . . Bizet
BILLETS RESERVES $2.00
En vente aux magasins DOMINION suivants: 960 chemin Herron, Dorval, — 2820 boul. de Salaberry, 2300 chemin Lucerne, Ville Mont-Royal, 4265 rue Jean Talon est, 2925 rue Sherbrooke est, Place Ville-Marie, boul. Dorchester ouest. Bureau 6855 Ch. de la Côte des Neiges — ainsi que chez Willis & Co. Ltd., 1430 Ste-Catherine ouest et Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne.
Admission générale: $1.25 — Place debout: $0.75. EN CAS DE PLUIE LES BILLETS RESERVES SERONT ACCEPTES A L'INTERIEUR DU CHALET.

MONTREAL "POPS"
Directeur musical: ALEXANDER BROTT
Hommage à la jeunesse
LUNDI, 10 AOUT
Chef d'orchestre invité : BORIS BROTT
PROGRAMME :
Ouverture Russlan et Ludmilla . . . Glinka
La Moldau . . . Smetana
Concerto pour piano en mi bémol . . . Liszt
Soliste : DALE BARTLETT
gagnant du Concours des Jeunesses Musicales
Le Boléro . . . Ravel
Aréna Maurice-Richard : angle des rues Boyce et Viau
Vous pourrez déguster un choix de vins, fromages, pâtés et gâteaux tout en écoutant la musique que vous préférez.
Tables: $1.50 la place (taxe incl.) Balcon: $1.00
Les portes s'ouvriront à 7 heures, le concert débutera à 8 heures p. m. Vente des billets au guichet ou à la maison Willis & Co. ou chez Archambault Est & Ouest. Commandes postales: Boîte 73, Snowdon.

EXPOSITION
du 3 août
au
31 août
Les artistes de la Galerie
la galerie du siècle inc.
1494 ouest, rue sherbrooke / 932-0072

théâtre • musique • cinéma • variétés

CENTRE D'ART de L'ESTEREL

un suspense à vous couper le souffle

"L'HOMME AU PARAPLUIE"

Mise en scène GUY PROVOST

avec

HENRI NORBERT
DENISE PROVOST
LEO ILIAL
MARTHE THIERRY

SAMEDI, 8 AOUT
RECITAL, 10 HRES

LES CYNIQUES

Ste. Marguerite CA.8-2160

GRANDE OUVERTURE
VENDREDI 14 AOUT
nouvelle administration
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
Tél. : 274-4521
Film d'ouverture : "La Maîtresse"
film suédois avec sous-titres
ANGLAIS, VERSION ORIGINALE



L'éblouissante
Jeanne MOREAU
avec CLAUDE MANN PAUL GUERS
dans un film de JACQUES DEMY

LA BAIE DES ANGES
DERNIERE SEMAINE !

On n'a jamais rendu plus intelligible au spectateur le mécanisme diabolique du jeu LE FIGARO.

Musique de MICHEL LEGRAND

CINEMA FESTIVAL
1000 EST RUE STE CATHERINE 526-8605
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

MICHÈLE MORGAN
PLUS BOULEVERSANTE ET PLUS BELLE QUE JAMAIS
DERNIÈRE SEMAINE !
CONSTANCE AUX ENFERS
DANY SAVAL



Mademoiselle Scampolo
aussi
ROMY SCHNEIDER EN COULEURS
Cinéma
AIR CLIMATISÉ STATIONNEMENT GRATUIT
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

La théâtre de l'avant-garde dans le Vieux Montréal
L'EQUARISAGE POUR TOUS
de BORIS VIAN
DES LE 15 AOUT
Billets: 1.00 - Etudiants: 1.00
LES SALTIMBANQUES
Coin Bonsecours et St-Paul
RES.: LA. 5-2732

18e SEMAINE
Le spectacle le plus amusant de l'année
Le Quadrillé



comédie de Jacques Duchesne

Billets à prix populaires
REPRESENTATIONS : 8 h. 30
DIMANCHE : 7 h. 30
RESERVATIONS : 861-6665
AIR CLIMATISE
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE



CE SOIR À 8H. 15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h. 15 – Pas de courses le jeudi.
Venez donc vous amuser à la BECQUE DES PARIEURS! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THEATRE DE LA PLACE — "Le Quadrillé" — Tous les soirs à 8 h. 30 - Dim., 7 h. 30 - Relâche le lundi.

THEATRE DE L'ESTEREL — "L'homme au parapluie" — Tous les soirs à 9.00 heures. Relâche lundi et mardi.

THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman) - "Doux temps des amours." Tous les soirs à 9 h. 00 sauf le dimanche à 8 h. Relâche le lundi.

THEATRE DES PRAIRIES (Joliette) — "La bonne planque" — Tous les soirs à 8h.30 - Relâche le vendredi.

THEATRE DE REPENTIGNY (TNM) — "Laure et les Jacques" — Tous les soirs à 9 h. Relâche les lundi et vendredi.

CINÉMA

ALOUETTE — "Zulu" — 10.15 - 12.35 - 3.35 - 6.15 - 9.00
AVENUE — "The Informers" — 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.
BIJOU — "Les révoltés d'Alcantara" — 1.51 - 5.01 - 8.11 — "Rue de la peur" — 12.35 - 3.45 - 6.35 - 9.45
CANADIEN ET PLAZA — "Ca commence par le baiser" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Gentreman détective" — 1.15 - 4.35 - 7.55
CAPITOL — "The Moon-Spinners" — 10.35 - 1.15 - 3.50 - 6.40 - 9.20
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Resnais) — "Viridiana" — 7.30 - 9.30. Sam. 5.30 - 7.30 - 10.00; Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (Salle Eisenstein) — "Festival Garbo" — même horaire.
CHATEAU — "Bonne chance Charlie" — 2.50 - 6.15 - 9.45 — "Samson vs Hercule" — 1.00 - 4.25 - 7.55.
CINEMA FESTIVAL — "La Baie des Anges — Sur sem., 7.30 - 9.30 — Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs — Matinées tous les jours à 2 heures sauf le dim. à 1 heure et 4 h. 45.
COMEDIE CANADIENNE — "L'assassin connait la musique" — Sur semaine, 7.00 - 9.00 — sam. et dim., 5.00 - 7.00 - 9.00.
DORVAL — (Red room) — "Days in may" — 7.30 — "Love with the proper stranger" — 9.35 — Sam. dim. et merc., mat. à 1.00 (Salle dorée) — "The Moon-Spinners" — 12.45 - 3.00 - 6.40 - 9.00
FRANCAIS — "Bonne chance Charlie" — 3.00 - 6.20 - 9.35 — "Samson vs Hercule" — 1.15 - 4.35 - 7.55.
JEAN-TALON — "Constance aux enfers" — 6.20 - 8.00 - 10.00 — sam et dim., 1.00 - 4.30 - 8.00.
KENT — "20,000 leagues under the sea" — 1.10 - 3.45 - 6.20 - 9.00
LA SCALA — "La jeune fille et l'amour" — 1.00 - 5.30 - 10.00 — "La femme nue et Satan" — 2.20 - 10.45 — "Les Call Girls" — 4.00 - 8.30
LAVAL — "Café Europa en uniforme" — 12.40 - 4.15 - 7.50 — "Sous le ciel bleu d'Hawaii" — 2.25 - 6.00 - 9.35
LOEW'S — "The unsinkable Molly Brown" — 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.20
OONKLAND — "7 days in May" — 3.15 - 7.35 — "Love with the proper stranger" — 1.35 - 5.20 - 9.40
ORPHEUM — "Les mauvais coups" — 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35
PALACE — "What a way to go" — 10.10 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.20
PARISIEN — "Aimez-vous les femmes" — 10.05 - 12.00 - 1.55 - 3.50 5.45 - 7.45 - 9.45
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (petite salle) — "The Easy Life" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15
RIVOLI — "La prostitution" — 2.25 - 5.50 - 9.15 — "Nuits d'Orient" — 1.10 - 4.35 - 8.00.
SAINT-DENIS — (Samedi) — Les filles sèment le vent" — 12.00 - 1.58 - 3.56 - 5.54 - 7.52 - 9.50 — (Dimanche) — "Adorable Julia" — 12.30 - 2.24 - 4.18 - 6.12 - 8.06 - 10.00.
SEVILLE — "Becket" — Lun., mar., jeu., ven., — 8.15 — Sam. et mer., 2.15 - 8.15 — Dim., 2.15 - 7.45.
WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.05 - 3.35 - 6.05 - 8.35

Le temps des auteurs

par André Belleau

Ce n'est un secret pour personne que le Festival international du film de Montréal a, par sa programmation passée, toujours eu un faible pour le cinéma d'auteur. Il n'est que de voir les cinéastes qu'il a retenus particulièrement pour s'en rendre compte : Bunuel, Resnais, Varda, Godard, Fellini, etc..., sans oublier de mentionner les "jeunes auteurs". Mais qu'est-ce qu'un auteur de cinéma? Nous avons demandé à André Belleau, producteur à l'ONU, de nous dire ce qu'il en pense.

Il appartient plus à un réalisateur qu'à un responsable de production de parler du jeune auteur vis-à-vis le long métrage ou son premier long métrage. Reste cependant que la naissance d'auteurs cinématographiques et les moyens d'expression dont ils ont besoin sont des questions importantes pour l'avenir du cinéma, en particulier du cinéma canadien.

Tout le monde sait que la notion d'auteur au cinéma est récente. La critique française l'a dégagée après la guerre. Et on la conteste encore aujourd'hui. Nul autre que Minelli, dans une interview publiée il y a quelques mois, affirmait qu'il ne se considérait aucunement comme l'auteur d'une oeuvre cinématographique . . .

Pourtant, devant tel ou tel film, on ne s'y trompe pas. On sent bien qu'un auteur est là, qui ne fait pas qu'exercer son métier. Un univers personnel, des signes, certaines préoccupations, non pas toujours exprimés comme tels, mais transmués en beauté et en émotion tout simplement, nous saisissent de façon indiscutable et nous habitent longtemps par la suite.

Le Festival international du film de Montréal a été plus d'une fois l'occasion de semblables révélations. L'une d'elles fut Hiroshi Teshigahara et son premier long métrage LE TRAQUENARD. Pour moi, j'ai eu le sentiment très net de rencontrer un auteur ce jour-là.

Ce sentiment si net et pourtant difficile à définir, je l'ai éprouvé avec une égale force devant certains courts métrage. GOLDEN GLOVES de Gilles Groulx en est un exemple.

Mais le cinéma est le lieu de tous les miracles. C'est une maison aux demeures innombrables. Tout peut y arriver. Bien sûr, il y a les auteurs indubitables : Bergman, Bunuel... Mais il se peut aussi qu'un film d'un cinéaste-auteur souffre difficilement la comparaison avec celui d'un cinéaste-tâcheron. LE COUTEAU DANS L'EAU, que le Festival international du film de Montréal a présenté l'an dernier, est, si je ne m'abuse, le premier long métrage de Roman Polanski. La plupart, je pense, l'estimeraient nettement meilleur que LE TRAQUENARD de Teshigahara. Or je ne crois pas me tromper en disant, sur la foi de ces deux films, que Teshigahara est davantage un auteur que Polanski. Et si le ROOM AT THE TOP de Clayton m'a bouleversé, ce n'est sûrement point parce que Clayton est un auteur.

Je conviens que ce genre de comparaison peut paraître assez odieux. Mais le jeune auteur cinématographique, c'est-à-dire quelqu'un qui a quelque chose à dire qui n'appartient qu'à lui et qui n'accepte pas de mettre simplement en images n'importe quoi de n'importe qui, doit travailler précisément dans un univers où la notion d'auteur et celle d'intégrité esthétique ne s'imposent pas de façon aussi claire et univoque qu'ailleurs. En d'autres termes, la distance qui sépare FROM RUSSIA WITH LOVE, film de Terence Young, de MODERATO CANTABILE, film de Peter Brook, me semble infiniment moins grande que celle, incommensurable, entre FROM RUSSIA WITH LOVE, roman de Ian Fleming, et MODERATO CANTABILE, roman de Marguerite Duras. C'est le propre du cinéma d'être à ce point à la fois un et innombrable.

L'existence d'auteurs cinématographiques suppose que les producteurs n'aient pas tous les fils en main, que des budgets considérables comparativement à d'autres moyens d'expression soient mis au service d'une vision personnelle du monde. Ce que nous sommes forcés d'appeler dérisoirement la Nouvelle vague a tenté une révolution de ce côté, c'est-à-dire au plan financier et au plan du contrôle de la production. Mais dans l'ensemble, le dilemme demeure. Les auteurs cinématographiques commencent à s'exprimer plus tard que les autres. Resnais a fait son premier long métrage à 37 ans, Tatti à 39, Shindo à 40... Pendant dix ans, après ORDET, Dreyer cherche en vain un producteur...

Dans ces conditions, le jeune auteur de cinéma doit compter sur une période créatrice plus courte. Chaque année importe. Il se sent pressé par l'urgence de la tâche.

Je ne veux pas pousser ce tableau sommaire au noir. Le cinéma existe, après tout! Mais les formules restent à trouver qui permettront un cinéma suffisamment accessible à ceux qui ont quelque chose à dire et le talent pour le dire . . .

André BELLEAU

CENTRE D'ART DE REPENTIGNY

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
présente
une comédie hilarante
"LAURE et les JACQUES"
Mise en scène: Guy HOFFMANN
avec: Monique BARBILLAT
Jacques ZOUVI
Edgar FRUITIER
Ronald FRANCE
Guy HOFFMANN

Tous les soirs, 9 hres — Relâche : lundi et vendredi

le CENTRE D'ART: chant - mime - projection
RENSEIGNEMENTS : 581-5800 LA BOITE A CHANSON



Ve FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTRÉAL
7-13 AOUT PLACE DES ARTS

samedi 8 août 2 h. 30 — LE CHAT DANS LE SAC de Gilles Groulx
Canada (première mondiale)
Barbara Ulrich, Claude Godbout, André Leblanc
L'amour d'un couple dans le Montréal de 1964.

samedi 8 août 6 h. 30 — LA PASSAGERE de Andrzej Munk
Pologne, sous-titres français
L'enfer des camps de concentrations hitlériens.

samedi 8 août 9 h. 30 — LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini
Italie, sous-titres anglais
Claudia Cardinale, Georges Chakiris, Marc Michel
Deux amoureux dans la Toscane d'après-guerre.

dimanche 9 août 2 h. 30 — THE WEDDING MARCH de Erich von Stroheim
Etats-Unis (1927)
Erich von Stroheim, Fay Wray, George Fawcet
Un des grands classiques de l'histoire du cinéma.

dimanche 9 août 6 h. 30 — JUDEX de Georges Franju
France
Le Paris de 1913 : ses assassins, sa peste.

dimanche 9 août 9 h. 30 — LOS TARANTOS de Rovira-Beleta
Espagne, sous-titres anglais
Carmen Amaya, Sara Lezana, Daniel Marin
Roméo et Juliette chez les Gitans d'Espagne.

lundi 10 août 6 h. 30 — LUI ET ELLE de Susumi Hani
Japon, sous-titres anglais
Une femme et sa solitude.

lundi 10 août 9 h. 30 — STATION SIX SAHARA de Seth Holt
Grande-Bretagne
Carroll Baker, Ian Bannen, Peter van Eyck

BILLETS : $2.25, $1.50, $1.25
en vente à
PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL. 842-2112

Festivals de Montréal 29e SAISON

A LA PLACE DES ARTS

JAZZ

14 AOUT : DAVE BRUBECK — DIZZY GILLESPIE
15 AOUT — HOMMAGE A CHARLIE PARKER
J. J. JOHNSON, SONNY STITT et HOWARD McGHEE ET LE TRIO JIMMY SMITH
16 AOUT : MAX ROACH QUARTET, ABBEY LINCOLN et JOHN COLTRANE
A 8 h. 30 — PRIX DES PLACES : $6, $5, $4, $3, $2.

18 août — 8h.30
CONCERT OPERA
Chef d'Orchestre: WILFRID PELLETIER
Interprètes: RICHARD VERREAU, MAUREEN FORRESTER, LEE VENORA, GASTON GERMAIN, LEONARD BILODEAU et autres
Programme : Prologue de Faust — Dernier acte de Mignon Scène de St-Sulpice de Manon — Scènes du Balcon de Roméo et Juliette — Dernier Acte de Werther
Prix des places : $6, $5, $4, $3, $2

20 août — 8h.30
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES FESTIVALS DE MONTREAL
Chef d'orchestre: SEIJI OZAWA
Soliste: JORGE BOLET, PIANISTE
Programme: Ouverture 1812 de Tchaikowsky. Concerto No 3, Rachmaninoff: Tableaux d'une Exposition, Moussorgsky
Prix des places : $3, $4, $2, $2

Les billets sont en vente au guichet de La Place des Arts. Tous les jours de 10h. à 8h. et le dimanche de midi à 6h. — Pas de commandes par téléphone. Pour commandes postales, veuillez joindre à votre chèque ou mandat fait à l'ordre de la Place des Arts (Montréal 18) une enveloppe affranchie à vos nom et adresse.
Pour renseignements seulement : 842-2112

A LA COMEDIE CANADIENNE
Les 6 Concertos Brandebourgeois de Bach
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
CHEF D'ORCHESTRE : ALEXANDER BROTT
Concertos Nos 2, 5 et 1 — 25 août à 8 h. 30
Concertos Nos 6, 3 et 4 — 27 août à 8 h. 30
Billets ($4, $3, $1.50) en vente à :
LA COMEDIE CANADIENNE, 84 ouest, Ste-Catherine, Montréal 18
TEL.: 861-3339

SOCIETE des FESTIVALS de MONTREAL, 849-1182

La jeunesse et le cinéma ou tant qu'il y aura des images

par Léo Bonneville

La jeunesse a toujours aimé le cinéma. Mais ce qu'on lui offrait n'a pas toujours été de belle qualité. Heureusement les temps ont changé. Le cinéma n'est plus dans les collèges et les écoles le moyen de "passer le temps" ou de combler les jours de pluie. Depuis quinze ans, il s'est accompli un travail considérable marqué par une meilleure connaissance du cinéma, un choix plus judicieux des films et une formation cinématographique sérieuse.

Disons-le, les éducateurs ont pris le cinéma au sérieux. Ce monde audio-visuel dans lequel nous vivons, ils ne peuvent réellement pas l'ignorer. Il faut ajouter qu'ils ont souvent été amenés à s'occuper du cinéma par l'intérêt prononcé que lui portent les jeunes. En fait, le cinéma dans les écoles et les collèges, a pris sa place entre la musique et le théâtre. Et l'on peut dire que les jeunes sortent des collèges avec des notions sur le langage cinématographique et avec un respect de l'art cinématographique. Cela, ils le devront pour une bonne part à l'Université de Montréal qui a offert aux collèges un **cours de cinéma.** Déjà, l'an dernier, 14 collèges présentaient ce cours aux élèves de versification. On dit que plus de 20 collèges le donneront durant la prochaine année académique à la grande satisfaction des élèves et aussi des parents qui se réjouissent de savoir que leurs enfants apprennent à **lire des images.**

Ce cours de cinéma ne remplace pas le travail admirable des ciné-clubs. Au contraire, il le prépare. Le ciné-club devient alors comme une sorte de laboratoire où l'on présente des oeuvres remarquables du cinéma mondial. Il faut voir la programmation des ciné-clubs pour constater que les dirigeants ne sont pas obsédés par le dernier grand film paru mais cherchent surtout des oeuvres qui ont une importance dans l'histoire du cinéma.

Cela dit, il ne faudrait pas penser que le ciné-club trouve son épanouissement uniquement dans les collèges. Les écoles secondaires ont, elles aussi, fondé des ciné-clubs qui, en dehors des heures de classe surtout, préparent les élèves à mieux apprécier les films. Les séances réunissent environ une centaine d'élèves qui voient et discutent des films choisis. Il va sans dire que les écoles régionales posent des difficultés sérieuses à toutes les organisations para-scolaires. Comment trouver un temps favorable pour réunir les jeunes alors que des autobus, après la classe, les attendent pour les déposer à domicile ? Il faudra sans doute reviser les horaires pour faire une place au ciné-club durant les heures de classe. Qu'on ne crie pas au scandale! Si l'éducation doit préparer à la vie, elle doit préparer les jeunes à absorber les millions d'images qui s'offrent à eux au cinéma et à la télévision. Et qui se préoccupe de ce *fait de civilisation* dans les écoles? Les commissions scolaires aident-elles les ciné-clubs? Il ne s'agit pas seulement de leur fournir quelques subsides mais il faut encore leur donner l'avantage de se développer.

Ce développement se fait mieux sentir quand des dirigeants compétents assument la direction des ciné-clubs. Pour bien préparer les jeunes à leur travail, il se tient durant l'été dans différents milieux de la province — à Montréal, à Rivière-du-Loup, aux Trois-Rivières, à Joliette, à Saint-Jean — des *stages de cinéma* spécialement conçus pour les responsables des ciné-clubs. Pendant une semaine, ces jeunes apprennent à présenter un film et à le discuter, étudient différentes méthodes de discussion de groupes et assistent à des exposés sur des thèmes cinématographiques. Près d'un millier de dirigeants participent à ces stages chaque année. Ainsi ils sont mieux disposés à servir leurs confrères, les 50,000 jeunes qui constituent la clientèle des ciné-clubs d'étudiants.

Par tout ce travail, les jeunes sont heureusement bien préparés à *choisir* les films qui s'offrent à eux. Il faut bien le reconnaître: si des cinémas d'art ont pu naître chez nous, si le Festival international du film à Montréal a pu se développer, c'est grâce à une clientèle qui a été préparée en majorité dans les ciné-clubs d'étudiants. Et si les jeunes sont nombreux à courir les films d'Antonioni, de Bresson, de Renoir, de Bergman, de Tati..., c'est qu'ils ont appris, pour la plupart, à les connaître et à les apprécier dans les ciné-clubs. Car, pour eux, le cinéma est vraiment devenu une source de culture. Le cinéma, comme dit Bresson, est *mouvement intérieur*. Non seulement dans le film mais aussi dans l'âme du spectateur.

Ainsi la jeunesse plus éclairée et mieux formée est capable de justifier ses choix: le cinéma n'est pas une vulgaire distraction de *voyeur* mais bien un art qui lui offre l'occasion de contempler des événements ou des faits (fictifs) et de s'interroger sur leur signification. Mais toute puissance de signification ne peut vraiment s'affirmer que si un *auteur* authentique arrive à imposer sa présence par un style personnel. Alors s'engage avec le spectateur un dialogue infini qu'instaure toute oeuvre d'art. Et voilà le cinéma remplissant son rôle dans la vie de la jeunesse. Et voilà la jeunesse à l'école buissonnière du cinéma. Ecole permanente qu'elle fréquentera *tant qu'il y aura des images.*

"La Femme des dunes" de Hiroshi Teshigahara ou la "nouvelle vague" japonaise

Au début des années 1960, une nouvelle vague japonaise surgissait dans les milieux du cinéma. Des noms jamais entendus auparavant prenaient la vedette et s'imposaient aux cinéphiles: le cinéma dit oriental s'occidentalisait, tout en gardant ce caractère si distinctif de violence, d'intensité et de poésie.

Deux films, considérés comme les plus représentatifs de ce nouveau cinéma, seront présentés dans le cadre du 5e Festival international du Film de Montréal qui aura lieu à la Place des Arts du 7 au 13 août prochain. Il s'agit de LA FEMME DES DUNES, de Hiroshi Teshigahara: mardi le 11 août à 9h. 30 p.m.; et de ELLE ET LUI, de Susumi Hani: lundi le 10 août à 6h. 30 p.m.

Gagnant du prix spécial du jury au récent Festival de Cannes, LA FEMME DES DUNES raconte l'histoire d'un homme traqué dans un trou de sable. Teshigahara — dont le premier film, LE TRAQUENARD, était à l'affiche du 4e Festival international du Film de Montréal — pose l'éternel problème: l'homme est-il libre? quelle est sa raison d'être? Le sable devient dans LA FEMME DES DUNES un personnage vivant et permet la photographie d'images sensationnelles.

ELLE ET LUI est le premier long métrage de Susumi Hani et vient de représenter le Japon au Festival de Berlin. Né en 1928 et formé comme Teshigahara à l'école du documentaire, Hani a réalisé avec ELLE ET LUI une oeuvre très personnelle, ou contrastent le confort d'un immeuble moderne et la désolation d'un bidonville. C'est l'histoire d'une jeune femme que la solitude détache peu à peu de son mari; elle s'attachera alors à un misérable chiffonnier et à une pauvre aveugle.

Ces deux films japonais mettent en vedette un acteur de talent: Eiji Okada, qui fut révélé au public par le très beau HIROSHIMA MON AMOUR.



Un autre film japonais présenté au Festival, "Elle et Lui", raconte l'histoire d'une jeune femme qui découvre la misère humaine dans un bidonville aux limites duquel s'élève l'édifice ultra-moderne dans lequel elle vit. (lundi le 10 août à 6h.30).

théâtre • musique

A propos de "The Wedding March"

Le retour en splendeur de



"L'homme que vous aimeriez haïr"

par Freddy Buache

Une des soirées les plus touchantes du présent Festival, et non des moins importantes, sera la présentation de "The Wedding March" d'Erich von Stroheim, "l'homme que vous aimeriez haïr." Pour la plupart des 3,000 spectateurs qui seront, ce soir-là, Place des Arts, ce sera une "première." En effet ce film est rarissime et rarissimes les fois où on l'a présenté sur le continent américain. On doit à M. Langlois, directeur de la cinémathèque française, de pouvoir le voir. L'auteur de cet article est directeur de la cinémathèque de Suisse et l'un des spécialistes de Erich von Stroheim.

Au moment où Erich von Stroheim entra dans la mort, le monde entier lui rendit hommage en songeant surtout à l'acteur magistral qui sut imposer à l'écran mieux qu'une silhouette: un caractère. La célébrité de l'interprète avait eu tendance à faire oublier le génie créateur du cinéaste. Et dans les communiqués d'agences de presse, des titres comme LA GRANDE ILLUSION ou LES DISPARUS DE ST. AGIL furent cités beaucoup plus souvent que LES RAPACES, FOLIES DE FEMMES ou LA SYMPHONIE NUPTIALE. En effet, pour le monde des bien pensants — qui est le monde auquel s'adressent les agences de presse — c'était bien un acteur qui venait de mourir, le 12 mai, 1957, au Chateau de Maurepas, non loin de Paris. Un acteur, et pas un cinéaste de génie, car le génie de Stroheim était mort depuis 1928, croyait-on, assassiné par les bien-pensants, par la conjuration des banquiers avec les ligues de vertu.

L'industrialisation économique et idéologique du cinématographe (je veux dire la sinistre collusion du puritanisme stérilisant) fit planer sur les oeuvres de Stroheim une malédiction qui brisa sauvagement, à l'aube du sonore, l'activité de cet être hors-mesure. Tous les films signés de son nom ont été poursuivis par les censures, bassement mutilés, désamorcés, transformés. Et pourtant, malgré cette acharnée volonté de destruction qu'elle suscita, son oeuvre se relève lentement de la ruine à laquelle on a désiré la réduire: elle est vivante et plus rien ne pourra l'empêcher de briller d'un éclat toujours plus éblouissant. Les banquiers et les bien-pensants, le vertuisme en général (capitaliste ou étatisé) ne peut pas anéantir définitivement une pulsion libertaire qui s'exprime par la beauté. Une fois de plus, nous en tenons une preuve indiscutable.

Qui était donc cet homme raide, amoureux des uniformes, sensible aux femmes, figé dans un continuel garde-à-vous, grand buveur de whisky et d'alcools forts qu'il savait expédier au fond de sa gorge d'un seul coup sec inimitable, cet homme qui semblait confondre sa propre vie avec celle de ses personnages?

Cet homme, je crois, était surtout un tendre. Mais il possédait une sensibilité si vive que, pour la préserver, il a choisi de la dissimuler par un comportement d'apparence rigide. Sous le regard des autres, en public, il jouait son rôle tout en sauvegardant intérieurement sa conscience en éveil. Cela se lisait dans le pli malicieux de ses yeux et surtout dans l'amour nuancé dont il savait toujours entourer ses propos. Il était sérieux sans esprit de sérieux: il connaissait sa force mais il n'était pas dupe de lui-même.

En 1950, à Lausanne, il présida l'inauguration officielle de la Cinémathèque suisse; je me souviens des conversations que nous eûmes dans des tête-à-tête au cours desquels il parlait calmement de son art, de ses difficultés, de son intransigeance, de ses projets (car il nourrissait plus de projets que de souvenirs). Un soir, dans un coin de bar, notre conversation était continuellement interrompue par des quêteurs d'autographes très agaçants. Il eut alors un mouvement d'humeur: "Ah, tous ces gens qui viennent m'ennuyer. C'est . . . terrible!" Puis, après un silence, il ajouta malicieusement: "Mais ce serait encore beaucoup plus terrible s'ils ne venaient pas!"

A travers chacun de ses films, Stroheim impose — ce qui est le propre des créateurs authentiques — une vision originale du monde qui tient tout entière en une seule phrase: "J'ai voulu et je veux toujours conter au cinéma la vraie vie avec sa crasse, sa noirceur, sa violence, sa sensualité et, singulier contraste, au milieu de cette fange: sa pureté".

Pour exprimer cette vision du monde, il a su plier le langage cinématographique selon son propre tempérament, selon ses propres obsessions, inventant véritablement une nouvelle façon de mettre en scène, cherchant en particulier, par la fluidité narrative, à supprimer la discontinuité du récit et à obtenir une coulée romanesque. Il donna ainsi au septième art un élan généreux dont la leçon est loin d'être épuisée après un demi-siècle. Son lyrisme désespéré épouvante et, simultanément, il réconforte parce qu'il prend naissance non dans une attitude intellectuelle feinte mais dans la simple vérité du coeur.

On ne pardonna pas à Stroheim de suivre les injonctions de sa conscience d'homme plutôt que de se plier aux impératifs de la conscience commerçante. Il se retira vaincu, obligé de gagner sa vie en jouant des rôles dans des films des autres. La mort lui a offert une revanche souveraine: son oeuvre véritable, désormais classique, confère au destin de son auteur le visage d'une victoire exemplaire. De toute sa puissance de visionnaire, Erich von Stroheim domine maintenant de très haut l'histoire de l'art cinématographique.

16 courts métrages présentés au 2e Festival compétitif canadien

Seize courts métrages canadiens seront aussi à l'affiche du 2e Festival du cinéma canadien. Un Grand Prix de $1000 sera accordé au meilleur film de cette catégorie. Les oeuvres en compétition sont :

L'AFRIQUE NOIRE D'HIER A DEMAIN, de Michel Régnier. Un reportage sur les arts et l'artisanat du Niger. (Samedi, 8 août, 2.30 p.m.)

PARALLELES ET GRAND SOLEIL, de Jean Dansereau. Les jeux pan-américains de Rio de Janeiro. (Samedi, 8 août, 6.30 p.m.)

23 SKIDOO, de Julian Biggs. Un film d'anticipation : ce que sera Montréal après l'explosion d'une bombe hydrogène. (Samedi, 8 août, 9.30 p.m.)

LE MONDE VA NOUS PRENDRE POUR DES SAUVAGES, de Jacques Godbout. La fabrication de poupées par de jeunes Indiens de la Gaspésie. (Samedi, 8 août, 9.30 p.m.)

FREE FALL, de Arthur Lipsett. Un collage cinématographique. (Dimanche, 9 août, 2.30 p.m.)

L'HOMOMAN, de Jean-Pierre Lefebvre. Fantaisie en cinq parties : le premier essai cinématographique consacré à l'homomanisme. (Dimanche, 9 août, 6.30 p.m.)

KENOJUAK, de John Feeney. Une femme esquimaude qui travaille la gravure sur pierre. (Dimanche, 9 août, 9.30 p.m.)

PERCE ON THE ROCKS, de Gilles Carle. Un portrait irrévérencieux de ce village de la Gaspésie. (Dimanche, 9 août, 9.30 p.m.)

THE HUTTERITES, de Colin Low. Documentaire sur une secte religieuse de l'Ouest canadien. (Lundi, 10 août, 9.30 p.m.)

THE SEPARATIST, de George Gingras. Les problèmes canadiens-français vus par la caméra ironique d'un Torontois. (Mardi, 11 août, 6.30 p.m.)

MEMOIRE EN FETE, de Léonard Forest. Un reportage sur le Petit Séminaire de Québec. (Mardi, 11 août, 9.30 p.m.)

BOHEME '64, de Daniel Fourrier. Les jeunes peintres de Montréal. (Mercredi, 12 août, 6.30 p.m.)

CAROLINE, de Clément Perron et Georges Dufaux. Un dramatique : la femme canadienne au travail. (Mercredi, 12 août, 9.30 p.m.)

THE HERRING BELT, de Julius Kchanyi. Un marché à ciel ouvert de Toronto (Jeudi, 13 août, 6.30 p.m.)

CHAMPLAIN, de Denys Arcand. Portrait historique du fondateur de Québec.

THE EDUCATION OF PHILLISTINE, de Philip Keatly. Une petite Indienne de la Colombie-Britannique au milieu des Blancs.



FRANCINE BERGE personnifie une belle intrigante dans "Judex" de Georges Franju. "Judex" est une adaptation moderne du célèbre roman policier du même nom de l'époque du cinéma muet. "Judex" sera présenté à la Place des Arts, dimanche le 9 août dans le cadre du 5e Festival international du film de Montréal.

COMBATS LES PLUS PUISSANTS!
Joseph E. Levine presents ZULU
A Stanley Baker–Cy Endfield Production
SPECTACLES CONTINUELS à partir de 10H. P.M.
HORAIRE 10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 9.00
AIR CLIMATISÉ
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2607

EISENSTEIN AIR CLIMATISÉ
FESTIVAL
GARBO
DERNIERE SEMAINE
7.30 p.m. Queen Christina
9.30 p.m. Mata Hari
RESNAIS
Elysée
LE CHEF-D'OEUVRE DE LUIS BUNUEL
VIRIDIANA
8e SEMAINE

Ne manquez pas de voir
L'incomparable
MOLLY BROWN
METRO-GOLDWYN-MAYER presents A LAWRENCE WEINGARTEN PRODUCTION
STARRING DEBBIE REYNOLDS • HARVE PRESNELL
PANAVISION & METROCOLOR
HORAIRE 10.00 - 12.15 - 2.30 4.45 - 7.00 - 9.20
AIR CLIMATISE
LOEWS

Pierre Kalfon
aimez vous les femmes?
Sophie ★ Guy
DAUMIER BEDOS
Edwige
FEUILLERE
4e SEMAINE
...la question d'actualité!
AIR CLIMATISE
Le Parisien

Les enfants de 10 ans et plus sont admis jusqu'à 3.10 h. — ADMISSION .65
2e semaine
WALT DISNEY'S The Moon-Spinners Technicolor
Released by BUENA VISTA Distribution Co., Inc. - © 1964 Walt Disney Productions
AIR CLIMATISE AUX 2 THÉÂTRES
DORVAL SALLE DOREE
CAPITOL

COMÉDIE-CANADIENNE — UN. 1-3338
MARIA SCHELL dans un film de PAUL MEURISSE
PIERRE CHENAL
l'assassin connait LA MUSIQUE...
d'après le roman de FRED KASSAK "UNE CHAUMIÈRE ET UN MEURTRE"

GRAND ECRAN
BIJOU
Papineau et boul. St-Joseph
A L'AFFICHE
Amour! Action!
JOSÉ SUAREZ MARISA DE LÉZA
LES RÉVOLTÉS D'ALCANTARA
EN COULEURS
CLAUDINE DUPUIS VINCENT PARRA NADINE TALLIER
RUE DE LA PEUR

ST-DENIS
Salle climatisée
1594, ST-DENIS VI. 2-3171
Du 31 juillet au 9 août inclus
La Semaine des Grands Succès du Film Français!
10 PRODUCTIONS INÉDITES
AUJOURD'HUI
Quand des garçons se battent pour des filles
Les Filles sèment le vent
Un film de Louis Soulanes
Dialogues de Louis Soulanes
FRANCOISE SAINT-LAURENT
PHILIPPE LEROY
DEMAIN
PÉTILLANT
L'étincelante révélation du Festival de Cannes
CHARLES BOYER
LILI PALMER
JEAN SOREL
ADORABLE Julia
Un film de Alfred Weidenmann
Dialogues Pascal Jardin

CINERAMA Sam. 2 h., 8.30 - Dim. 1 h., 4.45, 8.30 CINERAMA
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et NULLE PART AILLEURS A MONTREAL EN CINERAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
• VOUS RIREZ A VOUS TORDRE LES COTES!
• HORAIRE : 8 h. 30 tous les soirs — 2 h. sur semaine — Dimanche, 1 h., 4 h. 45 8 h. 30 • Enfants, 10 ans admis sur semaine, 2 h. — Dim. 1 h.
• Sièges réservés en vente au THEATRE, PAR COURRIER, TELEPHONE ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE, CHEZ MORGAN (magasins Rockland, Dorval, Boulevard)
FILM GAGNANT DE L'ACADEMIE
AIR CLIMATISE
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal — AV. 8-7102 - 5603

en exclusivité au
LA SCALA
Papineau et Beaubien — 721-5107
5 derniers jours !
OUI, VOUS AIMEZ LES FEMMES
au même programme :
1. "LA JEUNE FILLE ET L'AMOUR"
2. "LA FEMME NUE ET SATAN"
3. "LES CALL-GIRLS"

EN PRIMEUR
Un film cruel pour les femmes trop sûres d'elles!
Les Mauvais Coups
SIMONE SIGNORET Meilleure actrice du cinéma français 1963 ★★★★
CINÉMA Orpheum
A L'AFFICHE AIR CLIMATISÉ

Cinéma Place Ville Marie
ENSEMBLE
SOPHIA LOREN MARCELLO MASTROIANNI
in COLOR
YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW
HORAIRE : 12.15 - 2.30 4.50 - 7.00 9.30
4e SEM.
AIR climatisé
3e SEM.
HORAIRE 12.30 - 2.40 4.50 - 7.05 9.15
"BRILLIANT! A 'TOM JONES' WITH JETAWAY!"
Le Petit Cinéma
the Easy Life
VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK

Ve FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTRÉAL
SEANCES SPECIALES AU CINEMA ELYSEE

lundi 10 août 3 h. 30	From Here to There (Saul Bass, U.S.A.) Corps profond (I. Barrère, E. Lalou, France) REMOUS (Istvan Gaal, Hongrie) s.-t. anglais
mardi 11 août 3 h. 30	Un honnête homme (Ado Kyrou, France) San Fermin (Robert Destanque, France) JE M'BALADE DANS MOSCOU (Gueorgui Daniela, U.R.S.S.) s.-t. anglais
mercredi 12 août 3 h. 30	La Prima Donna (Philippe Lifschitz, France) Contrepoint (Robert Enrico, France) LES APPRENTIS (Alain Tanner, Suisse)
jeudi 13 août 3 h. 30	Renaissance (Walerian Borowczyk, France) The Searching Eye (Saul Bass, U.S.A.) Labyrinthe (Jan Lenica, Pologne) Idéal (Bretislav Pojar, Tchécoslovaquie) La Douceur du village (François Reichenbach, France)

BILLETS : $1.00 — en vente à
L'ELYSEE
35 ouest, rue Milton VI. 2-6053

L'univers féminin

Deux des rares femmes réalisateurs au cinéma seront à Montréal cette semaines à l'occasion du Festival International du Film

Deux des rares femmes réalisateurs au monde assisteront au 5e Festival international du film de Montréal. Ce sont Shirley Clarke des Etats-Unis dont on présentera la dernière oeuvre *"The Cool World"*, film de brûlante actualité puisqu'il traite du problème des Noirs américains et Vera Chytilova de Tchécoslovaquie dont on présentera le premier long métrage *"De quelque chose d'autre"*.

Quantité de femmes se sont imposées au cinéma en qualité de script-girls hors pair ou d'excellentes monteuses de films, mais peu d'entre elles ont réussi à se hisser au rang de réalisateur. A peine, quelques noms de femmes-metteurs en scène sont internationalement connus, Agnès Varda de France, Lina Wertmuller, en Italie, Ingrid Thulin en Suède, Joan Littlewood en Angleterre.

Shirley Clarke

A l'âge de 21 ans, Shirley Clarke devenait le premier président de la National Dance Association des Etats-Unis, organisme qui groupait les danseurs modernes et s'occupait d'envoyer à l'étranger troupes et films de danse. A cette époque, elle entrevoyait pour la première fois les possibilités du cinéma. Sept ans plus tard, elle abandonne la danse pour le cinéma et réalise son premier film "Dance in the Sun", qui lui mérite le prix de la New York Dance Film Society. Elle réalise en 1958 à la demande du gouvernement américain pour le pavillon des Etats-Unis à l'Exposition internationale de Bruxelles, quinze courts métrages de deux minutes (des cerceaux) qui montrent différents aspects de la vie américaine. Aussitôt après la Foire mondiale, le gouvernement américain interdit ces films parce qu'ils donnaient, prétend-on, une fausse image de l'Amérique. Shirley Clarke avoue s'être beaucoup amusée en les faisant. Après avoir réalisé plusieurs autres courts métrages, elle entreprit en 1960 son premier long métrage "The Connection", présenté au 4e Festival international du film de Montréal. Son second long métrage "The Cool World" qui sera à l'affiche du Festival cette année. "C'est le premier film, explique Shirley Clarke à être entièrement tourné à Harlem et qui ne triche avec le problème noir ni d'un côté ni de l'autre. Ce n'est pas un film de tout repos. En voyant vivre les Noirs au cinéma, en les voyant respirer, peut-être la haine raciale sera-t-elle surmontée un jour; par le cinéma nous pouvons peut-être apprendre à nous aimer."

On a souvent comparé Shirley Clarke et Vera Chytilova à Agnès Varda, parce que toutes deux accordent une extrême importance aux faits vécus et au réalisme du sujet qu'elles traitent. Jusqu'ici toutes deux ont travaillé de préférence avec des acteurs non-professionnels pour donner à leur oeuvre le plus d'authenticité possible.

Vera Chytilova

A l'encontre de Shirley Clarke, Vera Chytilova a poursuivi des études en cinématographie à la Faculté cinématographique de l'Académie des Arts de Prague. Encore étudiante de deuxième année elle a tourné, en 1959, le court métrage "La rue verte", une histoire de cheminots. Puis elle tourna "Le Plafond", qui brosse le portrait d'une jeune fille qui mène la vie facile et mondaine d'une cover-girl. "Le Plafond" fut présenté l'an dernier au Festival. "De quelque chose d'autre", le premier long métrage de Vera Chytilova qui prendra l'affiche au Festival cette année, est une étude psychologique: la vie de deux femmes de 30 ans, qui n'ont rien de commun sauf qu'elles sont acculées à une crise intérieure. On voit ces deux femmes dans leurs moments de faiblesse, de fatigue, de dépression et de révolte.

Vera Chytilova a choisi deux actrices non-professionnelles, la championne olympique Eva Bosakova et une jeune mère de famille Vera Uzelacova qui jouent leur propre personnage.

Shirley Clarke sera à Montréal du 10 au 13 août et Vera Chytilova y demeurera pendant toute la durée du Festival.



Shirley Clarke croquée sur le vif pendant le tournage de "THE COOL WORLD" qui prendra l'affiche au 5e Festival International du film de Montréal, mardi prochain, le 11 août, à 6h.30.

Mannequins blancs et noirs aux vitrines newyorkaises

NEW YORK — Avant même que les nouvelles écoles favorisant l'intégration raciale aux Etats-Unis, n'ouvrent leurs portes à l'automne, des mannequins représentant des enfants noirs et d'autres blancs, porteront ensemble leurs livres dans les vitrines d'un magazin à rayons qui présente les costumes pour la rentrée des classes.

"Cette façon de mêler les enfants pour ces étalages, et plus tard, pour les vitrines de Noël, est une formule naturelle et charmante pour commencer l'intégration chez les jeunes", a déclaré M. Harold Guinn, directeur des ventes pour cette firme qui, à l'instar de plusieurs autres fabricants de mannequins d'étalage, sont en mesure de répondre à la demande croissante pour des figures reproduisant des Noirs.

Récemment, la compagnie Bergdorf-Goodman, qui présente des modèles les plus élégants, a annoncé qu'un couple de Noirs entrait dans sa grande famille de mannequins. Ces deux mannequins, représentant le frère et la soeur, feront leurs débuts le 27 août, dans une maternelle, qui fait le sujet d'un étalage dans une immense vitrine le long de la cinquième Avenue, pour annoncer le retour à l'école.

L'étalagiste Arthur Fisher a mentionné que la décision d'utiliser les mannequins noirs, ne résulte d'aucune pression, influence ou suggestion de la part de groupements raciaux ou d'individus à l'extérieur de la firme pour laquelle il travaille. "Nos vitrines doivent intéresser tous les gens qui habitent la région, et il faut que les étalages soient mieux balancés", a-t-il dit.

La femme parfaite selon Moscou

MOSCOU — Le journal de la Jeunesse de Moscou vient de publier la liste des dimensions anatomiques parfaites en rapport avec la hauteur de taille de la femme russe. Selon l'appréciation soviétique, la nouvelle "Miss Univers" est trop maigre.

En Russie, la femme aux dimensions parfaites a des rondeurs plus marquées. Au concours de Miami Beach, en Floride, les membres du jury ont porté leur choix sur une jeune beauté grecque dont les dimensions du buste, taille et hanches, sont de 36-22-36.

Mais les Russes estiment qu'une jeune femme à peu près de la même hauteur de taille soit environ cinq pieds et neuf pouces, devrait avoir comme dimensions anatomiques, 38, 24 et demi, et 37 et demi.



Mlle Diane Chénier de Montréal utilise ici un appareil à clavier servant à la fois à la transmission verbale et graphique. Il est analogue à celui qu'utilisera le service Datex à large bande à auto-branchement multiple des Télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique. La fabrication du matériel électronique du nouveau réseau a été confiée à ITT Canada Limited.

Le CN et le PC passent une commande importante de matériel électronique

Les télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique ont accordé à la ITT Canada Limited, de Montréal, un contrat de $2,230,000 pour la fabrication du matériel électronique dont sera muni le réseau micro-ondes reliant Montréal à Vancouver pour assurer le nouveau service Datex à large bande à auto-branchement multiple.

Les principaux centres d'interconnexion du réseau micro-ondes, qui a été officiellement inauguré en mai, seront installés à Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton; ils entreront en service vers la fin de 1965. On projette l'établissement subséquent d'autres centres.

Le service Datex a été mis au point pour assurer la transmission ultra-rapide des données et il se prête particulièrement bien aux liaisons entre ordinateurs, calculatrices et autres machines. Il sert également à la transmission de messages verbaux ou écrits et de photographies.

Le service repose sur l'interconnexion de canaux à bandes de différentes largeurs que l'abonné peut utiliser selon ses besoins. Il a le choix entre différentes vitesses d'acheminement qui s'échelonnent entre 1,000 et 40,000 mots à la minute. Au début, toutefois, le débit sera limité à 2,000 mots à la minute.

Les abonnés utilisent un standard conçu par ITT et analogue au nouvel appareil téléphonique à clavier. Il sert à la fois à la transmission verbale et graphique.

L'abonné utilise le clavier pour se brancher sur le central qu'il désire, choisir la largeur de bande appropriée au genre de message à transmettre et finalement, composer le numéro.

Le service Datex CN-CP sera directement relié à un réseau analogue des Etats-Unis mettant les abonnés canadiens en communication directe et ultra-rapide avec les plus grandes entreprises nord-américaines. Il sera surtout utile aux filiales et aux maisons associées de certaines sociétés en leur permettant d'échanger plus facilement et plus rapidement quantité d'informations.

Presque tout le matériel de ce réseau sera fabriqué par ITT Canada Limited à son usine de Montréal.

La couture chez soi



9389

No 9389

Les petites filles modèles seront ravies de revêtir cette élégante robe cousue par maman.

Le patron imprimé no 9389 est offert pour les tailles 2, 4, 6, 8 et 10 ans.

La grandeur 6 ans requiert 2⅛ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

9005

Ensemble deux-pièces que vous confectionnerez en toile ou en sharskin. La jupe droite toute simple en toile blanche, par exemple, se portera avec tous vos ensembles d'été.

Le patron imprimé no 9005 est offert pour les tailles 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½.

La grandeur 16½ requiert 1⅞ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Les mots croisés du "DEVOIR"

HORIZONTALEMENT

1—Amène un manque de caractère
2—De tous les jours — Apport matrimonial
3—Découper avec un outil pointu
4—Ne travaille bien que dans la liberté — Membre
5—Son homme travaille durement — Pour nourrir le bétail
6—En question—Convenu sans qu'on le dise
7—Autrefois dans tous les foyers de campagne — Partie de segment — Remarque
8—Prénom — Fait perdre sa gaieté
9—Qui ramène la tranquillité
10—Grande inclination pour
11—Cube — Désira fortement—Dans
12—Direction — Scie en désordre — Epoque

VERTICALEMENT

1—Prendre pour soi au détriment des autres — Préposition
2—Se désaltérer — En forme d'oeufs
3—De la campagne
4—Très fatigué — Amas inversé
5—En honneur a Vienne— Habitation insalubre
6—Tien en tous sens — Partie du corps
7—Pour le feu — Etoile
8—Pronom — Entoura de toutes parts
9—Prénom d'une actrice célèbre
10—Sens — Arrose Paris
11—Direction — Précède Noël
12—Pronom — Large ouverte

Solution d'hier

Horizontalement:—

1—AVANTAGEUSES
2—POREUSE — SALE
3—PIEGE — NEE
4—EL — VA
5—NINIVE — DES
6—DE — GAMBADE
7—IRRESPIRABLE
8—ARTIFICIEL
9—ILS — ELFE — TOI
10—TIEN — EE — DENT
11—ETRES — RUER
12—SATIN — AU

Verticalement:—

1—APPENDICITE
2—VOILIER — LITS
3—ARE — RASERA
4—NEGLIGER — NET
5—TUE — VASTE — SI
6—AS — EMPILE
7—GENA — BIFFER
8—MARIE — US
9—USER — DAC — DE
10—SA — DEBITERA
11—ELEVE — LEON
12—SE — AS — ELITE

Un pianiste de l'Alberta remporte le grand prix du 4e Concours des JMC

MONTREAL — Un jeune pianiste âgé de 27 ans, Dale Bartlett, de Lethbridge, en Alberta a décroché les honneurs du 4e Concours national des Jeunesses Musicales du Canada, lors du concours donné hier soir, par les trois finalistes à La Place des Arts.

Le second prix a été attribué à Michel Dussault, 21 ans, de Thetford Mines, à ce grand concours réservé aux pianistes canadiens.

M. Bartlett gagne en plus, le prix spécial de $500 offert par la Fondation Les Amis de l'Art de Montréal, pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne imposée par le jury. L'oeuvre intitulée "Variations", de Jacques Hétu, a été composée spécialement à l'intention des concurrents JMC qui avaient exactement 30 jours pour l'apprendre.

La troisième finaliste était Constance Channon Douglas, 26 ans, de Calgary, qui a interprété le Concerto no 3, en ré mineur, de Serge Prokofieff.

Michel Dussault avait choisi de jouer le Concerto no 1, en ré mineur, de Johannes Brahms, et Dale Bartlett, le Concerto no 1, en mi bémol majeur, de Franz Liszt.

L'orchestre était sous la direction d'Alexander Brott, qui remplaçait le chef Sylvio Lacharité, retenu par la maladie, qui devait se trouver au pupitre pour l'épreuve "concerto" des finalistes.

Solistes

Les jeunes solistes furent longuement applaudis par un auditoire enthousiaste, et M. Gilles Lefebvre, directeur des Jeunesses Musicales a mentionné dans son allocution, que les finalistes pouvaient être considérés comme "trois gagnants". De l'avis du maestro Wilfrid Pelletier, le concours de cette année peut se comparer aux grandes épreuves du genre sur le plan international.

Ce concours, a dit M. Lefebvre, est en quelque sorte un "tremplin" permettant aux jeunes musiciens canadiens de se lancer dans la carrière, d'acquérir l'expérience du récital, et d'affronter tous les publics.

Dave Bartlett, gagnant du Grand Prix, recevra une somme de $2,000 et en plus, il aura la possibilité de donner des concerts avec des orchestres symphoniques, plusieurs engagements à la radio et à la télévision d'Etat, des tournées probables après l'obtention du prix, et il enregistrera un disque microsillon, sorte de "carte de visite", qui le fera connaître à l'étranger, récompenses évaluées en tout à quelque $12,000.

Michel Dussault recevra une somme de $1,000 et l'invitation d'une tournée de récitals JMC.

Jury

Le jury, présidé par Sir Ernest MacMillan, qui a annoncé les noms des gagnants, était composé de Cécile Ousset et Vlado Perlemuter, de Paris, Bela Siki, de Genève, Victor Bouchard, de Québec, et Ronald Turini, de Montréal.

Le gagnant du premier prix au concours JMC, Dale Bartlett, a étudié au "Banff School of Fine Arts", où il avait gagné une médaille, et après avoir suivi d'autres cours à Londres et à Sienne, en Italie, il fut l'un des lauréats du 3e concours international à Rio de Janeiro, en 1962.

Michel Dussault, qui a commencé ses études musicales à l'âge de 11 ans, à Sherbrooke, continua à développer son talent, pour obtenir plus tard un premier prix du Conservatoire de la province de Québec à Montréal. En 1963, il obtint un Premier Prix à l'unanimité du Conservatoire de Paris, et l'automne dernier, fut choisi par le Conseil des Arts du Canada, pour une tournée dans neuf universités canadiennes.

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Paul Comtois, assistait à cette soirée marquant la proclamation des gagnants, de même que Mme Jean Drapeau, et des personnalités du monde musical.

Cinéma pour enfants

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à 10h.30 ce matin, la seule représentation destinée aux enfants dans le cadre du 5ème Festival du Film. Le spectacle s'adresse à des enfants de 6 à 14 ans.

Le programme comprend:

L'EQUIPE DE SAUVETAGE (The Rescue Squad) film britannique réalisé par Colin Bell racontant les aventures de Tom et de son avion, tous deux délivrés d'une tour solitaire grâce à l'ingéniosité de l'âne Nelly.

FARIO ET LES PECHEURS, un court métrage français en couleurs sur les us et coutumes de la truite FARIO circulant dans des torrents et rivières des Pyrénées sous le regard avide de Jean d'en Haut et Jean d'en Bas.

CORRIDA, court métrage polonais en couleurs. Ce merveilleux petit film d'animation raconte avec beaucoup d'humour comment une chèvre se trouva prise à faire le taureau alors que deux gamins jouaient au toréador. Les billets sont en vente au guichet de la Place des Arts au prix de $1.

"Un vieux proverbe anglais prétend que la beauté n'est pas plus profonde que la peau. Un nouveau concept français prouve au contraire que l'esthétique repose sur des données véritablement scientifiques. La science de l'esthétique est une étude biologique et physiologique et ce n'est pas seulement l'emploi de crèmes et du maquillage" ainsi s'exprime Josette Ghédin, esthéticienne, visagiste et auteur de "Savoir se maquiller".
Arrivez à une carrière brillante en apprenant la méthode scientifique d'esthétique visagisme, massothérapie, manicurie, électrolyse ou pédicurie.
"Des situations fascinantes vous attendent et vous éprouverez de grandes satisfactions à dispenser une auréole de beauté", dit Josette GHEDIN, directrice du Centre d'Etudes Esthétiques.
Le Centre d'Etudes Esthétiques est une école détenant un permis en vertu de la Loi des écoles professionnelles privées. Cette école décerne un certificat professionnel aux élèves ayant réussi leurs examens.
Demandez votre test d'aptitudes, sans obligation de votre part.
Ecrivez au Centre d'Etudes Esthétiques, 1022 est, rue Sherbrooke, Montréal, ou, mieux encore, téléphonez aujourd'hui à LA. 6-1821.

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
fithines 33
ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 Rue Vallée, MONTRÉAL

Une fête champêtre le 16 août au profit des enfants infirmes

Le comité des anciens du camp des enfants infirmes au lac Pierre, à St-Alphonse de Rodriguez, invite tous les anciens, membres du personnel de la Société de secours aux enfants infirmes et du camp, médecins, infirmières, moniteurs et campeurs, à participer à une fête champêtre, lors de la tombola, le 16 août 1964.

Une association des anciens du camp, à quelque titre que ce soit : personnel en général ou campeurs vient d'être formée. Elle a pour but de réunir occasionnellement ceux qui se sont occupés du camp ou ont participé à son activité, d'aider la Société de secours aux enfants infirmes et ses protégés.

La Société a été fondée en 1930 dans le but de venir en aide à tous les enfants infirmes, sans distinction de race, de croyance ou de nationalité, jusqu'à l'âge de 21 ans; 55 p.c. des enfants qu'elle secourt sont de la région de Montréal et 45 p.c. des autres régions de la province de Québec.

Un budget de $350,000 par année est nécessaire au travail de la société. Elle accomplit son oeuvre en liaison étroite avec les deux principaux hôpitaux pour enfants, à Montréal : Ste-Justine et "Montreal Children's", ainsi qu'avec les divers centres de réhabilitation dans la province. Une flotte de huit ambulances, la plupart offertes par des clubs sociaux ou des bienfaiteurs de l'oeuvre assurent le transport des jeunes patients aux cliniques des hôpitaux, aux cliniques pré-scolaires et au camp d'été. Des sommes assez considérables sont consacrées à l'achat d'appareils de prothèse.

Quelque 150 personnes forment le personnel du camp. Le camp a l'aspect d'un petit village de 80 constructions, entourées d'un vaste terrain de jeux, d'un terrain de camping et de deux plages. Le coût d'opération du camp est de $1,000 par jour, pendant 60 jours.

M. Tony Shorgan est le directeur du camp de lac Pierre, à St-Alphonse de Rodriguez.

Le MDN invite la population à lui donner son concours

Face à l'extrême tension internationale causée par les événements qui se sont déroulés récemment dans le golfe du Tonkin, le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix demande, non seulement à ses adhérents, mais encore à tous ceux qui préfèrent la paix à la guerre et le bon sens aux impulsions irréfléchies, de le soutenir dans la prise de position qui suit :

"Le MDN étant par sa nature contre toute forme d'agression susceptible de provoquer la guerre, condamne énergiquement les actes d'agression commis par le Nord-Vietnam contre des navires de la marine américaine tout autant que les bombardements américains sur le territoire nord-vietnamien. S'il est en effet légitime de se défendre contre un agresseur, aucune agression n'explique ni n'excuse une riposte qui porte la destruction à l'intérieur du territoire ennemi sous prétexte de représailles.

"En conséquence, le MDN demande au gouvernement canadien d'agir auprès des organismes internationaux pour obtenir que ce problème soit réglé par voie de médiation entre les deux parties. Par ailleurs, le président du MDN, M. Jacques Larue-Langlois, parlant au nom du mouvement, préconise pour le règlement du conflit asiatique qui dure depuis 19 ans, la tenue d'une conférence internationale — idée préconisée par la France, la Grande-Bretagne et l'URSS — à laquelle participeraient toutes les nations intéressées, pour obtenir une solution qui puisse satisfaire les parties en cause, l'expérience historique ayant prouvé que la paix s'obtient par la négociation et non par les coups de canons.

"Face au suicide nucléaire qui terminerait un conflit généralisé, nous demandons à tous de choisir la paix."



Le Père Bouchard nommé supérieur des Sts-Apôtres

Le R. P. Pierre-Julien Bouchard, s.ss.a., vient d'être nommé supérieur au Séminaire des Saints-Apôtres à Côte-Ste-Catherine (Co. Laprairie). Comme on le sait, l'Oeuvre des Saints-Apôtres s'occupe du recrutement et de la formation des vocations d'adultes, ainsi que des finissants d'écoles secondaires qui veulent poursuivre des études en vue du sacerdoce.

Le nouveau supérieur est une vocation tardive lui-même durant près de cinq ans, il a travaillé comme commis-boucher tout en militant activement dans la J.O.C., à Alma, Lac-St-Jean, son lieu d'origine. Il entreprit ses études classiques au Séminaires des Sts-Apôtres pour obtenir son baccalauréat ès arts en 1955.



Récemment avaient lieu les funérailles de M. Sylvio Martin demeurant au No 4419 rue St-Hubert, avec ses neveu et nièce, M. et Mme J.-Léon Vézina, il était décédé le 19 juin 1964.

Le convoi funèbre est parti des salons Georges Vandelac Ltée, 4340 rue St-Denis, précédé d'un landeau de fleurs, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, où le service fut célébré le 22 juin 1964 à 9h. a.m.

L'absoute a été faite par le Rév. Père René Roussel, s.s.s., curé de la paroisse. Le service fut célébré par les Rév. Père Adrien Bergeron, s.s.s. (aumônier des Chevaliers et Compagnons du St-Sacrement).

Diacre: Rév. Père Léandre Roy, s.s.s., de Québec; sous-diacre : Rév. Père Jacques Gaudreault, s.s.s.

Dans le sanctuaire on remarquait les RR. PP. René Roussel, s.s.s., curé; Philippe Meek, s.s.s., provincial; Henri Fortin, s.s.s.; Marcel Lalonde, c.s.c. (de l'Oratoire Saint-Joseph); P.-A. Salvatore, o.f.m. (du monastère de Rosemont); les RR. FF. M. Eugène, s.s.s.; A.-H. Jules, Capucin; A. Bernard, c.s.v.

Dans l'assistance à l'église on remarquait : MM. J.-Léon Vézina, Paul Hébert, André Séguin, Edgar Hébert, A. Huberdeau, J.-P. Dufour, Alphonse Lamothe, R.-L. Turmel, Edgar Bois, René Hébert, Omer Lupien, Raoul Raymond, Henri Landreville, P.-A. Perreault, Eugène Goulet, E. Genest, Georges Goulet, P. Gascon, Oscar Vigeant, Gustave Vanier, Guillaume Beausoleil Edouard Sarrasin, G. Léonard, Raoul Grisé, Dr Albert Lozeau, Arsène Bessette, N.P., Georges Girard, Dr Armand Sarrasin, Léopold Pelletier, Fred-S. Lozeau, René Auger, Wm. Illescas, Clément Boutin, Oscar Ducharme, J.-A. Michaud, René Théoret, Oliva Roy, J.-Louis Chartrand, Léo Desroches, J.-R. Beller, Henri Théoret, Jean Boissieul, H. Larivière, Paul Lanthier, C.-A. Le Page, Sydney Théoret, Paul Prévost, J.-Donat Marcotte, J.-A. Dusseault, Arthur Ouellet, Paul Guillery, Lionel Théoret, P. Dubuc, Emile Lecompte, Louis Raymond, Euchère-J. Lefebvre, J.-R. Cousineau, Maurice Gélinas, Antonin Giroux, Léopold Cliche, Setptimo Embriaco, O. Théoret, Henri Vézina, H. Ferland, Rosaire Carrier, Bernard Boucher, L. Tassé, J.-A. Picard, F.-A. Panneton, H. Gagnon N.P., W. Léonard, G. Gaston, L. Gariépy, J. Rochon, J.-A. Labrecque, A. Larose, E. Papineau, N. Ouellet, E. Cartier, J. Crochetière, E. Vincent, G.-R. Sarault, E. De Bellefeuille, D. Chartier, L. Lapointe, R. Paquet, J.-P. Doucet, A. Beausoleil, T. Lortie et autres.



A l'hôpital Notre-Dame, est décédé M. Armand Brodeur à l'âge de 75 ans. Il était né à Varennes en septembre 1888.

Après avoir terminé ses études au collège de Varennes, M. Brodeur entra à l'emploi de la compagnie McClary Manufacturing, qui plus tard se fusionna avec d'autres compagnies pour devenir la General Steel Wares Ltd. Subséquemment, il fut nommé gérant des ventes de la succursale de Montréal, poste qu'il occupa jusqu'en 1956, alors qu'il prit sa retraite. Durant la guerre de 1939-1945, il représenta la compagnie auprès du gouvernement fédéral.

Il était membre de la Dominion Commercial Travellers Association, dont il fut président en 1948 et membre de la Spécification Writers Association of Canada; il fut représentant de la Manufacturers & Supplies Association et directeur au chapitre de la région de Montréal, en 1962-1963.

M. Brodeur laisse dans le deuil son épouse, née Marcelle Bélanger; un fils, Guy; deux filles, Mmes Guy Labelle (Louise) et Lionel Robichon (Denise); sept petits-enfants; et un frère, Edouard Brodeur.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 août, à l'église St-Germain d'Outremont. L'inhumation se fera au cimetière de La Prairie.



VINET, Jean-Paul, à St-Urbain, comté Chateauguay, le 6 août 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé Jean-Paul Vinet, époux de Thérèse Beaulieu. Les funérailles auront lieu lieudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Barette Ste-Marie, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, endroit où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la paroisse, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Mgr PLOURDE auxiliaire à Alexandria

Mgr Joseph-Aurèle Plourde, vient d'être élu évêque auxiliaire d'Alexandria, en Ontario. Ordonné en 1944, le prélat fut tout d'abord vicaire au Nouveau-Brunswick. Il fut choisi comme secrétaire par feu Mgr Marie-Antoine Roy et appelé à fonder une maison de retraites fermées.

De 1947 à 1955, il poursuivit des études en sciences sociales et en philosophie à Paris et à Ottawa. Il enseigna ensuite cette dernière matière au collège Saint-Louis d'Edmundston.

Curé de Saint-Léonard en 1955, il devait quitter son presbytère quatre ans plus tard pour aller se perfectionner en spiritualité à Rome.

Il revint en 1960 au collège Saint-Louis. En plus de ses cours, il fut appelé à donner des conférences aux religieuses enseignantes.

Mgr Joseph-Aurèle a une réputation très méritée de prédicateur de grand talent.

Relations raciales : Le Conseil oecuménique se prononce

Réuni à Tutzing (Allemagne de l'Ouest) du 27 au 31 juillet sous la présidence du pasteur luthérien Franklin Clark Fry, des Etats-Unis, le comité exécutif du Conseil oecuménique des Eglises (COE) a adopté le texte d'une résolution en trois points, sur le problème des relations raciales aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. Il y appelle les églises et les chrétiens à travailler pour obtenir justice dans ce domaine.

Selon le texte qui évoque les émeutes aux Etats-Unis, celles-ci "ne devraient pas faire hésiter les chrétiens à s'engager dans le combat contre la discrimination et les préjugés raciaux. Au contraire, ces troubles devraient les rendre davantage conscients de la nécessité urgente d'une réconciliation sociale et les encourager à redoubler leurs efforts".

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, la résolution souligne "que certaines actions arbitraires, notamment les mesures de détention ou d'expulsion prises par les gouvernements contre des dirigeants d'église qui assumaient leurs responsabilités chrétiennes, menacent toujours davantage la liberté de culte et de service d'entraide".

Dans une seconde brève résolution, le comité exécutif du COE requiert du gouvernement de Rhodésie du Sud qu'il "reconsidère sa décision d'expulser deux dirigeants d'église, l'évêque Ralph Dodge et le pasteur Robert Hughes". Tous deux Américains et membres de l'Eglise méthodiste des Etats-Unis, ils ont reçu le 9 juillet ordre de quitter le pays d'ici deux semaines en qualité "d'immigrants indésirables". MM. Dodge et Hughes sont opposés à la politique raciale du gouvernement.

Informations religieuses

Au sanctuaire de Marie d'Youville

VARENNES — Le pèlerinage annuel au sanctuaire de la Bienheureuse Mère d'Youville a eu lieu hier vendredi. Les pèlerins sont arrivés vers 7 heures 30 hier soir à l'église de Varennes. A 8 heures, après les confessions, le chanoine A. Rousseau a prêché au cours d'une heure sainte suivie d'une messe chantée par Mgr Gérard-Marie Coderre qui prit également la parole pour s'adresser aux pèlerins. La réunion de piété s'est terminée vers 10 heures.

Chez les Oblats

Le père Jean-Charles Laframboise, O.M.I., vient d'être nommé supérieur provincial des pères oblats de Marie Immaculée de la province Saint-Joseph de Montréal, pour un second mandat consécutif de trois ans.

A l'université d'Ottawa

OTTAWA — Le R. P. Bernard, O.M.I., 31 ans, vient d'être nommé directeur du Centre catholique de l'Université d'Ottawa, annonce-t-on aujourd'hui.

Ce jeune prêtre succède au R. P. Jean Moncion, O.M.I., à la tête d'une entreprise qui rayonne dans le monde entier par ses publications traduites en neuf langues, en plus du français et de l'anglais. Le père Moncion le mois dernier était nommé trésorier de l'Université.

Originaire d'Ottawa et diplômé de l'université d'Ottawa dont il détient une licence en théologie et une licence en droit canonique, le père Ménard participait à l'administration du Centre catholique depuis quatre ans.

1er vendredi d'août

FARNHAM — Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a présidé hier les cérémonies du premier vendredi du mois d'août au camp de Farnham. Environ 2,000 officiers, sous-officiers et aspirants, ont participé à la journée de prière qui se veut, comme disent les autorités militaires, un "exemple pour la population civile".

Grande fête à l'Oratoire

C'est le 9 août 1845 que naissait à St-Grégoire d'Iberville Alfred Bessette, devenu par la suite Frère André de la Congrégation de Sainte-Croix. Pour marquer le jour anniversaire de la naissance de son fondateur, l'Oratoire Saint-Joseph a prévu des manifestations religieuses d'action de grâces.

Demain dimanche 9 août, Son Excellence Mgr Adrien Cimichella, nouvel auxiliaire à Montréal, célébrera la messe dans la basilique à 11 heures et donnera l'homélie. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal participeront à cette célébration ainsi que l'organiste Raymond Daveluy.

L'après-midi à 3 heures des centaines de malades, sur civières ou en chaises roulantes, se rassembleront à l'Oratoire pour une cérémonie à leur intention.

L'Assomption

Pour la 10e année consécutive, les paroisses de l'Est de Montréal célébreront de grandiose façon le samedi 15 août la fête de l'Assomption. Il y aura défilé de chars allégoriques, messe et feu d'artifice pour couronner la soirée. Cette année, toutes les cérémonies sont sous la direction générale des pères Montfortains du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs. Par les années passées, la messe du soir avait toujours eu lieu en plein air. Cette année, pour la première fois, elle aura lieu au palais des sports Maurice Richard, rue Viau, au sud de la rue Sherbrooke.

Notre pastorale

"Notre pastorale mise en question" : tel est le titre du deuxième numéro des Cahiers de la revue "Communauté chrétienne" et dont l'auteur est le R.P. Jean-Marie Tillard, o.p., professeur de théologie au Couvent d'études des Dominicains et à la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa et théologien de l'Episocpat canadien au Concile. L'ouvrage contient plus de 150 pages et est composé de quatre conférences que le P. Tillard donna cette année après avoir participé à la deuxième session du Concile.

Le chant sacré dans l'Eglise du Concile

Le 25 juillet dernier eut lieu à la Maison Saint-Paul, Montréal, une importante rencontre sur l'orientation que le chant doit prendre dans le contexte du Concile. La Constitution conciliaire sur la sainte Liturgie, promulguée le 4 décembre dernier, apporte sur le sujet d'importantes nouveautés, spécialement au sujet de l'usage des langues vivantes dans le chant liturgique.

Organisée par le Secrétariat national de Pastorole liturgique, la rencontre du 25 juillet a groupé une cinquantaine de personnes, spécialement des membres de commisions diocésaines de musique sacrée.

L'abstinence le 14 août

ROME. — En vertu d'un mandat qui lui a été conféré expressément par le Pape pour répondre à la demande de nombreux évêques de différentes nationalités, la congrégation du Concile a accordé à tous les évêques et ordinaires du monde entier, la faculté de dispenser de la loi de l'abstinence pour le vendredi 14 août, veille de la fête de l'Assomption.

Saint Jean XXIII ?

GUAYAQUIL, Equateur. — Le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, dit qu'il demandera au pape Paul VI la permission d'engager les procédures en vue de la canonisation de feu le pape Jean XXIII.

Le cardinal Cushing a dit à un auditoire catholique que le pape Jean XIII et un autre Jean — John Kennedy — ont eu une profonde influence sur sa vie.

Doctrine sociale

CITE DU VATICAN — La doctrine sociale de l'Eglise est-elle une source de difficultés dans la conduite de la politique économique ? Il est facile de répondre à une telle question, a déclaré en substance le pape Paul VI, qui recevait en audience les dirigeants de la Chambre de Commerce de Pistoia (Florence).

Le Souverain Pontife a précisé que si par difficultés, on entend abnégation et esprit de sacrifice alors certes, la doctrine sociale de l'Eglise est une source de difficultés, dans la mesure même où elle exige des réformes dans l'application desquelles le bien total de l'homme prévaut sur le calcul économique. Néanmoins, a ajouté le pape, il faut garder à l'esprit le fait que l'Eglise comprend au plus haut point la nécessité de progresser avec sagesse et, s'il le faut, graduellement.

Jérusalem occidentale

ST-JACQUES-DE-COMPOSTELLE — Le pape Paul VI a été invité par la municipalité de St-Jacques-de-Compostelle, à "honorer de sa présence les cérémonies du jubilé" qui se dérouleront dans la "Jérusalem de l'Occident". Le conseil municipal a en effet adopté par acclamation une motion présentée par le maire de la ville et invitant le Saint Père à venir en pèlerinage à ce fameux sanctuaire à l'occasion de l'année sainte.

L'invitation offcielle sera adressée, apprend-on, à la secrétairerie d'Etat du Vatican.

MM. Emilien Lafrance et Claude Ryan au congrès de la sobriété

TROIS-RIVIERES — M. Emilien Lafrance, ministre de la Santé et du Bien-être, a déclaré hier au premier congrès pour la sobriété que trop longtemps pour excuser notre lâcheté nous avons imité le geste de Pilate en disant que l'alcoolisme c'était l'affaire des curés, des députés et des sociétés de tempérance.

"Nous avons limité notre action, dit-il, à protester, à exprimer des voeux et à signer des requêtes. Pour calmer notre conscience, nous nous sommes lavés les mains en public par de grandiloquentes professions de foi publiques."

"Je dois confesser, a dit M. Lafrance, que j'ai cru moi aussi comme beaucoup d'autres en la toute puissance de l'Etat en ce domaine mais, hélas, l'expérience des quatre dernières années m'a convaincu que pas un gouvernement ne pourra régler ce grave problème sans la participation active des citoyens."

Quelque 500 délégués des associations catholiques de tempérance participent à ce congrès sur la sobriété qui se terminera aujourd'hui par une cérémonie à laquelle participera le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois.

M. Claude Ryan

Portant ensuite la parole devant les congressistes, M. Claude Ryan, directeur du quotidien **Le Devoir**, a déclaré que "le don de soi dans l'apostolat laïc est ce qu'il faut pour que les problèmes temporels trouvent de vraies solutions".

"Nous devons y aller avec le même feu intérieur, avec la même absence de gêne et la même confiance mais sans nous imposer aux autres," a-t-il dit.

Il a ensuite souligné le petit nombre des spécialistes de l'alcoolisme au Québec et "vous constatez que nous n'avons pratiquement jamais fait d'études poussées dans ce sens, nous en sommes encore à l'ABC."

"Nos institutions hospitalières et d'assistance aux malades mentaux, à l'exception des maisons Domrémy et des services sociaux mis sur pied par des religieux et des laïcs, ne sont pas équipées suffisamment pour rendre les services appropriés," a déclaré M. Ryan en conclusion.



Mort accidentelle d'un CSV en Europe

En voyage d'étude en Europe, le R. F. Réginald Auger, c.s.v., a été tué au cours d'une randonnée automobile. La victime était au volant; ses confrères Robert Proulx, André Giroux et André Pilon, c.s.v., l'accompagnaient.

Fils d'Adélard Auger, cultivateur, et de Emma Lefrançois, le défunt était né à St-Léon de Maskinongé le 6 août 1916, et était entré au noviciat de Joliette le 4 août 1933. Il fut professeur successivement à Montebello, Boucherville, Rigaud, et finalement à l'école secondaire St-Viateur de Montréal depuis 1959.

Outre sa famille religieuse, le frère Auger laisse dans le deuil trois frères : Gustave, Maurice, Adrien; deux soeurs : Bernadette (Mme Arthur Meunier), Albina (Mme Jules Courtemanche).

Les funérailles sont chantées ce matin à 10 heures à l'institution des sourds-muets, 7,400, boul. St-Laurent, à Montréal; l'inhumation suivra au cimetière de la communauté à Rigaud.

Le nouveau sanctuaire N.-D. du Cap

Le nouveau sanctuaire de Notre-Dame du Cap ouvrira officiellement ses portes lors des fêtes du 15 août prochain. La solennité comprendra trois jours de manifestations et de prières. Ces événements marqueront un renouveau pour le Sanctuaire marial national qui, sous la direction des Révérends Pères Oblats, ne cesse jamais de progresser.

L'ouverture officielle de la grande neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption au sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP a eu lieu jeudi soir. Les cérémonies se déroulaient dans la nnouvelle basilique. Le prédicateur, M. l'abbé Paul-Emile Soly, de Montréal, fit remarquer comment de nos jours les yeux de l'humanité étaient portés vers le ciel à cause des exploits de "Ranger 7", rapportant à la terre plus de 4,000 photos de la lune. Ne devrions-nous pas, dit-il, regarder vers le vrai ciel où, à l'aide du télescope puissant de la Sainte Ecriture, nous entreverrons quelques-unes des splendeurs du paradis incomparablement plus belles que ces pâles images que l'on a pu prendre de la lune.

Portons notre regard vers ce vrai ciel, incita le prédicateur. Notre monde moderne ne semble occupé que des choses de la terre. La vie est dure, pénible; les misères sont grandes, nombreuses. On se déprime, on se décourage. La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? Voici qu'avec cette neuvaine préparatoire à l'Assomption, nous sommes invités à penser à cette autre vie qui ne finira jamais dont celle de la terre n'est que le prélude. Paul VI rappelait récemmnent aux journalistes comment les hommes sont exposés à oublier la grande réalité de l'éternité. Le Pape reconnait que la besogne des journalistes les oblige à traiter des événements à un point de vue terrestre et profane. "Là, dit-il, git le danger qui fait que le journaliste voit sa vie intérieure appauvrie et privée de la substance vivante de l'âme. LE REMEDE ? LEVEZ LA TETE ET REGARDEZ LE CIEL. Permettez à notre âme de prendre ou de reprendre son essor spirituel. Apprenez d'où vient la véritable lumière qui luit sur les événements terrestres."

Voilà ce qui manque à notre monde moderne. Voilà ce que la neuvaine de Notre-Dame-du-Cap voudrait apporter aux nombreux fidèles qui voudront chaque soir suivre du regard la Vierge de l'Assomption montant au ciel.

Le prédicateur fit un appel pour que chacun se charge de faire quatre ou cinq invitations personnelles par téléphone ou autrement afin que les âmes viennent en plus grand nombre apprendre à l'école de Marie comment participer un jour à son Assomption glorieuse. Tout le monde se demande au début de l'été : où passerons-nous nos vacances. La grande question pour tous ne serait-elle pas plutôt : "où passerez-vous votre éternité ?" Nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous en cherchons une à venir". Cherchez les choses d'en haut où le Christ demeure assis à la droite de Dieu, affectionnez-vous aux choses d'en haut, et non aux choses de la terre." Mes bien-aimés, je vous exhorte comme des étrangers et des voyageurs, à vous garder des convoitises de la chair qui font la guerre à l'âme. L'homme est un pèlerin sur la terre en marche vers le ciel, la terre est son exil mais le ciel est sa patrie."

Paul VI explique le sens de sa première encyclique

CITE DU VATICAN — Voic ile texte intégral de la déclaration faite par Paul VI touchant l'encyclique "Ecclesiam Suam", qui sera publiée la semaine prochaine :

"Nous avons finalement achevé d'écrire notre première lettre encyclique. Elle portera la date du 6 août, qui est celle de la fête de la Transfiguration. Le texte latin commencera par les mots "Ecclesiam Suam" qui serviront ensuite à l'identifier. Elle sera publiée, nous l'espérons, la semaine prochaine.

"Nous disons la première parce qu'elle a justement le caractère de lettre encyclique officielle et se réfère au début de notre pontificat. Mais nous ne pouvons oublier que nous avons adressé à l'Eglise de nombreux discours et autres documents, parmi lesquels l'epistula apotolica "Summi Dei Verbum", du 4 novembre 1963 sur les séminaires en commémoration du 4ième centenaire de leur instauration, faite par le concile de Trente.

Le pape rappelle ensuite la nature de la "lettre encyclique" et fait un historique de cette "forme très ancienne de correspondance ecclésiastique, caractéristique pour marquer la communion de foi et de charité existant entre les diverses "Eglises", c'est-à-dire entre les diverses communautés qui composent l'Eglise".

Puis, le Saint-Père relève que l'encyclique peut être "doctrinale ou dogmatique, lorsqu'il s'agit de vérités ou d'erreurs relatives à la foi, ou exhortatoire si elle tend à renforcer chez ceux qui la reçoivent des sentiments et des propos de vie chrétienne, ainsi que les liens de discipline, d'union, de ferveur, qui doivent relier intérieurement l'Eglise et la soutenir dans sa mission spirituelle".

Le pape précise que l'encyclique qui est sur le point d'être publiée appartient à cette deuxième catégorie. "Elle ne traite donc pas, ajoute-t-il, de questions théologiques ou doctrinales particulières, bien que nombre de ces questions soient présentes à notre attention apostolique . . . C'est une manifestation de nos sentiments et de nos pensées plutôt qu'un exposé objectif et organique d'un thème donné".

A la question "mais" que disons-nous finalement dans cette encyclique ?", Paul VI répond : "Nous disons ce que nous pensons que l'Eglise doive faire aujourd'hui pour être fidèle à sa vocation et pour répondre à sa mission. Nous parlons, en d'autres termes, de la méthodologie que l'Eglise, à notre avis, doit suivre pour marcher selon la volonté du Christ. Nous pouvons peut être intituler cette encyclique : les voies de l'Eglise. Et les voies indiquées par nous sont au nombre de trois. La première est spirituelle, elle concerne la conscience que l'Eglise doit avoir et doit alimenter sur elle-même. La seconde est morale et concerne la rénovation ascétique, pratique, canonique, dont l'Eglise a besoin pour être conforme à la conscience sus-indiquée, pour être pure, pour être simple, pour être forte, pour être authentique. Et la troisième voie est apostolique et nous l'avons désignée par le terme aujourd'hui en vogue : la dialogue. C'est-à-dire qu'elle concerne la manière, l'art, le style, dont l'Eglise doit marquer son activité ministerielle, dans le concert discordant, inconsistant, complexe du monde contemporain. Conscience, rénovation, dialogue sont les voies qui s'ouvrent aujourd'hui à l'Eglise vivante et qui forment les trois chapitres de l'encyclique".

Après avoir remarqué : "Il semblera à certains que nous avons négligé d'affronter les problèmes graves et urgents de notre temps", Paul VI souligne de nouveau qu'il n'a pas voulu empêcher le concile oecuménique en cours de prendre en considération ces problèmes et ajoute : "On verra que nombre d'entre eux se dégagent de notre modeste document, dans les références, par exemple, à la paix, au rapport entre la vie chrétienne et la vie économique et spécialement dans certaines appréciations concernant le dialogue de l'Eglise avec le monde profane et avec le monde sans Dieu, puis avec le monde des religions non chrétiennes et avec le choeur des Eglises chrétiennes encore séparées de l'Eglise catholique, enfin, avec la communauté des frères, clergé et fidèles, composant notre sainte Eglise de Dieu".

En terminant le souverain pontife a déclaré : "Comme vous voyez, l'horizon n'est pas restreint. Même si l'encyclique "Ecclesiam Suam" s'adresse directement à l'épiscopat, elle n'oublie pas le peuple chrétien. Et, si elle concerne de préférence la "Ecclesia Ad Intra", elle n'ignore pas la "Ecclesia Ad Extra". Nous voulons espérer que notre message pontifical et pastoral recevra un accueil favorable dans la grande famille catholique, et qu'il recevra aussi, nous espérons, quelque accueil bienveillant au-delà de ses frontières parce que, au delà de ses frontières, arrive l'amour qui l'a inspiré".

Prières pour la paix

CITE DU VATICAN. — A l'heure ou la situation semblait de plus en plus se détériorer au Tonkin, le pape a prié et a fait prier pour la paix.

L'Osservatore Romano, dans une note autorisée consacrée aux événements en Asie du Sud-Est, demandait que les catholiques et tous ceux qui, dans le monde, sont véritablement hommes de bonne volonté, s'associent à cette imploration du Saint-Père qui s'adresse à la Providence divine et aux responsables du sort des peuples et des nations.

Eglises réformées

FRANCFORT. — Le Dr Marcel Pradervand (Genève) a été réélu à l'unanimité secrétaire général de la Fédération mondiale des Eglises réformees. Il exerce ses fonctions depuis 1949. Les quatre commissions de travail de l'Assemblée générale de la Fédération ont commencé la discussion de leurs thèmes particuliers. Le Dr C. H. Hwang de l'Eglise presbytérienne de Formose, intervenant dans la discussion sur le "Rassemblement des Eglises", a constaté que l'ensemble du mouvement oecuménique avait atteint un stade critique.

AVIS DE DÉCÈS

BRODEUR — A Montréal, le 5 août 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé, M. Armand Brodeur, époux de Marcelle Bélanger et père de Mme Guy Labelle (Louise) Mme Lionel Robichon (Denise) et un fils Guy. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J.R. Deslauriers Ltée No 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera celebré à 9 h. Et de là au cimetière de Laprairie, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE — A Montréal, le 6 août 1964 à l'âge de 68 ans, est décédée, Mme Joseph Emmanuel Chicoine, née Thérèse Bousquet demeurant à 4456 d'Orléans, mère de Mme Jean-Paul Champeau (Lucille) de M. Jean-Paul Chicoine (Marguerite Laporte) M. Jacques Chicoine (Gisèle Vinet) et soeur de Mme Cécile Meunier. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No. 400 boul. Henri-Bourassa E. à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN — Accidentellement à Pasbébiac, le 6 août 1964, est décédée, Jacqueline Fortin, épouse de Marius Fortin de Sorel, fille de M. et Mme J.C.A. Turcotte et belle-soeur de Hon. Gérard Cournoyer, ministre des transports et communications. Les funérailles auront lieu lundi le 10. Le convoi funèbre partira du salon Antoine Brunette, No 75 rue Elisabeth à Sorel pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE — A Lotbinière, le 3 août 1964 à l'âge de 76 ans, est décédé, monsieur Camillien Houde, époux de feu Clémentine Hamel. Les funérailles auront lieu lundi le 10 à 10 hres. en l'église paroissiale de Lotbinière.

LANTHIER — A Mont-Rolland, le 5 août 1964 à l'âge de 76 ans, 6 mois, est décédée Mme Aurèle Lanthier, née Rosa Godmer, mère de M. le curé Louis-Marie Lanthier de la paroisse de St-Ambroise de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Jean McGuire No 224 rue Lanthier, Mont-Rolland, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER — A Mont-Rolland, le 6 août 1964 à l'âge de 82 ans, 4 mois est décédé, subitement M. Aurèle Lanthier, époux de feu Rosa Godmer, père de M. l'abbé Louis-Marie Lanthier, curé de St-Ambroise de Montréal. Les funérailles collectives auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Jean McGuire No 224 rue Lanthier, Mont-Rolland, où le service sera célébré. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERIZZI — A l'hôpital Ste-Rita, le 7 août 1964, est décédée Georgina Roy, veuve du notaire P.R. Merizzi et belle-mère de Paul, Eva et Alice Merizzi. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers Ltée No 5650, Chemin Côte des Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Côte des Neiges où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de l'Acadie lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Interviews de la semaine à
TEMOIGNAGES
(du 10 au 15 août)
Une émission de Radio-Sacré-Coeur qui passe sur 45 postes

(une émission de Radio-Sacré-Coeur qui passe sur 45 postes)
LUNDI, Emile Muller S.J. : Mesdames, soyez belles !
MARDI, Réal Hogue S.M.M. : Que nous réserve la vie future ?
MERCREDI, abbé Jean Martucci : Cette fameuse côte d'Adam.
JEUDI, abbé Louis Evely : Pourquoi des équipes de foyers ?
VENDREDI et SAMEDI, Lucien Deiss, C.S.Sp. : La grande montée. La femme revêtue de soleil.

Dans la région de Montréal,
syntonisez 1340 à 3 h. 45 (CKBS Saint-Hyacinthe)

Cette année, la consommation du boeuf au pays excéderait 73.8 livres par tête

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de N.-Y. a été moins mouvementée que la précédente, alors que l'indice des industriels de DJ avait perdu 9.65 points, à 823.40. Hier après-midi, il clôturait à 829.16, soit 5.76 points plus haut — il toucha, même, 831.60 mais, baissa, par suite des prises de profits.

-O-

La Bourse de Londres n'a guère paru influencée, hier par la violence de la réaction de la veille à Wall Street.

-O-

Toutes les moyennes clôturaient à la hausse hier sur la Bourse de Toronto sauf celles des pétroles de l'ouest canadien.

-O-

La décision du conseil de sécurité des Nations unies d'inviter les représentants des Vietnam Nord et Sud à prendre part au débat qui aura lieu à N.Y. sur la crise sud-asiatique, est un pas dans la bonne voie... car ils sont les premiers intéressés.

-O-

Windfall a connu un regain de vie sur le marché minier de la Ville Reine et il ne tarda pas à dépasser $1.00. C'est loin du $4.15 touché il y a une semaine, mais c'est plus que le 60 cts atteint ces jours-ci. En fermeture, il cotait 78 cents.

-O-

Le gros des changements survenus hier sur la Bourse de Montréal avaient le caractère fractionnaire.

-O-

The Canadian Faraday Corporation Limited a avisé la Bourse Canadienne de la vente de 30,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, de Metal Mines Limited à NMC Securities Limited.

-O-

Charles E. Fross vient de déclarer un dividende de 17½ cts l'action A et le même montant pour l'action de la classe B, payables le 21 septembre.

La valeur des ventes des grossistes canadiens proprement dits a atteint environ $991,570,000 en mai, soit 0.5 p.c. dep lus que les $986,831,000 de l'an dernier; celle des ventes de janvier-mai a augmenté de 11.9 p.c. ($4,693,552,000 contre $4,193,171,000). En mai, les ventes de 10 des 18 groupes commerciaux observés ont été supérieures à un an plus tôt, mais celle de 8 groupes ont été inférieures. Les avances du mois ont varié de 0.3 p.c. (matériel et fournitures industriels et de transport) à 12.9 p.c. (fournitures de canalisation électrique; matériaux, appareils et équipement de construction) et à 13.3 p.c. (chaussures). Les reculs durant le mois se sont situés entre 0.4 p.c. (pièces et accessoires d'automobile) et 8.3 p.c. (viande et produits laitiers). Les ventes de janvier-mai ont été supérieures à un an plus tôt dans tous les groupes observés, sauf dans celui du coke et du charbon (—4.7 p.c.). Les gains durant les cinq mois ont varié de 0.9 p.c. (pièces et accessoires d'automobile) à 23.2 p.c. (fournitures de canalisation électrique; matériaux, appareils et équipement de construction), à 25.1 p.c. (autres matériaux et fournitures de construction, y compris le bois-d'oeuvre) et à 30.8 p.c. (machines agricoles).

-O-

Les expéditions de laine minérale en bourres et de laine granulée ont diminué en juin, comparativement à un an plus tôt, soit respectivement 25,894,790 pieds carrés contre 28,859,786 et 395,871 pieds cubes contre 563,819; par contre, les expéditions de laine en vrac ont augmenté de 50,634 à 69,535 pieds cubes. Voici les expéditions de janvier-juin: bourres, 178,539,165 pieds carrés (133,618,352 un an plus tôt); laine granulée, 3,594,009 (2,867,159) pieds cubes; laine en vrac, 470,569 (641,211) pieds cubes.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le groupe Commercial Union Assurance fait des affaires dans 10 pays différents

Le groupe d'assurance Commercial Union nous fait parvenir son rapport annuel. On peut juger de son importance par le fait qu'il comprend les entreprises suivantes, faisant des affaires dans 10 pays différents soit: en Angleterre, Commercial Union Assurance Company Limited; North British and Mercantile Insurance Company Limited; British and European Insurance Company Limited; British General Insurance Company Limited; Edinburgh Assurance Company Limited; Fine Art and General Insurance Company Limited; National Insurance Company of Great Britain Limited; Ocean Accident and Guarantee Corporation Limited; Ocean Marine Insurance Company Limited; Palatine Insurance Company Limited; Railway Passengers Assurance Company; Traveller's Insurance Association Limited; Union Assurance Society Limited; West of Scotland Insurance Office Limited. Aux Etats-Unis, American Central Insurance Company; California Insurance Company; Central Surety and Insurance Corporation; Commercial Union Insurance Company of New York; Mercantile Insurance Company of America; Pennsylvania Insurance Company. En Australie, Commercial Union Assurance Company of Australia Limited; Australian Mutual Fire Insurance Society Limited; British General Insurance Company of Australia Limited; Insurance Office of Australia Limited; North British and Mercantile Insurance Company of Australia Limited; Ocean Accident and Guarantee Corporation of Australia Limited; Palatine Insurance Company of Australia Limited; Union Assurance Society of Australia Limited. En Nouvelle-Zélande, Dominion Life Assurance Office of New Zealand Limited. A la Jamaïque, Jamaica Co-operative Fire and General Insurance Limited. En Autriche, Anglo-Elementar Versicherungs-Aktiengesellschaft. Au Congo, Compagnie d'Assurance de l'Afrique Centrale. Au Danemark, Forsikrings-Aktieselskabet Vidar. En Allemagne, Deutsche Elementar Versicherungs-Aktiengesellschaft.

Légères contractions du côté des primes à 116,548,336 livres sterling en 1963

Il ressort du message transmis par M. Donald C. Brooks, O.B.E., M.C., président du conseil d'administration de la Commercial Union Assurance Co. Ltd., lors de l'assemblée annuelle tenue au début de cet été, que les primes d'incendie, d'accidents et maritimes, perçues dans les 10 pays, ou le Groupe précité fait des affaires, se totalisèrent, l'an dernier, à 116,548,336 livres sterling contre 119,694,615 en 1962. Cette contraction serait due à ce qui s'est passé aux Etats-Unis. Les pertes encourues par les 3 départements précités furent de 7,286,039 livres sterling, contre 4,466,985 en 1962 — sur ce total plus de 3,000,000 provenaient des Etats-Unis, près de 3,500,000, de l'Angleterre et au-delà de 900,000 du Canada. Dans les autres pays, les résultats furent favorables. Les primes provenant de la division des incendies s'élevèrent à 44,799,000 livres sterling et celles de la division des accidents à 66,246,317 livres sterling. Le fonds pour le feu s'élève, maintenant, à 34,905,860 livres sterling ou 77.92% du revenu provenant des primes, et le fonds pour les accidents est de 33,823,645 ou 51.06% des primes. Les départements des annuités et de l'assurance-vie ont été plutôt profitables. Ses départements ont toujours eu les fonds suffisants pour faire face aux éventualités et aux réclamations, dues en vertu des polices en vigueur.

M. L. J. Field est le gérant, au Canada, pour le groupe d'assurance Commercial Union dont le siège social canadien est à Montréal

Commentant la situation en Amérique du Nord, M. R.C. Brooks, O.B.E., M.C., président du conseil de la Commercial Union Assurance Co., il déclara qu'aux Etats-Unis il y avait contraction constante du côté des primes souscrites depuis 1960, de même que du côté des primes gagnées et que le pourcentage des pertes par rapport aux primes gagnées fut de 68.65% en 1963 vs 60.10% en 1960. Traitant de la situation au Canada, il fit remarquer que M. C.D. Trusler, gérant au Canada depuis 1946, avait pris sa retraite à la fin de l'an dernier. Au cours de cette période de 17 ans, marquée par des années difficiles, M. Trusler a su, quand même, faire des affaires profitables chez nous, sauf durant 2 années. Rien d'étonnant que M. Brooks lui ait payé un magnifique tribut d'hommage. Incidemment, ce fut 1963 qui fut la seconde mauvaise année, puisque les départements des accidents et des incendies accusèrent une perte de 950,000 livres sterling, au regard d'un profit de 130,000, en 1962. "Ce fut notre plus mauvaise expérience du marché canadien", au dire de M. Brooks. L'augmentation dans le taux, depuis cette année, par l'industrie permettrait d'entrevoir de meilleurs résultats selon M. R.C. Brooks, qui annonça aux actionnaires, réunis à Londres, que le nouveau gérant pour le Canada est M. L.J. Field, qui est animé des meilleures intentions ainsi que les membres de son personnel pour que 1964 et les années qui suivront soient de bonnes années pour le Groupe d'assurance Commercial Union, ayant des bureaux dans 18 villes canadiennes dont 4 dans notre province, y compris le siège social à Montréal, en pleine rue St-Jacques — incidemment, les talents de M. L.J. Field viennent, de nouveau, d'être reconnus par ses confrères de la C.U.A., groupant 150 compagnies d'assurances générales, puisqu'ils l'ont élu pour 1 an au Comité exécutif du département de l'assurance automobile; ce qui n'est pas une sinécure de nos jours, vu les nombreux accidents qui surviennent chaque fin de semaine au pays.

Fruits et légumes

MONTREAL PC — Voici telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au marché central de Montréal.

Pommes: jaune transparente $1.25 à $3 le minot, rouge hâtive $4.50 à $5 melba $4, duchesse $1.50 le minot.

Bleuets: $4.50 le panier de 11 pintes.

Aubergines: $3. à $3.25 la douzaine.

Betteraves: .40 à .50 la douzaine de paquets, $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Blé d'inde: .25 à .32 1-2 gros, .35 à .40 la douzaine d'épis.

Brocoli: $2.25 la douzaine.

Carottes: .45 à .50 la douzaine, $2 à $2.25 les 50 livres.

Céleri: .90 à $1.50 la douzaine.

Chicorée et escarolle: $1 le paquet.

Choux: $1.25 à $1.50 pour 18, rouges ou savoie $2.50 la douzaine.

Choux de Bruxelles: $5 pour 16 pintes.

Choux chinois: $2 le cageot.

Choux-fleurs: $3 à $3.50 la douzaine.

Concombres: .85 à $1 la douzaine.

Courges: $2 la douzaine, Hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards: $1.25 à $1.50 le minot et $1.75 à $2, les 1 2cellos de 10 onces.

Fèves jaunes et vertes $2 le sac de 20 livres.

Framboises: $3.50 à $4.50 le cageot de 12 chopines.

Laitue: en feuille .75 à $1 le cageot, Iceberg .90 à $1 le cageot, Romaine $2 le deux douzaines, Boston .90 à $1 la douzaine.

Navets: $1.25 à $1.50 les 50 livres, .30 à .35 le paquet de six.

Oignons: .75 à $1 la douzaine de paquets, à bottelage, .45 à .50 la douzaine de paquets.

Pommes de terre: $1.50 à $1.50 les 50 livres.

Persil: .35 à .40 la douzaine de paquets.

Piments verts: $2 à $2.50 la boîte.

Poireaux: .50 à .75 la douzaine.

Soit l'ancien record

En 1964, la consommation du boeuf au Canada sera encore plus forte que le chiffre record de 73.8 livres par tête atteint en 1963. C'est ce que révèle le rapport annuel de Canada Packers Limited, publié aujourd'hui.

Dans ce rapport, le président de la compagnie, M. W. F. McLean, rappelle que les exportations de bovins d'engraissement aux Etats-Unis ont été sensiblement moindres qu'au cours des deux années précédentes et que la population bovines au Canada a atteint un sommet sans précédent. D'après le président, il n'y a aucun doute que cette augmentation de la population bovine et la demande accrue de la part des consommateurs provoqueront une augmentation de la consommation de viande de boeuf.

M. McLean souligne aussi qu'en 1963, il y a eu une diminution de 1.1% dans les abattages de porcs. Il explique ainsi cette diminution générale: diminution de 18.7% dans les provinces de l'Ouest et augmentation de 11% dans l'est du pays. Selon lui, "nos exportations de blé ont contribué à diminuer les effectifs des éleveurs de porcs dans l'Ouest".

Au cours des trois premiers mois de 1964, les arrivages de porcs au Canada ont augmenté de 12.5% et on prévoit une augmentation moyenne de 9% pour l'année.

Au sujet des prix payés aux cultivateurs pour leur bétail, M. McLean déclare qu'en 1963, ils ont été de deux cents la livre inférieurs à ceux de 1962 mais encore plus élevés que les prix de 1960 et 1961. Cela est dû à un plus fort approvisionnement et à des prix à la baisse aux Etats-Unis.

Plusieurs engraisseurs ont obtenu des résultats plus ou moins satisfaisants parce que le prix des bovins d'engraissement était élevé et que celui des bovins finis était à la baisse.

Le rapport annuel de la compagnie indique une augmentation de 7.8% des bénéfices nets pour l'année fiscale 1964: les ventes ont été de $599,970,000 et le bénéfice net $6,214,000. Exprimé en pourcentage des ventes, le bénéfice net a été de 1.05%.

Les bénéfices d'exploitation sont très légèrement moindres que ceux de l'an dernier. A ce sujet, M. McLean donne l'explication suivante: "Cette situation est due à des résultats plus ou moins bons dans le secteur de la salaison. Toutefois, les opérations de nos autres divisions ont été satisfaisantes au cours de l'année".

Bourse de Montréal

Les cours ont légèrement progressé hier en Place locale sous l'impulsion des banques et des papeteries.

L'indice composé a gagné 0.2 à 149.0 mais les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 96 contre 70. Le virement industriel a été de 114,500 actions et celui des mines et prétrolières de 899,700.

L'indice des banques a gagné 0.6 à 132.9. Canadienne Impériale de Commerce a gagné 1 1-2 à 68 3-4, Nouvelle-Ecosse 3-4 à 77.

Les services publics ont fait bonne contenance. Nova Scotia Ligh and Power a gagné 3-4 à 26 3-4, CPR 1-2 à 45 1-2.

Dans le secteur des industrielles, Moore Corn a gagné 1-2 à 56 capendant que Rothmans a cédé 1-2 à 12 3-4.

Les métaux commnus ont progressé. Noranda a gagné 3-4 à 48 capendant que Falconbridge a cédé 3-4 à 72.

Les pétrolières ont légèrement progressé.

Les métaux communs ont oscillé dans un faible rayon. Algoma a perdu un point à 72 1-2.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Burnt Hill a pris la vedette, gagnans 5 1-2 cents à 46 1-2 sur un déplacement de 137,800 actions.

Consolidated Mogador a gagné six cents à 45, cependant que Bruce Presto et Mount Pleasant ont haussé de cinq cents chacune à 27 et $1.15. Mistango River et White Star Copper ont haussé de trois cents à 50 et 60 cents respectivement.

New Imperial a cédé quatre cents à 78, cependant que United Obalski et McAdam ont perdu deux cents à 48 et 77. Ste-Lucie Exploration a cédé un cent à 25.

Bourse de Toronto

Le marché minier a repris son aplomb, après un début lourd

TORONTO — Windfall a pris la vedette hier à la Bourse de Toronto, rejetant du même coup dans l'ombre la poussée effectuée par les industrielles.

En clôture, Windfall s'inscrivait à 78 cents, en progrès de 13 cents. D'autre part, Consolidated Golden Arrow a gagné cinq cents à 29. Glenn a haussé d'un cent à 15 au milieu d'une forte activité. Genex a gagné 4 1-2 cents à 48 1-2 et National Exploration trois cents à 26 1-2.

Les industrielles ont été l'objet d'une reprise pendant que l'appréhension ressentie face à la crise nord-vietnamienne s'est quelque peu apaisée. Les banques ont fait bonne contenance. Impériale de Commerce a gagné 1 1-4 à 68 3-4, Nouvelle-Ecosse un point à 77 cependant que Montréal et Toronto-Dominion ont haussé d'un point chacune à 68 3-4 et 69. Moore Corp. et Pacifique Canadien ont gagné un point à 56 et 44 5-8. Massey-Ferguson a haussé de 1-2 à 27 3-4 et Dominion Stores de 3-8 à 22 3-8.

Dans le secteur des métaux communs, Noranda a gagné 3-4 à 48 et Opemiska 30 cents à $8.50.

Les pétroles de l'Ouest ont fléchi dans l'ensemble. Canadian Delhi a été particulièrement en faveur, gagnant 45 cents à $8.75.

Dome a gagné 3-8 à 30 3-8 dans le secteur des aurifères.

Le virement a été de 4,168,000 actions au regard de 3,725,000 jeudi.

Cours de l'or

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F cote aujourd'hui 42.10F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10. vaut 103.80 F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin aujourd'hui en argent américain au marché livre de l'or européen: $35.07 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.07 22-25, 251 shillings, 7 1-4 pence.

Marine Industries Limited, de Sorel

Recoit une commande de 500 wagons du C.N.R.

Le Canadien National annonce qu'il vient de commander 500 wagons-trémies à la compagnie Marine Industries Limited, de Sorel.

Ces wagons, d'après le devis descriptif du CN, seront de forme cylindrique et muns de roulements à rouleaux, ce qui leur donnera une capacité de 100 tonnes. Ces nouvelles dimensions les classent parmi les plus grands wagons de ce genre au Canada.

Les wagons-trémis sont destinés au transport de matières brutes telles que la potasse, la chaux et le silicate. La plupart des nouveaux wagons seront en service dans l'Ouest du pays et leur livraison commencera vers la fin d'octobre, à raison de huit par jour.

À noter...

G. Gorman Construction Co. de Vancouver vient de vendre ses actions à Frank M. Ross de la même ville. Ces actions étaient détenues par Canadian Dredge and Drydock Co de Toronto.

-O-

United Obalski Mining Company Limited a avisé la Bourse Canadienne que, sous réserve d'enrégistrement d'un accord en date du 29 juillet avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Bouchard & Compagnie Limitée, au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de la compagnie à 35 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vue consentir une option sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 40 cts et 60 cts, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit de cette émission servira à de nouveaux travaux d'exploration, etc., sur la propriété de l'entreprise dans les cantons McCorkill et Gamache ainsi qu'à des sondages au diamant sur les propriétés de Clericy et de Poirier et, enfin, à des levés sur la propriété récemment acquise dans le canton Geary.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre extra-gros 46 à 47; A-gros 45; A-moyen 29; A-petits 20; B 25; C 21. Cageots de bois: extra-gros .47 à .48; A-gros 46; A-moyen 30; A-petits 21; B 26; C 22.

Beurre: arrivages courants, admissible: 92: 52, 93: 53, non admissible 51¾.

Fromage: livré à Montréal ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc 36, coloré 36¼.

Pommes de terre: Québec, $1.60 à $1.75 les 50 livres;; N. B.

Pommes de terre: Québec $1.50 à $1.60 les 50 livres; N. B. $3.70 à $3.85 les 75 livres, $2.65 à $2.75 les 50 livres, .59 à .61 les 10 lixres; I.P.E. $3.75 à $4.00 les 75 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 12 à 12½, procédé par rouleau, no 1 en sacs, 2 à 13, autre catégorie pour nourrissage 11 à 12.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 7½ à 9.

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'il a été déclaré par le bureau de direction de la compagnie un dividende de dix cents ($0.10) l'action sur les actions classe "A" et un dividende de deux cents et demi ($0.025) l'action sur les Actions Classe "D" de la compagnie, payables le premier septembre 1964, aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie, le 15ième jour d'août 1964.

Par ordre du Bureau de direction.

Me Marc LAVIGNE
secrétaire.

La Sarre, le 5 août 1964.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	12309	15¼	14⅞	15¼	16¼	12¾
Abit Pr	50	25¼	—	—	25¼	24¾
Alliance	8462	11½	11	11⅛	11½	10¼
Algoma	1520	74½	72½	72½	75	56
Alumin	36662	32½	31¼	31¾	34¾	27¼
Alum 4¼ Pr	785	45	44¾	45	45	41
Alcan 2 Pr	210	49¼	48½	48½	49¼	46¾
AngT Pr 2.65	125	53½	52¾	53¾	53½	50½
AngT Pr 2.90	150	53¾	53¾	53¾	54½	52¾
AngT 4½ Pr	176	45	—	—	45¼	44
Argus	300	17½	17	17	19	12½
Arg 'C' Pr	440	14½	14	14	15	9¼
Asbestos	8821	23¾	22¾	22½	23¾	18½
Atl Sug	1150	17½	17¼	17¼	19¼	16¾
Atl Sug A	—	—	—	—	24	23¾
Atl Sug B	—	—	—	—	101½	100
aBnk Mont	4047	69¾	67⅞	68¾	69¾	60¼
Bank NS	2055	78	76¼	76¾	78¼	67
Banq CN	1415	78	77¼	77¼	80¾	77
Banq PC	671	55½	55¼	55¼	56¾	53
Bath P	280	21½	21	21	22½	15¼
Bath P A	675	58¾	58	58	59¾	49½
Bath Pr 5¼	100	20½	—	—	20½	20
Bell Phone	11429	57	56½	56½	57¾	50¾
Bow S Pr	40	50¼	—	—	52½	50
Bow 5½ Pr	95	51½	—	—	54	50¾
Bowater	965	7½	7¼	7¼	7½	6
Bow Mer Pr	75	51¾	—	—	53½	51
Brazil	9856	375	345	355	395	195
BA Oil	2041	33½	33½	33¾	34¾	27¾
BC Forest	3600	31½	30½	31	34¼	23¾
BC Pow	800	42	—	—	50	39
BC Phone	100	65	64¾	64⅞	66¼	54½
Brooke Pr	5	21½	—	—	21¼	20½
Brown	1457	15	14⅞	15	17¾	14
Bruck B	1457	15	14⅞	15	17¾	14
Bruck B	100	13¾	—	—	14	10½
Build Prod	1705	37	—	—	37½	25
Cal Pow	7660	23¼	23	23⅛	25	20¾
Can Cem	1854	47¼	46½	46½	50	38½
Can Cem Pr	245	28½	—	—	29¾	27
C Dom Sug	710	25½	25¾	25½	27	22½
Can Iron	1365	40¼	38¾	39	41¾	24¼
Can Iron Pr	25	92¼	—	—	92¼	90
CSL	685	30	29¼	29¼	31¼	29¼
CAE	3425	10	9¾	9¾	10¼	8⅝
Cdn Brew	21320	11¾	11¼	11¼	11¾	9½
Cdn Brew Pr	445	51	—	—	52½	49½
Cdn Brew 'B' Pr	1325	53½	53¼	53½	56	52½
C Br Alum	100	11	—	—	12½	8¾
C Chem w	150	750	—	—	780	500
C Conv A	100	6¼	—	—	750	370
C Fndtn	150	5¼	—	—	5¾	355
C Fndtn 'A' Pr	77	17	—	—	18½	16
C Hydro	50	20½	—	—	26¼	17¾
C Imp Bk C	3672	69¼	66⅞	68¾	69¾	60
CIL	1360	21¼	20¾	20½	22½	17¼
CIL Pr	30	87	—	—	83	78
Cl Pow	455	18⅝	18½	18½	20	15¾
Cl Pow Pr	666	49	48½	48¾	49	46¼
C Loco	200	8¾	8	8¼	8¾	400
C Marconi	5300	475	430	470	470	340
CPR	18419	46¼	44⅜	45½	49⅞	35½
Cdn Pet Pr	2270	13⅜	13¼	13¼	14	12
C Power	1114	17	—	—	17¼	12¾
C Refractories	600	16½	16⅛	16⅛	17¼	15¼
C Vickers	3000	19¼	19	19	19⅞	17¼
CWN G 5½ Pr	400	21¼	—	—	21½	21¼
Cap Wire	50	—	—	—	—	—
Cent Del	11800	830	805	810	855	690
Chemcell	9945	15¾	15	15¼	15⅞	12¾
Chemcell 1.75 Pr	5125	38	—	—	38½	36¼
Chrysler	10	54	—	—	57½	41¼
Coghlin	225	9¼	—	—	11¼	6

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Col Cell	500	11¼	—	—	13½	9
Con MS	5611	37½	36¾	37	38¾	30¼
Con Paper	4294	43¼	43	43	44	39⅛
Con Text	200	12¾	12½	12½	14	10⅛
C Glass	2100	13	12⅝	12¾	13	10¼
Coronation	1200	5½	5¼	5¼	6¾	485
Crain RL	325	18	—	—	18⅛	18
Credit F	40	79	—	—	90	77
Cr Zell A	650	22¾	—	—	32½	26¾
Crush Int	925	12	11½	11½	12⅜	8
Denison	500	14⅛	14⅛	14⅛	15¼	10
Dist Seag	4635	63⅜	60½	62¾	64½	50½
D Bridge	12744	22⅛	21¼	21⅜	26	16⅞
D Coal Pr	175	11	—	—	15⅛	12
DeFasco	9497	25⅛	24¾	24¾	25¾	20¼
D Glass	4650	17½	17	17	19⅜	17
D Glass Pr	10	19	—	—	20¼	17¾
Dosco	675	16⅝	16	16¼	19¾	14¼
D Stores	3620	23⅛	22	22	23½	16½
Dom Tar	26415	23⅞	22⅛	23¼	24¼	16⅞
Dom Tar Pr	100	23¼	22½	23¼	23	21
Dom Text	5729	29¾	28½	28⅞	29¾	23
D Text Pr	15	150	—	—	150	144½
Donohue	1535	10⅝	10½	10⅝	10⅝	9¾
Du Pont	1161	55	53	54	56	39⅝
Du Pont Pr	5	84	—	—	84	11
Dupuis A	800	11	11½	11½	14¼	11
E Koof	—	—	—	—	30	27
East Chart Trst	—	—	—	—	37½	28⅝
Eddy M	—	—	—	—	47	40
Electrolux	525	44½	43¾	43¾	45¾	36
Falcon	380	72¾	72	72	74½	59½
Fam Play	1950	20⅝	19¾	19¾	21½	18¾
Fleetwood	450	19⅛	19¼	19¼	22	19
Fraser	1795	32¾	32	32	34¼	27½
Fr Pete Pr	150	350	340	340	410	300
Frosst A	625	17½	—	—	19¾	17
G Dynam	300	35¼	34	35½	35½	25¾
GMC	25	100½	—	—	102½	84
Gr Br Cn Inv Pr	25	48½	—	—	48½	45¾
GLPaper	3035	27¼	26½	26¾	27¾	22
Gunnar	900	690	—	—	715	695
Handy Andy	100	8¾	—	—	11	8½
Hardeee	300	190	—	—	200	89
Hawk Sid	5558	7½	7⅛	7¼	8¾	5⅝
Hollinger	4365	27⅜	26¾	26¾	31¼	26¼
Holt Ren	5	14½	—	—	15	14½
Home A	2065	18¾	18	18	23½	12¼
Home B	500	18¾	18	18	23	13
H Smith Pr	300	41½	—	—	45	43½
Hud Bay	554	66½	65⅛	66	70⅛	58½
Hud's Bay	2255	16¼	16⅛	16¼	16⅞	14⅜
Husky Oil	31605	10	9⅝	9¾	10⅜	6¼
Imp Oil	4592	51⅛	50¼	50⅝	52¼	44⅜
Imp Tob	2515	13¼	13¼	13⅝	14½	12⅛
Ind Accept	10920	24	23¼	23½	25½	22¼
Inland C Pr	200	15¾	—	—	17¾	15¾
Int Nickel	8875	84¼	82⅞	83½	89¾	73½
Int Pap	403	35	34¾	35	37⅛	33
Int Util	6490	26¼	26⅛	26⅜	28	22⅝
Int Util Pr	350	53	52¾	52¾	55½	45½
Inter PL	1860	90	88½	88½	90½	80
aJmaica Ps	525	12⅝	12⅛	12⅜	12¾	9¾
Labatt	1245	22⅞	22¼	22⅜	23⅜	18
Laur Fin	2330	16	15¼	15¾	16¾	12¼
Lewis	150	7¼	—	—	7¼	7
Loblaw 'A'	4375	9	8¾	8¾	9	6⅞
Loblaw 'B'	8485	9½	9⅛	9¼	9½	7⅛
Loeb, M	685	12	11¾	11¾	13	11
Maclaren A	325	23½	23	23	23½	21¾
Mclaren B	2700	24	—	—	—	—
MB & PR	10265	30⅝	30¼	30⅝	31¼	26⅛
Maritime Electric	600	21½	—	—	22	19½
Maritime Tel	1256	20¾	20½	20½	21¾	19⅛

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Mass-F	37710	29½	27	27⅝	31⅜	16⅝
Mass-F 5½ Pr	6785	146¾	134	137½	157	105½
Met Stores	600	9⅛	8⅞	8⅞	9½	7½
Miron 6pc	1655	13	12⅛	12⅛	13¾	10¾
Mitch R A	205	6¾	—	—	8	6
Molson A	1900	35½	34½	35¾	35¾	27¼
Molson B	212	36¼	35¾	36¼	36	28¼
Mont Loco	425	13½	13	13	13⅜	12¼
Mont Trst	100	92½	—	—	103	90
Moore Corp	1315	56⅜	55	56	56⅞	50
Morse Rob 'A'	700	14⅞	14½	14½	14⅝	10
Nat Drug	50	11	—	—	14½	11½
Nfld Light	340	11¼	—	—	12	10
Noranda	4469	49	47¼	48	49⅞	40⅛
NW Util Pr	250	82¾	82¼	82¾	83	82¼
NS LP	100	26	26	26¾	28	23¾
Ogilvie	4740	14¼	14	14	16	14
Ogilvie Pr	25	29⅜	—	—	40	39⅜
Ont Steel	200	30	—	—	31	21
Oshawa A	5000	28	—	—	28¾	28¾
Pac Pete	6750	13⅜	12¼	13	15½	11
Page-Hers	46	29¼	—	—	30	19⅞
Penmans	115	31	30½	31	31⅜	28
Placer	1400	38	—	—	39	22⅞
Pow Corp	14945	12¾	12⅜	12½	13	10½
Price Br	6080	46½	45	45⅝	47	38½
Price Pr	50	88¾	—	—	89½	87
QN Gas	7877	9¼	9¼	9¾	10½	6¾
QN Gas Pr	630	130	129½	130	139	96
Que PHone	2465	24½	23	24⅜	29¾	22
Que PH 58 Pr	100	21	—	—	21½	20¾
Reitman	100	13	—	—	14	10¾
Rio Algom	800	950	920	920	13½	920
Rockwell	138	52¼	51¼	52⅛	53⅛	41½
Rolland A	985	10⅞	10½	10½	12	8¾
Rolland Pr	15	90	—	—	92	90
Rothmans	980	13⅜	12¾	12¾	14	9¼
Royal Bank	9094	79½	77½	79	79½	70¾
Russel - Sons	1100	11¼	—	—	11¼	9¾
StL Cem A	500	28	27½	27½	29	17
StL Cem Wts	100	7¼	—	—	7¼	100
StL Corp	—	—	—	—	22¼	21⅜
StL Corp A Pr	15

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	3331	110	95	95	—10
Abitibi	3460	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Ackind pr	50	$25½	25½	25½	
Alta Gas	2692	$34	33	34	— ⅜
Alta Gas Bpr	210	$107	107	107	
Alta Gas w	200	960	960	960	—15
Alta Nat	100	$21¼	21¼	21¼	
Alg Cen	6330	$35½	35½	35½	
Algoma	994	$73⅜	72⅛	72¼	—1¼
Aluminl	5370	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅜
Alum 4¼pr	675	545	44⅜	45	
Alum 1pr 4	150	$22	22	22	— ¼
Alum 2pr 4½	80	$48½	48½	48½	— ½
Analog	4200	145	120	140	+10
Analog wts	500	20	20	20	—5
Anthes Cpr	80	$103	102¼	102¼	+ ½
Arg C P pr	1075	$14⅛	13⅜	14⅛	+ ¼
Arg 250 pr	50	$51½	51½	51½	
Atlan 6pr	200	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Atl Sugar	800	$17⅛	17⅛	17¼	— ⅛
Bank Mont	2467	$69	68⅛	68¾	+ ¼
Bank NS	1080	$77	75¾	77	+1
Bath P	2110	$21½	21¼	21½	
Bath P wts	1900	700	700	700	
Bath P A	400	$58⅛	58	58⅛	— ⅛
Bath P pr	200	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Bell Phone	3706	$56¼	56½	56½	— ⅛
Bicks	150	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Bowater pr	200	$51	50	50	— ¼
Bow 5½pr	25	$52	52	52	
Bowater	360	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Bramalea	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Brazil	5076	355	350	360	—5
Brazil pr	215	$73	73	73	
Br Tnk	100	370	370	370	+10
BA Oil	1280	$33¾	33½	33¾	+ ⅜
BC Forest	990	$31⅛	30⅜	31⅛	+ ⅛
BC Pack A	300	$17	17	17	
BC Pack B	200	$17¼	17	17	
BC Pow	650	46	46	46	—1
BCPh 5½ pr	25	$103¼	103¼	103¼	
BCPh 4¾ pr	25	$99	99	99	— ½
Build Prod	25	3755	3755	3755	
Bulolo	100	$6	6	6	
Cabot	220	37	37	37	
Cal Pow	1405	$23⅛	22¾	23⅛	+ ⅜
Can Bread	250	$8½	8½	8½	
Can Cem	179	$46½	46¼	46½	
CCC Stone	240	$23	22½	23	
CD Sug	150	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
CI Fndry	775	$39	38¾	38¾	
CI F 4¼	250	$98¼	98¼	98¼	
Can Malt	150	$21	21	21	+ ½
C Pack B	50	$72	72	72	
Can Perm	250	$71½	71⅛	71½	
CAE	500	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
C Brew	4790	$11⅜	11⅛	11⅜	— ⅛
C BrewApr	245	$51	50¾	51	
C B Aim A	100	$10¾	10¾	10¾	+¼
C B Al A w	200	170	170	170	+20
C B Al B w	200	155	150	155	
Cdn Can A	225	$14⅞	13¾	14⅞	
C Chem w	260	750	750	750	
C Found pr	225	$17⅜	17⅜	17⅜	
CGE pr	25	$41	41	41	+ ¼
C Hydro	400	$21½	21	21¼	+ ¼
C Imp Bk C	2954	$68⅞	67	68¾	+1¼
C Ind Gas	1000	$10	9⅞	10	+ ⅛
C Ind Gas pr	100	$14	14	14	
CIL	3222	$20½	20½	20½	— ½
C Marc	1000	465	460	460	—5
CPR	3667	$45⅜	44½	45⅜	+1
Cdn Pet pr	686	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Tire A	214	$37½	37½	37½	
CWN Gas	260	$17¼	17¼	17¼	
CWN Gpr	210	$17	17	17	
C Wstng	25	$39	39	39	—¼
Chemcell	1343	$15¼	15	15¼	
Chrysler	300	$55	55	55	+ ⅜
Clairtone	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Col Cell	800	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
C Savings	100	$11	11	11	+ ⅛
Con Bldg	2025	$10¾	10½	0⅜	
Con Bldg pr	225	$8¼	8¼	8¼	
Con M S	2137	$37¼	36⅜	36⅜	
Con Paper	610	$43¼	42¾	43	— ¼
Con Gas	2685	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Con Gas B	10	$106¾	106¾	106¾	+
Corby vt	190	$20	20	20	
Corby B	100	$20½	20½	20½	
Corunation	150	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Corontn pr	210	$26	26	26	
Coron 120 pr	200	$18½	18½	18½	+ ⅜
Coron w	1000	70	70	70	—5
Coron 2 wts	700	130	130	130	—5
Cosmos	250	$11⅞	11⅞	11⅞	
Crain RL	350	$18¼	18	18¼	+ ⅜
Crestbrk	175	350	350	350	
Crush Int	400	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Cygnus A	1204	445	445	445	—5
Cygnus B	6794	475	465	470	+5
Delta Acc	100	$22	22	22	— ⅛
Dist Seag	1822	$63	62⅜	63	+ ⅜
D Bridge	2219	$21⅞	21¼	21⅞	+ ⅛
D Coal pr	100	$11	11	11	— ½
Dom Elect	315	$11¼	11¼	11¼	
Dofasco B	2032	$24⅝	24⅜	24⅝	— ⅛
Dom Glass	260	$7	17	17	
D Magnes	280	925	925	925	
Dom Scot	260	$11	11	11	
D Scot pr	210	$49¼	49¼	49¼	
Dosco	150	$16	16	16	+ ⅛
Dom Stores	3411	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ⅜
Dom Tar	3121	$23¼	22¾	23¼	+ ¼
Dom ext	315	$28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅛
Du Pont	186	$54¼	54	54	—1
Emco	275	$19	18	19	
Emp Life	260	$260	260	260	
Exquisite pr	220	$10¼	10¼	10¼	
Falcon	1177	$72¼	72	72	— ½
Fam Play	175	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Fed Grain	150	$92	90½	92	+2
Fleet Mfg	600	67	67	67	+1
Fleetwood	250	$20	20	20	
Ford Cda	90	$194	192	192	—3
FPE-Pion A	200	$10⅝	10⅝	10⅝	
FPE-Pion pr	100	$55	55	55	
Fraser	60	$32	31⅞	32	
Freiman	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
Frosst A	200	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
Fruehauf	500	$8¾	8½	8½	— ½
Gen Bake	100	$7	7	7	+ ⅛
G Dynam	125	$34½	34	34	— ½
GMC	224	$100¼	99	99	
GP Drill	200	135	135	135	+5
GP Drill A	1000	130	130	130	—10
GS Wares	230	16⅛	15¾	16	
Globe A	200	$12½	12½	12½	— ⅛
GL Paper	105	$26⅞	26⅞	26⅞	— ¼
GL Power	200	$22½	22½	22½	— ½
GN Cap	119	$10¾	10¾	10¾	
GW Coal A	2400	470	470	470	+20
GW Coal B	1700	495	425	490	+90
Great West	2500	17	15	17	—5
Gr Wpg G	260	$16	16	16	
Greyhnd	801	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Guer Tr	116	$60	60	60	
Hand Chem	275	$7½	7½	7½	
Hardee é	2200	89	85	86	—4
Hard Carp	210	$18	18	18	
Hawker-S	835	$7¼	7¼	7¼	
Hawker pr	25	$100¾	100¾	100¾	+ ⅛
Home A	772	$18⅛	18	18⅛	+ ⅜
Home B	617	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Horne Pf	2365	330	320	325	
HBC	1070	$16¼	16	16¼	+ ⅛
H B Oil G	1550	$16⅞	16⅜	16⅜	— ½
Hur Erie	185	$66w5	66½	66½	— ½
Husky	1725	$9⅜	9¾	9¾	— ⅛
Imp Life	100	$195	195	195	—2
Imp Oil	2046	$50⅜	50⅛	50⅜	
Imp Tob	1215	$13¼	13⅛	13¼	
Imp Tob pr	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Ind Accep	850	$23¾	23¾	23¾	
Ind Min	270	$10½	10½	10½	— ⅛
Ingersoll A	300	$10	10	10	
Inglis	700	400	395	400	
Inland Gas	750	$8	8	8	
Inland Gpr	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Inland Gw	600	85	85	85	
Int-City Gas	100	$8¾	8¾	8¾	
Int Bronze	210	$22½	22½	22½	
IBM new	21	$486	486	486	—14
Int Nickel	4731	$84	82½	83½	+ ½
Int Util	3115	$26¾	26⅛	26½	—⅛
Int Util pr	300	$53	53	53	
Inter PL	1785	$89½	88	88¼	— ¼
Int Stl P	1725	355	350	350	
Inv Syn	100	$67	67	67	+ ¼
Inv Syn A	1330	$66½	65¾	66	+ ½
Irog G pr	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+1⅜
ITL Ind pr	100	$22¾	22¾	22¾	
Jefferson	675	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Jeff Bw	400	340	330	330	
Jockey C	1130	420	415	415	—5
Jock C pr	300	$10¾	10½	10¾	
Jock wts	300	48	45	48	
Kelly D A	200	$6⅛	5¾	6⅛	
Labatt	441	$21⅜	21¼	21⅜	— ⅜
Lafarge	230	$9½	9½	9½	
Lafarge A	100	$11½	11½	11½	— ¼
LOnt Cem	1750	300	290	290	—5
LOnt Cemp	275	$13¼	13¼	13¼	
LO Cem w	200	39	39	39	—1
Lakeland	815	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Lambtn Ln	2200	$8½	8½	8½	
Laura Sec	200	$20¾	20½	20¾	+ ½
Lau Fin	957	$15¾	15½	15⅝	+ ⅜
Lau F 200	100	$42	41¼	41¼	— ¾
Lau Fin 6½	250	400	400	400	+9
Leland	1300	23	20	20	—3
Levy	237	$19	19	19	— ¼
Levy A pr	135	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Levy B pr	875	$24½	24½	24½	+ ⅛
LobCo A	2676	$8¾	8½	8¾	
LobCo B	2425	$9¼	9	9¼	+ ⅛
LobCo ir	50	$50	50	50	— ¼
Lob Inc	250	$8⅝	8⅝	8⅝	
Loeb M	3355	$11½	11¼	11¼	— ⅛
MB and PR	1203	$30¾	30¼	30¾	+ ⅛
Magna El	325	200	200	200	—10
Manoir Ind	750	230	225	225	—5
M Leaf Mill	710	$17¼	16⅝	16⅞	— ⅛
Mass-F	13721	$27¾	27½	27¾	+ ⅛
Mass-F 5½	219	$138½	137¼	137½	+2¼
MEPC A	500	380	365	365	—15
Mex LP pr	225	$13½	13½	13½	
Mid-West	1363	325	320	325	
Milt Brick	800	330	325	325	—10
Molson A	80	$35½	35¼	35¼	— ¼
Montex	200	$6	6	6	
Montex wts	700	175	175	175	
Mont Loco	115	$13¼	12⅝	13⅜	+ ⅛
Mont Trst	219	$94	94	94	
Moore	823	$56	55	56	+1
Morse A	200	$14¼	14	14	— ⅛
Nat Drug	220	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Nat Trust	220	$24¾	24¾	24¾	
Nia Wire	238	$15⅛	14⅞	14⅞	
Nia Wire B	2151	$13½	13½	13½	
Noranda	2443	$48¼	47¼	48	+ ¾
NO NGas	225	$23	23	23	
Nor Phone	1115	$10¼	10	10¼	+ ⅛
NW Util pr	125	$83	82¼	83	
Ocean Cem	575	$19	19	19	
Ogilvie	903	$14⅛	14	14¼	+ ⅛
Nor Tar Ch	350	400	400	400	
Nor Tar Chp	100	$23	23	23	+ ⅛
Oshawa A	275	$27½	27¼	27½	+ ¼
Overland	240	$8¼	8¼	8¼	
Pac Pete	855	$13⅛	12⅝	13⅛	+ ¼
Pac Pete w	200	760	750	760	+15
Pembina	600	$8¼	8¼	8¼	
Penmans	175	$31½	31	31½	+ ½
Pow Corp	530	$12½	12¼	12½	
Price Bros	790	540	45¾	46	— ¼
QN Gas	1618	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
QN Gas pr	93	$130	129	129	— ⅝
QN Gas 5½w	100	31	31	31	
Rapid-Grip	200	$30	230	230	—10
Rap-G A	200	$8½	8½	8½	
Reichhold	100	$30	30	30	+1⅛
Revelstoke	425	$11¼	11⅛	11¼	— ⅛
R Yarn A	225	$23½	23½	23½	
Rothman	825	$13⅛	13¼	13¾	— ⅛
Royal Bank	2294	$79⅛	78¾	79	— ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Ryl Oak A	100	$10	10	10	— ½
Royalite	108	$12½	12½	12½	
Russel H	250	$11	11	11	
StL Corp	220	$21⅜	21⅜	21⅜	
StL Cp Apr	20	$103	103	103	+1¼
Salada	1485	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Sayavette	15450	370	350	365	+20
Scythes	150	$18½	18½	18½	+ ½
Seven Arts	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Shell Can	1027	$18⅜	18⅜	18⅜	
Shell Ipr	672	$28	27½	28	+ ⅜
Shell I wts	914	615	605	615	+15
Shop Save	565	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Shulty's	100	410	410	410	—10
Silverwd A	225	$14¾	14¾	14¾	
Simpsons	1375	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅛
Slat Steelpr	140	$20⅜	20⅛	20⅜	— ⅜
SKD Mfg	1100	480	465	480	+10
Slater Steel	705	$17	16⅞	17	— ⅛
Stafford	100	470	470	470	
St Pav	290	$10¾	10¾	10¾	
Suptest ord	350	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅜
Steinbg A	265	$31½	31	31	
Steel Can	5283	$26½	25¾	26⅛	+ ⅛
Tamblyn	212	$21½	21½	21½	
Southam	1105	$31½	31½	31½	+ ⅛
Slat A wts	100	745	745	745	+5
Slat B 5½pr	200	$18½	18½	18½	+ ⅛
Texaco	122	$58⅜	58⅜	58⅜	— ⅛
Thd CG In p	25	$50½	50½	50½	
Texaco pr	100	$90	90	90	
Tor-Dom Bk	1124	$69¼	68½	69	+ ¼
Tower	500	60	60	60	—5
T Fin A	1710	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
T Fin B	250	$12½	12½	12½	
Transair	300	325	325	325	+5
Tr Can PL	4177	$41¼	40⅝	41⅛	+ ⅛
Trans-Mt	795	$19⅜	19⅛	19⅜	— ⅛
Trans PPL	1025	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Turnbull	295	$9⅜	9½	9⅜	
Turnbull Apr	200	$20¼	20¼	20¼	
Un Gas	1095	$24½	24¼	24¼	— ¼
U Corp A	225	$30½	30½	30½	
U Corp B	730	$11	10¾	11	
Vers-Pac	1700	$17	17	17	
Weston A	1215	$19¼	19⅛	19¼	
Weston B	200	$19⅝	19½	19½	— ¼
Wstn 4½pr	210	$96½	96½	96½	
Wstn apr	25	$109	109	109	
West Ass	498	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Woodwd A	655	$27	27	27	
Y Knit B	100	125	125	125	+5
Zenith	300	420	415	415	—5
MINES					
Accra	500	25	25	25	—3½
Agnico	9080	67	65	67	+2
Akaitcho	22500	59	55	59	—5
All Pitch	4500	20	19	19½	
Am Lorder	3222	$20½	20½	20½	— ½
A Am Moly	2300	139	136	138	—2
Ansil	31798	12½	11½	12½	+ ½
Area	3200	187	182	185	
A Arcadia	3500	21½	21	21	
Atl C Cop	1500	95	95	95	
Atlas Yk	500	8	8	8	
Atlin-Ruf	6500	9½	9	9½	+1
Aunor	1100	395	385	395	+5
Bankfield	1700	14	13	13	—1
Base Mets	14600	22	20	21	
Basha	800	9	9	9	—1
Belleter	9000	48	46	46	—1
Benrim	1895	675	665	670	—5
Bevcon	11000	10½	10½	10½	— ½
Bibis	7900	26	24	26	
Bidcop	3101	9½	9½	9½	
Big Name	2100	35	35	35	
Black Bay	20700	19	15	19	+3
Brabrone	550	390	385	385	+5
Bounty	5352	30	29	29	—1
Broul Roef	1000	47	46	46	—1
Brunswk	2096	925	910	915	—5
Buff Ank	2450	212	208	212	+7
Bunk Hill	39000	24½	21	23½	+1½
Cadamet	8725	14	13	13½	—1
Camflo	13100	170	168	168	+4
Camp Chib	4100	425	405	415	+10
C Tung	5000	95	95	95	+3
Can Mine	5500	27½	25	25	+1
C Austral	2000	8½	8½	8½	+ ½
C Dyno	52065	202	190	192	+2
C Faraday	400	289	285	285	—5
C Keeley	4500	26	25½	26	
Cdn NW	1000	6	6	6	
Candore	7166	21½	21	21½	— ½
Can Erin	1000	8	8	8	+ ½
Cariboo	3600	71	70	71	+1
Cassiar	2190	$12½	12¾	12½	
Cayzor	2000	25	25	25	+4
Cent Pat	200	150	150	150	
Chesklrk	59500	13	12	13	+ ½
Chib M	1000	32	32	32	+2
Chimo	1000	86	86	86	—1
Coch Will	1300	315	310	310	—5
Con Kev	2500	10	10	10	— ½
Con Shaw	500	21	21	21	
C Bellek	2000	6½	6	6	
Cons Brewis	2000	42	37	37	—1½
C Fen	500	16½	16½	16½	+ ½
CG Arrow	6900	29	25	29	+3
C Halil	8625	42	39	40	+2
C Marben	200	174	173	173	—1
C Mogul	2000	375	370	375	—5
C Morrison	4200	73	72	73	+1
C Mosher	800	142	142	142	+2
Con Negus	43000	22	21	22	+1½
Con Nichol	5000	13	12½	13½	—1
C Northid	5200	24	24	24	
C Rambler	1200	133	130	133	—2
C Regcourt	10000	15	13½	13½	—2
C Sannorm	34000	11½	11	11½	+ ½
Conwest	1010	555	550	550	—10
Cop Corp	6000	29	28½	29	—1
Cop Man	500	8½	8½	8½	+ ⅛
Coulee	2000	25	25	25	
Cowich	3000	47	47	47	—1
Craigmt	3325	$17	16¾	16¾	— ⅛
Croinor	20000	18½	17½	18½	+ ½
Crowpat	6800	9½	9	9	
Cusco	13590	16	14	16	+1
Daering	2000	12	12	12	
D'Aragon	1000	18	18	18	—1
Dickrsn	1100	480	470	470	—5
Delhi Pac	6000	18½	18	18	—1½
Donalda	7500	8½	8½	8½	— ½
Discovery	950	325	310	310	—5
El Sor	1500	6	6	6	—1
Duvan	9200	15	14	15	+1
East Sull	850	325	325	325	
F'west T	6008	18	16	18	+1
Deer Horn	1500	56	56	56	—1
Denison	1285	$14¾	14⅜	14⅜	
D'Eldona	1333	8½	8½	8½	
F Mar	2100	175	172	172	—5
Frncoeur	10000	19	18	19	
Frobex	1814	110	105	110	
Gaitwin	2040	5½	5½	5½	
Geco Mines	75	$37½	37½	37½	+ ¼
Genex	138500	50	43	48½	+4½
Glant YK	266	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Glen Uran	169300	15	12	15	+1
Goldale	500	35	35	35	+1
GF Mining	16400	42	38	42	+3½
Goldray	4167	46	45	45	
Grandroy	1500	16½	16½	16½	
Granduc	3000	540	530	530	—15
Gulf L	57600	24	20	24	+1
Gunnar	440	685	680	680	—10
Hard Rock	2120	13	12½	12½	
Har-Min	4100	9	8½	9	+ ½
Hastings	930	275	275	275	+1
Headway	5600	18	16	16	—2
Heath é	500	5½	5½	5½	
High Bell	550	790	760	790	+10
Hollinger	300	27	27	27	+ ¼
Hud Bay	300	$66¼	66	66	
Hu-Pam	5500	15	15	15	
Int Helium	300	150	150	150	
Irish Cop	15700	28	26	27	+2
Iso	1700	255	250	250	
Jacobus	34000	21	18	21	+2½
Jelex	16200	23	22	22	—2
Joburke	687150	19½	15	18½	+4
Joliet é	10000	34	33	33	—1
Joutel	5500	139	130	139	+10
Jowsey	9186	62	56	58	—1
Kenville	5000	10	9½	10	+1
Kerr Add	2450	720	705	720	
K Anacon	1060	102	102	102	—2
Kilembe	2200	490	465	490	+10
Kirk Min	4109	18	17½	17½	
Lab Min	200	$22	22	22	
L Dufault	3600	$11¾	10¾	11½	+ ½
Lakehead	40500	29	26½	27½	+ ½
Lake Ling	2000	11	11	11	
L Osu	1500	18	18	18	— ½
L Shore	270	195	195	195	—5
La Luz	2600	700	700	700	+5
Langis	3000	31	30	30	—1
Latin Am	13000	16	15	15½	— ½
Leitch	9850	575	535	545	+10
Lencourt	13000	7	7	7	
Liberian	135	$14¼	14¼	14¼	
LL Lac	100	190	1908	190	—9
Lorado	4100	150	150	150	—2
Louvicr	62200	24	21	24	+2
Lyndhst	1000	7½	7½	7½	
Macdon	8200	29	28½	29	
Madsen	2900	205	198	205	+6
Magnet	25500	12½	12	12½	+ ½
Maralgo	7750	15½	14½	14½	— ½
Marboy	500	14½	14½	14½	
Marcon	1500	13	13	13	+ ½
Marchant	11500	198	191	192	+2
Martin	500	57	57	57	+1
Matach	1000	10	10	10	+ ½
Matgami	3420	$15¾	15¼	15⅜	+ ⅛
Maybrun	10000	10	9½	10	+ ½
McIntyre	110	$57½	57½	57½	— ¼
McKen	1500	14	13	13	—1
McMar	2500	7½	7½	7½	— ½
McWat	11000	22	22	22	
Mentor	2000	36	35	35	—1
Merrill	5760	66	64	66	+2
Meta Uran	5000	12	11½	11½	— ½
Metal Mine	1500	119	115	119	+3
Midrim	2000	34	34	34	
Min Ore	14544	18	16½	16½	+
Min Ore	14544	18	16½	16½	+ ½
Moneta	23000	161	154	154	—8
Mt Wright	5000	55	53	55	+2
Multi M	5000	30½	29	29	+ ½
Nat Expl	88500	28	23	26½	+3
Nealon	1000	9½	9½	9½	
New Alger	3000	6	6	6	
New Ath	5000	28½	27	28	+1
New Bid	1000	5½	5½	5½	
New Cal	11000	46½	43	46½	+4½
Newconex	3500	415	390	415	
Nconex wts	2300	95	92	95	+2
N Goldvue	5000	6½	6	6	— ½
New Hosco	24950	265	246	263	+13
New ason	500	7½	7½	7½	
N Kelore	128500	15½	15	15	— ½
Newlund	11000	17½	17	17½	
N Mylama	5500	15½	15	15½	—½
Newnor	11000	15½	14½	15½	+ ½
New Rouyn	11000	13	13	13	
N Senator	1000	15½	15½	15½	é
New Teku	47000	42	32	41	+7
Nack Rim	1250	17½	17½	17½	+ ½
Nisto	21500	11½	11	11	— ½
Norbeau	8800	127	121	123	—2
Norgold	3000	3½	13½	13½	—1
Noriex	28500	15½	15	15	— ½
Normetal	3555	375	370	375	
Norpax	13500	15	13	14	— ½
N Bordu	2550	17½	17	17	
N Coldstrm	1000	68	68	68	+1
N Rank	4000	32½	32	32	
N Rock	1060	30½	30½	30½	
Northcal	4200	67	65	66	—2
North Can	100	160	160	160	
Northgate	3930	425	420	420	—5
Norsp A w	100	25	25	25	+5
Nova Mines

Huit pays représentés à la 10e traversée du lac St-Jean, ce matin

Willemse demeure toujours le grand favori

- **Le Montréalais Lacoursière et l'Égyptien Heif tentent encore de lui enlever le titre**
- **Des milliers de spectateurs assistent au départ de Péribonka et à l'arrivée à Roberval**

ROBERVAL (Spécial) — On connaît maintenant la liste officielle de tous les nageurs qui se lanceront ce matin à l'assaut du lac Saint-Jean, au quai de Péribonka. Huit pays seront représentés à la classique internationale du Piékouagami : la Hollande, la Yougoslavie, l'Argentine, l'Egypte, les Etats-Unis, l'Angleterre, le Mexique et le Canada. De Hollande, nous verrons à l'oeuvre le grand champion international Herman Willemse et la jeune Judith de Nys ; du Mexique, Fausto Ramirez ; de Yougoslavie, Diki Bodjardzy; d'Argentnie, Roberto Reta et Jorge Mezzadra. Si un ou plusieurs nageurs décident de se retirer de la course, le Club aquatique invitera par ordre : François Asselin, d'Arvida, Florencio Romero d'Argentine à le ou les remplacer.

HERMAN WILLEMSE
(Hollande)

Le Hollandais volant — surnom que lui donnent ses camarades vient de remporter à 29 ans, pour la 5e année consécutive, le marathon d'Atlantic City. Il a triomphé au marathon du lac St-Jean à trois reprises sortant vainqueurs des épreuves de 1961, 1962 et 1963. Il est favori pour répéter son exploit pour une quatrième année. Originaire d'Utrech, Herman domine le monde professionnel de la nage. Il a fait aussi une brillante carrière chez les amateurs.

REJEAN LACOURSIERE
(Canada)

Considéré comme le meilleur nageur canadien-français sur longue distance, Réjean Lacoursière, qui demeure à Montréal, n'est âgé que de 28 ans et a remporté en 1960 les honneurs du marathon du lac St-Jean. En 1961, 1962 et 1963, il s'est classé 2e derrière Willemse. Il a représenté le Canada aux Jeux de l'Empire en 1954. C'est un favori pour l'emporter samedi.

CLIFF LUMSDEN
(Canada)

Lumsden est un des plus grands athlètes que le Canada ait produit. Ce Torontois de 36 ans a dominé pendant plusieurs années le monde de la nage professionnelle. En 1962, il a terminé au 2e rang après Willemse dans les courses d'Atlantic City et du lac St-Jean. Cette année, à Atlantic City, il a terminé en 4e place. C'est un sérieux concurrent qui tentera de nouveau samedi de remporter pour une première fois les honneurs de la traversée du lac St-Jean.

JENNY JAMES
(Angleterre)

Jenny James, d'Angleterre fut la seule femme à franchir le détroit de Bristol, en Angleterre. Elle a par ailleurs rallié les côtes de son pays après avoir traversé la Manche, une distance de 21 milles, en 13 heures et 45 minutes. Elle a également complété une course de 35 milles en France dans la Loire.

STEEVE WOZNIAK
(Etats-Unis)

Steeve Wozniak, 45 ans, de Buffalo, se mesurera aux Willemse, Lacoursière et les autres.

Steeve Wozniak n'avait pas été tellement chanceux au marathon du lac St-Jean en 1959. De violents malaises d'estomac l'avait obligé à se retirer au milieu de la course. L'athlète américain affirme cependant qu'il est en meilleure condition physique que jamais et bien déterminé à compléter cette année.

En 1948, il gagnait une course de 10 milles aux Etats-Unis. A Atlantic City, il a conservé la troisième place en 1954, 1955 et 1956; en 1958, il gagnait un marathon national de 5 milles.

JUDITH DE NYS (Hollande)

Agée de 22 ans, Judith de Nys demeure à Hilversum, Hollande. Elle détient plusieurs records européens dont le 1500 mètres, style libre (Hollande 1962). Elle a nagé dans nombre de pays, Pour ne mentionner que l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, Israël, les Etats-Unis et le Canada, sans parler évidemment de la Hollande. Judith est une compatriote d'Herman Willemse.

JORGE OSCAR MEZZADRA
(Argentine)

On a dit de lui qu'il possédait un style apparenté à celui d'Herman Willemse. Cet excellent athlète argentin a déjà participé à la Traversée internationale ainsi qu'aux marathons d'Atlantic City, de Toronto et de Miramar Mar del Plata.

ROBERTO-H. RETA SEERY
(Argentine)

L'un des meilleurs nageurs de l'Argentine, Reta participera pour la première fois à la Traversée internationale du lac Saint-Jean.

Sixième à Miramar Mar del Plata en 1962, cinquième en 1963 et quatrième en 1964 à Santa Fé-Coronda, il a établi cette année, un nouveau record entre Tigre-Balnéario et Buenos-Aires.

Agé de 25 ans, Reta est au sommet de sa condition physique.

GEORGE PARK (Canada)

Ce brillant athlète de Toronto a de qui retenir puisqu'il est le frère de Tom Park. George a participé cette année, au marathon d'Atlantic City et il s'est classé au onzième rang. Agé de 30 ans, il est propriétaire d'une piscine et maître-baigneur, dans la ville reine, Mesurant plus de six pieds, Park a remporté en 1964, la première place au marathon du Saguenay.

ABDEL LATIE ABOU HEIF
(République Arabe unie)

Les succès de Heif ne se comptent plus. Il est actuellement le seul nageur qui puisse se vanter d'avoir battu Herman Willemse en 1963 (à Toronto). Il a remporté à peu près tout ce qu'il y a de marathons au monde, sauf ceux du lac Saint-Jean et d'Atlantic City. Il a 36 ans et l'an dernier, sur le continent américain, il a fini second à Atlantic City et au lac Saint-Jean, premier à Toronto et au lac Michigan.

Ray Herbert fait gagner les White Sox

CHICAGO. — Ray Herbert a limité hier après-midi les Red Sox de Boston à cinq coups sûrs aidant les White Sox à réussir un blanchissage de 2 à 0. Le vétéran lanceur droitier a remporté sa 5ème victoire a umonticule, cette saison.

Ed Connolly a été crédité de la défaite pour les siens, sa quatrième contre Chicago et sa huitième, cette saison. Ray Herbert a aidé sa propre cause en obtenant un coup sûr, à la sixième manche, permettant à Ron Hansen de croiser le marbre pour le premier point. Le deuxième et dernier point fut compté également avec l'aide de Herbert qui cogna un "bunt" permettant encore à Hansen de croiser le marbre, à la huitième manche.

BOSTON	AB	P	CS	PP
Mantilla, 2e-b.	4	0	1	0
Bressoud, a.-c.	4	0	2	0
Yastrzemski, c.-c.	3	0	0	0
Stuart, 1er-b.	3	0	0	0
Horton, c.-g.	3	0	2	0
Thomas, c.-d.	3	0	0	0
Tillman, rec.	3	0	0	0
Smith, 3e-b.	2	0	0	0
Jones, f.u., 2e-b.	1	0	0	0
Connolly, lanc.	2	0	0	0
Nixon, f.u.	1	0	0	0
TOTAUX	29	0	5	0

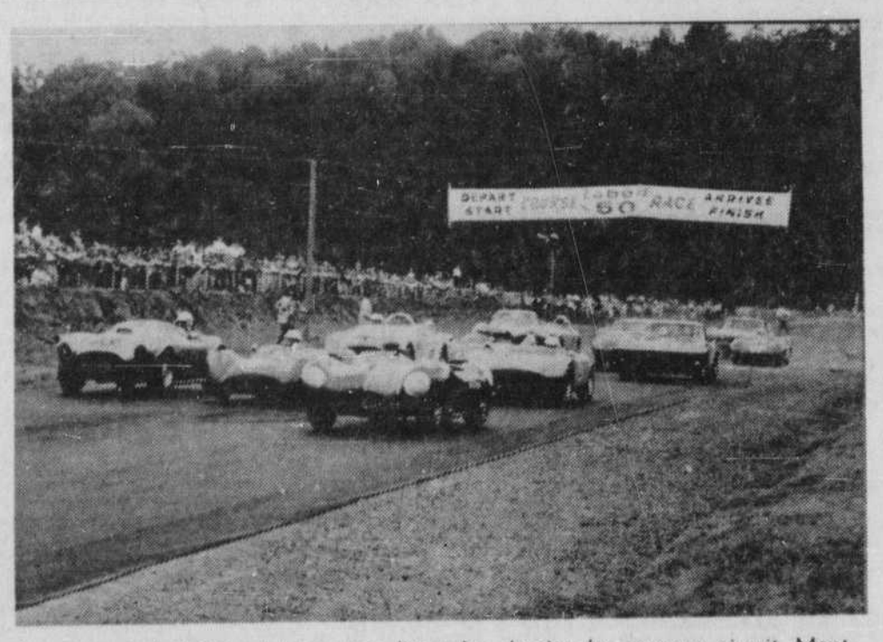
CHICAGO	AB	P	CS	PP
Landis, c.-c.	3	0	0	0
Stephens, c.-c.	0	0	0	0
Weis, 2e-b.	4	0	2	0
Ward, 3e-b.	3	0	0	0
Skowron, 1er-b.	3	0	0	0
Hansen, a.-c.	4	2	2	0
Robinson, c.-g.	3	0	1	0
Hershberger, c.-d.	3	0	0	0
McNertney, rec.	3	0	1	0
McCraw, f.u.	1	0	0	0
Martin, lanc.	0	0	0	0
Herbert, anc.	3	0	1	2
TOTAUX	30	2	7	2

BOSTON	000 000 000—0
CHICAGO	000 001 01x—2

SOMMAIRE — Erreurs: Bressoud, Tillman. Doubles-jeux: Chicago 2. Laissés sur les buts: Boston 3, Chicago 12. Coup de deux buts: Bressoud. Sacrifices: Weis, Hershberger, Herbert.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Connolly (p. 2-8)	7	5	1	1	4	4
Ritchie	1	2	1	0	1	1
Herbert (g. 5-3)	9	5	0	0	1	4

Mauvais lanceurs: Connolly 2. Temps: 2h.25. Assistance: 5,667.



La course Labatt 50 qui inaugurait dimanche dernier le nouveau circuit Mont-Tremblant-St-Jovite, a remporté un succès qu ia étonné même ses promoteurs. La prochaine compétition d'envergure doit avoir lieu en septembre, sur ce circuit.
(Photo Lionel Birdbom)

Sélections

Samedi

1	Miss Alma Mir Graceful Duke Scoty Oaks
2	Key Dale Pepsi Joe Lucy G
3	Pauline Mir Shady Adios Queen's Idyl
4	Mr. Sampson Topsy Lee D Maplewood's Pride
5	Santaley Chief Morenci Tommie B. Counsel
6	Mr. Cricket Colona Hanover Hilltop Sue
7	Happy Fella Riddell Volo Judy's Parlay
8	Billy Bayama The Dreamer Marv Hanover
9	M. Richelieu Ted Hanover Doug Johnston C
10	Duc Richelieu Wayko Sugar Prince

Dimanche

1	White Princess Spud Guy Kimberly Don
2	Singer Dixie Adios G. M. See
3	Lady's Adios The Tippler Valleyfield Star
4	Flemington's Song Royal Speedster Rus Crane
5	Maid Drummond Norma B Holiday Jinx
6	Shooting Song Misty Hayes Steve Martin
7	Sir Prince Miss Trial Crescendo
8	Reine Richelieu Widower Patch Helen Jo Adios
9	Curly Lambert Intrusion C Dark Mission
10	Peter On Top Doctor Kirk Pine Clap

Equipe bien dirigée par une femme

CONNAUGHT RANGES, Ont. — Les équipes de tir à la carabine se sont déjà livrés des duels au cours des années passées, mais les Canadiens ont gagné le plus récent de façon convaincante sous la direction d'une femme.

Mme Jean McKeever, veuve de Calgary âgée de 34 ans, a remporté jeudi 49 points sur un total possible de 50 dans chacune des trois salves tirées de 300, 500 et 600 verges, au champ de tir de l'armée près d'Ottawa.

Les Reds sont dans la course

CINCINNATI — Les Reds de Cincinnati obtiennent maintenant leur puissance offensive de la part d'autres joueurs.

Pendant plusieurs années, Frank Robinson et Vada Pinson ont été leurs seuls gros canons.

Ce n'est plus le cas maintenant alors que les Reds continuent de talonner les Phillies de Philadelphie et les Giants de San Francisco dans la course au championnat de la ligue Nationale.

Ainsi, Deron Johnson et Leo Cardenas sont maintenant de bons producteurs de points.

Robinson et Pinson dominent encore dans ce domaine avec 57 et 56 points produits respectivement, mais Gardenas en a fait compter 55 et Johnson, 52.

Ce dernier compte 100 présences au bâton de moins que ses coéquipiers, car il ne jouait pas régulièrement au début de la saison. D'ailleurs, il est le seul régulier affichant une moyenne supérieure à .300, y compris 15 circuits.

Inscrits au Richelieu

SAMEDI

PREMIERE COURSE — $900
TROT — CONDITIONS

7 Miss Alma Mir	R. Lascelles	3
5 Graceful Duke	R. Snyder	4
4 Scoty Oaks	B. Côté	9-2
1 Nancy Meridale	A. Hanna	6
3 Martha Dean	A. V'derpaelt	6
2 Helen's Boy	B. Beau'min	8
6 Royal Rebel	L. Bergeron	8
8 James Vance	L. Bourgon	10
Aussi éligible:		
Scotch Glory	R. Trudel	

DEUXIEME COURSE — $900
AMBLE — CONDITIONS

3 Key Dale	J.-G. Brosseau	3
2 Pepsi Joe	Hen. Filion	4
1 Lucy G	R. Curran	4
4 Colonel Stone	T. Horton	6
5 Miss Longbud	M. Picard	6
7 Highland Way	R. Gagné	8
8 The Mighty Count	C. P'lin	8
6 Traffic Brooke	R. Ponton	10
Aussi éligible:		
Calumet Cash	—	

TROISIEME COURSE — $900
AMBLE — CONDITIONS

1 Pauline Mir	M. Dostie	5-2
8 Shady Adios	A. Hanna	3
2 Queen's Idyl	B. Côté	4
4 Grand Adios	B. Ladouceur	6
5 Joseph B. Laird	L. B'gon	6
6 Choice Miss	R. Bolly	8
7 Gamin	J. Jodoin	8
3 Debutante Bri	R. Bardier	10
Aussi éligible:		
Maid Drummond	K. Waples	

QUATRIEME COURSE — $1,000
TROT — CONDITIONS

6 Mr. Sampson	P. Robillard	5-2
4 Topsy Lee D	P. Dussault	3
5 M'wood's Pride	J. Wiener	4
2 Iosola H'ver	Gil. Lachance	6
8 Avalon Cella	D. MacTavish	6
1 Billy C Guy	R. Givens	8
3 Miss Po Ka Bout	G. P'ford	8
7 Lotta Luck	P. Caldwell	10
Aussi éligible:		
Clever Stone	C. Salemi	

CINQUIEME COURSE — $1,000
AMBLE — CONDITIONS

5 Santaley	M. Picard	3
1 Chief Morenci	D. Filion	4
4 Tommie B. C'sel	R. B'rieau	9-2
3 Armbro Davey	F. Leboeuf	5
2 Lady Lucky	R. Rivard	6
7 Joe Symbol	J. Wiener	8
8 Drednaught	R. Curran	8
6 Raffles	P. Laframboise	10
Aussi éligible:		
Irish Honor	Gil. Lachance	

SIXIEME COURSE — $1,200
AMBLE — A RECLAMER, $3,000

3 Mr. Cricket	E. Turcotte	3
4 Colona H'ver	Gil. Lachance	7-2
6 Hilltop Sue	R. Curran	4
5 Tactful King	D. Filion	6
7 Senator Pete	Hen. Filion	6
2 Fleet Hal	A. Rogers	8
1 Paceaway	A. Grisé	10

SEPTIEME COURSE — $1,200
TROT — CONDITIONS

1 Happy Fella	M. Gingras	3
2 Riddell Volo	C. Watters	4
5 Judy's Parlay	J. Lahale	9-2
7 Gus The Great	Gil. L'ce	5
4 Grand Blaze	D. Filion	6
3 Duchess Song	P. Caldwell	8
8 Red Top	L. Turcotte	8
6 Leonard Abbey	—	
Aussi éligible:		
Fill Mon	R. Snyder	

HUITIEME COURSE — $1,400
AMBLE — CONDITIONS

8 Billy Bayama	—	3
3 The Dreamer	Hen. Filion	7-2
4 Marv Hanover	A. Bédard	4
2 Mc's First	R. Curran	6
7 Missile Dares	N. Hayes	6
1 Dale Direct C	M. Lef'vre	8
5 Fiddler's Green	R. Snyder	8
6 Sea Duty	Gil. Lachance	10
Aussi éligible:		
Lester H'ver	C. St-Jacques	

NEUPVIEME COURSE — $2,000
AMBLE — VEDETTES-2

7 Monsieur Richelieu	B. Côté	3
5 Ted Hanover	P. Caldwell	4
1 Doug J'son C	J. Hayes	9-2
2 Admiral Herbert	Gil. L'ce	6
8 High Test	C. St-Jacques	6
3 Mr. Key Witt	D. Filion	8
6 Peter Gunn	J. Kopas	8
4 P. R. L.	C. Pelletier	10
Aussi éligible:		
Avon Darky	Hen. Filion	

DIXIEME COURSE — $1,200
AMBLE — CONDITIONS

7 Duc Richelieu	K. Waples	5-2
4 Wayko	J. Lahale	4
2 Sugar Prince	R. Bolly	4
1 Fiery Jamie	P. Robillard	6
5 Regal Yates	Hen. Filion	6
3 Early Return	Gil. Lachance	8
8 Minnie's Gene	J.-J. M'neau	8
6 S'my Reno Patch	R. C'ran	10
Aussi éligible:		
Lady Benchantress	J. Kopas	

DIMANCHE

PREMIERE COURSE — $900
TROT — CONDITIONS

4 White Princess	R. Caldwell	3
3 Spud Guy	L. Bourgon	7-2
1 Kimberly Don	J. Jodoin	4
8 Merrie Meander	A. Hanna	5
5 Prince Way	G. Contant	6
2 Can't Deny It	G. Hees	8
6 Empiretta	Gil. Lachance	8
7 Kimbermite	A. V'derpealt	10
Aussi éligible:		
Maldover	R. Curran	

DEUXIEME COURSE — $900
AMBLE — CONDITIONS

2 Singer	K. Waples	3
7 G. M. See	P. Robillard	4
3 Dixie Adios	J.-P. Gauthier	4
5 Edgewood Merit	F. Leboeuf	6
6 Royale Bel	J.-J. Martineau	6
1 Surge	P. Caldwell	8
8 Jonover	A. Rogers	8
4 Willine Way	C. Bélanger	10
Aussi éligible:		
Baron Dale	A. Hanna	

TROISIEME COURSE — $1,000
AMBLE — CONDITIONS

2 Lady's Adios	J. Kopas	3
6 The Tippler	A. Hanna	7-2
4 Valleyfield Star	R. L'celles	4
1 Mariam Special	Y. Plouffe	6
7 Gene D	L. Bourgon	6
3 Meadow Fanny	M. Lef'vre	8
5 Forgetful	K. McElroy	8
8 Adios Todd	J. Lahaie	10
Aussi éligible:		
Melody Adam	G. Contant	

QUATRIEME COURSE — $1,000
TROT — CONDITIONS

8 Flemington's Song	T. H'ton	5-2
5 Royal Speedster	J. Jodoin	4
3 Rus Crane	Gil. Lachance	9-2
4 Sumter Ed	Y. Plouffe	6
6 Half Song	A. Rogers	6
1 Wildwood Ruby	R. Coutu	8
2 Lady S.D.	C. Bélanger	8
7 Gloomy Day	L. Pelletier	10
Aussi éligible:		
Lash H'ver	A. Vanderpaelt	

CINQUIEME COURSE — $900
AMBLE — CONDITIONS

8 Maid Dr'mond	K. Waples	3
1 Norma B	A. Grisé	4
2 Holiday Jinx	Hen. Filion	9-2
6 Remus Abe	R. Rivard	5
7 Robert L	G. Beauchemin	6
3 Mercury H'ver	B. Ferron	8
5 Ypsi Red	R. Bolly	8
4 Diplomat Hal	C. Poulin	10
Aussi éligible:		
Mac Phone	P. Robillard	

SIXIEME COURSE — $1,000
AMBLE — A RECLAMER, $2,000

8 Shooting Song	J. Wiener	3
3 Misty Hayes	F. Leboeuf	7-2
4 Steve Martin	A. V'derpaelt	4
1 Glendale Jane	R. Curran	6
5 Frankie Dares	J.-G. B'seau	6
6 Gaelic Gold	Hen. Filion	8
7 Canister	Gil. Lachance	8
2 Bobby La Rue	A. Grisé	10
Aussi éligible:		
J. M.	F. Baise	

SEPTIEME COURSE — $900
AMBLE — A RECLAMER, $1,500

6 Sir Prince	C. Bélanger	3
2 Miss Trial	J. Wiener	4
7 Crescendo	L. Turcotte	9-2
4 Goldie's Sister	R. Curran	5
5 Guy Elkington	P. Robillard	6
1 Ship Ahoy	—	8
3 Bobby Sage	Y. Plouffe	8
8 Sir Symbol	Her. Filion	10
Aussi éligible:		
Lucky Seven	A. Rogers	

HUITIEME COURSE — $1,000
AMBLE — CONDITIONS

3 Reine Richelieu	B. Côté	2
1 Widower Patch	C. Poulin	7-2
2 Helen Jo Adios	Gil. L'ce	4
7 Mr. Soudericker	N. Bardier	5
8 Millstream	R. Coutu	6
3 Sterling Wick	L. Pelletier	8
6 Danny's Ben	A. Rogers	8
4 Steady Flash	Y. Plouffe	10
Aussi éligible:		
White Flame	G. Raymond	

NEUVIEME COURSE — $3,000
TROT — VEDETTES 1 et 2

7 Curly Lambert	Hen. Filion	3
8 Intrusion C	J. Giguère	7-2
2 Dark Mission	C. Watters	4
4 Flashy Freight	B. Côté	6
5 Hi Jet	C. St-Jacques	6
3 Zorro Hanover	A. Hanna	8
6 Reese Hanover	A. Bédard	8
1 Newport Britton	N. Bardier	10

DIXIEME COURSE — $900
AMBLE — CONDITIONS

4 Peter On Top	R. Barrieau	3
1 Doctor Kirk	R. Curran	3
5 Pine Clap	R. Rivard	4
6 Rover Boy	A. Bédard	5
8 Duchess Day C	Gil. L'ce	6
2 Tempest Lady	B. La'coeur	6
3 Irish Jubilee	G. B'langeon	8
7 Cindy Herbert	J. Brière	10
Aussi éligible:		
Bay Township	P. Caldwell	

AU RICHELIEU

Classement des conducteurs

Noms	Départs	1ère	2ème	3ème	Moy.
BOUVRETTE, Gérard	8	4	2	1	.681
TURCOTTE, Lesly	13	4	5	1	.547
DOSTIE, Marcel	16	5	4	2	.493
WAPLES, Keith	25	10	1	5	.489
BAISE, Frank	24	8	2	3	.421
COUTU, Réal	12	3	3	1	.417
BOURGON, Victor	9	2	3	0	.407
BARDIER, Normand	11	2	3	1	.364
HANNA, Albert	37	6	11	4	.363
WHITE, Roger	30	7	4	5	.363
FILION, Hervé	30	7	4	5	.363
FILION, Henri	45	10	7	3	.331
ST-JACQUES, Claude	21	4	4	1	.312
CURRAN, Ross	34	4	7	7	.301
GIGUERE, Jules	12	2	1	3	.296
COTE, Benoit	40	7	5	5	.286
MARTINEAU, J.J.	12	2	1	2	.269
HESS, Gerald	11	2	1	1	.263
LACHANCE, Gilles	61	8	10	7	.260
LASCELLES, Rolland	12	1	3	1	.250
WIENER, James	18	3	2	1	.247
CALDWELL, Russ	29	3	5	4	.245
DUSSAULT, Phil	12	2	1	1	.241
JODOIN, Jean	42	6	2	8	.233
PELLETIER, Claude	20	3	1	3	.228



Les trois dimensions d'une bière à votre goût

Désaltérante! Le maitre-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

Douce! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

Délectable! Si vous aimez une bière mûrie à point, qui se prend bien...

Dites Donc Dow



HISTOIRES DE PÊCHE (1)

— II —

Les truites du Mont Tremblant

par André GARREAU

Ste-Adèle à peine franchie je fonce vers le nord... Les côtes succèdent aux descentes... c'est le paysage typique de montagne que nous abordons. Toutefois, point de montées abruptes, point de sinuosités interminables ou violentes; la route est belle, et permet une vitesse élevée... à cette allure nous serons bientôt rendus, mais mon ami me détrompe: nous sommes seulement à mi-chemin.

— "Attends un peu et tu verras que la conduite tout-à-l'heure sera moins rapide. Toutefois, après avoir traversé Ste-Agathe endormie, nous arrivons dans St-Faustin. Roulant prudemment en ville, sur les indications de mon ami, je me gare juste devant une petite boutique, en bordure de route portant inscrits sur un panneau blanc les mots "Worms" — "Vers". Là, après quelques mots avec le tenancier, qui nous renseigne sur la teneur en truites des ruisseaux de la région, nous faisons emplette de beaux vers de fumier, bien vivants. Nous profitons de cette halte pour ingurgiter un café chaud, puis repartons, le coeur léger.

Peu après la sortie de la ville, en pleine descente, mon ami me fait signe:

— Tourne à droite là-bas, juste devant cette maison qui fait l'angle... attention, le virage est mauvais.

Effectivement, ce virage à 45°, relevé dans le mauvais sens, est dangereux pris à vitesse moyenne. Il faut négocier lentement.

La route, sur cette portion avant de longer le lac Carré est encore bonne. Puis virant à gauche, à 45° encore, c'est la route de terre qui mène au lac Supérieur, une magnifique nappe d'eau bordée de chalets cossus.

La route est maintenant assez mauvaise, couverte de gravelle elle tourne et retourne, monte, descend. Nous arrivons au restaurant où on délivre les permis de circuler dans le parc du Mont-Tremblant. Muni du laissez-passer, nous passons bientôt la barrière qui lui donne accès, non sans avoir au préalable acquitté le droit de stationnement.

Ce coin est vraiment magnifique. Le soleil, maintenant haut, dissipe les dernières brumes qui stagnent sur la Diable, qui roule ses eaux sombres à notre gauche. Quelques tentes sont dressées çà et là. Notre passage dégage une intense poussière qui s'élève derrière nous et voile ce paysage splendide.

Au premier pont, halte... mais quelque voitures sont déjà stationnées.

— Allons plus loin, me dit André, montons jusqu'au lac "Escalier", là nous aviserons. Cette grimpette jusqu'au lac sus-mentionné n'est guère facile.. trous, bosses, ornières profondes, virages rapides, descentes et montées abruptes... Tout y est, il faut continuellement observer le chemin et veiller à ce qu'une roche ne frappe pas le dessous du moteur...

Tant bien que mal, nous arrivons. Là aussi, des pêcheurs nous ont devancés comme en témoignent les voitures rangées en face de l'édifice où se louent les barques.

Prenant sur la gauche, nous continuons notre ascension sur un chemin qui, de plus en plus, s'avère difficile, jusqu'au moment où, brusquement, un pont à demi-effondré, coupe la route brutalement, en pleine descente. Ceci met fin à notre voyage dans cette direction mais, qui dit pont dit cours d'eau. C'est aussitôt l'inspection de celui-ci...? Peu importe, il doit y avoir là de la truite, car il dégringole de temps à autre, faisant des cascades, des bouillonnements, de l'écume, prenant parfois des allures de torrent. L'inspection est favorable. Une rapide marche arrière nous parque en lieu sûr. Allons tenter notre chance dans cette eau tumultueuse!

Le matériel est sorti; les lignes bientôt montées, toutes neuves, avec leur flotteur vert et rouge ne demandant qu'à être utilisées. Mais, avant de partir, malgré notre impatience, un casse-croûte s'impose: saucisson, jambon et un morceau de camenbert sont absorbés avec appétit, le tout arrosé d'un bon vin rouge. Regaillardis, nous descendons dans le cours d'eau, après nous être, au préalable, enduits d'une huile protégeant de la piqûre des moustiques et autres mouches noires, dont je vous donne la composition: moitié huile d'olive, moitié huile de citronnelle; cette mixture très simple est d'une efficacité parfaite durant une demi-heure.

Donc, équipés, protégés des "bibittes", nous partons en quête de notre première truite, remontant le courant, l'un derrière l'autre.

Je suis le premier à "étrenner". Après plusieurs essais infructueux, malgré un ver remuant à souhait, j'ai le plaisir de voir le flotteur qui suit bien sagement le courant, plonger brutalement; d'un coup sec du poignet je serre et au bout de quelques secondes pendant lesquelles j'apprécie la lutte que livre le poisson, j'amène à la surface la première truite d'eau douce. C'est une belle pièce d'environ 7 pouces, que je dépose sur un lit d'herbe préparé dans le panier. Je suis tout fier et ceci augure bien pour le reste de la journée.

André, qui a pris les devants, n'a encore rien attrapé, il me crie ses félicitations et continue sa marche. J'insiste quelque temps au même endroit mais sans résultat... peut-être cette truite était-elle seule dans toute la rivière...? Non, je sens encore une touche; c'est une autre truite que je remonte mais qu'aussitôt je rejette à l'eau: trop petite; nous verrons avec elle l'année prochaine.

Sur un demi-mille, je remonte encore dans le lit du cours d'eau, sans résultat.

A un moment donné, j'aperçois sur ma droite, s'enfonçant dans les sapins, érables, ormes et autres, un petit ruisseau, large de 5 pieds, qui lui aussi a des allures de torrent. André a dû le remonter si j'en juge par les piétinements qui ont couché les herbes alentours. Ne le voyant plus, je remonte ce ruisseau sans m'occuper du reste. Il m'est très difficile de pêcher, pourtant, ma canne en fibre de verre et assez courte, et le moulinet "Mitchell" qui récupère le fil très souple fonctionnent. Je parviens enfin, après quelques égratignures, à me glisser au bord de l'eau, agenouillé, et à lancer mon amorce dans un remous qui, à quelque 10 pieds, se tord juste sous une branche basse... Le flotteur a à peine touché, l'eau qu'il vacille, se redresse, puis d'un coup disparaît. J'en crois à peine mes yeux; serrant d'un coup sec tout comme la première fois, c'est à nouveau, au bout du fil la sensation qui réjouit le coeur du pêcheur, la lutte du poisson qui, par tous les moyens, cherche à se décrocher... l'endroit et ma position ne sont guère propices à une longue lutte, il me faut tenir la canne à l'horizontale et de ce fait donner du fil, car mon bas de ligne est très fin et le poisson de belle taille... l'émotion me fait transpirer... cette branche qui barre le ruisseau va m'être fatale, le fil va se prendre dedans! non... oui..., la branche plie, mais le fil tient bon... je récupère doucement, remontant la truite dans le courant, car c'en est une, j'ai aperçu le reflet rose de son ventre... comme elle lutte! Vais-je pouvoir la monter sur le bord; il faut que je la noie complètement pour l'amener à ma merci et la soulever directement, tenant le fil à la main. Mon coeur bat... vais-je réussir?... la truite se fatigue; encore quelques secondes de lutte, puis, tel un morceau de chiffon, lentement, elle vient à moi. A plat ventre, délicatement, je saisis le fil à environ 6 pouces du poisson, puis lève, doucement, respirant à peine... ça y est, il est en l'air et ne bouge pas... il est au-dessus du sol, je me recule et vivement pose le tout à terre... Pêcheurs qui me lisez, vous avez sûrement éprouvé cette joie, cette exaltation qui suivent la prise d'une belle pièce effectuée dans des conditions difficiles, presque impossibles. C'est une joie saine qui relègue très loin tous les soucis de la vie quotidienne, et c'est cette détente qui aide à les affronter à nouveau par la suite...

Tout à mon contentement, je ne fais pas attention aux mouches et moustiques qui, maintenant que le soleil est haut, bourdonnent autour de moi. Les effets de ma mixture commencent à disparaître. Je songe à rejoindre mon ami André, porteur de la précieuse bouteille. Mais ce cours d'eau très impétueux contient dans son cours des joies qui font table rase des ennuis causés par les "bibittes"... je relance donc ma ligne sans penser à autre chose, pris par le plaisir de la pêche...

La suite samedi prochain.

(1) Voir "Le Devoir" du samedi 1er août.

Golf au profit des Castors de St-Martyr

Les directeurs des Castors de St-Martyr, de la ligue de hockey Montréal junior, organisent un tournoi de golf auquel participeront plusieurs personnalités du monde du sport, afin d'aider financièrement au relancement de l'équipe, la prochaine saison.

Le tournoi aura lieu au Club de golf Mascouche, jeudi le 13 prochain. Parmi les invités, on attend Maurice Richard, son frère Henri, Claude Provost, Flody Curry, Terry Gray, Frank Selke jr. Tous les sportifs que la cause des Castors intéresse, peuvent s'inscrire dans ce tournoi en communiquant avec M. J.-C. Girard à Du. 8-8590.

Deux matches dans la ligue métropolitaine

La ligue Métropolitaine de football ouvre sa nouvelle saison dimanche par la tenue de deux matches, le premier à Duvernay, le second à Marieville. Dans la première rencontre, les Bombers de Farnham visitent les Lions de Duvernay.

La seconde partie doit opposer les Trojans de Terrebonne aux Castors de Marieville. Ces deux rencontres promettent de l'action aux amateurs. Il s'agit, pour la ligue Métropolitaine de football, du début le plus hâtif de ses activités, cette saison.

L'Ontario et la Colombie en finale

Les représentants de la Colombie Britannique et ceux de l'Ontario sont passés en finale de cricket. La rencontre dont l'issue déterminera les nouveaux champions du Dominion pour le trophée Hiram Walker, a lieu ce matin à 11 heures trente au Lower Canada College. La remise d utrophée doit être faite au début de l'après-midi à l'occasion d'une réception qu'offrira la compagnie Hiram Walker & Sons Limited aux équipes qui ont participé cette semaine au tournoi pour ce championnat de cricket. L'équipe du Québec avait été éliminée jeudi par l'Ontario.

Une belle performance de Rodriguez

CHICAGO — Le volubile Chi Chi Rodriguez a pris l'initiative, hier, à l'issue de la seconde ronde de l'omnium Western, en tournant une ronde de 69, deux coups sous la normale. Sa fiche est maintenant de 133 pour les 36 premiers trous, ce qui lui confère le premier rang.

Le golfeur de 120 livres a joué 35-34 hier, se hissant au premier rang, seul, après avoir partagé la tête avec Billy Casper, à l'issue de la première ronde.

Arnold Palmer a tourné un 66, hier, prenant la seconde place dans le tournoi avec une fiche de 134, un coup de plus que Rodriguez.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
Chicago 7, Pittsburgh 3
New York 4, Philadelphie 9
Houston à St-Louis (soir)
Los Angeles à Milwaukee (soir)
S. Francisco à Cincinnati (soir)

LIGUE AMERICAINE
Boston 0, Chicago 2.
Minnesota 4, Cleveland 10
Baltimore 2, New York 0
Kansas City à Détroit (soir)
Washington à Los Angeles (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
New York à Philadelphie
Chicago à Pittsburgh
Los Angeles à Milwaukee
Houston à St-Louis (soir)
S. Francisco à Cincinnati (soir)

LIGUE AMERICAINE
Minnesota à Cleveland
Baltimore à New York
Boston à Chicago
Kansas City à Détroit
Washington à L. Angeles (soir)

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
New York à Philadelphie
Chicago à Pittsburgh
San Francisco à Cincinnati
Houston à St-Louis
Los Angeles à Milwaukee

LIGUE AMERICAINE
Baltimore à New York (2)
Minnesota à Cleveland (2)
Boston à Chicago (2)
Kansas City à Détroit (2)
Washington à Los Angeles

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	62	43	.590	—
San Francisco	62	46	.574	1½
Cincinnati	60	49	.550	4
Pittsburgh	57	48	.543	5
St-Louis	56	51	.523	7
Milwaukee	55	52	.514	8
Los Angeles	53	53	.500	9½
Chicago	50	55	.476	12
Houston	47	56	.423	15
New York	34	75	.312	30

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	64	40	.615	—
Baltimore	66	42	.611	—
Chicago	64	43	.598	1½
Los Angeles	58	54	.518	10
Minnesota	53	55	.491	13
Détroit	54	57	.486	13½
Boston	52	57	.477	14½
Cleveland	49	59	.454	17
Kansas City	42	66	.389	24
Washington	42	71	.372	26½

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE

	PJ	Ab	P	Cs	Moy.
Clemente, Pi.	102	413	64	146	.352
Williams, Ch.	103	417	71	142	.341
Carty, Mil.	80	256	38	84	.328
Santo, Chi.	104	389	63	126	.324
Aaron, Mil.	106	427	77	136	.319
Mays, S. F.	107	396	88	126	.318
Johnson, Cin.	89	284	45	90	.317
Boyer, St-L.	107	420	65	131	.312
Torre, Mil.	100	381	62	119	.312
Allen, Phil.	105	409	79	127	.311

CIRCUITS
MAYS, San Francisco 31
WILLIAMS, Chicago 25
SANTO, Chicago 20
HOWARD, Los Angeles 20
ALLEN, Philadelphie 19

POINTS PRODUITS
BOYER, St-Louis 79
SANTO, Chicago 77
MAYS, San Francisco 72
AARON, Milwaukee 70
TORRE, Milwaukee 68

LANCEURS
(10 parties ou plus)

KOUFAX, Los Angeles	16-5	.762
MARICHAL, S. Fran.	15-5	.750
O'TOOLE, Cincinnati	12-5	.750
BUNNING, Philadel.	11-4	.733
MAHAFFEY, Philadel.	10-5	.667

LIGUE AMERICAINE

	PJ	Ab	P	Cs	Moy.
Oliva, Min.	107	458	82	153	.334
Mantle, N.Y.	94	305	57	97	.318
Fregosi, L.A.	98	331	61	104	.314
Allison, Min.	104	375	69	105	.307
B. R'win, Bal.	109	408	54	125	.306
Chance, Cle.	83	262	32	79	.302
Bressoud, Bn	108	396	60	119	.301
K'brew, Min.	104	377	68	113	.300
Robinson Chi.	87	327	54	98	.300
Kaline, Dét.	97	348	51	103	.296

CIRCUITS

KILLEBERW, Minnesota	39
POWELL, Baltimore	28
WAGNER, Cleveland	27
COLAVITO, Kansas City	27
ALLISON, Minnesota	27

POINTS PRODUITS

KILLEBREW, Minnesota	88
STUART, Boston	87
WAGNER, Cleveland	78
COLAVITO, Kansas City	72
POWELL, Baltimore	70

LANCEURS
(10 parties ou plus)

BUNKER, Baltimore	12-3	.800
FORD, New York	12-4	.750
CHANCE, Los Angeles	12-5	.706
PIZARRO, Chicago	14-6	.700
KRALICK, Cleveland	9-4	.692
NEWMAN, L. Angeles	9-4	.692

Les championnats de tennis deviennent une session de pratique pour les Australiens

Le tournoi des championnats canadiens de tennis qui se déroulent au Club Monkland, dans la métropole, sont devenus hier une affaire presque uniquement réservée aux Australiens, ou si on préfère une "session de pratique pour les Australiens", alors qu'ils ont continué à dominer sur toute la ligne, montrant leur supériorité au grand jour.

Roy Emerson et Fred Stolle ont maintenant atteint le cap des semi-finales. Ils y avaient été précédés par leurs compatriotes Tony Roche et Owen Davidson, jeudi.

Tous deux n'étaient que de simples spectateurs, hier, pendant que Roy Emerson donnait une nouvelle leçon de tennis à son coéquipier des éliminatoires de la Copue Davis, John Newcombe. Emerson a triomphé 6-4, 7-5 et 6-4.

Puis, Fred Stolle a eu facilement raison de l'Américain Whitney Reed, 6-2, 6-0 et 6-2.

Dans les doubles, Newcombe et Davidson ont eu raison de Reider Getz et S. Butt, de Vancouver, 6-11, 11-9. Keith Carpenter et Mike Carpenter, de Montréal, ont triomphé de R. D'Aust et E. Schenkelberg, de oMntréal, 6-1 et 6-2.

François Godbout et Reider Getz remportaient des victoire ensuite contre T. O'Donnell et B. Flood, de London Ontario, 6-1, 3-6 et 6-0.

AUX EPREUVES DE PISTE ET PELOUSE DE SAINT-LAMBERT

Cliff Nuttal abaisse le record canadien du 110 mètres

ST-LAMBERT. — Cliff Muttal de Don Mills, en banlieue de Toronto, a remporté hier le 110 mètres-obstacles en 14.4 secondes, abaissant ainsi l'ancien record de l'omnium canadien de piste et pelouse, qui était de 14.8. Marian Snider, autre athlète de Don Mills, a égalé le record du 80 mètres-obstacles pour dames, qui est de 11.2 secondes. Il n'y a eu aucune surprise spéciale dans ces épreuves pour le championnat canadien de piste et pelouse pour les olympiques.

Dans le 10,000 mètres, l'as canadien Bruce Kidd a remporté la victoire, réalisant l'épreuve en 30 minutes, 43 secondes, ce qui est environ une demi-minute de plus que le record canadien. A l'issue de cette première journée de compétitions, les organisateurs des championnats canadiens ont fait savoir qu'une recommandation serait faite à la prochaine réunion de l'Union athlétique amateur visant à faire reconnaître les marques et records qui seront réalisés à St-Lambert, bien que la piste de Grasstex ne réponde pas aux exigences de l'association. Il appartiendra ensuite à la Fédération internationale d'endosser ou non la suggestion.

La sélection est faite pour l'expo nationale

TORONTO. — Parmi les cinq à prendre le départ, le seul concurrent à terminer la course de 10 milles permettant de se qualifier pour la course de 32 milles de l'Exposition nationale canadienne, a été Mlle Mary Lou Whitwell, d'Ottawa, la seule fille du groupe.

La blonde de 21 ans "n'était même paes essoufflée" a déclaré un porte-parole sportif de l'Exposition nationale canadienne.

Les cinq nageurs ont plongé dans le lac Ontario à Port Crédit. Bob Branch, d'Ottawa, a abandonné après deux heures e 41 minutes. Bill Sparenburg, de Chatham, a duré quatre heures et 14 minutes et W. G. Pattison, d'Ottawa, a nagé durant quatre heures et 27 minutes.

Bruce Hope, de Toronto, a été disqualifié lorsqu'il a pris pied dans des eaux peu profondes.

Le temps de Mlle Whitwell qui était de 5 heures et 18 minutes dépassait le maximum de cinq heures requis pour se qualifier, mais les organisateurs ont décidé de lui permettre de se joindre quand même aux 25 champions nageurs qui se sont déjà enregistrés pour la course de 32 milles entre St-Catharines et Toronto, les 20 et 21 août prochains.

Parmi les champions qui participeront à la course, mentionnons Herman Willemse et Abdel Abou-Heif, respectivement gagnants de la première et deuxième place lors de la récente compétition de nage à Atlantic City.

Cinq nageurs seulement ont réussi à compléter sans arrêt la traversée du lac Ontario. Marilyn Bell, de Toronto, avait été la première à réussir la traversée en 1954.

Au cours des années suivantes, Brenda Fisher, d'Angleterre, John Jeremy de Toronto, Bill Sadlo, de New York et Jim Woods, d'Orlando, en Floride, ont aussi complété la traversée.

Le record est détenu par Woods, le dernier nageur à compléter le trajet. Son temps avait été de 18 heures et 5 minutes. La dernière traversée du lac Ontario eut lieu en 1957.

Le Belge Dhaene tient bon en tête du Tour

LA MALBAIE — Le Belge André Dhaene conserve le maillot jaune pour une quatrième journée d'affilée après l'étape de 92 milles parcourue hier entre Chicoutimi et La Malbaie dans le tour cycliste du St-Laurent.

L'étape d'hier a été courue en deux parties pour éviter un bout de route de 23 milles de gravier que les responsables de la course ont jugé dangereux.

Antoni Palka de Pologne a conservé la deuxième place avec un temps total de 59 heures, 51 minutes et deux secondes. Il est 58 secondes derrière Dhaene. Le Belge Julien Delocht vient au troisième rang avec un temps de 59:-51.24.

La Belgique demeure en tête dans les classements par équipe, avec un temps total de 179-28.19 pour ses trois meilleurs représentants. Les Polonais ont repris leur deuxième place avec un temps de 179:45.39, délogeant l'équipe soviétique, qui a terminé avec 179:47.10.

Le Britannique Arthur Metcalf a gagné la première phase de l'étape d'hier dans une région qui ne manque pas de côtes, avec un temps de 2:50.-38 pour les 65 milles à compter de Chicoutimi jusqu'au début de la section de gravier.

La deuxième phase de 27 milles, qui a débuté à l'autre bout du gravier, a été remportée par l'Allemand Bernd Riemann en 1:09.15.

Tous les 54 cyclistes qui ont pris le départ hier matin se sont rendus à la fin de l'étape.

Ils étaient 81 en lice le 26 juillet, mais 27 d'entre eux ont dû abandonner depuis lors en raison de blessures ou d'exténuement.

Deux d'entre eux, Josef Staron de Pologne et Hamadi Dridi de Tunisie, ont subi des fractures du crâne dans des chutes. On rapportait hier que tous deux étaient dans un état satisfaisant, et des rumeurs voulaient même que Dridi soit en mesure d'accueillir les finissants à Québec aujourd'hui.

Immédiatement avant le départ de la deuxième phase hier, les cyclistes ont pris quelque répit devant un ruisseau rapide où nage la truite, attendant la deuxième phase de l'étape.

L'étape d'aujourd'hui, qui comporte également beaucoup de côtes couvre une distance de 90 milles d'ici Québec. La dernière étape sera disputée dimanche sur le terrain de stationnement d'un centre commercial.

BASEBALL

(Première partie)

Chicago	021 013 000	7	14	1
Pittsburgh	001 001 001	3	11	1

Jackson et Bertell; Law, Sisk (3e), Bork (4e), Face (6e), Golnar (8e) et McFarlane. Lanceur gagnant: Jackson (14-9); lanceur perdant: Law (9-9).
Circuit — Chicago: Santo (21e).

Baltimore	100 000 010	2	7	0
Nek York	000 000 000	0	10	0

Barber, Haddix (7e) et Lau; Bouton, Stafford (8e) et Howard. Lanceur gagnant: Barber (7-8); lanceur perdant: Bouton (12-9).
Circuit — Baltimore: Adair (6e).

Minnesota	300 000 100	4	5	1
Cleveland	020 050 03x	10	13	0

Stigman, Pleis (5e), Klippstein (5e), Fosnow (7e), Roland (8e) et Battey; Tiant et Azcue. Lanceur gagnant: Tiant (4-1); lanceur perdant: Stigman (5-11).
Circuits — Minnesota: Oliva (24e), Battey (11e); Cleveland: Azcue (3e), Held (15e).

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

Joppa's Surprise	25.40	11.90	4.90
Pinky Jamie	—	9.70	4.90
Rodney Frost	—	—	3.40

Temps: 2:06

DEUXIEME COURSE

Scotch Flame	14.00	5.80	3.80
Irène Mir	—	3.20	2.60
Miss Esther T'pie	—	—	3.60

Temps: 2:07.1
Pari-double: $343.60

TROISIEME COURSE

Scotch Newport	6.20	2.90	2.50
Ben Direct	—	2.80	2.40
Direct Bud	—	—	3.10

Temps: 2:06.2

QUATRIEME COURSE

Settlor	7.80	4.60	2.70
Poplar Perk	—	6.40	2.70
Nobleman	—	—	3.90

Temps: 2:10.3
Quinlela: $17.20

CINQUIEME COURSE

Meadow Dale	3.80	2.80	2.50
Jennie W.C.	—	3.60	2.80
Paladin Hanover	—	—	4.50

Temps: 2:07.1

SIXIEME COURSE

Jonairo	10.40	5.80	3.50
Spirit of Morenci	—	5.80	3.60
Key Pebble	—	—	3.80

Temps: 2:05.4

SEPTIEME COURSE

Success Bomb	5.10	4.00	2.90
Lucknow's Prince	—	6.90	4.00
Empire Song	—	—	2.80

Temps: 2:07

HUITIEME COURSE

B. Budget	3.50	2.80	2.50
Tarport Scotty	—	5.50	3.50
Blue Angel	—	—	4.00

Temps: 2:04.4

Flash Elorde est honoré

NEW YORK, (AFP) — Sa septième défense victorieuse de son titre à Tokyo contre Teruo Kosaka vaut une fois de plus encore au Philippin, Flash Elorde, champion du monde des poids légers junior le titre de "boxeur du mois" que lui décerne le "Ring Magazine" dans ses classements.

Les Rough Riders sont défaits 23-21 par les Argonauts, hier

TORONTO. — Un touché de la onzième heure a permis hier soir aux Argonauts de Toronto de triompher 23-21 des puissants Rough Riders d'Ottawa dans une joute qui marquait l'ouverture de la nouvelle saison dans la Conférence de football de l'Est.

Les Argonauts ont aussi permis à quelque 29,479 de leurs partisans de s'en retourner à la maison heureux en triomphant des Rough Riders. C'est Jackie Parker qui a réussi le jeu-clé qui devait permettre la victoire. Ron Hatcher a complété la passe de 12 verges de Parker, faite bien que deux joueurs des Rough Riders tentaient avec l'énergie du désespoir de l'intercepter à la ligne des buts.

AUJOURD'HUI A HAMILTON

Les Cats défendent une 1ère fois leur titre contre les Alouettes

HAMILTON. — Les Tiger-Cats de Hamilton accusent encore une faiblesse au champ-arrière offensif alors qu'ils commencent la défense de la coupe Grey remportée l'automne dernier, aujourd'hui, contre les Alouettes, à Hamilton.

C'est d'ailleurs la même faiblesse qui les a tenus à une piètre fiche de 3-4 dans la première moitié de la saison dernière. Ils ont alors fait l'acquisition de Jim Pace, des Giants de New York, et Art Baker, des Bills de Buffalo, puis ils ont tout balayé sur leur passage par la suite.

Baker est de retour cette saison, ainsi que Willie Bethea, mais Pace ne sera probablement pas de retour en raison d'une opération au pied.

PUISSANCE

Les Cats n'en restent pas moins puissants à tous les autres postes.

Ainsi, le quart Bernie Faloney pourra continuer de lancer le ballon aux meilleurs receveurs dans l'Est, soit Hal Patterson Dave Viti Tommy Grant et Garney Henley.

De plus, ils comptent encore sur un champ-arrière défensif hors pair, formé de Henley, Don Sutherin, Joe Zuger, Steve Hmiel et Ralph Goldston.

Chez les secondeurs de ligne, on note encore Bobby Kuntz et Zeno Karcz.

Bobby Jack Oliver, acquis des Alouettes de Montréal, complètera une solide ligne défensive avec Angelo Mosca, John Barrow, Gene Cappetelli et Pete Newman.

A la ligne offensive, on remarque Hardiman Cureton qui remplacera Gino DeNobile au poste de bloqueur, ainsi que Ellison Kelly, Ken Kilrea, Bronko Nagurski, Joe Pikula et Chet Miksza.

Faloney sera secondé au quart par Frank Consentino et Zuger, aujourd'hui.

SAZIO

En somme, les Cats sont favoris pour répéter leurs triomphes de l'an dernier, mais le pilote Ralph Sazio ne se montre guère optimiste.

Il a rappelé que les Cats avaient terminé avec une avance de deux points seulement sur Ottawa la saison dernière.

Il a ajouté que les Argos de Toronto et les Alouettes de Montréal semblaient beaucoup améliorés en comparaison de l'an dernier.

Enfin, selon lui, même si les Cats ont effectué des changements, les autres équipes l'ont fait également, d'autant plus que celles-ci tenteront de se renforcer durant la saison.

Dernière chance

Un groupe de 22 golfeurs amateurs se disputeront les essais finals en fin de semaine en vue de former le quatuor québecois qui représentera la province lors des matches interprovinciaux disputés plus tard à Saskatoon. Claude Vincent, de Valleyfield, domine actuellement les candidats avec un total de 22 points, suivi de Henri Setlakwe, de Thetford-Mines, à 21; Glen Seely, d'Ottawa, et Tommy Hunter, de Montréal, à 20 Ron Neale, de Montréal, à 18, et Brian McGuigan, de Montréal, à 17.

Grâce à Mlle Marg Master, le titre pourrait demeurer au Canada

CALGARY. — Les favorites de Toronto, Marlene Stewart Streit et Gail Harvey, ont été défaites hier dans les semi-finales de l'omnium de golf féminin du Canada alors que Gail Hitchens de Vancouver et Marg Masters d'Australie ont toutes deux pris les devants au cours des derniers neuf trous et ont remporté des victoires serrées.

Mlle Hitchens a défait Mlle Streit grâce à un brillant jeu au 11e trou et Mlle Masters a défait Mlle Harvey par 2 et 1.

Le championnat sera décidé dans une ronde finale de 36 trous entre Mlle Hitchens et Mlle Masters aujourd'hui.

Si Mlle Masters remportait la victoire, le titre demeurerait au Canada, étant donné qu'elle réside maintenant à Ottawa, où elle s'est installée en avril. Elle demeurait en Australie.

championnat a cédé le pas à Mlle Streit, qui détient le Mlle Hitchens au 17e trou alors que les deux golfeuses étaient nez à nez depuis le 14e.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771



Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

bellerive
AQUA-FESTIVAL
AUG 8 AOUT/1-10PM
3130 LEVESQUE BLVD/CHOMEDEY/TEL 688-4250

ROWING REGATTA	REGATES (AVIRON)
WATERSKI SPECTACULARS	SPECTACLES DE SKI NAUTIQUE
ALL-STAR QUEBEC SWIM	NAGEURS-VEDETTES DU QUEBEC
SPEEDBOAT RACING	COURSES DE BATEAUX-MOTEUR
WATER SAFETY SHOW	DEMONSTRATION DE SECURITE

25¢ per car — 25¢ par voiture
PROCEEDS TO RED CROSS WATER SAFETY PROGRAMME — AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE PROGRAMME DE SECURITE AQUATIQUE

MORGAN
MAGASINS CLIMATISÉS



Vêtements sport coordonnés ...aux tons harmonieux automne '64

Morgan vous offre un ensemble sport en trois morceaux signé Pant-Man... en tissus jeunes et couleurs formidablement vivantes !

Le Pantalon en garbadine extensible avec braguette devant. En noir, chocolat, bleu Delft, framboise de ronces, poil de chameau, Italiano (bleu roi) ou vert; (au magasin principal) tailles de 8 à 18. **16.98**

Pullover en bouclé de laine. Bleu poudre, framboise de ronces/rose, framboise/bleu ou or/brun; P. M. G. **19.98**

Tricot à col roulé, pullover à manches longues en nylon extensible de ton framboise, bleu Delft, framboise de ronces, Italiano, (bleu roi), chocolat, noir, beige ou vert; P. M. G. **10.98**

Téléphoner 842-6261

Vêtements sport, (rayon 77), étage-mode au deuxième
Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard



Robes-échantillons pour grandes dames et pour grandes occasions !

Seulement **$30**

Venez vite nous voir pour "le dessus du panier" ! Nous avons recueilli pour vous une collection du tonnerre ! Des modèles on ne peut plus séducteurs... petites robes pour sortir et pour danser !

- La plupart sont à quelques ou à un seul exemplaire
- Ensembles robe et veste ainsi que modèles danse et cocktail !
- Crêpes, chiffons, soies et encore !
- La plupart en tailles 10 et 12

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Robes, (rayon 66), étage-mode au deuxième



Bas de première qualité "Morgan's Own" à revers ordinaires ou Ban-Lon* !

$1

Nylon uni 400 aiguilles, 15 deniers ou nylon micro-mailles avec revers ordinaires, ou nylon micro-mailles à revers extensibles de Ban-Lon* d'un confort absolu. Tous à fini mat, talons renforcés et pointes remaillées... Longueurs proportionnées d'un galbe parfait. Choix de nuances mode : épice (beige doré); ambre (brun brûlé) ou cacao (brun soutenu) en tailles 8½ à 11; jambes courtes, moyennes ou longues.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
sur commandes de une ou deux paires

Bas, (rayon 19), au rez-de-chaussée
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Triomphe des costumes sombres d'automne ...éléments d'élégance actuelle !

99.95

Nous présentons deux exemples, versions de modélistes, des costumes sombres pour l'automne... d'un charme irrésistible le jour et le soir.

A. *Statures "petites"* Lainage côtelé à raies profondes, petit col amovible en velours lustré et à coutures surpiquées. Noir ou brun. Tailles 8 à 14.

B. *Stature courante* Lainage entrecroisé, modèle à devant croisé, fentes aux côtés. Noir ou gris mode. Tailles 12 à 18.

Téléphoner à 842-6261

Costumes, (rayon 65), étage-mode, au deuxième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard

Sacs à main en cuir de vache très indiqués pour vos tenues sport!

9.99

Le cliché ne représente que deux des quatre modèles disponibles... cuir de vache fini mat. Formes élégantes rehaussées de métal brillant... modèles à deux poignées, et doublés de chanvre rayé. Noir ou brun seulement.

Téléphoner à 842-6261
selon modèles illustrés seulement

Sacs à main, (rayon 59), au rez-de-chaussée
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Culottes jolies, pratiques, pas cher! en tissus d'entretien facile...

Culotte en dentelle de nylon **2.29 ch.**

Dentelle d'Orlon* extensible et brossé... avec taille et jambes élastifiées. Elle est munie de quatre jarretelles amovibles. En blanc ou noir; P. M. G.

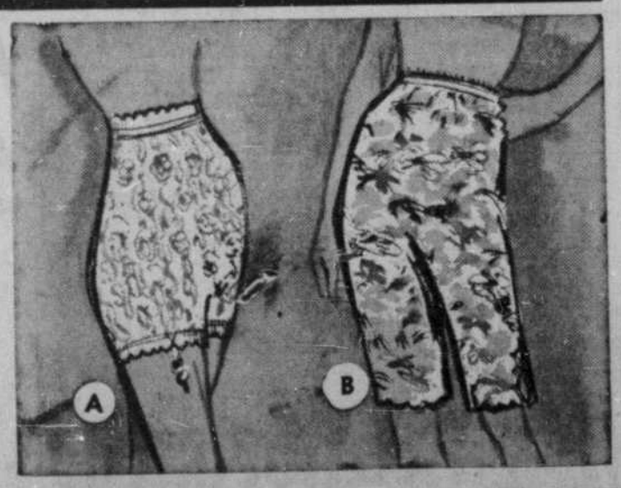
Culottes longues "sans-souci" **1.98 ch.**

Vont sont offertes en deux tissus dont le très soyeux Arnel* avec adorable motif en blanc, rose ou bleu ou Trilan*90 avec joli imprimé à fleurs en bleu/gris ou abricot/beige.

Les deux articles en tailles P. M. G.
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

Lingerie du budget, (rayon 84), au troisième
Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



REDUITES DU ⅓

Marinières pour garçons et adolescents !

Grande taille seulement pour garçons, rég. 2.50 **1.66**

P.M.G. pour adolescents rég. 2.98 **1.99**

Marinières de coupe très ample, nous provenant d'un grand manufacturier canadien; offertes à très grands rabais ! En gris... choix désassorti de tailles pour garçons junior et adolescents.

au magasin principal seulement

Pour garçons... chemises sport en coton, marquées très bas !

99¢ ch.

Voici un solde vraiment ultra-avantageux ! Ces chemises sport à manches courtes sont lavables et grand teint. Fabrication canadienne. Imprimés et motifs en couleurs "du jour"; tailles désassorties 8 à 14. Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Vêtements pour garçons, (rayon 38) au troisième

Aussi Dorval, Rockland Boulevard et Snowdon